

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable DENNIS GLEN PATTERSON

Wednesday, January 29, 2014
Tuesday, February 4, 2014
Wednesday, February 5, 2014
Tuesday, February 11, 2014
Wednesday, February 12, 2014

Issue No. 3

*Fifth, sixth, seventh, eighth
and ninth meetings on:*

The federal government's constitutional, treaty,
political and legal responsibilities to First Nations,
Inuit and Metis peoples and other matters
generally relating to the Aboriginal
Peoples of Canada

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Président :

L'honorable DENNIS GLEN PATTERSON

Le mercredi 29 janvier 2014
Le mardi 4 février 2014
Le mercredi 5 février 2014
Le mardi 11 février 2014
Le mercredi 12 février 2014

Fascicule n° 3

*Cinquième, sixième, septième, huitième
et neuvième réunions concernant :*

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles,
politiques et juridiques du gouvernement
fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits
et des Métis et d'autres questions générales
relatives aux peuples autochtones du Canada

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Chair*
The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Beyak Champagne, P.C.	Meredith Moore
* Carignan, P.C. (or Martin)	Ngo Raine
* Cowan (or Fraser)	Sibbeston Tannas
Dyck Lovelace Nicholas	Wallace

*Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Dyck replaced the Honourable Senator Watt (*February 6, 2014*).

The Honourable Senator Watt replaced the Honourable Senator Dyck (*February 5, 2014*).

The Honourable Senator Lovelace Nicholas replaced the Honourable Senator Munson (*February 4, 2014*).

The Honourable Senator Tannas replaced the Honourable Senator Black (*February 4, 2014*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Lovelace Nicholas (*February 4, 2014*).

The Honourable Senator Black replaced the Honourable Senator Tannas (*February 3, 2014*).

The Honourable Senator Dyck replaced the Honourable Senator Watt (*December 11, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Dennis Glen Patterson
Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck
et

Les honorables sénateurs :

Beyak Champagne, C.P.	Meredith Moore
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Ngo Raine
* Cowan (ou Fraser)	Sibbeston Tannas
Dyck Lovelace Nicholas	Wallace

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Dyck a remplacé l'honorable sénateur Watt (*le 6 février 2014*).

L'honorable sénateur Watt a remplacé l'honorable sénatrice Dyck (*le 5 février 2014*).

L'honorable sénatrice Lovelace Nicholas a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 4 février 2014*).

L'honorable sénateur Tannas a remplacé l'honorable sénateur Black (*le 4 février 2014*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénatrice Lovelace Nicholas (*le 4 février 2014*).

L'honorable sénateur Black a remplacé l'honorable sénateur Tannas (*le 3 février 2014*).

L'honorable sénatrice Dyck a remplacé l'honorable sénateur Watt (*le 11 décembre 2013*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, January 29, 2014
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:50 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas and Wallace (9).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESS:

First Nations Financial Management Board:

Harold Calla, Executive Chair.

The chair made an opening statement.

Mr. Calla made a statement and answered questions.

At 8:45 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, February 4, 2014
(8)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Black, Moore, Munson, Ngo, Patterson, Raine and Wallace (8).

In attendance: Julie Cool, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 29 janvier 2014
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Tannas et Wallace (9).

Également présentes : Julie Cool et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Conseil de gestion financière des Premières Nations :

Harold Calla, président du conseil d'administration.

Le président prend la parole.

M. Calla fait un exposé, puis répond aux questions.

À 20 h 45, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 4 février 2014
(8)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Black, Moore, Munson, Ngo, Patterson, Raine et Wallace (8).

Également présente : Julie Cool, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Health Canada:

Ivy Chan, Director, Environmental Public Health Division, Interprofessional Advisory and Program Support, First Nations and Inuit Health Branch;

Debra Gillis, Acting Director General, Interprofessional Advisory and Program Support, First Nations and Inuit Health Branch.

Canadian Institutes of Health Research:

Nancy Edwards, Scientific Director, Institute of Population and Public Health;

Malcolm King, Scientific Director, Institute of Aboriginal Peoples' Health.

Ms. Gillis made a statement.

Ms. Edwards and Mr. King each made a statement and, together with Ms. Gillis, answered questions.

At 11:05 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 5, 2014
(9)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas, Wallace and Watt (9).

In attendance: Julie Cool and Tonina Simeone, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Santé Canada :

Ivy Chan, directrice, Division de santé environnementale et publique, Conseils interprofessionnels et aide aux programmes, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits;

Debra Gillis, directrice générale intérimaire, Conseils interprofessionnels et aide aux programmes, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.

Instituts de recherche en santé du Canada :

Nancy Edwards, directrice scientifique, Institut de la santé publique et des populations;

Malcolm King, directeur scientifique, Institut de la santé des Autochtones.

Mme Gillis fait une déclaration.

Mme Edwards et M. King font chacun une déclaration puis, avec Mme Gillis, répondent aux questions.

À 11 h 5, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 5 février 2014
(9)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas, Wallace et Watt (9).

Également présentes : Julie Cool et Tonina Simeone, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Office of the Auditor General of Canada:

Michael Ferguson, Auditor General of Canada;
Jerome Berthelette, Assistant Auditor General;
Frank Barrett, Principal.

The chair made an opening statement.

Mr. Ferguson made a statement and, together with Mr. Berthelette and Mr. Barrett, answered questions.

At 8:45 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, February 11, 2014
(10)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:31 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas and Wallace (10).

Other senator present: The Honourable Senator Watt (1).

In attendance: Julie Cool and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Assembly of First Nations:

Shawn (A-in-chut) Atleo, National Chief;

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bureau du vérificateur général du Canada :

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada;
Jerome Berthelette, vérificateur général adjoint;
Frank Barrett, directeur principal.

Le président prend la parole.

M. Ferguson fait une déclaration puis, avec MM. Berthelette et Barrett, répond aux questions.

À 20 h 45, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 11 février 2014
(10)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas et Wallace (10).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Watt (1).

Également présentes : Julie Cool et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Assemblée des Premières Nations :

Shawn (A-in-chut) Atleo, chef national;

Glenn Hudson, Chief, Peguis First Nation, Manitoba;
Madeleine Paul, Chief, Eagle Village First Nation, Quebec.

Ms. Paul, Mr. Hudson and Mr. Atleo each made a statement and answered questions.

At 11:31 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, February 12, 2014
(11)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas and Wallace (10).

Other senator present: The Honourable Senator Watt (1).

In attendance: Julie Cool, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Aboriginal Firefighters of Canada:

Arnold Lazare, Director;
Richard Kent, Secretary and Treasurer.

Canadian Association of Fire Chiefs:

John de Hooge, Fire Chief, Ottawa Fire Service.

National Research Council Canada:

Guy Gosselin, Director, Building Regulations, NRC Construction;
Philip Rizcallah, Manager, Canadian Codes Centre, NRC Construction.

The chair made an opening statement.

Glen Hudson, chef, Première Nation de Peguis, Manitoba;
Madeleine Paul, chef, Première Nation d'Eagle Village, Québec.

Mme Paul, M. Hudson et M. Atleo font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 11 h 31, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 12 février 2014
(11)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas et Wallace (10).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Watt (1).

Également présente : Julie Cool, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association des pompiers autochtones du Canada :

Arnold Lazare, directeur;
Richard Kent, secrétaire et trésorier.

Association canadienne des chefs de pompiers :

John de Hooge, chef de pompiers, Service d'incendie d'Ottawa.

Conseil national de recherches du Canada :

Guy Gosselin, directeur, Réglementation du bâtiment, CNRC Construction;
Philip Rizcallah, gestionnaire, Centre canadien des codes, CNRC Construction.

Le président prend la parole.

Mr. Gosselin, Mr. Kent and Mr. de Hooge each made a statement and, together with Mr. Lazare and Mr. Rizcallah, answered questions.

At 8:44 p.m., the committee suspended.

At 8:50 p.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room for the in camera portion of the meeting.

It was agreed that the chair, or another senator on his behalf, be authorized to seek from the Senate, an order of reference in the following terms:

That the Standing Senate Committee Aboriginal Peoples be authorized to examine and report on challenges and potential solutions relating to First Nations infrastructure on reserves, including, but not limited to:

- (a) housing;
- (b) community infrastructure (such as water and wastewater treatment, schools and other community buildings); and
- (c) innovative opportunities for financing and more effective collaborative strategies;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the committee during the Second Session of the Forty-first Parliament, as part of its study on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada, as authorized by the Senate on November 21, 2013, form part of the papers and evidence received and taken for the purposes of this study; and

That the committee submit its final report no later than December 31, 2015 and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after the tabling of the final report.

At 8:57 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

MM. Gosselin, Kent et de Hooge font chacun une déclaration puis, avec MM. Lazare et Rizcallah, répondent aux questions.

À 20 h 44, la séance est suspendue.

À 20 h 50, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine le programme de ses travaux futurs.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle pendant la partie de la réunion à huis clos.

Il est convenu que le président, ou un autre sénateur désigné en son nom, soit autorisé à demander au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à examiner, en vue d'en faire rapport, les problèmes, et les solutions possibles, liés à l'infrastructure dans les réserves des Premières nations, notamment :

- a) le logement;
- b) l'infrastructure communautaire (comme le traitement des eaux et des eaux usées, les écoles et autres bâtiments communautaires); et
- c) les possibilités novatrices de financement et de stratégies de collaboration plus efficaces;

Que les documents reçus, les témoignages entendus et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet durant la deuxième session de la 41^e législature dans le cadre de son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada, que le Sénat a autorisée le 21 novembre 2013, fassent partie des documents reçus et des témoignages entendus dans le cadre de la présente étude;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2015 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

À 20 h 57, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, January 29, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:50 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to welcome all senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either in the room or via CPAC or the web.

I am Dennis Patterson from Nunavut, chair of the committee. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituents, we regularly invite witnesses who can educate us on topics that are currently of importance to them. These sessions are invaluable in helping the committee decide what future studies it will undertake to best serve the Aboriginal community.

The witness today has been invited to provide general background on the broad question of financing infrastructure on reserves which could relate to capital projects, schools and housing. I am delighted this evening that we will hear from the First Nations Financial Management Board, one of four institutions created by the First Nations Fiscal and Statistical Management Act that enables First Nations to establish their own financing through property tax and borrowing regimes.

Before hearing from our witness, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good evening. I am Wilfred Moore, a Liberal senator from Nova Scotia.

Senator Dyck: I am Lillian Dyck, Liberal senator from Saskatchewan.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Beyak: I am Senator Lynn Beyak from northwestern Ontario.

Senator Raine: Senator Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Ngo: Senator Ngo from Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 29 janvier 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 50, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs et à tous les membres du public présents dans la salle ou qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur Internet.

Je m'appelle Dennis Patterson, je viens du Nunavut et je préside le comité. Notre mandat consiste à examiner les projets de loi et les questions qui concernent les peuples autochtones au Canada en général. Pour comprendre les préoccupations des gens que nous représentons, nous invitons souvent des témoins qui peuvent nous renseigner sur les questions d'actualité qui comptent pour eux. Ces séances sont essentielles pour nous aider à choisir les prochaines études que nous allons entreprendre dans l'intérêt de la communauté autochtone.

Le témoin invité aujourd'hui va brosser un portrait général de la vaste question de l'infrastructure financière dans les réserves qui pourrait être liée aux projets d'immobilisations, aux écoles et au logement. Je suis heureux de vous annoncer que nous allons entendre ce soir le président du Conseil de gestion financière des Premières Nations, une des quatre institutions mises sur pied en vertu de la Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations pour permettre aux Premières Nations d'établir leurs propres régimes de fiscalité foncière et d'emprunt.

Avant d'entendre notre témoin, je demanderais aux membres du comité autour de la table de se présenter.

Le sénateur Moore : Bonsoir, je m'appelle Wilfred Moore, sénateur libéral de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Dyck : Je m'appelle Lillian Dyck, sénatrice libérale de la Saskatchewan.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Beyak : Sénatrice Lynn Beyak, du nord-ouest de l'Ontario.

La sénatrice Raine : Sénatrice Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Ngo : Sénateur Ngo, de l'Ontario.

The Chair: Members of the committee, please help me in welcoming our witness Harold Calla, Executive Chair, First Nations Financial Management Board, who has appeared before our committee previously.

We look forward to your presentation, followed by questions and dialogue from senators.

Harold Calla, Executive Chair, First Nations Financial Management Board: Thank you. It is a pleasure to be back before the Senate to talk about important issues.

As you indicated in your opening remarks, the First Nations Financial Management Board is one of the institutions created under the First Nations Fiscal Management Act. Part of the goal of that act was to provide First Nations, for the first time, the opportunity to access financing in a pooled environment in the same way other orders of government do. I would like to remind everyone that this piece of legislation received all-party support when it was passed.

The First Nations Financial Management Board is the only First Nation legislative body in this country that publishes standards for First Nations financial management systems and performance. Upon request, the FMB certifies First Nations compliance to those standards. They are then eligible to apply to become a borrowing member of the First Nations Finance Authority and are permitted to borrow, pledging the property taxes or other revenues to repay the loans.

The housing shortage and the infrastructure deficit within First Nations and Inuit communities have been well documented in recent years and have received national attention in the Canadian media. The severity of the deficit can range depending on the source. For example, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada estimates the housing shortage is 35,000 to 40,000 units, while the Assembly of First Nations estimates between 80,000 and 85,000 units. Regardless of which number you look at, the housing deficit is somewhere in the range of \$3 billion to \$5 billion.

Whatever the true figure may be, it is clear that there is an immediate need to address the housing infrastructure situation on reserve. There are approximately 108,000 housing units on reserve, and a survey of on-reserve housing conditions indicated that 37 per cent of those units needed major repairs and 34 per cent needed minor repairs. If you do the quick math, it indicates that approximately 40,000 units needed major repairs and 37,000 needed minor repairs.

AANDC reports that Government of Canada funding and the First Nations' own funding investment result in, on average, construction of about 1,750 new units a year and the renovations are about 3,100 units a year. At this rate it will take 23 years to address the AANDC estimate of the current housing shortage and

Le président : J'invite les membres du comité à se joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à notre témoin, Harold Calla, président du conseil d'administration, Conseil de gestion financière des Premières Nations, qui a déjà témoigné devant nous.

Nous avons hâte d'entendre votre exposé. Les sénateurs vont ensuite vous poser des questions et discuter avec vous.

Harold Calla, président du conseil d'administration, Conseil de gestion financière des Premières nations : Merci. C'est avec plaisir que je témoigne de nouveau devant le comité pour parler de questions importantes.

Comme vous l'avez souligné au début de la séance, le Conseil de gestion financière des Premières nations est une des institutions créées en vertu de la Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations. Cette loi fournit entre autres aux Premières Nations une première occasion d'accéder collectivement au financement, de la même manière que les autres ordres de gouvernement. Je rappelle à tous que cette loi a reçu l'aval de tous les partis lors de son adoption.

Le Conseil de gestion financière des Premières nations est le seul organisme des Premières Nations prescrit par la loi au pays qui produit des normes sur les systèmes de gestion financière et sur le rendement financier des Premières Nations. Sur demande, le CGFPN certifie le respect de ces normes par les Premières Nations, qui peuvent ensuite demander de devenir membre emprunteur de l'Autorité financière des Premières nations et emprunter des fonds, en donnant les revenus de taxes foncières ou leurs autres revenus comme garantie de remboursement des prêts.

La pénurie de logements et d'infrastructures au sein des communautés autochtones et inuites a été bien documentée ces dernières années et a été rapportée dans tous les médias canadiens. La gravité de la pénurie varie selon les points de vue. Par exemple, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada estime qu'il manque de 35 000 à 40 000 unités de logement, tandis que selon l'Assemblée des Premières Nations, il manquerait de 80 000 à 85 000 unités. Quels que soient les chiffres que l'on examine, la pénurie de logements représente de 3 à 5 milliards de dollars.

Quels que soient les vrais chiffres, c'est clair qu'il faut tout de suite examiner le problème du manque de logements et d'infrastructures dans les réserves, qui comptent en tout environ 108 000 unités de logement. Un relevé des conditions de logement dans les réserves indique que 37 p. 100 des unités ont besoin de réparations majeures et 34 p. 100 nécessitent des réparations mineures, soit environ 40 000 et 37 000 unités respectivement.

AANDC indique que le financement du gouvernement du Canada et les propres investissements des Premières Nations permettent de construire environ 1 750 nouvelles unités et de rénover environ 3 100 unités par année. À ce rythme, il faudrait 23 ans pour remédier à la pénurie courante de logements telle

49 years to address the AFN's estimate. In addition, it would take 25 years to renovate the units that currently need repair.

It is noted that none of these figures account for the growth in the housing shortage or need for renovations over the respective timelines. When you consider we're the fastest growing demographic in this country, this is a severe issue.

The 2011 National Assessment of First Nations Water and Wastewater Systems revealed that 39 per cent of the drinking water systems of First Nations communities are considered high-risk and 34 per cent are moderate risk, which means that 73 per cent of systems pose risk to First Nations communities. The report also indicated a need of \$4.7 billion over the next 10 years to address the water and waste water issues alone.

Infrastructure is critical in attracting and supporting economic development. In order for Aboriginal people to reach their economic potential and become meaningful participants in the Canadian economy, the on-reserve infrastructure deficit must be addressed. Northern communities in particular lack the basic infrastructure that most Canadians take for granted, such as on-grid electricity, transportation corridors and connectivity to communication technologies.

Both the housing shortage and the infrastructure deficit are exacerbated by the fact that the Aboriginal population is the fastest growing demographic in this country, so the staggering figures will just increase.

The problem or overarching issue in addressing the on-reserve housing and infrastructure gaps is the fact that there is just not enough money. You can slice it and dice it however many times you want, but when you throw two dollars up and it lands on the table, unless there is divine intervention, it's still two dollars. Money is going to be needed to address this issue.

In terms of federal transfers, infrastructure, including housing, has the same cost drivers faced by other AANDC programs, including the 2 per cent departmental escalator cap that has been in effect for the past 15 years. Inflation, the remoteness of many communities, and the population growth on reserve all put strain on how far AANDC capital monies can be stretched. In addition, capital assets incur ongoing operational maintenance costs and eventually need to be replaced.

AANDC's infrastructure monies come from the Capital Facilities and Maintenance Program, otherwise known as the CFMP budget, which is approximately \$1 billion a year. However, the AFN has reported that according to AANDC records, funding has decreased to about \$770 million annually. Regardless, it is

qu'estimée par AADNC et 49 ans pour remédier à celle estimée par l'APN. Cela prendrait aussi 25 ans pour effectuer les rénovations présentement nécessaires.

Il est à noter qu'aucune de ces données ne tient compte de la croissance de la pénurie de logements ou du besoin de renovations pendant ces périodes respectives. Étant donné que nous sommes la population qui connaît la croissance la plus rapide au pays, il s'agit d'un problème grave.

L'Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout des Premières Nations de 2011 révèle que 39 p. 100 des systèmes d'aqueduc dans les communautés des Premières Nations sont considérés comme étant à risque élevé et 34 p. 100 présentent un risque moyen. Donc, 73 p. 100 des systèmes constituent un risque pour les communautés des Premières Nations. L'évaluation indique aussi qu'il faudrait investir 4,7 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années, seulement pour corriger les problèmes relatifs aux systèmes d'aqueduc et d'égout.

L'infrastructure est essentielle pour attirer et soutenir le développement économique. Afin de permettre aux peuples autochtones d'atteindre leur potentiel économique et de devenir des participants actifs de l'économie canadienne, il faut combler le manque d'infrastructure dans les réserves. Les communautés nordiques en particulier ne disposent pas de l'infrastructure de base que la plupart des Canadiens tiennent pour acquis, comme des réseaux de transmission et de distribution d'électricité, des couloirs de transport et un accès aux technologies de communication.

La pénurie de logements et d'infrastructures est exacerbée par le fait que la population autochtone connaît la plus forte croissance au pays. Donc, ces chiffres stupéfiants ne peuvent que continuer à augmenter.

Le principal obstacle qui empêche de combler la pénurie de logements et d'infrastructures dans les réserves, c'est que les fonds sont tout simplement insuffisants. Qu'on le veuille ou non, l'argent ne va pas fructifier par lui-même à moins d'une intervention divine. Il faut investir pour résoudre le problème.

Concernant les transferts fédéraux, l'infrastructure et le logement sont confrontés aux mêmes déterminants de coûts que les autres programmes d'AANDC, comme le plafond d'indexation ministériel de 2 p. 100 qui s'applique depuis 15 ans. L'inflation, l'éloignement de nombreuses communautés et la croissance de la population dans les réserves mettent à rude épreuve la capacité d'investir du ministère. Par ailleurs, les immobilisations exigent d'assumer des coûts de fonctionnement et d'entretien récurrents et doivent être remplacées tôt ou tard.

Les fonds d'AANDC pour les infrastructures proviennent du Programme d'immobilisations et d'entretien, dont le budget s'élève à environ 1 milliard de dollars par année. Par contre, l'APN a signalé que, selon les données du ministère, le financement diminue d'environ 770 millions de dollars par

clear that federal transfers have failed to keep pace with the infrastructure requirements of Aboriginal communities.

Most Aboriginal communities are highly reliant on federal transfers because they have not been able to generate own-source revenues. Own-source revenues such as taxation, royalties, proceeds from business ventures and other economic interests can provide a means of funding capital projects and obtaining financing. Many Aboriginal communities need support in terms of capacity resources, start-up capital and other tools to access and take advantage of economic opportunities that could result in own-source revenue.

It has been well documented in this country that we're at a threshold. We have tremendous natural resources, both in minerals and oil and gas. They're in the North. We have before us an historic opportunity for those communities to participate in that economic growth and address many of the issues that are here. Part of our objective of the financial management board and others is to engage in a discussion that would see First Nation communities be able to participate and benefit economically from these activities so that sustained income streams can be driven into First Nation communities in a way that will allow them to become more self-reliant and determine for themselves what future they would like.

One of the biggest challenges we face at the moment is that the current infrastructure funding program does not support infrastructure for economic development, so it's a vicious circle. Until we acknowledge that we need healthy communities, that we need people to not only occupy a home but to maintain it and to have an income, I think we're going to continue to find ourselves challenged.

I think that the status quo and the reality of the allocation and use of government resources will need to be looked at to find appropriate solutions.

Whether it stems from political unwillingness or the lack of a local economy, the fact is that many First Nations have been unable to establish a successful rental regime for housing within their communities. Collecting housing rents can provide a source of revenue that would assist in repairs, renovation and construction of new housing. The process of establishing a fair and community-supported housing program, including the collection of rents, is not an easy task.

More support is required to help First Nations communities not only establish sustainable, on-reserve housing programs but to create local economies that will facilitate the payment of rents.

To date, the large majority of on-reserve capital infrastructure projects has been funded by cash contributions from AANDC, and often the Aboriginal community, over the course of construction. Generally, other levels of government will attempt to finance the cost of this kind of infrastructure over the useful life of the asset. We're trying to do it with 12-year cash flow funding, and it will not work.

année. Quoi qu'il en soit, c'est clair que les transferts fédéraux ne suivent pas le rythme de la demande d'infrastructure des communautés autochtones.

La plupart des communautés autochtones sont hautement dépendantes des transferts fédéraux, parce qu'elles n'arrivent pas à générer leurs propres revenus. Les taxes, les redevances, les recettes des entreprises et d'autres sources peuvent aider à financer les projets d'immobilisations et à obtenir des fonds. Bon nombre de communautés autochtones ont besoin de capacités, de ressources, de capital de démarrage et d'autres outils pour avoir accès aux débouchés économiques et générer leurs propres revenus.

Il est bien documenté au pays que nous nous trouvons à un tournant. Nous possédons d'immenses quantités de ressources naturelles, de minéraux, de pétrole et de gaz dans le Nord. Pour ces communautés, il s'agit d'une occasion historique de participer à la croissance économique et de régler nombre de problèmes que nous avons évoqués. L'objectif du Conseil de gestion financière et d'autres organismes consiste entre autres à engager des discussions pour permettre aux Premières Nations de participer à ces activités économiques, d'en tirer des revenus durables pouvant être réinvestis dans leurs communautés, d'acquiescer à l'autonomie et de faire ensuite leurs propres choix.

Une des principales difficultés que nous devons surmonter à l'heure actuelle, c'est que le programme de financement de l'infrastructure ne soutient pas le développement économique. C'est un cercle vicieux. Tant que nous ne reconnaitrons pas le besoin d'avoir des communautés prospères formées de gens qui entretiennent leurs logements et qui ont des revenus, nous allons continuer de rencontrer des embûches.

Je pense qu'il faut examiner le statu quo et la façon dont les ressources gouvernementales sont allouées et utilisées pour trouver des solutions appropriées.

Que ce soit en raison d'un manque de volonté politique ou de l'absence d'une économie locale, il reste que bien des Premières Nations ont du mal à mettre en place un régime de location de logements dans leurs communautés. Les revenus tirés des loyers aideraient à faire des réparations et des rénovations ainsi qu'à construire de nouveaux logements. On n'établit pas un programme de logement équitable soutenu par la communauté en claquant des doigts.

Les communautés autochtones ont besoin de plus de soutien pour mettre sur pied des programmes de logement durable dans les réserves, mais aussi pour créer des économies locales et faciliter le paiement des loyers.

Jusqu'à présent, la grande majorité des projets d'infrastructure dans les réserves ont été financés à l'aide de contributions versées par AADNC et, souvent, par la communauté autochtone durant la construction. En général, d'autres ordres de gouvernement tentent de financer ce genre d'infrastructure durant toute sa vie utile. Nous essayons en vain d'établir un financement sur 12 ans.

First Nations have not had, until recently, the opportunity to secure long-term financing in a pooled environment. The significance of that is the cost of borrowing is significantly less as a result of that for infrastructure to support their community and economic development needs.

The fiscal management act created the management board and the First Nations Finance Authority, who worked together to provide the opportunity for First Nations to collectively pool their debt requirements and go to the capital markets directly to get access to the monies they need to support their community development.

This debt is secured, as I said, by taxation and own-source revenue.

The reality is that today many of these communities don't have any of those, particularly the northern communities. So we will need to look at innovative solutions to provide the opportunity for securitization to respond to these issues.

The First Nations Market Housing Fund was established in 2008 to help alleviate the housing shortage in First Nation communities by providing First Nation members an opportunity to finance their own homes. Although the First Nation Housing Market Housing Fund has approved \$630 million in credit for 53 First Nations, resulting in the potential for 3,700 loans, the FNFA has only issued 55 loans to date.

I want to talk about that, because this is a program that I think needs continued support. Certainly things take time to evolve in First Nation communities, but this particular program not only is funding the homes but is providing valuable resources for capacity development of First Nation communities that are going to be essential to successful implementation.

First Nation members who meet the criteria then qualify to get support from a credit institution and the loans are then provided, but the bottom line is you still have to pay for it. You still have to have a job. There still has to be household income.

The scarcity of federal funding for capital and own-source revenues for First Nation financing contribute to an inability to plan for community development. Infrastructure planning enables the community to identify priorities and opportunities for economic development.

Further problems exist within the status quo of on-reserve financing beyond the issue that there just isn't enough money. Improvements need to be made in capacity development and the capture of economic spin-offs from on-reserve capital projects. Anecdotal evidence suggests that that transfer of knowledge and applicable skills is often lacking when capital projects occur on reserve, particularly in northern communities. In many cases, when community members are hired as part of the project, they are not given meaningful training or responsibilities for the project. As well, contractors and suppliers from outside the local area are engaged to provide the goods and services to the project.

Jusqu'à récemment, les Premières Nations n'avaient pas la possibilité de trouver collectivement un financement à long terme. Les coûts d'un emprunt conjoint sont bien moindres et favorisent une infrastructure qui soutient les besoins de la communauté et le développement économique.

La loi sur la gestion financière a permis de créer le conseil de gestion et l'Autorité financière des Premières nations, qui ont collaboré pour que les Premières Nations puissent consolider les ressources, réduire leurs dettes et s'adresser directement aux marchés financiers afin d'obtenir les fonds nécessaires et de soutenir le développement des communautés.

Je répète que la dette est garantie par les revenus des taxes et de ses propres ressources.

De nos jours, bien des communautés n'ont rien de tout cela, surtout dans le Nord. Nous devons donc trouver des solutions innovatrices pour permettre la titrisation et régler ces problèmes.

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations a été mis sur pied en 2008 pour aider à réduire la pénurie de logement dans les communautés en permettant aux Autochtones de financer leurs propres habitations. Même si le fonds a approuvé 630 millions de dollars en crédit à 53 Premières Nations, qui pourraient se décliner en 3 700 prêts, l'AFPN n'a accordé que 55 prêts jusqu'ici.

Je tiens à en parler, parce que ce programme a besoin d'un soutien continu. Il est vrai qu'il faut un certain temps pour que les choses évoluent dans les communautés autochtones. Toutefois, ce programme finance les logements, mais il fournit aussi des ressources précieuses pour développer les capacités des communautés essentielles à sa mise en œuvre.

Les Autochtones qui répondent aux critères d'admissibilité peuvent obtenir des prêts d'un établissement de crédit, mais ils ont quand même besoin de les rembourser et d'avoir du travail et un revenu familial.

La rareté du financement fédéral et des revenus propres aux Premières Nations nuisent à la planification du développement des communautés. La planification des infrastructures permet d'établir les priorités et de saisir les occasions de développement économique.

Le statu quo en matière de financement dans les réserves entraîne un certain nombre de problèmes, pas seulement un manque de fonds. Il faut améliorer le développement des capacités et accroître les retombées économiques grâce aux projets d'immobilisations dans les réserves. Des données empiriques donnent à penser que le transfert des connaissances et des compétences applicables fait souvent défaut lorsque des projets d'immobilisations sont réalisés dans les réserves, surtout dans les communautés du Nord. Dans bien des cas, les membres des communautés qui sont embauchés pour un projet ne reçoivent pas la formation adéquate ou ne se voient confier aucune

In such instances, the economic spin-off benefits that would help create a local economy are not being captured by the community. Enhanced support for on-reserve capital project planning may help address these issues.

The opportunity: As mentioned above, the large majority of on-reserve infrastructure projects have historically been financed from cash from the federal government to the First Nation over the course of construction. However, the more appropriate way to finance capital assets is over the course of their useful lives. This type of financing is available to First Nations through the First Nations Finance Authority, but this borrowing program requires a certificate from the financial management board that you are ready, and the pledging of property taxes or other own-source revenues. These requirements are necessary to preserve the credit strength of the FNFA program but have been an obstacle to many First Nations interested in participating in the initiative.

You should appreciate that the First Nations Finance Authority recently went to the capital market rating agencies and investment banks and got a credit rating. It secured an investment-grade credit rating and will shortly, over the next year, issue somewhere between \$300 million and \$350 million worth of debentures to support First Nations economic development and infrastructure.

So we know this opportunity is real: We have examples of it. We think that the federal government needs to start looking at these kinds of options and consider securing some of its annual funding for on-reserve infrastructure.

At the end of the day, unless there are further appropriations to supplement that, it is not, in any way, shape or form, a permanent fix. Will we spend 1 million a year, or 2 or 3 billion a year? That's the option that we have here.

If you look at the federal funding programs, the housing component of AANDC is about \$150 million annually. If it was securitized at 4.1 per cent over 10 years, it could produce \$981 million. If it was securitized over 30 years at 4.85 per cent, it could produce \$1.8 billion. As you go down the line and keep adding up the sums of money, they just get bigger. On a 30-year program we could raise somewhere between 1.8 and 12.5 billion to address these issues. That's the order of magnitude we have to start to consider. This is not a million-dollar issue anymore; this is a billion-dollar issue.

I think this new approach to on-reserve infrastructure financing could also function as an introduction for First Nations to long-term capital financing made possible by the FNFA. They could start investing their own-source revenue and creating and attracting economic development opportunities in their traditional territories.

responsabilité. De plus, des entrepreneurs et des fournisseurs de l'extérieur de la région sont engagés pour fournir les biens et services nécessaires au projet.

Dans ce contexte, les retombées qui favoriseraient l'économie locale ne restent pas dans la communauté. Une meilleure planification des projets d'immobilisations dans les réserves pourrait aider à corriger ces problèmes.

Je répète que, par le passé, la grande majorité des projets d'infrastructure dans les réserves étaient financés par le gouvernement fédéral durant la construction. Cependant, il est préférable de financer les immobilisations durant toute leur vie utile. Le programme de l'Autorité financière des Premières nations prévoit ce type de financement, mais il exige la certification du Conseil de gestion financière et la garantie des taxes foncières ou d'autres sources de revenus propres. Ces exigences permettent de préserver la qualité du crédit du programme de l'AFP, mais elles constituent un obstacle pour bien des Premières Nations qui veulent profiter du programme.

Il faut comprendre que l'Autorité financière des Premières nations a reçu récemment une cote de crédit de catégorie investissement de la part des agences de cotation financière et des banques d'investissement. L'an prochain, l'autorité va émettre de 300 à 350 millions de dollars d'obligations pour soutenir le développement économique et les infrastructures des Premières Nations.

Nous savons qu'il s'agit d'une occasion réelle, exemples à l'appui. Le gouvernement fédéral doit commencer à examiner ce genre d'options et envisager de titriser une partie de son financement annuel destiné aux infrastructures dans les réserves.

À moins que d'autres fonds ne soient investis, ce programme ne réglera pas tous les problèmes au bout du compte. Nous devons établir si nous allons dépenser 1 million, 2 ou 3 milliards de dollars par an.

Si on examine les programmes de financement fédéral, on constate qu'AANDC prévoit environ 150 millions de dollars par année pour le logement. Si ces fonds étaient titrisés à 4,1 p. 100 pendant 10 ans, ils pourraient générer 981 millions de dollars; pendant 30 ans à 4,85 p. 100, ce serait 1,8 milliard. C'est un montant encore plus important si on ajoute les autres volets. Un programme de 30 ans permettrait de récolter de 1,8 à 12,5 milliards de dollars pour régler ces problèmes. C'est un placement de cet ordre que nous devons commencer à envisager pour générer non pas des millions, mais des milliards de dollars.

Je pense que cette nouvelle approche en matière de financement des infrastructures dans les réserves pourrait aussi ouvrir la voie au financement à long terme des immobilisations des Premières Nations par l'AFP. Les communautés autochtones pourraient commencer à investir leurs propres revenus ainsi qu'à créer et à favoriser les occasions de développement économique dans leurs terres traditionnelles.

The single biggest reason why there aren't economies in First Nation territories is because we do not have infrastructure. Once economic development opportunities are realized, these First Nations will have their own-source revenues. They could then securitize through the program to respond to their community's infrastructure needs and position themselves to be less reliant on federal transfers for financing capital projects, housing and other programs and services.

As I mentioned earlier, northern communities have historically been unable to access other sources of revenue due to a number of factors, including lack of infrastructure, limited capacity, access to resources and lack of regional and/or local economic activity. But I think we really need to look at the fact that the economic climate for northern communities has changed in recent years. If you go from the Ring of Fire to resource extraction on the Prairies and oil and gas in Alberta, British Columbia and Saskatchewan, these northern communities have the potential to participate in those projects and turn their world around. This is an historic opportunity for all of us.

We would then see the ability of those First Nations to develop community plans, engage in partnerships with companies that could expedite their capacity development in terms of gaining knowledge and business acumen, and how to operate in the mainstream economy, in an international economy. By engaging with these First Nation communities and providing them with the opportunities to benefit from these initiatives, you would see them become more responsive to the needs of this country and Canadians.

We will have to make some pretty basic choices in the next little while, because if you listen to those who speak, how do we sustain our quality of life if we don't diversify? Those are some of the issues that we need to face. I think Indians and the Indian issues and First Nations no longer need to be looked at as part of a problem, but they need to be incorporated as part of a solution — a solution that will require a sharing of benefits.

Mr. Chairman, the First Nations Financial Management Board has done some work that at some future time I would like to come and report on to this committee. That work is about how First Nations might participate in these initiatives in ways that don't add a layer of cost, don't call for increased transfers and respond to the demands that this country needs.

In concluding, while there is an opportunity to securitize annual federal funding, I don't believe that is a long-term solution; it is a short-term one and will dramatically increase the level of funding available in the short period of time, but it is not the long-term solution in and of itself.

We need to develop economies. We need to examine the fiscal financing relationship between Canada, the provinces and First Nations in this country because you can't just look at housing and

L'absence d'infrastructures est la principale cause de l'absence d'économies dans les territoires des Premières Nations. Dès qu'elles auront saisi les occasions de développement économique, les Premières Nations disposeront de revenus autonomes. Elles pourront ensuite titriser leurs créances grâce au programme pour répondre aux besoins de leurs communautés en infrastructures et s'affranchir un peu plus des transferts fédéraux pour le financement des projets d'immobilisation et des programmes et services de logement et autres.

Comme j'ai dit, les communautés du Nord ont toujours été incapables de trouver d'autres sources de revenus, à cause d'un certain nombre de facteurs, notamment l'absence d'infrastructures, les possibilités limitées, l'accès difficile aux ressources et l'absence d'activité économique régionale ou locale. Mais nous devons vraiment constater que, pour elles, le climat économique a changé au cours des dernières années. Du Cercle de feu jusqu'au pétrole et au gaz de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, en passant par les ressources qu'on extrait dans les Prairies, elles sont capables de participer à ces projets et d'opérer un véritable revirement de leur situation. Une occasion historique se présente pour nous tous.

Ces Premières Nations pourront ensuite élaborer des plans pour leurs communautés, nouer, avec des compagnies, des partenariats qui leur permettront d'accélérer le développement de leur potentiel, grâce à l'instruction et au sens des affaires, et elles sauront comment fonctionner dans l'économie générale, dans une économie internationale. En vous liant à ces communautés des Premières Nations et en leur offrant des occasions pour profiter de ces initiatives, vous pourriez constater qu'elles deviendraient plus sensibles aux besoins du pays et des Canadiens.

Très bientôt, nous serons astreints à des choix assez fondamentaux, parce que, d'après ce qu'on entend, comment maintenir sa qualité de vie sans diversification? Voilà certains des enjeux auxquels nous faisons face. Je pense que les Amérindiens, les questions amérindiennes et les Premières Nations n'ont plus besoin d'être considérés comme des éléments du problème, mais qu'ils doivent faire partie de la solution, une solution qui exigera un partage des bénéfices.

Monsieur le président, je voudrais bien entretenir le comité un jour du travail effectué par le Conseil de gestion financière des Premières Nations. Il concerne les modalités de participation des Premières Nations à ces initiatives, de manière à ne pas augmenter les coûts, à ne pas exiger d'augmentation des transferts et à répondre aux besoins de notre pays.

En conclusion, même si la possibilité existe de titriser le financement fédéral annuel, je n'y vois pas une solution à long terme; elle est à court terme et elle augmentera de façon spectaculaire le financement disponible à court terme, mais, en soi, ce n'est pas la solution à long terme.

Nous devons développer les économies, examiner les liens de financement budgétaire entre le Canada, les provinces et nos Premières Nations, parce que ces liens ne se résument pas

infrastructure and believe that is the extent of the challenges in the relationships we have. The entire fiscal financing relationship needs to be addressed and First Nations need to be positioned so they are incented to become more self-reliant and to participate in the economy and develop wealth — an unheard of word when you talk about the Aboriginal file. However, we are in a position where we should be enabling the creation of wealth by First Nation communities in this country.

We have four recommendations: assist communities in generating own-source revenue, including taxation, royalties and user fees; provide safeguards to communities generating their own-source revenues, guaranteeing that their core funding will not be reduced and that they will not be penalized; find ways to accelerate the process through which communities can benefit from financing provided by the First Nations Finance Authority; and, I think, an acknowledgement that the great opportunity that is before us in this country in energy and resource development can provide a significant solution to providing the needed resources to First Nation communities to support their community aspirations and get us out of this unacceptable position where the First Nations in this country find themselves with the statistics that I read to you earlier.

With that, Mr. Chairman, I would thank you for your patience and courtesy in listening to me and I will respond to questions.

The Chair: Mr. Calla, I would like to thank you for a most thoughtful and stimulating presentation. I can see you put a lot of thought into the narrow and the broader issues.

I will take the liberty of asking you, for my benefit and perhaps those of some of the participants at this meeting, to describe what you mean by “securitization.” I know the table you presented talks about AANDC providing funding of \$150 million per annum. I believe you said they are spending about 770, but if they were to provide \$150 million, it could generate capital, depending on the amortization period of 10 or 30 years, of almost \$1 billion to almost \$2 billion. Could you please spell out in plain language how this could work and what you meant?

Mr. Calla: First Nations would come together under the Fiscal Management Act. They would become a borrowing pool, much like a credit union or a cooperative. They would go to the capital markets, the investment banks and private investors and say, “We want to issue a debenture and will you buy them?”

We have been engaged in a process with the capital markets since the inception of this concept, and I am advised by the finance authority that the debentures they are about to issue are already pre-sold. Securitization is a fancy way of saying we’re going to borrow money, take the money that’s provided annually and use it to service debt.

simplement à des problèmes de logement et d’infrastructure. Il faut revoir tous les besoins qui découlent de ces liens, et les Premières Nations doivent se trouver dans une position qui les incitera à devenir plus autonomes, à participer à l’économie et à créer de la richesse — un mot étranger au dossier autochtone. Cependant, nous sommes en position de pouvoir favoriser la création de richesse par les communautés des Premières Nations de notre pays.

Voici nos quatre recommandations : aider les communautés à produire des revenus autonomes, y compris par la fiscalité, les redevances et les droits imposés aux usagers; garantir aux communautés créant des revenus autonomes que le financement de base ne sera pas réduit et qu’elles ne seront pas pénalisées; trouver des moyens pour accélérer le processus par lequel les communautés peuvent profiter du financement fourni par l’Autorité financière des Premières Nations; et, je pense, reconnaître que l’occasion exceptionnelle qui se présente à nous, au Canada, pour la mise en valeur de l’énergie et des ressources, peut offrir une solution non négligeable aux besoins de ressources des communautés des Premières Nations pour répondre à leurs aspirations et sortir de la position inacceptable de faire partie des statistiques que j’ai énumérées tout à l’heure.

Sur ce, monsieur le président, je vous remercie de m’avoir écouté avec patience et courtoisie et je suis prêt à répondre aux questions.

Le président : Monsieur Calla, je vous remercie de cet exposé des plus riches et des plus stimulants. Je vois bien que vous avez beaucoup réfléchi aux petites comme aux grandes questions.

Je prends la liberté de vous questionner, pour mon enrichissement personnel et peut-être celui de certains des participants : qu’entendez-vous par « titrisation ». Je sais que le tableau que vous avez présenté mentionne un financement à hauteur de 150 millions de dollars par année par le ministère. Vous avez dit, je crois, qu’il dépense environ 770 millions, mais s’il devait fournir 150 millions, cela pourrait engendrer un capital qui, si la période d’amortissement est de 10 ou de 30 ans, serait presque un million à presque 2 milliards de dollars. Pourriez-vous, s’il vous plaît, expliquer en termes simples ce mécanisme et cette notion?

M. Calla : Les Premières Nations s’associeraient sous le régime de la loi sur la gestion financière. Elles deviendraient un groupement d’emprunt, qui ressemblerait beaucoup à une coopérative de crédit ou à une simple coopérative. Elles proposeraient aux marchés de capitaux, aux banques d’investissement et aux investisseurs privés les obligations qu’elles émettraient.

Depuis que l’idée a germé, nous avons entamé des démarches auprès des marchés de capitaux, et l’autorité financière me dit que les obligations qui sont à la veille d’être émises sont déjà prévendues. La titrisation, c’est la nouvelle façon de dire qu’on emprunte, qu’on se sert d’une rente annuelle pour assurer le service d’une dette.

The Chair: If I may pursue that, what's to stop that from happening now?

Mr. Calla: Well, from the department's perspective, they might get \$1.8 billion but they will have to commit that money on an annual basis; so unless they get increased appropriations, they will not be able to deal with anything else.

The Chair: I know you have working relationships with the department. Has this concept been discussed with the ministry?

Mr. Calla: The concept of using federal capital monies to support securitization was discussed around the time the legislation was developed. It is not a new concept. It has never been acted upon because we are just now proving to ourselves and everybody else in the world that we can actually issue debentures. A lot of theory until the last year or so, but it will all work out.

I think that the department would not be opposed to the concepts if they knew there would be increases in funding. What we are proposing is really an illustrative approach. It's not suggesting go out and do it. This is an illustrative example to have the senators appreciate the potential of securitization. But unless you backfill it with incremental funding, this is not a solution. It's this kind of thinking that has to go into it because at some point in time, if these First Nation communities develop economies, some of this can be replaced.

Too often we've looked at this file as a social issue. It's not a social issue; it's an economic development issue. There are social consequences because we don't have economies. Our economies were displaced, but I think we're now in a position where we can turn that around. We have to start to function in the same way that the Government of Canada does, the same way as the Province of Ontario does, and the same way as the regional districts and municipalities do.

I don't know about you, but I didn't pay cash for my first house; didn't pay cash for my second or third one. The concept of debt financing is a reality that we all have to face. These kinds of assets are generally paid for over time. If you wait to raise the money for it, you may never get it. That is what annual appropriations and using cash flow says, in my view.

The Chair: That is most interesting.

Senator Moore: I am glad you asked that question about securitization.

Thank you for coming here, Mr. Calla. I am looking at this table. The first line program is "Housing component of CFMP" and the "Funding source" is the department. Are you saying that if they commit to provide \$150 million in funds per year for 10 years, that will enable the operation of the sale of bonds to the extent of \$981 million?

Mr. Calla: That is correct.

Le président : Si vous me permettez d'insister, qu'est-ce qui vous empêche de le faire maintenant?

M. Calla : Eh bien, d'après le ministère, pour en tirer 1,8 milliard de dollars, il devra engager cet argent annuellement; donc, à moins d'obtenir plus de crédits, il ne pourra rien faire d'autre.

Le président : Je suis au courant de vos liens de collaboration avec le ministère. Avez-vous discuté de cette idée avec lui?

M. Calla : L'idée de la titrisation à l'aide de fonds fédéraux a été discutée à l'époque de l'élaboration du projet de loi. Le concept n'est pas nouveau. Il n'a jamais eu de suite parce que nous venons tout juste de nous prouver à nous-mêmes et au reste du monde que nous pouvons, en fait, émettre des obligations. Jusqu'à l'année dernière, c'était beaucoup de théorie, mais tout ça marchera.

Je pense que le ministère ne serait pas contre l'idée s'il pouvait compter sur des augmentations de son financement. Nous proposons en réalité d'éprouver le concept. Il ne s'agit pas de sauter à pieds joints sur l'occasion. C'est un exemple pour montrer aux sénateurs les possibilités de la titrisation. Mais à moins de l'adosser à un financement de plus en plus élevé, ce n'est pas une solution. Il s'agit en quelque sorte d'envisager de l'essayer, parce que, un jour, si l'économie des communautés de ces Premières Nations se développe, cela pourra remplacer une partie de cette mesure.

Trop souvent, nous avons assimilé ce dossier à un problème social. Mais c'est un problème de développement économique. Les conséquences sont sociales, parce que nous ne possédons pas d'économies. Nos économies ont subi un effet de déplacement, mais je pense que nous sommes maintenant en mesure d'effectuer un revirement. Nous devons commencer à agir comme le gouvernement du Canada, celui de l'Ontario, les districts régionaux et les municipalités.

Vous l'avez peut-être fait, mais moi je n'ai pas payé ma première maison comptant ni les deux autres. Nous devons tous nous faire à l'idée de financer nos dettes. En y mettant le temps. En économisant, on ne parviendrait peut-être jamais à réunir l'argent. D'après moi, c'est à cela que servent les crédits annuels et les liquidités.

Le président : C'est extrêmement intéressant.

Le sénateur Moore : Je suis heureux que vous ayez posé la question sur la titrisation.

Merci d'être ici, monsieur Calla. Je suis à la première ligne de ce tableau, « Composante logement PIE » pour laquelle la source de fonds est le ministère. Est-ce que cela veut dire que si le ministère s'engage à fournir 150 millions de dollars de fonds chaque année pendant 10 ans, la vente d'obligations produira 981 millions de dollars?

M. Calla : Oui.

Senator Moore: Right. But having the department commit to put that money up each year is the issue right now, the obstacle?

Mr. Calla: You have to backfill it with real money.

Senator Moore: In order to raise the nearly \$2.2 billion, they have to commit to that sum every year for 30 years. What is the current commitment?

The Chair: Your current presentation is that according to AFN it is between 770 million and 1 billion.

Mr. Calla: Yes, but the housing component of AANDC in this particular category is only \$150 million a year. We are saying if you take all of that as an illustrative and if \$1 billion a year was provided, you could securitize that today and raise \$12 billion. The securitization concept is what this is intended to illustrate and to say that whether it comes from First Nations own-source revenue, the Government of Canada or the taxing jurisdiction — which is another issue I would really like to talk to you about one day — there needs to be annual cash flow raised to support billions of dollars of debt to be able to address this issue in a timely way.

This is no candy coating that reality. It has to be done or you are going to get a continuation of the circumstances that you are all too familiar with in our communities. We have not been willing or able to address this issue for I don't know how many years — pick a number. But it has brought us to this point. We haven't developed economies or training. We have an issue here that requires commitment, motivation, attention and resources.

The nice part of some of the presentations I have seen that have been given here is that we are talking about economic development. We have the fastest-growing population. There is a need for jobs in the North and skills training. I just came from the provincial government's LNG conference in Prince George and the private sector was there saying, "We need people." Well, we have the opportunities now to create that.

With the incomes that they can generate from these, they can afford to pay for some of this so that at some point down the line the First Nation itself can be contributing to these kinds of things.

The Chair: Could you elaborate on how the borrowing pool that you described would work? What role would you see the First Nations Financial Management Board playing in this scenario?

Mr. Calla: We are the gatekeeper; we determine who gets in.

This legislation was designed to emulate municipal government financing models and in this case the Municipal Finance Authority of British Columbia, where the province doesn't guarantee its debt. It has a Triple-A credit rating and has never had a default. When we were looking at how we could emulate

Le sénateur Moore : Très bien. Mais l'obstacle, le problème, actuellement, c'est d'amener le ministère à s'engager à verser cette somme chaque année n'est-ce pas?

M. Calla : Il faut l'adosser à de la monnaie réelle.

Le sénateur Moore : Pour produire près des 2,2 milliards visés, il devra engager ce montant chaque année pendant 30 ans. Actuellement, quel est le montant des engagements?

Le président : Dans votre exposé, c'est entre 770 millions et 1 milliard, d'après l'Assemblée des Premières Nations.

M. Calla : Oui, mais le volet logement du ministère dans cette catégorie particulière n'est que de 150 millions de dollars par année. Nous prétendons, à titre d'exemple, que la titrisation, aujourd'hui, de 1 milliard de dollars par année permettrait de réunir 12 milliards. Voilà ce que l'idée est censée montrer et que, quelle que soit l'origine de l'argent, les revenus autonomes des Premières Nations, le gouvernement du Canada ou le fisc — ce qui est une autre question dont j'aimerais vraiment vous parler, un jour — il faut chaque année réunir des liquidités pour payer une dette qui se chiffre dans les milliards de dollars afin de pouvoir résoudre ce problème au bon moment.

On ne peut pas doré la pilule. Il faut agir ou, sinon, se retrouver dans la situation que vous connaissez trop bien, dans nos communautés. Depuis j'ignore combien d'années, nous n'avons pas voulu ou pu nous attaquer au problème. Cela nous a conduits là où nous sommes. Nous n'avons pas créé d'économies ni de moyens de formation. Notre problème exige mobilisation, motivation, attention et ressources.

Dans certains des exposés présentés ici, j'ai eu le plaisir de constater qu'on y parle de développement économique. Notre population est celle dont le taux de croissance est le plus rapide. Le Nord a besoin d'emplois et de formation. Il a besoin d'acquérir des compétences. J'arrive de la conférence provinciale sur le gaz naturel liquéfié, qui s'est tenue à Prince George, et, là-bas, j'ai entendu le secteur privé réclamer du personnel. Eh bien, nous avons maintenant la possibilité d'en fournir.

Grâce aux revenus qu'on pourra tirer de ces emplois, on pourra se permettre une partie de cet effort pour que, un jour, la Première Nation elle-même puisse contribuer à ce genre d'opération.

Le président : Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le groupement d'emprunt qui, d'après vous, interviendrait? Quel rôle réserverez-vous, dans ce scénario, au Conseil de gestion financière des Premières Nations?

M. Calla : Nous sommes portiers, nous choisissons les participants.

La loi visait à reproduire les modèles de financement des municipalités, en l'occurrence l'autorité financière municipale de la Colombie-Britannique, de la dette de laquelle la province n'est pas garante. Sa notation est AAA, et elle n'a jamais eu de non-paiement. C'est le modèle qui nous a inspirés pour la titrisation.

some model that would provide us with securitization opportunities, we looked at that. That is when we got the support of the department and the governments of the day to develop this legislation.

It requires a First Nation to voluntarily come forward and say it would like to be added to a schedule of nations that would find itself operating under the fiscal management act. They would come to the financial management board and we would ask them to develop a financial administration law and submit their financial statements to be considered for a performance certificate.

Once they have their law passed and their certificate, they would go to the finance authority and apply to become a borrowing member, which is much like a cooperative. The members of that pool then determine borrowing requirements and submit them to the finance authority — who has collected all of those, as they have now — and say, “We have borrowing laws now that say over the next year we need \$350 million.”

Then they go to the capital markets and issue debentures. They recently returned from New York and advised me that it was a very successful trip and that those debentures have been pre-sold.

That is how the system works. It is a collective. They are working together and responsible for the debt that is being provided. I always jokingly say when we go to political meetings and they say “all my relations” that they will really mean it now because we will guarantee one another’s debt. That’s an approach that people have accepted.

One of the strengths of the system is that they do have to establish financial performance criteria and eventually implement financial management systems. At the end of the day, if there is a problem — and we don’t expect there will be — much like the Inspector of Municipalities in B.C., he can go into a municipality and take it over if it is in trouble. If there is a default, the FMB has the legislative authority and the agreement of the First Nation that we can go in and intervene and get the debt service paid. That rather draconian approach is what gives the investment community the confidence that they will get their interest and principal back.

That is the backbone of the operation. It has been proven in British Columbia and other areas of the country as well.

Senator Tannas: My head is swimming with questions. I am wondering about the scenario where you mentioned rating agencies and them giving you tentative signals that they would provide investment grade ratings. You spoke about investment banks and a report that you got back where they had this theoretical bond issue, because they are not real at the moment, is that right?

Mr. Calla: That is right.

C’est alors que nous avons obtenu l’appui du ministère et du gouvernement de l’époque pour l’élaboration de ce projet de loi.

La Première Nation doit de son plein gré manifester le souhait d’être ajoutée à une liste de nations qui se placent sous le régime de la loi sur la gestion financière. Elle demande au conseil de gestion financière d’élaborer une loi d’administration financière et elle soumet à son examen ses états financiers pour l’obtention d’un certificat.

Une fois la loi adoptée et en possession de son certificat, elle demande à l’autorité financière de devenir membre emprunteur, ce qui ressemble beaucoup à une demande d’adhésion à une coopérative. Les membres du groupement déterminent ensuite les conditions d’emprunt et les communiquent à l’autorité financière, qui les possède toutes et eux aussi, maintenant, et ils l’informent de l’existence de lois sur les emprunts selon lesquelles ils ont besoin de 350 millions de dollars dans l’année qui suivra.

Ils s’adressent ensuite aux marchés de capitaux et ils émettent des obligations. De retour, récemment, de New York, ils m’ont dit que le voyage avait été très fructueux et que les obligations étaient prévendues.

Voilà comment fonctionne le système. C’est un collectif. On travaille ensemble et on est responsable de la dette contractée. Dans nos réunions politiques, quand les représentants des Premières Nations parlent de « toutes nos relations », je réponds toujours, en plaisantant, qu’ils sont vraiment sincères, maintenant, parce que chacun garantit la dette de l’autre. C’est dans nos mœurs maintenant.

L’un des points forts du système est la nécessité d’établir des critères de rendement financier, puis, au bout du compte, celle de mettre en œuvre des systèmes de gestion financière. Finalement, si un problème survenait, mais ce serait étonnant, notre inspecteur, comme celui des municipalités en Colombie-Britannique, peut prendre les choses en main. En cas de manquement aux engagements, le Conseil de gestion financière des Premières Nations possède le pouvoir, en vertu de la loi, et l’accord de la Première Nation d’intervenir et de faire acquitter le service de la dette. Ce pouvoir draconien donne aux investisseurs la confiance de recouvrer les intérêts et le principal.

C’est l’élément central de l’opération, éprouvé en Colombie-Britannique et dans d’autres régions du pays aussi.

Le sénateur Tannas : J’ai la tête pleine de questions. Je m’interroge sur le scénario dans lequel vous avez mentionné des agences de notation et le fait qu’elles vous ont adressé de timides messages selon lesquels elles évalueraient les investissements. Vous avez parlé des banques d’investissement et d’un rapport que vous avez obtenu, selon lequel elles avaient une émission d’obligations théoriques, parce que, pour le moment, elles ne sont pas réelles, n’est-ce pas?

M. Calla : C’est exact.

Senator Tannas: So would the theoretical bond issue and ratings include the assumption, or would the folks saying “Yes, this sounds good” be told that there would also be a theoretical increase, as we have talked about here, in committed allocations from the department?

Mr. Calla: No, they were not. We were not allowed to talk about that.

Senator Tannas: So you are able to get it purely on existing income statements, balance sheets, et cetera?

Mr. Calla: Yes.

Senator Tannas: That is fantastic; that is great.

Mr. Calla: I should mention that the revenue streams that were pledged were also reviewed by the rating agencies and were all Triple-A and Double-A.

Senator Tannas: They would all be government revenue streams —

Mr. Calla: Most of them were.

Senator Tannas: — or from commercial enterprises that had their own strong ratings, is that right?

Mr. Calla: On the document I saw, the lowest credit rating by the agencies of a revenue stream was A-plus; terrific, great.

Senator Tannas: I’m not familiar with borrowing rates. Do you have any sense of what the delta would be at 4 per cent or some amount? Is there a big difference between that and the Government of Canada borrowing rate? You know where I am trying to go. Shouldn’t we just be borrowing the money? Why are we doing this off-balance sheet and paying extra to someone when this is a government problem?

Mr. Calla: That’s a great question, but I don’t have an answer for it.

We created the fiscal management act not only to support this particular government stream but also to support economic development; to preserve the opportunity for First Nations to have direct access to capital markets for the first time, without the challenges that may exist as a result of some risk assessment by one of the major lending institutions. I think that our interests are best served in the long-term if we have direct access to the capital markets, and I think the finance authorities will provide that opportunity for First Nations. I think the value of it will be better recognized by First Nations 10 years from now.

Senator Tannas: It would be your contention, I assume, that whatever delta it is, right now it is worth it to get this off the ground, right?

Mr. Calla: Yes.

Senator Tannas: I agree.

Le sénateur Tannas : Alors est-ce que l’émission d’obligations théoriques et sa notation comprendraient l’hypothèse qu’il y aurait aussi une augmentation théorique dont il a été question ici, au sujet des engagements du ministère, ou la ferait-on miroiter aux personnes alléchées?

M. Calla : Il n’en a pas été question. Nous n’étions pas autorisés à en parler.

Le sénateur Tannas : Donc vous avez réussi à l’obtenir uniquement grâce aux déclarations existantes de revenus, à des bilans financiers, et cetera?

M. Calla : Oui.

Le sénateur Tannas : C’est fantastique, c’est super.

M. Calla : Je devrais mentionner que les sources de revenus engagées ont également été évaluées par les agences de notation et qu’elles ont toutes reçu des AAA ou des AA.

Le sénateur Tannas : Ce serait, dans tous les cas, des sources gouvernementales de revenus...

M. Calla : La plupart.

Le sénateur Tannas : ... ou d’entreprises commerciales qui possédaient leur propre notation de haut niveau, est-ce exact?

M. Calla : Sur le document que j’ai vu, la notation la plus faible attribuée à une source de revenus était A plus : c’est formidable, génial!

Le sénateur Tannas : Je ne connais pas très bien les taux d’emprunt. Avez-vous une idée de ce que le delta serait à 4 p. 100 ou quelque? L’écart avec le taux d’emprunt du gouvernement du Canada est-il énorme? Vous me voyez venir. Ne devrions-nous pas tout simplement emprunter l’argent? Pourquoi passer par les bilans et payer en plus un intermédiaire, alors que c’est un problème du gouvernement?

M. Calla : C’est une excellente question, mais je n’ai pas de réponse.

Nous avons créé la loi de gestion financière non seulement pour favoriser cette source particulière de revenus de l’État, mais aussi pour soutenir le développement économique; pour conserver aux Premières Nations la possibilité d’accéder directement aux marchés de capitaux pour la première fois, sans éprouver les difficultés qui peuvent se présenter du fait de l’évaluation du risque par l’une des grandes institutions prêteuses. Je pense que nous sommes mieux servis, à long terme, quand nous avons directement accès aux marchés de capitaux et que les autorités financières offriront cette possibilité aux Premières Nations. Je pense que, dans 10 ans, les Premières Nations en reconnaîtront pleinement la valeur.

Le sénateur Tannas : Je suppose qu’en ce moment, peu importe le delta, vous jugez bon d’aller de l’avant avec cette idée, n’est-ce pas?

M. Calla : Tout à fait.

Le sénateur Tannas : Je suis d’accord.

Senator Raine: Thank you very much. It's good to have you here.

We had a witness about a month ago talk about the difficulty of having houses built up to the standards of building codes and building inspectors, having to deal with substandard contractors, and winding up with houses with a lifespan significantly less than it should have been. If we are going to apply a financing model through your organization, is there any way that can be rectified? The quality of the product you finance will have to be carefully watched.

Mr. Calla: One of the biggest challenges our communities face is the inability to access money to supplement the contributions that come. You're stretching limited dollars, trying to accommodate a family home when the money just isn't there.

The per-unit revenue available to support the construction of a house, particularly in the North, has to increase to reflect the circumstances in the North. I don't believe they adequately do so today. Certainly, there have been some changes. I understand from those who have been here before you that you are now seeing inspectors in Aboriginal organizations, and they are looking at improving the quality of construction on reserve.

I think those opportunities need to continue to exist. Frankly, the market housing fund has been instrumental in helping support those initiatives. So I think things will improve, but again the fact is you're building in the North; it will cost more than building in downtown Toronto or Vancouver. While your allocations are somewhat different within the department, in my view they are nowhere near adequate to respond to the differences. That, and because you are having some difficulty getting skilled labour up to the North, is part of that dilemma.

I think these things will have to be addressed as part of the process, but the communities themselves and the standards we adhere to are part of the capacity development that we are building and need to continue to build.

Senator Raine: It's a little bit like a chicken and egg. Right now you can see the need, yet it's hard to move forward when the capacity is not in place.

You're aware of what's happening in different parts of the country and the innovative design and technology that can be used. Have you seen something that we should have a look at?

Mr. Calla: Let me best explain it this way: If there was a desire to provide financing and \$12 billion was put on the table, the private sector would line up at the door. That's where I think the improved construction standards and time frames to develop will come from. We need to get the private sector involved in this solution.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. C'est un plaisir de vous avoir avec nous aujourd'hui.

Un témoin qui a comparu devant le comité il y a près d'un mois nous a dit à quel point il était difficile de faire construire des maisons conformément aux normes du code du bâtiment et des inspecteurs en bâtiment. Comme il faut faire affaire avec des entrepreneurs qui ne respectent pas les normes, on se retrouve avec des maisons qui ont une durée de vie inférieure. Si nous appliquons un modèle de financement par l'entremise de votre organisation, y a-t-il une manière de remédier à cette situation? La qualité du produit que vous financez devra sans aucun doute être surveillée de près.

M. Calla : L'une des plus grandes difficultés auxquelles sont confrontées nos communautés est l'incapacité d'obtenir les fonds nécessaires pour compléter les contributions qui leur parviennent. On finit par étirer le budget pour essayer de répondre aux besoins d'une famille, car les fonds sont carrément insuffisants.

On doit accroître le financement alloué par unité de logement afin qu'il reflète la réalité du Nord. Je ne crois pas que ce soit le cas en ce moment. Bien entendu, un certain nombre de changements ont eu lieu. J'ai cru comprendre, d'après des témoins qui ont comparu devant vous auparavant, qu'on retrouve maintenant des inspecteurs au sein des organisations autochtones et qu'ils envisagent d'améliorer la qualité de la construction dans les réserves.

Je crois qu'il faut tout simplement continuer d'appuyer ces initiatives. Honnêtement, le Fonds pour les logements du marché destiné aux Premières Nations va réellement dans ce sens. Les choses devraient s'améliorer, n'empêche que cela coûte beaucoup plus cher de construire dans le Nord que dans le centre-ville de Toronto ou de Vancouver; c'est indéniable. Bien que vos affectations soient en quelque sorte différentes au sein du ministère, à mon avis, elles ne tiennent pas compte des particularités du Nord et sont loin d'être suffisantes. C'est donc une partie du problème, tout comme la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le Nord.

Je considère que ces problèmes devront être réglés dans le cadre du processus. Nous devons continuer de renforcer nos capacités, de concert avec les communautés elles-mêmes et conformément aux normes.

La sénatrice Raine : C'est en quelque sorte un cercle vicieux. On voit qu'il y a un besoin, mais il est difficile de le combler lorsqu'on n'a pas les ressources nécessaires.

Vous êtes au fait de ce qui se passe ailleurs au pays et des récentes percées dans le domaine de la conception et de la technologie. Est-ce quelque chose que nous devrions envisager?

M. Calla : Permettez-moi de vous expliquer la situation. S'il y avait un désir d'octroyer un financement et que 12 milliards de dollars se trouvaient sur la table, le secteur privé se précipiterait sur l'occasion. C'est ce qui, selon moi, permettrait d'améliorer les normes de construction et les délais. Nous devons absolument solliciter la participation du secteur privé.

Senator Raine: I think we've all seen the housing that's sort of quasi-private sector, the typical on-reserve houses. It's a tragedy that they aren't designed for the climate and the lifestyle as well as they should be, so I agree.

Mr. Calla: We don't have the economies of scale, senator. Building one house or two houses is different from building 150 homes. When you're starting to address the gap with that order of magnitude at a community level, the options to deliver product and cost per unit cost becomes significantly greater.

Senator Moore: Mr. Calla, you just suggested to Senator Raine that if you build more, it will cost more. I thought when you build a lot of things at the same time the economies reduce the cost.

Mr. Calla: I suggested the per-unit cost would be reduced. The per-house cost would be reduced, but your overall capital requirement would be substantially more.

Senator Moore: With a property-tax secured loan, what is the property tax? Who is taxing whom? What is a property-tax secured loan?

Mr. Calla: In 1988, an amendment to the Indian Act, known as the Kamloops amendment, clarified the ability of First Nations to tax leasehold interests on their lands. I know it's not as common here, but out West many of our reserves are in urban areas. Unlike in British Columbia, local governments moved in and started taxing interests on reserve land; they didn't in Eastern Canada. Many First Nations were disappointed that they weren't able to collect the tax revenues off their lands.

In 1988, the law was changed and in British Columbia there was a provincial law that forced municipalities out of the property taxation field when the Minister of Indian Affairs signed a taxation law. I think there are about 100 First Nations across the country now involved in some form of taxation of leasehold interests on their lands. I forget the amount now, but it's significant. Over \$50 million or \$60 million a year is collected. It is those revenues that are like municipal revenues that First Nations would securitize in this program.

Senator Moore: Who are the tenants in those leasehold situations?

Mr. Calla: They are either commercial interests or in some cases homeowners or cottage owners.

Senator Moore: Are they non-native?

La sénatrice Raine : Je pense que nous avons tous vu les constructions du secteur quasi privé, c'est-à-dire les maisons typiques qu'on retrouve dans les réserves. Je trouve cela extrêmement dommage que ces maisons ne soient même pas adaptées aux conditions climatiques rigoureuses des régions nordiques et au mode de vie de leurs occupants. Je suis donc d'accord avec vous là-dessus.

M. Calla : Madame la sénatrice, sachez que nous ne réalisons pas d'économies d'échelle. Construire une ou deux maisons, ce n'est pas comme en construire 150. Par conséquent, si l'on s'y prend de cette façon pour combler les lacunes au sein d'une communauté, on aura beaucoup plus de possibilités en ce qui concerne les produits, et le coût unitaire sera considérablement plus élevé.

Le sénateur Moore : Monsieur Calla, vous avez laissé entendre à la sénatrice Raine que plus on construit, plus cela coûte cher. Je croyais que c'était plutôt l'inverse, que c'est en construisant beaucoup qu'on bénéficie d'économies d'échelle.

M. Calla : J'ai dit que le coût par logement serait réduit. Il y aurait une réduction du coût unitaire, mais une augmentation considérable des besoins en capitaux.

Le sénateur Moore : En ce qui a trait au prêt garanti par les impôts fonciers, de quels impôts fonciers s'agit-il exactement? Qui taxe qui? En quoi consiste le prêt garanti par les impôts fonciers?

M. Calla : En 1988, la Loi sur les Indiens a été modifiée, grâce à la modification Kamloops, afin de permettre aux Premières Nations de louer des terres de réserve et de percevoir un impôt foncier du preneur à bail. Je sais que ce n'est pas commun ici, mais dans l'Ouest, un grand nombre de nos réserves se trouvent en milieu urbain. Contrairement à la Colombie-Britannique, les administrations municipales ont commencé à percevoir des impôts fonciers sur les terres de réserve; ce n'était pas le cas dans l'Est. De nombreuses Premières Nations étaient déçues de ne pas pouvoir toucher les recettes provenant de leurs terres.

En 1988, la loi a été modifiée et, en Colombie-Britannique, une loi provinciale a forcé les municipalités à se retirer du processus d'imposition foncière lorsque le ministre des Affaires indiennes a promulgué une loi de l'impôt. Je pense qu'il y a près de 100 Premières Nations partout au pays qui lèvent une forme ou une autre d'impôt foncier sur leurs terres. J'ai oublié le montant que cela représente, mais c'est assez considérable. Entre 50 et 60 millions de dollars sont recueillis chaque année. Ce sont donc ces revenus, qui s'apparentent à des recettes municipales, qui permettraient aux Premières Nations de bénéficier de ce programme.

Le sénateur Moore : Qui sont les locataires dans ces cas?

M. Calla : Ce sont des entreprises ou, dans certains cas, des propriétaires de maison ou de chalet.

Le sénateur Moore : Est-ce que ce sont des non-Autochtones?

Mr. Calla: They can be. Most of them are, but they don't have to be.

Senator Moore: What percentage would be non-native? Do you know?

Mr. Calla: I don't have that information.

To give you an idea of what I am talking about, are you familiar with Vancouver?

Senator Moore: No, not really.

Mr. Calla: Do you know where West Vancouver is and the Park Royal Shopping Centre?

Senator Moore: Yes.

Mr. Calla: That is one of the properties on the Squamish Nation's lands that is taxed.

Senator Moore: So they could be very substantial.

Mr. Calla: Yes.

Back to my earlier point about developing an economy, if you develop an economy, then all kinds of other opportunities arise for First Nations to raise revenue. We need to start generating the authorities to raise revenues, like other orders of governments do, for the same purposes as other orders of government.

Senator Dyck: Thank you for your presentation tonight, Mr. Calla. Most of it has gone well above my head. I don't understand banking at all. I have been trying to follow this as best I can, but if my questions sound naive, they are.

This is what I think you said, which may be totally wrong: When you were talking about securitizing the annual funding received from Aboriginal Affairs and Northern Development, essentially you're taking that money and locking it away to invest it, and in 10 years or 20 years, you have greater capital. So in a sense, the need of a particular First Nation with respect to housing shortages or infrastructure needs then becomes the vehicle whereby you get money from the department, but that becomes capital that you invest because you don't want to take all that capital and then pay for the house up front. Is that partly right?

Mr. Calla: Partly. You've got the basic concept, but we're saying that you have a huge infrastructure and housing deficit. Billion dollars a year isn't going to cut it, so you will have to raise the money somehow.

Often the question is asked: How much money does the department need? Well, what we're starting to project here are incremental funding requirements that this department will need to support a meaningful engagement in addressing the infrastructure issues. Some of that can come from First Nations, but if you want to make a significant impact, you will

M. Calla : La plupart d'entre eux le sont, mais ce n'est pas obligatoire.

Le sénateur Moore : Connaissez-vous le pourcentage?

M. Calla : Je n'ai pas cette information.

Pour vous donner une idée de ce dont on parle, connaissez-vous un peu Vancouver?

Le sénateur Moore : Non, pas vraiment.

M. Calla : Connaissez-vous le centre commercial Park Royal, situé à West Vancouver?

Le sénateur Moore : Oui.

M. Calla : C'est l'une des propriétés pour laquelle la nation Squamish perçoit des impôts fonciers.

Le sénateur Moore : Cela représente donc une somme assez considérable.

M. Calla : En effet.

Pour revenir à ce que je disais plus tôt au sujet du développement d'une économie, si on développe une économie, il y aura toutes sortes d'occasions qui se présenteront aux Premières Nations pour lui permettre d'augmenter leurs revenus. Nous devons créer des possibilités de générer des recettes, comme le font les autres ordres de gouvernement pour les mêmes raisons.

La sénatrice Dyck : Merci pour votre exposé de ce soir, monsieur Calla. Il y a beaucoup de choses qui me dépassent. Je ne comprends rien au secteur bancaire. J'ai tenté de suivre du mieux que je pouvais, alors il se peut que mes questions vous semblent naïves.

Si j'ai bien compris ce que vous avez dit, et je suis peut-être complètement dans le champ, lorsque vous avez parlé de garantir le financement annuel octroyé par le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord, en gros, vous prenez les fonds et vous les investissez pour que dans 10 ou 20 ans, vous disposiez de plus de capitaux. D'une certaine façon, les besoins d'une Première Nation en matière de logements et d'infrastructures deviennent le moyen par lequel vous obtenez des fonds du ministère, mais aussi le capital que vous investissez parce que vous ne voulez pas prendre tout le capital et payer tout de suite l'achat d'une maison. Est-ce en partie exact?

M. Calla : Vous avez compris le concept fondamental, mais sachez qu'on fait face à un énorme déficit en matière d'infrastructures et de logements. Un milliard de dollars par année n'est pas suffisant pour l'éliminer; il va donc falloir amasser d'autres fonds ailleurs.

On nous demande souvent de combien d'argent le ministère a besoin. D'après nos projections, le ministère devra nous verser un financement croissant pour que nous puissions remédier aux problèmes d'infrastructure. Une certaine partie peut provenir des Premières Nations, mais si vous voulez avoir un impact important, vous devrez obtenir des milliards de dollars, et il

have to get billions of dollars, and you need those billions of dollars now. So if look at this, it starts to give you an idea of how much more money the department is going to need if it remains the only source.

Senator Dyck: An individual First Nation then has to develop its own economies, and methods, such as taxing — initiating a property tax regime on their own particular reserve — or developing resources or something else.

Mr. Calla: You have to have revenue. First Nation governments need revenue, and they need more revenue that they can get from transfer payments. The 2 per cent cap has been absolutely destructive in our communities, and now it has built up to such a deficit that the numbers are frightening. Unless there is a significant increase in the department's funding allocations to address these issues, we're going to have to look outside the traditional forms to respond to the challenge. Borrowing money and paying it back — borrowing lots of money, much like you did with your house. You may have paid \$100,000 for a house and you were paying \$500 a month. Well, that's the same scenario here. That's what we're going to have to do if we want to make a significant impact in these challenges.

How does that money get paid at the end of the day? Some of it is going to come from government. Some of it could come from First Nations developing economies and own-source revenues. But these are staggering numbers.

Senator Dyck: When you say individual First Nations have to develop their own economies and generate own-source revenue, in your estimation, is this something most First Nations will be able to do? Are all First Nations going to be able to do that? I know that's a global question, but do you have an estimate as to how viable that option is?

Mr. Calla: First of all, I'd like to say that when I am suggesting that, I'm not saying they have to. What I am repeating is what I have heard from First Nation communities: "We would like to have an economy. We would like our children to work. We'd like to be more self-reliant." That's where that comes from, and there is a desire that needs to be facilitated. Does there need to be capacity development to support that? Absolutely. It's part of why the financial management board, the finance authority, Aboriginal financial officers of Canada, the market housing fund and many others are all here to support that.

The other important aspect of your question is, I think, how many. I'm much more optimistic today because of the northern opportunities than I was five years ago, and I think a majority of First Nations would eventually find themselves in that position.

vous faut ces milliards maintenant. Cela vous donne donc une idée de l'argent dont le ministère aura besoin s'il demeure la seule source de financement.

La sénatrice Dyck : Chaque Première Nation devra donc s'assurer de développer sa propre économie et ses méthodes, notamment pour l'imposition — c'est-à-dire l'instauration d'un régime d'impôt foncier sur ses réserves — ou le développement de ses ressources ou d'autre chose.

M. Calla : En gros, il faut avoir des recettes. Les gouvernements des Premières Nations ont besoin de recettes, et beaucoup plus que ce qu'ils peuvent obtenir dans le cadre des paiements de transfert. Le plafond de 2 p. 100 a été absolument destructeur dans nos communautés, et cela a donné lieu à un tel déficit que les chiffres font peur. À moins qu'il y ait une augmentation considérable du financement du ministère pour remédier à ces problèmes, il nous faudra trouver des solutions novatrices. Il arrive qu'on emprunte des sommes considérables et qu'on les rembourse, un peu comme vous l'avez fait avec votre maison. Votre maison vous a peut-être coûté 100 000 \$ et vous payez 500 \$ par mois pour rembourser votre prêt hypothécaire. C'est donc le même scénario ici. C'est ce qu'on devra envisager si on veut avoir un impact important.

Comment cet argent sera-t-il remboursé au bout du compte? L'argent proviendra en partie du gouvernement ainsi que de l'économie en développement des Premières Nations et de ses revenus de sources propres. Toutefois, ce sont des sommes astronomiques.

La sénatrice Dyck : Quand vous dites que chaque Première Nation devra développer sa propre économie et générer ses propres sources de revenus, selon vous, est-ce que c'est quelque chose que la plupart des Premières Nations seront en mesure de faire? Je sais que c'est une question un peu vague, mais avez-vous une idée de la viabilité de cette option?

M. Calla : Tout d'abord, je ne dis pas qu'elles seront obligées de le faire. Ce que je suggère et ce que je répète, c'est ce que m'ont dit les communautés des Premières Nations elles-mêmes : « Nous aimerions avoir une économie et être plus autonomes. Nous voulons que nos enfants aient un emploi. » C'est de là que je tire mon argument, et on doit encourager ce désir. Doit-on renforcer les capacités à cet égard? Absolument. C'est en partie la raison d'être du Conseil de gestion financière, de l'Administration des Premières nations, de l'Association des agents financiers autochtones et du Fonds pour les logements du marché destiné aux Premières Nations.

L'autre aspect de votre question est, si je ne me trompe pas, combien de Premières Nations réussiront à développer leur économie. Je suis beaucoup plus optimiste aujourd'hui qu'il y a cinq ans, à la lumière des possibilités qui se profilent dans le Nord. Au final, je pense que la majorité des Premières Nations y parviendront.

We need to support those who can move forward so that we can increase the support for those who are challenged, but we do need to move. Those who are willing and able need to be supported to start moving forward. Without question that means that there are policy considerations, and things have to change from what we're doing today.

The Chair: To follow up on that, you said in your statement that generating own-source revenues is really the key to fixing this problem so that financing can be secured. The amounts allocated today in the traditional way, especially with low, short life-cycle financing, is just not going to work. You also said that certain federal policies could be perceived as a disincentive to generate own-source revenues. Could I ask you to elaborate on that?

Mr. Calla: I would be pleased to.

There is something called an “own-source revenue offset policy.” You’ve heard of it; I can tell by the nods in the room. That, to many of you, is a disincentive. It has not been applied consistently, in my view. I think they’re trying to stabilize it. But when I speak about the need to consider the entire fiscal financing issue, this is part of the discussion that needs to take place. There is no question that we have to absolutely ask questions about what services are being provided and how they are going to be paid for. The challenge with the existing policy is that there are own-source revenue offsets down to a floor. That’s the concept for programs and services, that you don’t control eligibility or content.

So there is a much bigger issue, and part of the challenge we face in any of these matters is an inability to move forward anywhere until this entire fiscal financing issue gets resolved. I don’t think that’s going to contribute to a solution on these issues. I think the sooner that Canada, the provinces and First Nations sit down to start talking — as I understand it, the provinces and Canada are going to have to do this year on the transfer funding. First Nations should actually have a seat at that table, in my view, and that conversation needs to start taking place.

The Chair: You said that we need to support those who can move forward, and you work in this field. I wonder if you would be able to either now or later give this committee — because with your analysis I think you’ve gotten to the core of what we’re studying, which affects housing and other infrastructure — examples of First Nations that have figured it out, the kind of situation you spoke of, and who needs to be supported and can move forward. We’d like to look at examples of the leading edge of innovative financing. Would you know of examples of that kind that you could share with us?

Mr. Calla: Absolutely. If you went to the schedule that’s required under the fiscal management act, you’ll find that there’s going to be another series of additions to the list from the Governor-in-Council. But at that point it will be about 128 First

Nous devons appuyer celles qui peuvent aller de l’avant, de façon à accroître notre appui à celles qui sont en difficulté, mais chose certaine, nous devons agir. Les Premières Nations qui sont plus prospères doivent recevoir notre appui afin de faire bouger les choses. Il y aura sans aucun doute des éléments politiques dont il faudra tenir, et nous devrons changer notre façon de faire.

Le président : Dans un même ordre d’idées, vous avez dit dans votre exposé que le fait de générer des revenus de sources propres était la solution au problème et permettrait d’obtenir du financement. Les méthodes de financement traditionnelles, c’est-à-dire à court terme, ne fonctionneront tout simplement pas. Vous avez également dit que certaines politiques fédérales pourraient être perçues comme un désincitatif à générer des revenus de sources propres. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

M. Calla : Avec plaisir.

Vous avez probablement déjà entendu parler de la politique sur la déduction des revenus de sources propres; à voir les hochements de tête dans la salle, je constate que vous savez de quoi je parle. Pour beaucoup d’entre vous, cela représente une contre-incitation. À mon avis, cette politique n’a pas été appliquée de façon uniforme. Je pense qu’on essaie maintenant de stabiliser les choses. Toutefois, quand je parle de la nécessité de se pencher sur la question du financement, c’est de ce genre de choses dont il faut discuter. On doit absolument s’interroger sur les services qui sont offerts et sur la façon dont on les financera. Le problème avec les politiques existantes, c’est la déduction des revenus de sources propres. C’est le concept des programmes et des services; on ne contrôle pas l’admissibilité ni le contenu.

Il s’agit d’un problème plus global et, une grande part de nos difficultés réside dans notre incapacité à aller de l’avant, tant que cette question financière n’est pas réglée. Je ne crois pas qu’on contribue à la solution. Le Canada, les provinces et les Premières Nations doivent commencer à discuter le plus tôt possible — d’après ce que j’ai compris, les provinces et le Canada mèneront des discussions cette année sur le financement de transfert. À mon avis, les Premières Nations devraient prendre place à la table afin d’entamer cette discussion.

Le président : Vous avez dit que nous devons appuyer les Premières Nations qui peuvent agir, et vous travaillez dans ce domaine. Je me demandais si vous pouviez nous donner, maintenant ou plus tard — car avec votre analyse, je pense que vous avez touché l’objet fondamental de notre étude, en ce qui concerne les logements et les autres infrastructures —, des exemples de Premières Nations qui ont réussi, le genre de situation dont vous parlez, et qui ont besoin de soutien pour progresser. Nous aimerions savoir comment nous pourrions être à l’avant-garde en matière de financement. Auriez-vous des exemples à nous donner?

M. Calla : Absolument. Si vous prenez l’annexe qui est requise en vertu de la Loi sur la gestion financière des Premières nations, vous verrez qu’il y aura une autre série d’ajouts à la liste du gouverneur en conseil. Cependant, cette fois, on parle d’environ

Nations across Canada from coast to coast that have said to the government: "We would like to be scheduled to this act and we want to participate in this regime."

Currently, 38 financial administration laws have been passed across the country, and we have 34 financial performance certificates that will constitute the first borrowing pool. We expect that number to grow over the course of the coming years. It could perhaps become exponential. Once this bond issue gets placed and once the infrastructure and economic development that will result from this start to occur on the ground, people are going to see it. We saw it when the interim borrowing arrangements were made, and places like Membertou and Tzeachten, a community in Vancouver, became the first borrowing members on the short-term program that the finance authority had. As northern communities find themselves with own-source revenue, you will see more come through the door.

When this legislation was introduced, there were many from coast to coast who didn't see themselves having opportunities that they could ever secure ties to anything, but the world has changed for them since 1998, since there is a duty to consult and accommodate. A number of revenue opportunities are now flowing to First Nations that were not there when this legislation was first conceived, so many more are coming forward and acknowledging that there is opportunity and they can create leverage.

Yes, 34 First Nations have their financial performance certificates, and 33 will constitute the first borrowing pool. That process has begun. There will be somewhere between 120 and 130 scheduled after the next Governor-in-Council session.

Those are the examples.

So you're looking at Kamloops and We Wai Kai in Campbell River. I will give you an example. I hope they won't mind me referencing them. They shouldn't because it's a very positive story.

We Wai Kai is engaged not only in development of the reserve, but they are borrowing to support an off-reserve development in which they will become involved in shipping coal from British Columbia, because they have access to capital.

I think you and all Canadians should appreciate that Aboriginal economic development is not just for Aboriginals. If you look at successful communities, and often we look south to those tribes, thousands of people migrate to reservations in the States to find work. That will happen here. In my community of Squamish, 1,500 people or so travel to the Park Royal Shopping Centre to work every day.

128 Premières Nations de partout au Canada qui ont demandé au gouvernement d'être inscrites à l'annexe de la Loi et de participer au régime.

À l'heure actuelle, 38 lois sur la gestion des finances ont été adoptées à l'échelle du pays, et nous avons 34 certificats de rendement financier; ces Premières Nations constitueront le premier groupe d'emprunteurs. Nous nous attendons à ce que ce chiffre augmente au cours des prochaines années, je dirais même de manière exponentielle. Dès l'émission des obligations, nous assisterons à l'aménagement des infrastructures et au développement économique sur le terrain. C'est ce qui s'est produit lorsque les premiers emprunts provisoires ont été négociés, et les Premières Nations de Membertou et de Tzeachten, une communauté de Vancouver, sont devenues, entre autres, les premiers membres à emprunter dans le cadre du programme à court terme de l'Administration financière. À mesure que les communautés généreront leurs propres sources de revenus, d'autres emboîteront le pas.

Lorsque cette mesure législative a été présentée, un grand nombre de Premières Nations, d'un bout à l'autre du pays, ne croyaient jamais avoir la possibilité de conclure quoi que ce soit, mais les choses ont évolué pour elles depuis 1998, depuis l'application de l'obligation de consulter et d'accommoder. Plusieurs possibilités de revenus s'offrent maintenant aux Premières Nations, comparativement à lorsque cette mesure a été élaborée, et beaucoup d'autres Premières Nations reconnaissent qu'il y a un potentiel et qu'elles peuvent créer un effet de levier.

Effectivement, 34 Premières Nations ont leur certificat de rendement financier, et 33 d'entre elles constitueront le premier groupe d'emprunteurs. Le processus est enclenché. On retrouvera bientôt entre 120 et 130 Premières Nations inscrites à l'annexe.

Ce sont des exemples.

Vous parlez de Kamloops et de la Première Nation We Wai Kai dans Campbell River. Je vais vous donner un exemple. Ils ne verront probablement pas d'inconvénient à ce que je parle d'eux, étant donné que c'est une histoire très positive.

La Première Nation We Wai Kai participe non seulement au développement de la réserve, mais elle emprunte aussi pour appuyer un projet hors réserve auquel elle prendra part, grâce à un accès à des capitaux, c'est-à-dire un projet d'expédition de charbon depuis la Colombie-Britannique.

Je pense que tous les Canadiens doivent comprendre que le développement économique des Autochtones ne profite pas uniquement aux Autochtones. Si on regarde les communautés prospères, par exemple plus au sud, des milliers de personnes viennent s'installer dans les réserves aux États-Unis pour s'y trouver un emploi. C'est ce qui va se produire ici. Dans ma collectivité de Squamish, quelque 1 500 personnes se rendent chaque jour au centre commercial Park Royal pour y travailler.

Aboriginal economic development supports regional economic activity. It creates jobs for people. The owners of the Park Royal Shopping Centre have just made a significant addition to the shopping centre. Again, that means jobs and taxes.

Aboriginal economic development is a solution. It provides benefits to this country and to the people who live in the regions in which our reservations reside.

Senator Tannas: Will the names of the 34 that will be in the first bond issue be public at that point?

Mr. Calla: I think they're public now. I think they're on our website.

Senator Wallace: Mr. Calla, as you made quite clear, there is a need for private sector investment — new capital — to supplement what was being provided by the federal government. To accomplish that, I am sure the private sector lenders look for certainty, and they're going to look to the governance of First Nation communities and have the sense that the money will be spent in the manner that the lenders expect it to be spent.

I guess that's where your board comes in. You do an assessment of each First Nation community and provide a certificate to confirm certain things. Could you expand on that? In terms of housing and other construction in First Nation communities, we've heard that there seems to be a lack of bylaw standards, the issuance of permits and so on. It seems to be somewhat different on reserve than what we would be familiar with in the rest of the country.

In that context, what does your board do? When you look at a framework community and you're being asked to certify and give confidence to the lenders that they can loan money and it will be spent in the manner they've intended, what do you look to?

Mr. Calla: Excellent question. How much time do we have?

The first thing I want to say in response is that is we need all of the strata that exist outside the reserve in terms of access to capital. So, yes, we need to securitize the governments; we need commercial banks and venture capitalists. We need all of that.

Providing confidence to those from whom you want to invest, whether it be in business, coming to your lands, et cetera, the scale of projects now is enormous. I like to say that if you're in an urban area, you can't build a gas station anymore; you have to build an \$800-million shopping centre." The due diligence required for that kind of investment to be made is significant, as you can appreciate.

Développement économique des Autochtones appuie l'activité économique régionale. Cela crée des emplois. Les propriétaires du centre commercial Park Royal ont récemment agrandi considérablement leur édifice. Encore une fois, cela crée des emplois et permet au gouvernement local de percevoir plus d'impôts.

Le développement économique des Autochtones est une solution. Il est bénéfique au Canada et aux habitants des régions où se situent nos réserves.

Le sénateur Tannas : Le nom des 34 Premières Nations qui bénéficieront de la première émission d'obligations sera-t-il rendu public?

M. Calla : Je crois que c'est déjà fait. La liste figure sur notre site web.

Le sénateur Wallace : Monsieur Calla, comme vous l'avez clairement souligné, il est nécessaire d'obtenir de l'investissement — du nouveau capital — du secteur privé afin d'arrondir les fonds consentis par le gouvernement fédéral. Je suis convaincu qu'avant d'investir, les prêteurs du secteur privé veulent avoir la certitude que leur argent sera utilisé aux fins prévues et, pour cela, ils se tourneront vers la gouvernance des collectivités des Premières Nations concernées.

J'imagine que c'est à ce moment que le travail de votre conseil entre en ligne de compte. Vous évaluez chaque collectivité des Premières Nations et leur émettez un certificat qui confirme certaines choses. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet? En ce qui a trait au logement et aux projets de construction dans les collectivités des Premières Nations, on nous dit qu'il y a des lacunes sur le plan des normes réglementaires pour la délivrance de permis, notamment. Les choses semblent fonctionner différemment sur les réserves comparativement au reste du pays.

Dans ce contexte, que fait le conseil? Lorsque vous analysez une collectivité aux fins de l'émission d'un certificat permettant d'assurer aux prêteurs que leur argent sera utilisé aux fins prévues, que regardez-vous exactement?

M. Calla : C'est une excellente question. Je dispose de combien de temps?

D'abord, nous devons obtenir toutes les strates qui existent en dehors de la réserve en matière d'accès au capital. Donc, nous devons examiner soigneusement les gouvernements et nous avons besoin du soutien des banques d'affaires et des investisseurs en capital de risque. Tout cela est nécessaire.

Pour rassurer les investisseurs, qu'ils veuillent conclure des affaires ou visiter nos terres — la portée des projets est énorme. Je dis toujours qu'il est maintenant impossible de construire une station-service dans une région urbaine; il faut construire un centre commercial de 800 millions de dollars. Vous comprendrez que lorsqu'il s'agit d'un investissement semblable, il faut vraiment faire preuve de diligence raisonnable.

If you are in an urban area, most First Nations will have relationships with local governments. In my community in Squamish, we have such a relationship. We insist that our developments are inspected by them and that they adhere to their building code standards, as an example. The police and fire services come from them, and everyone wants to ensure there is complete harmony between the two building codes and standards. In that way, people who at times are putting their lives at risk know what they're coming into. That's part of what First Nations communities do.

The First Nations Tax Commission, the other institution created by the act that oversees the implementation of property taxation, has a whole series of support programs for First Nations and how you deal with local government services. What the financial management board does to certify is ask, first, that a First Nation develop a financial administration law much like your Financial Administration Act. We have standards on our website. They submit to us a law that they have passed with their chief and council, and we confirm that it meets our standards. If it doesn't meet our standards, they don't get in the door.

We then ask First Nations to submit five years of annual audited financial statements, and we run those financial statements through our system and analyze their performance. We look at seven major benchmarks. Again, all of this work has been shared with investment banks and rating institutions so they know exactly what we do.

We look at those measures, and if they meet the threshold within those measures — for instance, the fiscal growth rate is one of them. So which way are you going — up or down — and what's the range? We have that measure and then a threshold within that measure that we expect.

We look at those measures, and if they meet them, we start to acknowledge that they are probably eligible to get a certificate. Then we look at their financial statements in more detail and make notations in a schedule attached to our certificate about matters that a reader might want to look at. We give that to the First Nation, and the First Nation takes it to the finance authority that in turn, in working with the rating agencies, provides our certificate, the financial statements. That is how we got to where we are.

My understanding is that because this was the first one, the rating agencies went through five years of financial statements for the 33 First Nations who form part of the first borrowing pool. This analysis was exhaustive.

Once they get their financial performance certificate and their financial administration law and they're borrowing, they are expected, over a period of time, to develop a financial management system and have it certified by the financial

La plupart des Premières Nations dans les régions urbaines entretiennent des relations avec les gouvernements locaux. C'est le cas de ma collectivité, à Squamish. Par exemple, nous insistons pour que les gouvernements locaux inspectent nos projets de construction afin de s'assurer qu'ils respectent leur code du bâtiment. Ce sont eux qui fournissent les services de police et les services des incendies, et tous les intervenants veulent s'assurer que les deux codes du bâtiment et les deux ensembles de normes sont en complète harmonie. Ainsi, ceux qui doivent parfois mettre leur vie en danger savent à quoi s'attendre. C'est ainsi que fonctionnent les collectivités des Premières Nations.

La Commission de la fiscalité des premières nations, l'autre institution créée en vertu de la loi et qui régit la mise en œuvre de l'impôt foncier, offre toute une série de programmes de soutien aux Premières Nations sur la façon de traiter avec les gouvernements locaux. Dans le cadre de son processus de certification, le Conseil de gestion financière demande d'abord à la Première Nation concernée d'adopter une loi sur la gestion des finances publiques semblable à la Loi sur la gestion des finances publiques du gouvernement fédéral. Nous avons publié des normes à ce sujet sur notre site web. La Première Nation nous fait ensuite parvenir la loi qu'elle a adoptée avec son chef et son conseil, et nous la vérifions pour nous assurer qu'elle respecte nos normes. Si ce n'est pas le cas, la demande est rejetée.

Nous lui demandons ensuite de nous fournir cinq états financiers annuels vérifiés et nous analysons son rendement à l'aide de notre système. Nous analysons sept principaux points de référence. Encore une fois, nous avons déjà partagé notre procédure avec les maisons de courtage de valeurs et les agences de classement. Donc, elles savent exactement ce que nous faisons.

Nous analysons ces données et, si elles respectent le seuil que nous avons fixé — par exemple, nous analysons le taux de croissance : il monte ou il descend? Quelle est la fourchette? Nous analysons cette donnée et la comparons au seuil que nous avons fixé.

Donc, nous analysons ces données et, si elles respectent nos critères, nous commençons à considérer l'admissibilité de la Première Nation à l'obtention d'un certificat. Ensuite, nous analysons plus en détail les états financiers et notons certaines informations dans une annexe liée à notre certificat, des informations qui pourraient intéresser le public. Nous remettons ces documents à la Première Nation. Celle-ci les remet à l'autorité financière qui, en collaboration avec les agences de classement, remet notre certificat, les états financiers à qui de droit. C'est le processus qui a mené à la situation actuelle.

Si j'ai bien compris, puisqu'il s'agit de la première émission d'obligations, les agences de classement ont analysé cinq états financiers pour chacune des 33 Premières Nations qui forment le premier groupe d'emprunteurs. Ce fut une analyse détaillée.

Une fois qu'elles ont obtenu leur certificat de rendement financier, qu'elles ont adopté leur loi sur la gestion des finances publiques et qu'elles ont obtenu leur prêt, les Premières Nations doivent, au cours d'une certaine période de temps, développer un

management board. That financial management system, again, has standards, but it also incorporates a lot of matters around governance. If you were to look at our financial management system standards, we deal with issues of conflict of interest and independence, as examples. There is then an expectation — and we are giving them a number of years, because this is not something you pull down off the Internet and say it will work. You need people and resources to successfully implement a financial management system. We're beginning that work now with these First Nations.

Once they are certified, internally we made a policy decision that once every three years we will go in and do a compliance review to see if they're actually using the financial management system that they said they would.

All of this has given assurances to the rating agencies and the investment banks that sufficient due diligence is being done and that this, out of the gate, deserves an investment grade rating.

Senator Wallace: Would the standards and criteria that you've described and that your board applies be similar to what Canadian municipalities would be expected to provide in raising capital for water and sewage, roads and other capital projects?

Mr. Calla: I think they go beyond that.

Senator Wallace: Really?

Mr. Calla: Yes. We went into this saying that this can't fail. It took 10 years to get this legislation passed — 10 years. Sitting governments wouldn't use their majority to pass it. It took a minority government to pass this legislation. We had to go and get all-party support. Thank God we did, because now I can come and say you all supported this.

The fact is that there was a lot of thought, because we knew that there were people out there who wouldn't enjoy this "succeeding," is the best way I can describe it. This will not fail because we can't allow it to.

If we have an inherent right under section 35, one of the fundamentals of governments is that we should have the right to formalize our direct access to capital in this country. You can't exist as a government if you don't have access to revenue and capital markets. It's the dependency regime, and we've had too many years of that. That is how we got to where we are today.

Senator Wallace: Thank you, Mr. Calla.

Senator Tannas: Does the disclosed use of proceeds happen in the bond issue as well?

système de gestion financière et le faire certifier auprès du Conseil de gestion financière. Encore une fois, ce système doit s'appuyer sur des normes, mais il doit aussi comprendre beaucoup d'éléments de gouvernance. Par exemple, nos normes en matière de système de gestion financière portent sur des questions de conflit d'intérêts et d'indépendance. Les Premières Nations doivent donc satisfaire certaines attentes — et elles disposent de plusieurs années pour y arriver, puisque ce n'est pas quelque chose que l'on peut obtenir dans Internet en espérant que ça fonctionne. Il faut des gens et des ressources pour réussir à mettre en œuvre un système de gestion financière. Nous avons commencé à travailler avec ces Premières Nations à cet égard.

En vertu d'une politique stratégique interne que nous avons adoptée, tous les trois ans, les Premières Nations ayant obtenu leur certificat feront l'objet d'un examen de la conformité afin de s'assurer qu'elles utilisent le système de gestion financière qu'elles ont développé.

Tout cela permet de rassurer les agences de classement et les maisons de courtage de valeurs que nous faisons preuve de diligence raisonnable et que tout cela mérite une cote d'évaluation des investissements.

Le sénateur Wallace : Les normes et les critères dont vous parlez et que votre conseil impose sont-ils semblables à ce que les municipalités canadiennes doivent respecter afin d'obtenir du capital pour leurs projets d'eau et d'égouts, de routes et autres?

M. Calla : Je crois que nous allons plus loin.

Le sénateur Wallace : Vraiment?

M. Calla : Oui. Nous nous sommes lancés dans ce projet en nous disant qu'il fallait absolument qu'il réussisse. Il a fallu attendre 10 ans pour que la loi soit adoptée — 10 ans. Les gouvernements refusaient d'utiliser leur majorité pour l'adopter. Il a fallu attendre un gouvernement minoritaire et obtenir l'appui de tous les partis. Heureusement que nous avons réussi, car je peux maintenant dire que vous avez tous appuyé ce projet.

En réalité, ce projet a fait l'objet de mûres réflexions, car certains auraient été heureux de nous voir échouer, si je peux dire. Ce projet ne peut pas échouer; nous ne pouvons pas échouer.

Si nous avons un droit inhérent en vertu de l'article 35, selon un des principes fondamentaux des gouvernements, nous devrions avoir le droit de régulariser notre accès direct à du capital au pays. Un gouvernement ne peut pas exister sans revenus et sans marchés financiers. C'est un régime de dépendance, et ça dure depuis trop longtemps. C'est la raison pour laquelle nous en sommes là aujourd'hui.

Le sénateur Wallace : Merci, monsieur Calla.

Le sénateur Tannas : Dans le cas de l'émission d'obligations, les Premières Nations doivent-elles vous dire ce qu'elles envisagent de faire avec les fonds?

Mr. Calla: Yes. Because we are lending on existing revenue streams, it is not as critical, but certainly we, as institutions, between the tax commission and the finance authority and ourselves, know what the purposes of those monies are. There is a requirement that these matters be reported to us.

Senator Tannas: But you mentioned cross-guarantees. Do the pool members know what their other pools members are using the funds for?

Mr. Calla: Yes.

Senator Tannas: Do you anticipate any problem with one borrower saying, “I don’t like what they are using the funds for over there; that’s risky”?

Mr. Calla: No. When you’re lending on existing revenue streams, that pressure isn’t there. It’s the credibility of those existing revenue streams that is the benchmark that the borrowing-pool members want to see.

Senator Tannas: Right. Thank you.

Senator Dyck: I want to follow up on a comment that you made when you were talking about the number of First Nations that have been certified and are able to issue debentures. You said there have been increased opportunities because of the duty to consult. Could you elaborate so that we are clear on what that means?

Mr. Calla: Initially, after the *Delgamuukw*, *Taku* and *Haida* Supreme Court of Canada decisions, there was what I would characterize as a limited response from all sides on how to implement or interpret those decisions. That kind of hiatus is over.

Again, it is my view that governments — and it doesn’t matter whether it is federal or provincial — just hide and say to the private sector, “You go out and do all this; you have to go and deal with those guys.”

The private sector started to, and the consideration became some net present-value number of nuisance money, in my view. “If it takes six years and it’s going to cost me this, this is what I’ll pay.” Well, that table has turned. It was actually a saying that I heard in Quebec: “No more cash for the past; opportunities for the future.”

So the concept of getting a long-term revenue stream, participating in the economic activity and perhaps sharing in some of the risk of that participation is growing in First Nation communities. The result of that has been, for example, that my community purchased tree farm licence 38, Interfor, 238,000 hectares. We had a compensation requirement, and we said, “Let’s buy it.” We went out and bought it, and we operate the tree farm licence.

M. Calla : Oui. Puisque nous prêtons en fonction du flux de rentrées existant, ce n’est pas aussi crucial, mais nous, la Commission de la fiscalité et l’autorité financière, en tant qu’institutions, savons ce à quoi serviront ces fonds. Les Premières Nations sont tenues de nous le dire.

Le sénateur Tannas : Vous avez parlé de cautionnement réciproque. Les membres du groupe savent-ils ce que les autres membres du groupe envisagent de faire avec les fonds?

M. Calla : Oui.

Le sénateur Tannas : Croyez-vous que certains diront : « Nous n’aimons pas la façon dont cette collectivité utilisera les fonds; c’est risqué »?

M. Calla : Non. Puisque nous prêtons en fonction du flux de rentrées existant, cette tension est désamorcée. Le point de référence qui intéresse les membres du groupe d’emprunteurs, c’est le sérieux de ces flux de rentrées.

Le sénateur Tannas : D’accord. Merci.

La sénatrice Dyck : J’aimerais revenir sur un commentaire que vous avez fait au sujet du nombre de Premières Nations qui ont reçu leur certificat et qui peuvent émettre des obligations. Vous dites que les occasions sont plus nombreuses en raison de l’obligation de consulter. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet afin que nous puissions comprendre ce que cela signifie?

M. Calla : Après les décisions rendues par la Cour suprême du Canada dans les affaires *Delgamuukw*, *Taku* et *Haida*, il y a eu, ce que je qualifierais, une réponse limitée de la part de toutes les parties sur la façon de mettre en œuvre ou d’interpréter ces décisions. Ce hiatus a été comblé.

À mon avis, les gouvernements — qu’ils soient fédéral ou provinciaux — se lavent les mains et disent au secteur privé : « Allez-y, vous; allez traiter avec ces gens. »

Le secteur privé a amorcé des démarches, mais le processus s’est transformé en une sorte d’examen de la valeur actualisée nette de fonds vexatoires. C’est mon point de vue. « Si le projet doit durer six ans et que ça doit me coûter X montant, alors je suis prêt à investir ceci. » Aujourd’hui, la situation a changé. Comme le veut une expression que j’ai entendue au Québec : « Il ne faut plus investir dans le passé; il faut se tourner vers les perspectives d’avenir. »

Donc, le flux de rentrées à long terme, la participation à l’activité économique et le partage des risques liés à cette participation sont de plus en plus fréquents dans les collectivités des Premières Nations. Par exemple, ma collectivité a acheté le permis de ferme forestière n° 38 auprès d’Interfor pour une superficie de 238 000 hectares. Nous avons besoin des revenus, alors, nous avons décidé d’acheter ce permis. Aujourd’hui, nous exploitons cette ferme forestière.

There are five or six independent power projects that occur in our territories. We benefit from those arrangements and create an income stream from those. Many other communities experience similar opportunities across the land.

I think that's what I see as the hope that can respond to the order of magnitude required to address the issue. If you are participating in the Ring of Fire in a meaningful way and choose to support that project, there are all kinds of environmental — I mean, it's not just about business. Those that you do choose to support, if you are participating, it opens up a revenue stream that will have an enormous impact on this country in 10 to 15 years.

The Chair: I guess there is no housing problem in Squamish then, is there?

Mr. Calla: Yes, there is. Absolutely there is, because we still need to develop an economy. We may have land, but we still need to develop an economy. We need to create jobs. We need to provide hope. We need to get our children educated better. We need to provide them opportunity through our economic development.

I don't care how successful some of you think they are, there isn't a First Nation in this country that isn't facing the same challenges.

Senator Moore: I am encouraged, Mr. Calla, by some of the examples you spoke about in response to other questioners, but I want to ask you about the bottom of page 4 of your brief. You say:

Although the FNMHF has approved \$630 million in credit for 53 First Nations, resulting in the potential for 3,700 loans, the FNMHF has only actually approved 55 loans.

Fifty-three First Nations applied. They had loans approved, so they must have applied somehow. I don't understand that process, but they applied, and they got \$630 million approved. That's 3,700 loans. Does that mean 3,700 homes?

Mr. Calla: It would be 3,700 homes.

Senator Moore: So only 55 were actually approved; that is, 55 individual homes of the 3,700 potential. Why was that?

Mr. Calla: Why?

Senator Moore: That is the obvious question: 1.5 per cent. What is the answer?

Mr. Calla: There are a couple of challenges. There isn't any residential subdivision infrastructure funding available to First Nations because the government needs to address the water, so creating roads, sewer and water for residential subdivisions is scarce or non-existent. That is one of the issues.

The other matter is that you can't overcome the legacy of the reserve-based system in a short period of time.

Il y a cinq ou six projets indépendants de production d'électricité en cours sur nos territoires. Nous bénéficions de ces accords et profitons du flux de rentrées qui en découle. De nombreuses autres collectivités vivent des situations semblables.

Je crois que c'est la façon de réagir à l'ampleur de la situation. Si on choisit de participer de manière significative au projet Cercle de feu et d'appuyer ce projet, sur le plan environnemental, il y a toutes sortes — ce que je veux dire, c'est que ce n'est pas simplement une question commerciale. Le flux de rentrées dont bénéficieront ceux qui appuient et participent à ces projets aura un impact considérable sur le reste du pays dans 10 ou 15 ans.

Le président : J'imagine, alors, qu'il n'y a pas de problème de logement à Squamish?

M. Calla : Oui, il y en a un. Absolument. Nous n'avons pas encore développé une économie. Nous avons des terres, mais nous devons encore développer une économie, créer des emplois, donner de l'espoir, mieux éduquer nos enfants et leur offrir des possibilités grâce au développement économique.

Peu importe le niveau de réussite que certaines Premières Nations pensent avoir atteint, toutes les Premières Nations au pays sont confrontées aux mêmes problèmes.

Le sénateur Moore : Monsieur Calla, les exemples que vous donnez sont encourageants, mais j'aimerais vous poser une question au sujet du passage qui figure au bas de la page 4 de votre mémoire. On peut lire ceci :

Quoique le FLMPN a approuvé 630 millions de dollars en crédits pour 53 Premières Nations ayant le potentiel pour 3 700 prêts, le FLMPN n'a réalisé en réalité que 55 prêts.

Cinquante-trois Premières Nations ont présenté une demande. Elles ont obtenu un prêt, alors, elles doivent avoir présenté une demande. Je ne comprends pas le processus, mais elles ont fait une demande et ont été approuvées pour 630 millions de dollars, soit un potentiel pour 3 700 prêts. Est-ce que cela signifie 3 700 prêts hypothécaires?

M. Calla : C'est exact.

Le sénateur Moore : Donc, seulement 55 de ces prêts ont été approuvés sur une possibilité de 3 700. Pourquoi?

M. Calla : Pourquoi?

Le sénateur Moore : La question est évidente : 1,5 p. 100 des prêts ont été approuvés. Pourquoi?

M. Calla : Il y a plusieurs obstacles. Les Premières Nations ne disposent d'aucun financement pour les infrastructures dans les subdivisions résidentielles, puisque les gouvernements doivent s'occuper des systèmes d'eau. Donc, les projets de construction de routes, d'égouts et de systèmes d'eau potable dans les subdivisions résidentielles sont rares, voire inexistantes. C'est un des problèmes.

Aussi, il est impossible d'effacer en peu de temps l'impact qu'a eu le système de réserve.

Senator Moore: Could you explain that, please, for us and for the people who are watching this, hopefully, on television?

Mr. Calla: In order to participate in this, you need to be able to go to the bank and borrow the money. You have to have an income. You have to have a credit score.

Senator Moore: Are you talking about the individual homeowners?

Mr. Calla: The individuals.

Also, these things take time to germinate. If you go to John Beaucage's report, this is where we got the information because he provided this as testimony to you. They had seven last year.

I actually met with the CMHC this morning on this issue, and one of the recommendations I made is that this loan actually provides credit enhancement for the support of infrastructure development, not just houses. I think then you will start to see the number significantly increase.

The danger with all of these things is throwing the baby out with the bath water. The fact that you have 3,700 potential is a number.

Senator Moore: Yes. It is a big number.

Mr. Calla: And we will get there. The legislation was passed in 2005, and we got a board in 2007. It took a long time to get people to develop the standards to get people moving. We have been in this dilemma for several hundred years and we will not turn it around in ten. This is the right direction. We just need to stick with it and to support whatever advice we get from those who manage this fund and how it can be better taken up by First Nations.

Everybody will be looking and needs to look at how they change doing business. Policy issues are going to be in the forefront. They need to understand that they have political support to be able to bring forward without fear what some would say are radical changes in policy. Some of them you will throw out, but you have to instill that creativity without fear to find some solutions.

Senator Moore: We heard stories here about construction in the North and the contractor hiring the building inspector, along with the executive of the First Nations sometimes asking for inspections to be made, sometimes not, so there was a lack of adherence to the code. How does your organization or those that you certify make sure that a minimal building code standard is in place and is adhered to?

Mr. Calla: We don't do anything. It is way beyond our scope. I am an accountant by training, so it is way beyond what I am capable of doing.

Senator Moore: So who does that?

Le sénateur Moore : Pourriez-vous vous expliquer, à nous et à ceux qui regardent, je l'espère, la télédiffusion de cette séance, ce que cela signifie?

M. Calla : Pour qu'une demande soit approuvée, les demandeurs doivent pouvoir contracter un prêt bancaire. Ils doivent avoir un revenu et une cote de crédit.

Le sénateur Moore : Est-ce que vous parlez de ceux qui présentent une demande de prêt hypothécaire?

M. Calla : C'est exact.

Aussi, ces projets prennent du temps. Vous pouvez consulter le rapport de John Beaucage à ce sujet — il a déjà témoigné devant le comité. C'est de ce rapport que nous tirons notre information. L'an dernier, sept demandes ont été approuvées.

D'ailleurs, j'ai rencontré la SCHL ce matin pour discuter de cette question. Une des recommandations que je leur ai présentées, c'est que le prêt permette de rehausser la cote de crédit afin de soutenir le développement des infrastructures, pas seulement des maisons. Selon moi, cela augmentera considérablement le nombre de demandes approuvées.

Il faut éviter de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a un potentiel pour 3 700 prêts.

Le sénateur Moore : Oui, et c'est beaucoup.

M. Calla : Et nous y arriverons. La loi a été adoptée en 2005, et le conseil a été créé en 2007. Il a fallu attendre longtemps avant que des normes soient élaborées pour faire avancer les choses. Cette situation dure depuis des centaines d'années; nous ne renverserons pas la vapeur en 10 ans. Nous sommes sur la bonne voie. Nous devons simplement maintenir le cap et écouter les conseils des administrateurs de ce fonds afin d'aider les Premières Nations à en profiter davantage.

Tous les intervenants devront revoir leur façon de faire des affaires. Les questions politiques seront à l'avant-plan. Ils doivent réaliser qu'ils disposent du soutien politique afin de proposer, sans crainte, des changements en matière de politique que certains qualifieraient de radicaux. Certaines propositions seront rejetées, mais il faut permettre aux gens de s'exprimer sans crainte pour trouver des solutions.

Le sénateur Moore : Nous avons entendu des histoires au sujet de la construction dans le Nord : un entrepreneur en construction qui, parfois en collaboration avec la direction de la Première Nation, embauche un inspecteur du bâtiment et ne demande pas toujours la tenue d'inspections. Donc, le Code du bâtiment n'est pas respecté. Que font le conseil et les Premières Nations qui ont été certifiées pour s'assurer qu'il existe un code du bâtiment de base et que celui-ci est respecté?

M. Calla : Rien. C'est hors de notre portée. Je suis un comptable de formation, alors c'est hors de mon champ de compétences.

Le sénateur Moore : Qui s'en charge, alors?

Mr. Calla: Understand that there are still banking relationships here. If you are going to draw down your loan from the First Nations Bank or the Royal Bank or the Bank of Montreal, you will have to meet certain criteria. It will be no different than off reserve.

Senator Meredith: Thank you, Mr. Calla. It is good to see you again.

You say this cannot fail. I like your optimism. I have always believed that we have to do things right in this country. I think that we are on the right track. You just stated that this wasn't brought on overnight; it will not be repaired overnight as well.

It is \$3 billion to \$5 billion for housing, and 4.7 billion for water and waste water treatment. You talk about own-source revenues. As an entrepreneur, I always believe in trying to do what I can to take care of my family and also to help put bread on other people's tables. The challenge that First Nations face is attracting those types of partnerships.

What has your organization done in partnership with the chief and councils to look at outside investors and at resources that are on reserve that could potentially be extracted so you could create those jobs and can pay First Nations people a decent wage so that they can afford to buy a home or rent a decent apartment? That is my first question, and then I have a couple more.

I believe in collaboration. I believe in doing whatever I can in terms of community development and ensuring that there is that strong partnership. You may have answered it in a roundabout way, but concretely for the committee, what has been done in that regard?

Mr. Calla: Our scope of operations is limited. We're not the be-all and end-all here. What we do is bring an awareness around the needs for governance, financial management and access to debt; the need to encourage private sector investment.

There are many others. I left a meeting this afternoon with the National Aboriginal Economic Development Board. They create these kinds of collaborative efforts. Each of us who sits on the board of FMB comes from a background that has experience and we can share that experience with people, but it is clearly not in our mandate.

I think that creating a financial administration law, becoming certified, borrowing money, and looking at a financial management certificate sends a signal to the private sector that you have someone who will be able to respond to the responsibilities of the partnership. That is what partners that I have dealt with over the years are looking for.

The private sector, I will say, needs to embrace the notion that it can, when asked, provide significant capacity development opportunities through secondments and those other kind of

M. Calla : Il faut comprendre que des relations bancaires entrent encore en ligne de compte ici. Si on veut faire un prélèvement sur un prêt de la First Nations Bank, de la Banque Royale ou de la Banque de Montréal, il faut satisfaire à certains critères. Les procédures ne différeront pas de ce qui se fait en dehors des réserves.

Le sénateur Meredith : Merci, monsieur Calla. Je suis enchanté de vous revoir.

Vous affirmez qu'un échec est impossible. J'aime votre optimisme. J'ai toujours cru qu'il faut agir comme il se doit dans ce pays. Je crois que nous sommes sur la bonne voie. Vous venez de dire que la situation n'est pas survenue du jour au lendemain; elle ne se corrigera pas en un clin d'œil non plus.

Il faut 3 à 5 milliards de dollars pour le logement et 4,7 milliards de dollars pour le traitement des eaux usées. Vous avez parlé des revenus propres. À titre d'entrepreneur, j'ai toujours considéré qu'il fallait que j'essaie de faire mon possible pour prendre soin de ma famille et contribuer à mettre du pain sur la table des autres. Le défi pour les Premières Nations consiste à attirer ce genre de partenariats.

Qu'est-ce que votre organisation a accompli en partenariat avec le chef et des conseils pour trouver des investisseurs de l'extérieur et des ressources qui pourraient être exploitées sur les réserves pour que vous créiez des emplois et puissiez verser un salaire décent aux Autochtones afin qu'ils puissent se permettre d'acheter une maison ou de louer un logement décent? C'est ma première question, mais j'en ai quelques autres.

Je crois à la collaboration. Je crois qu'il faut faire tout ce qu'on peut pour assurer le développement de la communauté et l'établissement d'un solide partenariat. Vous avez peut-être indirectement répondu à la question, mais concrètement, pourriez-vous dire au comité ce qui a été fait à cet égard?

M. Calla : Notre champ d'action est limité. Nous n'offrons pas de solution miracle. Nous ne faisons que mettre en lumière le besoin de gouvernance, de gestion financière et d'accès à l'emprunt, ainsi que la nécessité d'encourager le secteur privé à investir.

Il y en a bien d'autres. J'étais, cet après-midi, à une rencontre avec le Conseil national de développement économique des Autochtones, qui est à l'origine de tels efforts de collaboration. Chaque membre du conseil d'administration du CGFPN possède une expérience dont ils peuvent faire profiter aux autres, mais cet aspect ne relève clairement pas de notre mandat.

Je crois qu'en instaurant une loi sur l'administration financière, en devenant certifié, en empruntant de l'argent et en envisageant un certificat en gestion financière, on indique au secteur privé que quelqu'un pourra assumer ses responsabilités dans le cadre du partenariat. Voilà ce que cherchent les partenaires avec lesquels j'ai été en rapport au fil des ans.

Je dirais que le secteur privé doit épouser l'idée selon laquelle il peut offrir, quand on le lui demande, des occasions importantes de renforcement de la capacité dans le cadre de détachements ou

means. We have to bridge 100 years. We don't have 100 years to do it. We need to continue to invest in our education, not only in professionals but in trades. We need to be in a position where we are providing opportunities for those people to have meaningful employment within the communities.

All of those things are attractive to the private sector because they need all of it. They need labour; they need partnerships. The private sector can sometimes be painted pretty black, but, quite frankly, many in the private sector enjoy the prospect of doing something that is socially very good while making money, and we all want to make money.

What we try to do is bring that awareness. You have to have a governance system. If you want to be a partner, you have to come forward and honour those responsibilities that you undertake when you become a partner.

Senator Meredith: You talked about First Nations development being Canada's economic development, if I heard you correctly. Can you elaborate for me on the numbers? We've heard numbers touted around here from various organizations that have come and talked about economic diversification in First Nations. The key to moving these First Nations forward is providing them with the initial capital investment to generate their own revenues. With 612 bands across this country, can you give us a pan-Canadian perspective in terms of what that number would look like, providing that we get this mechanism right and we get the types of investments that are needed, both from government and from the private sector, so that these jobs can truly be created?

We're not just talking about it, Mr. Calla. There has been a lot of talk. Among the Canadians watching and those here tonight in this room and the senators sitting around this room there is an appetite to see movement and to see real development take place. Can you quantify that for us?

Mr. Calla: Fortunately, I think I can. You guys are asking tough questions tonight.

About two or three summers ago I was invited by four federal departments to participate in a public policy forum held across the country to talk about First Nations participation in major resource development. It actually produced a report. It identified that at that point \$650 billion worth of developments in this country were subject to some form of consultation and accommodation, stretching from coast to coast.

In terms of order of magnitude, that's what it is. Now that's capital.

The First Nations Financial Management Board, with the support of the department, did an analysis of an illustrative LNG plan, a project in British Columbia, the size of which was roughly equivalent to the Shell proposal. One of the things we wanted to do was give people an appreciation of the value chain. We talk

par d'autres moyens. Nous avons un rattrapage de 100 ans à faire, et nous ne disposons pas de 100 ans pour y arriver. Nous devons continuer d'investir dans notre éducation, pas seulement dans la formation professionnelle, mais également dans les métiers. Nous devons être en mesure d'offrir des occasions aux gens pour qu'il y ait des emplois intéressants au sein des communautés.

Tout cela attire le secteur privé, car il en a besoin. Il a besoin de travailleurs, il a besoin de partenariats. On brosse parfois un portrait très noir du secteur privé, mais à dire vrai, bien des employés y ont la possibilité d'accomplir quelque chose de très bénéfique pour la société tout en gagnant de l'argent, et nous voulons tous en faire.

Nous nous efforçons donc de faire de la sensibilisation. Il faut instaurer un système de gouvernance. Si on veut être un partenaire, il faut s'avancer et honorer les responsabilités qu'on assume en devenant partenaire.

Le sénateur Meredith : Si je vous ai bien compris, vous avez affirmé que le développement des Premières Nations est lié au développement économique du Canada. Pourriez-vous nous en dire davantage au sujet des chiffres? Nous avons entendu toutes sortes de chiffres de la part de diverses organisations qui ont comparu pour traiter de la diversification économique des Premières Nations. Pour favoriser le développement de ces dernières, il faut leur fournir l'investissement en capital initial pour qu'elles produisent leurs propres revenus. Comme le pays compte 612 bandes, pourriez-vous nous donner une idée de ce que les chiffres pourraient avoir l'air pour l'ensemble du Canada si nous réussissons à instaurer le bon mécanisme et obtenons du gouvernement et du secteur privé les types d'investissements nécessaires à la création de ces emplois?

Nous ne faisons pas qu'en parler, monsieur Calla. Il y a eu beaucoup de discussions. Les Canadiens qui nous regardent, ceux qui sont ici ce soir et les sénateurs présents autour de cette table sont impatients de voir les choses bouger et d'assister à un réel développement. Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est?

M. Calla : Heureusement, je crois que oui. Vous me posez des questions difficiles ce soir.

Il y a deux ou trois étés, j'ai été invité par quatre ministères fédéraux pour participer à un forum sur la politique publique tenu à l'échelle du pays afin de traiter de la participation des Premières Nations aux grands projets de mise en valeur des ressources. Le rapport rédigé par suite de ce forum indiquait qu'à l'époque, il y avait au pays des projets de développement totalisant 650 milliards de dollars qui faisaient l'objet d'une forme quelconque de consultation et d'accommodement.

Voilà ce qu'il en est de l'ampleur des chiffres au chapitre du capital.

Le Conseil de gestion financière des Premières Nations, fort du soutien du ministère, a réalisé l'analyse d'un plan typique de projet de gaz naturel liquéfié prévu en Colombie-Britannique, d'une envergure approximativement équivalente à celle de la proposition de Shell. Nous voulions entre autres donner aux gens

about it and pipeline companies come to talk about it, but how much is everybody getting out of this? What does that pie look like? While it is difficult to estimate that, we went out and got industry advice from the former President of Terasen Gas and the former CFO of Foothills Pipeline and they helped us produce a report. We identified that that particular \$37 billion project would produce \$200 billion worth of development in the first 25 years.

If First Nations were to acquire an equity interest in that — and the precedents have been set in the Mackenzie Valley and Pacific Trails Pipelines projects of 30 per cent to 33 per cent equity apiece — that translates on a 60/40 debt equity split to a \$4.5 billion equity request from First Nations. These are the order-of-magnitude numbers that we're talking about. I'm not suggesting that's the end or just one, but everybody now is involved in billions.

Do you want to unlock \$200 billion in value by getting First Nations participation at \$4.5 billion in a rate-regulated utility model where the quality of the counterparties is so significant the risk is nominal? It's theoretical, I would say. There are a number of opportunities like that around the country.

What's at stake here is not billions; it's trillions at the end of the day. In Prince George, the premier of the Province of British Columbia said LNG represents a trillion dollars to the province. So what do we do?

Senator Meredith: That's the million-dollar question.

Mr. Calla: The million-dollar question is that consultation and accommodation are real. It needs to be supported. Federal and provincial governments need to get to those impact/benefit agreement negotiation tables. Equity participation by First Nations in these initiatives needs to be brought forward. We need to find solutions to that. More importantly, though, we need to get to a decision on these initiatives before these groups move elsewhere.

I have been provided opportunities to serve on the boards of CMHC and I currently serve on the board of FortisBC, a natural gas utility provider. I came to learn a bit about securitization through CMHC, particularly during the capital market collapse, and I've learned about the oil and gas industry, just enough to be dangerous, I always like to say.

What I do believe is real is we had the Ambassador to Japan appear before a First Nation-organized event in Prince George. The ambassador told us, and federal and provincial representatives, that in Japan they've shut down all their nuclear power. They are now converting to gas and buying it on the spot market, and it's killing their economy. They want to

une évaluation de la chaîne de valeur. Nous en parlons et les sociétés de pipelines viennent en parler, mais qu'est-ce que chacun y gagne? Quelle est la part du gâteau de chacun? Même si c'est difficile à évaluer, nous avons demandé conseil à l'ancien président de Terasen Gas et à l'ancien dirigeant principal des finances de Foothills Pipeline, qui nous ont aidés à préparer un rapport. Nous avons établi que le développement découlant de ce projet de 37 milliards de dollars s'élèverait à 200 milliards de dollars au cours des 25 premières années.

Si les Premières Nations acquéraient des parts de cette initiative — comme elles l'ont fait pour la première fois dans le cadre des projets du pipeline de la vallée du Mackenzie et du pipeline Pacific Trails, où elles ont acquis respectivement de 30 à 33 p. 100 des parts —, le ratio dette-actif serait de 60/40 pour une demande en capital de 4,5 milliards de dollars pour les Premières Nations. Voilà l'ordre de grandeur des chiffres dont il est question. Je ne veux pas laisser entendre que c'est la fin ou juste un, mais tout le monde jongle avec les milliards.

Veut-on mobiliser un montant d'une valeur de 200 milliards de dollars en permettant aux Premières Nations de détenir une part de 4,5 milliards de dollars dans le cadre d'un modèle de service public à tarifs réglementés quand la qualité des contreparties est telle que le risque est minime? C'est selon moi théorique. Un certain nombre d'occasions comme celle-là s'offrent au pays.

Au final, ce ne sont pas des milliards, mais bien des billions qui sont en jeu. À Prince George, le premier ministre de la Colombie-Britannique a déclaré que le gaz naturel liquéfié constitue une manne d'un billion de dollars pour la province. Alors, que faisons-nous?

Le sénateur Meredith : C'est la question à un million de dollars.

M. Calla : La question à un million de dollars, c'est que les consultations et les accommodements sont réels et doivent être soutenus. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent participer aux négociations relatives aux ententes sur les répercussions et les avantages. Il faut favoriser la participation des Premières Nations au capital social de ces initiatives et trouver des solutions à cet égard. Il faut surtout en arriver à une décision au sujet de ces initiatives avant que les groupes concernés n'aillent voir ailleurs.

J'ai eu l'occasion de faire partie des conseils d'administration de la SCHL, et je suis actuellement membre du conseil d'administration de FortisBC, un fournisseur de gaz naturel. Ma présence à la SCHL m'a permis de me renseigner au sujet de la titrisation, particulièrement lors de l'effondrement des marchés financiers, et j'en ai appris au sujet de l'industrie pétrolière, juste assez pour être dangereux, comme j'aime toujours le dire.

Pour ce que je considère comme réel, sachez que nous avons demandé à l'ambassadeur du Japon de prendre la parole lors d'une activité des Premières Nations à Prince George. Alors qu'il s'adressait à nous et aux représentants fédéraux et provinciaux, il a indiqué que le Japon avait fermé toutes ces centrales nucléaires pour se tourner vers le gaz naturel. Comme il l'achetait sur le

buy it from Canada, but they've got to get to a decision or they're going to go elsewhere. As I understand it, the nickel opportunity in the Ring of Fire is gone because China has moved elsewhere.

This is not a time for political posturing. It's a time for very significant considerations on how we want to move forward as a country. What will First Nations be? How will they participate? For too long we haven't seen First Nations as a source or an asset. There are many things in our cultural values that we bring to the table, quite frankly, that you may need in all of this. What I hear continually across the country is we are stewards of our traditional territory. I always joke and say you wouldn't believe the number of times I've been called by local officials about something they're upset about and said, "Have you been consulted?"

I think we all want to be in a better position. Our communities are not happy living in the poverty and despair in which they live. We need to benefit from the activities in our traditional territories. For too long, we have not. Well, now the opportunity is there for us to do it and to do it in a way that we are benefiting from the growth in the economy, not from a contraction of the economy and not from increased transfer payments.

Transfer payments have got us where we are. Myself, I'd much rather be wealthy and not need them, if we ever got there.

I think where we go in this country is a really good question. A lot of those answers will come out of this city and provincial capitals in the next year. How are they going to embrace the concept of inclusion and how are they going to embrace the concept of First Nations actually generating wealth?

Those are interesting questions and there is no easy solution. That is why when I talk about the need for a national table on fiscal relations and other matters, it's because I see all of these issues that will have to be dealt with. However, we can't solve every one of these issues while we are trying to get to a decision on these major initiatives because the proponents, I believe, will leave and go elsewhere.

These international companies, some of whom had some not great years last year, have to sit down now and say, "Where am I going to invest to get the energy that I am going to need six years from now?" If they don't see themselves getting to a final investment decision in the next 12 months, they may be forced to consider other options.

If we're not bold, if we're not showing leadership, and if we continue to be mired in process and policy, my fear is that we won't realize the potential we have. Yes, housing and infrastructure are all part of it. We're trying to solve the problems of the world today, but what I am really trying to say

marché au comptant, son économie en pâtissait. Les Japonais veulent acheter leur gaz du Canada, mais il faut arriver à une décision, sinon ils iront ailleurs. D'après ce que je comprends, l'occasion que nous offrait le nickel dans le cercle de feu nous a échappé parce que la Chine est partie ailleurs.

L'heure n'est pas aux manœuvres politiques. Il est temps de réfléchir très sérieusement à la manière dont nous voulons que le pays aille de l'avant. Quel rôle joueront les Premières Nations? Comment participeront-elles? Pendant trop longtemps, nous ne les avons pas considérées comme une source ou un actif. Il se trouve dans nos valeurs culturelles bien des choses dont vous pourriez très franchement avoir besoin à cet égard. J'entends constamment dire au pays que nous sommes les gardiens de notre territoire traditionnel. Je dis toujours à la blague qu'on ne croirait pas le nombre de fois où j'ai reçu un appel de fonctionnaires locaux au sujet de quelque chose qui les tracassait et qui m'ont demandé : « Avez-vous été consultés? »

Je crois que nous voulons tous être en meilleure position. Nos communautés n'aiment pas vivre dans la pauvreté et le désespoir qui sont les leurs. Nous avons besoin de profiter de ces activités dans nos territoires traditionnels. Nous ne l'avons pas fait pendant trop longtemps. Eh bien, nous avons l'occasion d'agir, et de le faire de manière à profiter de la croissance de l'économie plutôt que d'une contraction de l'économie ou de l'augmentation des paiements de transfert.

Ce sont ces paiements qui nous ont menés là où nous en sommes. Personnellement, j'aimerais bien mieux être riche et ne pas en avoir besoin si on arrive là.

Je crois qu'il convient de se demander où on s'en va dans ce pays. Une bonne partie des réponses viendront de cette ville et des capitales provinciales au cours de la prochaine année. Comment va-t-on adopter le concept d'inclusion et l'idée que les Premières Nations puissent réellement produire de la richesse?

Ce sont là des questions intéressantes, et il n'existe pas de solution facile. Ainsi, si j'ai souligné le besoin de tenir une table ronde nationale sur les relations fiscales et d'autres questions, c'est parce que je vois toutes les questions qu'il faudra résoudre. Nous ne pouvons toutefois pas toutes les régler alors que nous tentons d'en arriver à une décision sur ces grandes initiatives, parce que je crois que les promoteurs iront voir ailleurs.

Ces sociétés internationales, dont certaines ont connu quelques années de vaches maigres dernièrement, doivent maintenant se demander où elles investiront pour obtenir l'énergie dont elles auront besoin dans six ans. Si elles n'envisagent pas de prendre une décision finale en matière d'investissement au cours des 12 prochains mois, elles seront peut-être obligées d'examiner d'autres options.

Si nous n'osons pas, si nous ne faisons pas preuve de leadership et si nous restons embourbés dans les processus et les politiques, je crains que nous ne réalisons pas le potentiel qui s'offre à nous. Oui, le logement et l'infrastructure font partie de l'équation. Nous tentons de résoudre les problèmes du monde aujourd'hui, mais ce

is you can't just look at housing and infrastructure. There is a much bigger matter that we need to consider and we need to start seeing ourselves as allies.

I know that's not always easy, but I always like to use as an example the 2010 Olympics in Vancouver. We brought the four host First Nations to an event in Prince George to show the northern First Nations what we had accomplished as a consequence of that. We had the same overlap issues — traditional territories and all kinds of issues — but we came together for the Olympics because we realized there was a common good that we could all achieve and we began working together. We achieved great things out of the Olympics. That relationship between the four host First Nations has carried on today, post-Olympics. When I observe that, I think it is possible for us to come together. I think it is possible for governments and First Nations to work collectively.

I remember being at a meeting with the province and they were addressing Chief Gibby Jacob from Squamish. They said, "Gibby, we didn't get the Olympics because of you but we couldn't have got it without you." That's where we have to get to. We need to be part of what's going on in this country. I think we will and I think we can, but it takes some building blocks, patience and understanding that will not happen by 2020.

Senator Meredith: Thank you, Mr. Calla. I wish you much success as you go down this road. We will continue to be here to support these initiatives because I strongly believe — and the chair has heard me say this many times — that it is high time First Nations be brought to the level and the standard that all Canadians enjoy across this country.

The Chair: Speaking of bringing governments and First Nations together, would you comment on the P3 option? I know First Nations are eligible for the federal government's P3, public-private-partnership program. I don't think there has been much take-up of that option. It's very big in other parts of the country. There is a big federal pool of funds. Could you make any comment on whether that's another innovative solution to generating capital for infrastructure for First Nations?

Mr. Calla: Yes, it is. I also had the privilege for six years to serve on the board of Partnerships British Columbia. If you are not familiar with Partnerships British Columbia, I do not know how many billions of dollars of infrastructure we provided over a six- or seven-year period, and it's continuing today. I was able to learn a lot through that process about public-private partnerships. The significant advantage of public-private partnerships is

que je veux vraiment vous faire comprendre, c'est qu'il ne faut pas s'occuper uniquement du logement et de l'infrastructure. Il existe une question bien plus importante à examiner, et nous devons commencer à nous considérer comme des alliés.

Je sais que ce n'est pas toujours facile, mais j'aime toujours utiliser les Jeux olympiques de Vancouver 2010 comme exemple. Nous avons réuni les quatre Premières Nations hôtes lors d'une activité organisée à Prince George pour montrer aux Premières Nations du Nord ce que nous avons accompli dans le cadre de ces jeux. Même si nous avons eu les mêmes problèmes de chevauchement en ce qui concerne les territoires traditionnels et toutes sortes de questions, nous avons uni nos efforts pour les Jeux olympiques parce que nous avons réalisé qu'il y avait du bien commun. Nous avons alors commencé à travailler ensemble. Les Jeux olympiques nous ont permis de faire de grandes choses. Les liens tissés entre les quatre Premières Nations hôtes perdurent encore aujourd'hui, maintenant que les Jeux sont chose du passé. Quand j'observe cet exemple, je me dis qu'il est possible de travailler main dans la main. Les gouvernements et les Premières Nations peuvent travailler en collaboration.

Je me souviens d'avoir participé à une réunion avec la province, au cours de laquelle on a dit au chef Gibby Jacob, de Squamish, que ce n'était pas à cause de lui qu'on avait accueilli les Jeux olympiques, mais qu'on n'aurait pas pu les avoir sans lui. Voilà ce qu'il faut arriver à faire. Nous devons faire partie de ce qui se passe au pays. Je crois que nous pouvons le faire et que nous y parviendrons, mais il faut établir des fondations, faire preuve de patience et arriver à se comprendre, ce qui n'arrivera pas d'ici 2020.

Le sénateur Meredith : Merci, monsieur Calla. Je vous souhaite beaucoup de succès dans cette entreprise. Nous continuerons d'être là pour appuyer ces initiatives, car je crois fermement, comme le président me l'a souvent entendu dire, qu'il est grand temps que les Premières Nations puissent atteindre le niveau et la norme dont jouit l'ensemble de la population canadienne.

Le président : Puisqu'il est question de collaboration entre les gouvernements et les Premières Nations, que pensez-vous des partenariats public-privé? Je sais que les Premières Nations sont admissibles au programme fédéral de partenariat public-privé, mais je ne crois pas qu'elles s'en soient beaucoup prévaluées. Pourtant, ce programme est très populaire dans d'autres régions au pays. Le fédéral dispose de fonds substantiels. Pourriez-vous nous dire s'il s'agit là d'une autre solution novatrice qui permettrait aux Premières Nations de générer des capitaux pour les infrastructures?

M. Calla : Oui, c'est effectivement une solution. J'ai également eu le privilège d'être membre du conseil d'administration de Partnerships British Columbia pendant six ans. Si vous ne connaissez pas cet organisme, sachez qu'il a fourni je ne sais combien de milliards de dollars en infrastructure sur une période de six ou sept ans, et il poursuit son œuvre aujourd'hui. Il m'a permis d'en apprendre beaucoup sur les partenariats public-privé.

innovation, the design of the product, timely construction and management of cost overruns. Those are really significant. Many governments could learn from that, I guess.

The thing that remains is the need to service it. If you're going to go to the private sector and borrow money, you still have to pay for it. The revenue side of that still must be managed somehow. Could there be innovations on how technical issues are addressed? Absolutely. Can there be more timely delivery? Absolutely, but you have to pay for it. Until you deal with the revenue issue, it's but words in many First Nation communities.

The Chair: Unless you can find a project that will generate revenue.

Mr. Calla: Yes.

The Chair: But they have not been able to.

Mr. Calla: It's starting, but many of the arrangements that are being reached in benefit agreements could result in those things. I'm hoping. I believe in public-private partnerships. I've seen the innovative projects and compared them to some of the other projects not done under that framework. I think the project overruns and the time delays can be avoided. It doesn't mean there doesn't have to be oversight.

When I served on the board, we had the opportunity to examine various projects and determine whether they were appropriate for P3. Not all of them are, but certainly that is an option and, hopefully, one that can be pursued.

Senator Raine: Thank you very much. This has been a great session and I appreciate what you have been telling us.

I have a slightly different angle. Land use planning on First Nation reserves is somewhat different from other communities in that we have a mix in most communities of single family homes, multi-family units, apartments and different things. Based on where it is, and to keep infrastructure costs from getting too big, we've made the communities more compressed, whereas most Aboriginal communities are quite rural and spread out.

In the ongoing solution to First Nation housing and infrastructure, is any thought being given in terms of effective plans and introducing multi-family housing and rental co-ops, those kinds of projects, so that people can afford a smaller apartment in the beginning and then move into larger housing as they need it? I know that First Nation families are often large and multi-generational, so the housing needs are different from the nuclear-type family. I understand that, but in terms of really being

Ces partenariats sont fort avantageux sur les plans de l'innovation, de la conception de produit, de la construction sans délai et de la gestion des dépassements de coût. Voilà des avantages vraiment considérables. Bien des gouvernements pourraient en prendre de la graine, je suppose.

Reste à régler la question du service. Si on fait appel au secteur privé et qu'on emprunte de l'argent, il faut quand même payer. Il faut encore réussir à gérer la question des revenus. Existe-t-il des façons novatrices de résoudre les questions techniques? Assurément. Peut-on offrir des services plus promptement? Certainement, mais il faut délier les cordons de sa bourse. Tant qu'on n'a pas réglé la question des revenus, ce ne sont que des mots pour bien des communautés des Premières Nations.

Le président : À moins qu'on ne puisse trouver un projet qui générera des revenus.

M. Calla : Oui.

Le président : Mais on n'a pas été en mesure de le faire.

M. Calla : On commence à y parvenir, mais un grand nombre des arrangements contenus dans les ententes sur les avantages pourraient permettre de produire des revenus. Je l'espère. J'ai foi en les partenariats public-privé. J'ai vu les projets novateurs et les ai comparés à d'autres projets qui n'ont pas été réalisés dans ce cadre. Il est selon moi possible d'éviter les dépassements de coût et de délais, ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas assurer de supervision.

Quand j'étais membre du conseil d'administration, nous avons eu l'occasion d'examiner divers projets et de déterminer s'ils convenaient à un partenariat public-privé. Tous ne s'y prêtaient pas, mais c'est certainement une possibilité qui, je l'espère, peut être retenue.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. C'est une excellente séance et je vous remercie de nous donner votre avis.

J'aborde la question sous un angle légèrement différent. L'aménagement du territoire dans les réserves des Premières Nations diffère légèrement de celui des autres communautés, car à bien des endroits, on trouve un mélange d'unifamiliales, de maisons plurifamiliales, d'appartements et d'autres choses. Dépendamment de l'endroit, pour éviter que les coûts des infrastructures enflent démesurément, nous avons comprimé la taille des communautés, alors que la plupart des communautés autochtones sont assez rurales et étendues.

Dans la solution actuellement envisagée au chapitre du logement et de l'infrastructure des Premières Nations, a-t-on pensé à prévoir un aménagement efficace et à bâtir des maisons plurifamiliales, des coopératives de logement ou des projets de ce genre pour que les gens puissent se permettre un appartement plus petit au début et s'installer ensuite dans un endroit plus grand quand ils en ont besoin? Je sais que les familles des Premières Nations comptent souvent de nombreux membres de plusieurs

economical in how you design and build the communities, how does that work?

Mr. Calla: Community planning is absolutely essential. The department used to be supported in providing the resources to communities to do them. One of our former councillors used to say we need to take the long house and put it up like this. In some communities that could work.

We need to have a community plan, not just for housing but for economic development, for all kinds of issues. We're no different. We need an official community plan like everyone else, one that's supported by membership. In fact, in some of the work we do in terms of our financial management system standards, we speak to the issue of what is the community plan. What that is, we don't get involved in. Again, I'm an accountant, not a city planner.

Senator Raine: I am interested in the people taking advantage of your pooled financing. You said Membertou First Nation was involved. They're on the East Coast. You have members in your organization all across Canada, in the South and in the North?

Mr. Calla: I'm not going to deny that when this legislation was developed it wasn't unanimously supported across the country. There were always issues around fiduciary duty and Aboriginal rights and title. Provisions were put in, and the schedule, that kind of satisfied most people. That's why you have to get scheduled so it doesn't apply to you.

I think more importantly in that time people didn't see and didn't have economic opportunity. More of them do today. That's what the fundamental change is. Once you get a taste of it and begin to understand what is required to be in it, then all of a sudden the lights go on for some of these issues.

Yes, we're very encouraged by the fact that we do have communities almost in every province now, and there is growing interest. What's really exciting to me is that a whole bunch of us were excited about this, and we're kind of through the door now, but there are a bunch of people coming behind. That is really exciting from everyone's perspective, because I think it bodes well for the future.

The Chair: Very inspiring, Mr. Calla, and I think we all agree this has been very stimulating for us.

I have one final question. We don't usually go our full time in these evening sessions, so it's a tribute to you. But I did notice that you served on the board of CMHC, and I have got to ask you this question. We heard from a CMHC representative about First Nations housing. In relation to the issue of inspection and quality,

générations; elles ont donc besoin d'un logement différent de celui d'une famille nucléaire traditionnelle. Je le comprends, mais comment peut-on faire pour concevoir et construire les communautés de manière vraiment économique?

M. Calla : La planification urbaine est indispensable. Auparavant, le ministère recevait du soutien pour fournir les ressources aux collectivités à cet égard. L'un de nos anciens conseillers municipaux disait qu'il fallait prendre la longue maison et l'installer de cette façon. Dans certaines collectivités, cela pourrait fonctionner.

Il nous faut un plan communautaire, non seulement pour le logement, mais aussi pour le développement économique, pour toutes sortes d'enjeux. Nous ne faisons pas exception. Il nous faut un plan communautaire officiel, comme tous les autres. Il doit être appuyé par les membres. En fait, pour une partie du travail que nous effectuons sur le plan des normes de système de gestion financière, nous discutons du contenu du plan communautaire. Ce n'est pas moi qui l'élabore, car, je le répète, je ne suis pas un urbaniste, mais bien un comptable.

La sénatrice Raine : J'aimerais en savoir davantage sur les gens qui profitent de votre fonds commun d'emprunt. Vous avez mentionné la participation de la Première Nation Membertou. Ses membres vivent sur la côte Est. Votre organisme compte-t-il des membres partout au Canada, dans le Sud et dans le Nord?

M. Calla : Je ne nierai pas que lorsque les dispositions législatives ont été élaborées, elles n'ont pas reçu un appui unanime. Il y avait toujours des différends sur les questions d'obligation de représentant et des droits et des titres ancestraux. On a inclus des dispositions et des annexes, qui ont satisfait la plupart des gens. Il en faut, de sorte que cela ne s'applique pas.

Ce qui est encore plus important, c'est qu'à l'époque, aucune possibilité économique ne s'offrait aux gens. Cette situation a changé pour certains d'entre eux maintenant. Voilà le changement fondamental. Une fois qu'on y goûte et qu'on commence à comprendre ce qui est nécessaire, soudain, la lumière brille pour une partie de ces questions.

Effectivement, la présence de collectivités dans presque toutes les provinces maintenant nous encourage beaucoup. Cela suscite de plus en plus d'intérêt. Ce que je trouve vraiment excitant, c'est qu'un grand nombre d'entre nous étaient emballés, et nous avons franchi le seuil en quelque sorte, mais beaucoup de gens suivront. C'est vraiment excitant pour tout le monde, car c'est de bon augure pour l'avenir, à mon avis.

Le président : C'est très inspirant, monsieur Calla, et je crois que nous convenons tous que c'est très stimulant pour nous.

J'ai une dernière question. D'habitude, nous n'utilisons pas tout le temps prévu pour les réunions qui ont lieu le soir, et c'est donc tout à votre honneur. J'ai toutefois remarqué que vous avez siégé au conseil d'administration de la SCHL, et je dois vous poser une question. Une représentante de la SCHL est venue

she said, “It’s our expectation that First Nations hire a qualified inspector, but we don’t double-check, although we might do so in future.”

I think the rationale was that they are a First Nation and have the authority to build and regulate, and we step back because we respect that sovereignty, I guess you could call it, or we respect that independence. Do you have any comments on that? You’re dealing with First Nations, either with reference to CMHC or with reference to your own work. Where do you draw the line between respecting sovereign First Nations and demanding accountability? I think that’s what puzzled us when we heard that report. Do you have any thoughts on that?

Mr. Calla: I have lots of thoughts, but in relation to the question you pose, it’s in everyone’s interest that these homes are built to a standard. Again, some of the work that CMHC and the Market Housing Fund have done is to begin building a professional core. I think that’s the solution. It is not trying to win a battle of jurisdictional issues and forced measures. This is really saying, “How do we work together? Let’s create this cooperative approach.” Both of the organizations, CMHC and the Market Housing Fund, have been doing that.

I have been to conferences where there is now an association of First Nation and Aboriginal inspectors. We need to continue to support the evolution of that at a community level, and to work with local governments. Regional governments can be a tremendous source of capacity development and transfer of knowledge, but how often do you see First Nations and local governments sitting down, particularly in the centre of Canada? I don’t know because I’m not here that often, but I know it happens in British Columbia and I know it happens in Atlantic Canada.

You have to sit down, provide that capacity and support, and maybe create some critical mass. Some First Nations people are obviously working for local governments, providing services to everybody. That’s what I would see as a solution to those issues, Mr. Chair.

Senator Moore: On that point, we heard that same day — I don’t know which government program it was — that they did not recognize a building inspector’s job as a career and therefore would not fund the education to build up that mass, which I didn’t understand. Do you know of that, Mr. Calla?

Mr. Calla: Well, let me ask you: How do you provide that kind of administrative capacity when you’re building one house or two houses a year? You have to buy it somewhere. Now, if we get a whole whack of money, we can build a lot of houses and maybe we can do something. But when you’re looking at a housing

parler de la question du logement pour les Premières Nations. À propos de l’inspection et de la qualité, elle a dit ce qui suit : « nous nous attendons à ce que les Premières nations embauchent un inspecteur compétent, mais nous ne faisons pas de vérification, bien que cela pourrait changer. »

Je pense que l’idée, c’est qu’il s’agit d’une Première Nation qui a l’autorité de construire et de réglementer, et nous prenons du recul, car nous respectons cette souveraineté, si on peut le dire ainsi, ou cette indépendance. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet? Vous collaborez avec les Premières Nations, qu’il s’agisse de la SCHL ou de votre travail. Où faut-il tracer la ligne entre respecter la souveraineté des Premières Nations et exiger des comptes? C’est ce qui nous a laissés perplexes lorsque nous avons entendu cela. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Calla : J’ai beaucoup de choses à dire, mais en ce qui concerne la question que vous posez, c’est dans l’intérêt de tous que les logements soient construits selon des normes. Encore une fois, une partie du travail effectué par la SCHL et le Fonds pour les logements du marché consiste à établir un groupe de professionnels. Je pense que c’est la solution. Il ne s’agit pas d’essayer de gagner une bataille sur des questions de compétence et de mesures imposées. Cela revient à dire qu’il faut déterminer comment nous allons collaborer et qu’il faut élaborer une approche coopérative. C’est ce que font les deux organismes, la SCHL et le Fonds pour les logements de marché.

J’ai participé à des conférences dans lesquelles il y a maintenant une association d’inspecteurs autochtones. Il nous faut continuer à favoriser l’évolution de ce volet dans la collectivité et à collaborer avec les autorités locales. Les autorités régionales peuvent être une formidable source de renforcement des capacités et de diffusion des connaissances, mais à quel point voyez-vous des membres des Premières Nations et des autorités locales se réunir, surtout au centre du Canada? Je l’ignore, car je ne suis pas souvent présent, mais je sais que cela se produit en Colombie-Britannique, de même que dans le Canada Atlantique.

Il faut se réunir, fournir cette capacité et ce soutien, et peut-être même créer une masse critique. Certains membres de Premières Nations travaillent pour des autorités locales et fournissent des services à tout le monde. À mon avis, c’est une solution, monsieur le président.

Le sénateur Moore : À cet égard, le même jour — j’ignore de quel programme gouvernemental il s’agissait —, nous avons vu qu’ils ne reconnaissaient pas le travail d’un inspecteur en bâtiment comme une carrière et qu’ils ne financeraient donc pas la formation pour développer la masse, ce que je n’ai pas compris. Le savez-vous, monsieur Calla?

M. Calla : Eh bien, permettez-moi de vous poser une question. Comment fournir ce type de compétence administrative lorsqu’on construit une ou deux maisons par année? Il faut en bâtir quelque part. Si nous obtenons une somme considérable, nous pouvons construire un grand nombre de logements et peut-être arriver à

allocation that doesn't see many homes built in a year, there is not enough critical mass to sustain the kind of a capacity like you have in a municipality.

Senator Moore: But doesn't everything start with one?

Mr. Calla: It always starts with one, and it's starting with the development of standards and an acknowledgment by those who are helping create this association across the country. It is starting there, but, again, it's a critical mass issue.

The Chair: To refresh our memories, our capable staff has informed me that it was said by HRSDC that they had not qualified housing inspectors as suitable for training.

In closing, I speak for the committee in saying this has been a most helpful and thoughtful presentation. I really appreciate the dialogue that developed with all of our committee members after your thoughtful presentation. We had a constructive discussion. I'm sure it will lead to further exploration by our committee and solid recommendations in our report, and I have a feeling we might want to see you again.

I know you came here from Squamish on the West Coast and it's really appreciated. Thank you very much.

Mr. Calla: Thank you, Mr. Chair.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, February 4, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. I'd like to welcome all honourable members of this committee, senators, and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, either here in the room, via CPAC or on the web.

I'm Dennis Patterson, chair of the committee, from Nunavut. Our mandate is to examine legislation in matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituents, we regularly invite witnesses who can educate us on the topics that are currently of importance.

faire quelque chose. Toutefois, lorsqu'on se penche sur l'attribution des logements, qui ne représente pas beaucoup de construction dans une année, la masse critique ne suffit pas pour soutenir le type de capacité qu'a une municipalité.

Le sénateur Moore : Ne faut-il pas commencer quelque part?

M. Calla : Oui, c'est toujours le cas, et cela commence par l'élaboration de normes et une reconnaissance de la part de ceux qui contribuent à créer cette association au pays. C'est par là que tout commence, mais encore une fois, c'est une question de masse critique.

Le président : Pour nous rafraîchir la mémoire, notre personnel compétent nous a informés qu'EDSC a dit qu'il n'y avait aucun inspecteur du logement qualifié pour la formation.

En terminant, au nom du comité, je veux vous dire que votre témoignage a été très utile et intéressant. Je suis très ravi des discussions avec les membres du comité qui ont suivi votre exposé. Elle a été constructive. Je suis certain que cela permettra à notre comité de faire un examen approfondi et de présenter de bonnes recommandations dans son rapport. J'ai le sentiment que nous vous reverrons.

Je sais que vous vous êtes déplacé de Squamish sur la côte Ouest, et nous vous en remercions. Merci beaucoup.

M. Calla : Merci, monsieur le président.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 4 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada, afin de faire rapport sur la question.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux honorables membres du comité, aux sénateurs et aux membres du public qui assistent à la présente séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, que ce soit ici dans la salle, sur CPAC ou sur le Web.

Je m'appelle Dennis Patterson, président du comité et originaire du Nunavut. Nous sommes mandatés pour examiner les lois en ce qui concerne les questions qui touchent les peuples autochtones du Canada en général. Pour comprendre les préoccupations de nos électeurs, nous invitons régulièrement des témoins qui peuvent nous informer sur des questions importantes à l'heure actuelle.

These sessions are valuable in helping the committee decide what future studies it will undertake in order to best serve the Aboriginal community. Most recently, we've been holding briefings where witnesses have provided general background information on the broad question of financing infrastructure on reserves, which could relate to capital projects, schools and housing, among other things.

This morning we'll hear from Health Canada and the Canadian Institutes of Health Research. Our witnesses have particular expertise in the area of housing insofar as environmental health is concerned. Health Canada maintains initiatives to address contaminant issues, such as the problem of mould in housing in First Nation communities.

Before hearing from our witnesses, I'd like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good morning. My name is Wilfred Moore. I'm a Liberal senator from Nova Scotia.

Senator Munson: I'm Jim Munson, a Liberal senator from Ontario.

Senator Raine: I'm Senator Greene Raine, from B.C.

Senator Beyak: Good morning. I'm Senator Lynn Beyak, from Dryden in northwestern Ontario.

Senator Black: Doug Black, from Alberta.

Senator Wallace: John Wallace, from New Brunswick.

Senator Ngo: Senator Ngo, from Ontario.

The Chair: Members of the committee, let's welcome our witnesses from Health Canada: Ivy Chan, Director, Environmental Public Health Division; and Debra Gillis, Acting Director General, both from the First Nations and Inuit Health Branch.

With them at the table are their colleagues from the Canadian Institutes of Health Research: Nancy Edwards, Scientific Director, Institute of Population and Public Health; and Malcolm King, Scientific Director, Institute of Aboriginal Peoples' Health.

Witnesses, we look forward to your presentations, which will be followed by questions from the senators. Please proceed, Ms. Gillis.

Debra Gillis, Acting Director General, Interprofessional Advisory and Program Support, First Nations and Inuit Health Branch, Health Canada: Thank you, Mr. Chairman. I would like to first express my appreciation for the opportunity to speak today before this committee about Health Canada's role, responsibilities and actions taken to date on mould as it relates to First Nations housing. Health Canada recognizes that mould

Ces précieuses séances aident le comité à décider de la nature des études qu'il entreprendra afin de servir au mieux la communauté autochtones. Dernièrement, nous avons tenu des séances d'information au cours desquelles des témoins nous ont communiqué des renseignements généraux sur la grande question du financement des infrastructures sur les réserves, notamment des projets d'immobilisation, des écoles et des logements.

Ce matin, nous entendrons des témoins de Santé Canada et des Instituts de recherche en santé du Canada. Ces témoins possèdent une expertise particulière dans le domaine du logement en ce qui concerne la santé environnementale. Santé Canada met en œuvre des initiatives pour résoudre les problèmes de contaminants, comme les moisissures dans les logements des communautés des Premières Nations.

Avant d'entendre nos témoins, j'aimerais faire le tour de la table et demander aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Moore : Bonjour. Je m'appelle Wilfred Moore, sénateur libéral de Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Munson : Je m'appelle Jim Munson, sénateur libéral de l'Ontario.

La sénatrice Raine : Je suis la sénatrice Greene Raine, de Colombie-Britannique.

La sénatrice Beyak : Bonjour. Je suis la sénatrice Lynn Beyak, de Dryden, dans le nord-ouest de l'Ontario.

Le sénateur Black : Doug Black, de l'Alberta.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Ngo : Sénateur Ngo, de l'Ontario.

Le président : Honorables membres du comité, souhaitons la bienvenue à nos témoins de Santé Canada : Ivy Chan, directrice de la Division de santé environnementale et publique, et Debra Gillis, directrice générale intérimaire de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.

Elles sont accompagnées par leurs collègues des Instituts de recherche en santé du Canada : Nancy Edwards, directrice scientifique à l'Institut de la santé publique et des populations, et Malcolm King, directeur scientifique à l'Institut de la santé des Autochtones.

Nous sommes impatients d'entendre vos exposés, lesquels seront suivis par les questions des sénateurs. Vous avez la parole, madame Gillis.

Debra Gillis, directrice générale intérimaire, Conseils interprofessionnels et aide aux programmes, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, Santé Canada : Merci, monsieur le président. J'aimerais d'abord vous remercier de nous avoir donné l'occasion de témoigner devant le comité au sujet du rôle et des responsabilités de Santé Canada et des mesures prises à ce jour concernant la moisissure dans les logements des

in First Nations housing is a problem and an issue that needs to be addressed in a comprehensive manner for public health reasons.

As you are aware, First Nations housing is a shared responsibility between First Nations home occupants and community leadership, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, the Canada Mortgage and Housing Corporation, as well as Health Canada.

While Health Canada is not responsible for the provision of housing on reserve, the department plays a supportive role to protect public health. Health Canada carries out this role through the environmental public health program of the First Nations and Inuit Health Branch. The objective of this program is to identify and prevent environmental public health risks that could impact the health of First Nations community residents and to recommend corrective action to reduce these risks. Mould in homes and other facilities on First Nations reserves is one area of work of the environmental public health program.

The scope of the work is twofold. First, upon the request of First Nations community leadership, home occupants and/or local health authorities, Health Canada's environmental health officers conduct housing or facility inspections from a public health perspective and provide advice and recommendations to the chief and council. On average, Health Canada conducts over 2,000 such visual public health assessments of on-reserve housing every year.

In cases where mould is identified at a level that will have a detrimental health effect, Health Canada gives advice on how to protect personal and public health, recommending specific remedial actions that should be undertaken to address this issue.

Second, Health Canada also provides public education materials and information sessions on various public health issues related to housing, including mould prevention and remediation.

Health Canada has a long history of collaborating with the Assembly of First Nations, the Canada Mortgage and Housing Corporation, and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada on mould-related issues. The First Nations Indoor Air Quality Committee, composed of representatives from these organizations, was tasked to develop and implement the National Strategy to Address Mould in First Nations Communities as a direct result of recommendations made by the Office of the Auditor General in its 2006 report.

Premières Nations. Santé Canada admet que la moisissure dans les logements des Premières Nations constitue un problème qu'il faut résoudre de manière exhaustive pour des raisons de santé publique.

Comme vous le savez, les logements des Premières Nations sont une responsabilité partagée entre les occupants des maisons et les dirigeants des communautés, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et Santé Canada.

Même s'il n'incombe pas à Santé Canada de fournir les logements dans les réserves, le ministère joue un rôle de soutien afin de protéger la santé publique. Santé Canada remplit son rôle par l'entremise du programme de santé environnementale et publique de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Ce programme a pour objectif de détecter et de prévenir les risques pour la santé environnementale et publique qui pourraient influencer sur la santé des résidents des communautés des Premières Nations, ainsi que de recommander des mesures correctives visant à réduire ces risques. La moisissure dans les maisons et les autres installations des réserves s'inscrit dans le champ de travail du programme de santé environnementale et publique.

La portée de ce travail est double. Premièrement, à la demande des dirigeants des Premières Nations, des occupants des maisons et/ou des autorités sanitaires, les agents de l'hygiène du milieu de Santé Canada effectueront une inspection des logements ou des installations sur le plan de la santé publique, et formuleront des conseils et des recommandations à l'intention du chef et du conseil. En moyenne, Santé Canada effectue tous les ans plus de 2 000 évaluations visuelles des logements dans les réserves à des fins de santé publique.

Lorsque la présence de moisissure est suffisante pour avoir un effet néfaste sur la santé, Santé Canada peut prodiguer des conseils sur la façon de protéger la santé individuelle et publique, et recommander des mesures correctives précises qui devraient être prises pour régler la situation.

Deuxièmement, Santé Canada offre également du matériel d'éducation publique et des séances d'information sur divers problèmes de santé publique liés au logement, y compris sur la prévention et l'enlèvement de la moisissure.

Santé Canada a une longue histoire de collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada au sujet des questions concernant la moisissure. Le Comité des Premières nations sur la qualité de l'air intérieur, qui est composé de représentants de ces organismes, a été chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre les moisissures au sein des collectivités des Premières Nations, un résultat direct des recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général dans son rapport de 2006.

Under the leadership of AANDC, the national strategy was developed to improve awareness and capacity among First Nations home occupants, communities and institutions. There were four strategic directions: to communicate the national strategy to stakeholders and First Nations leadership; to raise awareness on mould prevention through education and information; to identify communities with critical mould problems, assist in determining the scope and identifying support measures for remediation; and, finally, to provide guidance, training and support for the capacity-building for mould prevention and remediation.

Each collaborating partner identified its responsibilities in implementing various aspects of the strategy. Health Canada committed to implementing the following five aspects from the national strategy: first, to develop and implement a health promotion campaign geared towards raising awareness and education about what can be done about mould in First Nations communities; second, to review existing educational and training packages for users in collaboration with the Canada Mortgage and Housing Corporation to ensure that public health aspects are covered as part of a comprehensive approach; third, to convene a working group of environmental health officers and technical service providers to review existing methods of inspections and to ensure that public health aspects are included, as necessary; fourth, we were to provide environmental public health input into CMHC as they develop a self-assessment tool that First Nations could use to assess the extent of the mould problem in their communities; and, finally, to coordinate the gathering of First Nations self-assessments and verify the identification of communities with critical mould problems through regional dialogues.

Health Canada has met to the extent possible its commitments under this strategy. More specifically, in anticipation of this national strategy, Health Canada conducted public opinion research to determine First Nations' attitudes, behaviours and levels of knowledge related to mould in housing in 2007.

The results of this research revealed that mould is considered by First Nations people living on reserve to be a significant health issue. More than half — 57 per cent — of First Nations people living on a reserve felt they knew at least something about mould, and this was demonstrated by their reasonably good understanding of what causes mould, how it can be identified and the associated health risks. However, no more than one in five could correctly identify any of the established methods for preventing mould, such as reducing moisture and increasing ventilation, and no more than one in three of those without

Sous la direction d'AANDC, la stratégie nationale a été élaborée pour accroître les connaissances et les capacités des occupants des maisons, des communautés et des institutions des Premières Nations. Quatre orientations stratégiques ont été adoptées : communiquer la stratégie nationale aux intervenants et aux dirigeants des Premières Nations; accroître la sensibilisation à l'égard de la prévention de la moisissure par l'éducation et l'information; établir dans quelles communautés les problèmes de moisissure sont graves, aider à déterminer l'étendue des problèmes et définir des mesures correctives; et, enfin, fournir des orientations, de la formation et du soutien pour le renforcement des capacités en matière de prévention et d'élimination de la moisissure.

Chaque partenaire collaborateur a défini ses responsabilités dans la mise en œuvre des divers volets de la stratégie. Santé Canada s'est engagé à mettre en œuvre les cinq aspects suivants de la stratégie nationale : premièrement, créer et mettre en œuvre une campagne de promotion de la santé visant à sensibiliser et à éduquer davantage les gens sur ce qui peut être fait à propos de la moisissure dans les communautés des Premières Nations; deuxièmement, réviser les trousseaux d'information et de formation à l'intention des utilisateurs, en collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, pour s'assurer qu'elles traitent des aspects liés à la santé publique dans le cadre d'une approche globale; troisièmement, constituer un groupe de travail composé d'agents de l'hygiène du milieu et de fournisseurs de services techniques pour examiner les méthodes d'inspection existantes et veiller à ce que les aspects liés à la santé publique soient inclus, au besoin; quatrièmement, formuler des commentaires en matière de santé publique à l'intention de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pendant que cette dernière élabore un outil d'auto-évaluation que les Premières Nations pourraient utiliser pour évaluer l'étendue du problème de moisissure dans leurs communautés; et, enfin, coordonner le rassemblement des auto-évaluations faites par les Premières Nations et vérifier l'identité des communautés dans lesquelles les problèmes de moisissure sont graves grâce à des dialogues régionaux.

Dans le cadre de cette stratégie, Santé Canada a respecté ses engagements dans la mesure du possible. Plus précisément, en prévision de cette stratégie nationale, Santé Canada a effectué une recherche sur l'opinion publique en 2007 afin de déterminer les attitudes, les comportements et les connaissances des Premières Nations quant à la présence de moisissures dans les logements.

Cette recherche a révélé que les membres des Premières Nations vivant sur les réserves considèrent la moisissure comme un problème de santé important. Plus de la moitié, soit 57 p. 100, estimaient savoir au moins quelque chose sur la moisissure, ce qui a été confirmé par le fait qu'ils savaient de manière raisonnable ce qui cause la moisissure, la manière de l'identifier et les risques qu'elle présente pour la santé. Cependant, pas plus d'une personne sur cinq pouvait nommer une méthode reconnue de prévention de la moisissure, comme la réduction de l'humidité et l'aération accrue, et pas plus d'une personne n'ayant jamais

experience at trying to remove mould could suggest any established strategy for doing so. Furthermore, a significant number of individuals could not identify any method to prevent mould from growing in the home or to remove mould should it occur.

Based on these results, Health Canada then implemented a Mould Health Promotion Campaign in 2009 to provide First Nations with information on mould in order to improve health. The materials we developed included a video with four three-minute modules to be made available online and distributed directly to First Nation communities. These videos covered how to recognize mould, practical methods for removing mould, practical methods for preventing mould and education about the impacts of mould on air quality and health. These four videos were viewed more than 100,000 times on Health Canada's YouTube page.

A booklet that summarized and reinforced the messaging in the videos was produced, and 55,000 copies of this booklet were distributed. A poster to promote the video and booklet in communities was also distributed.

Health Canada and the Canada Mortgage and Housing Corporation developed a self-assessment checklist, including technical housing standards and public health considerations, for the use of First Nations to assess the extent of the mould problem in their communities. This checklist has now been converted into an electronic application for use on mobile devices, and we are supporting its distribution.

Currently, Health Canada is conducting an assessment of the effectiveness of its health promotion campaign. This work will assess the change in First Nations' knowledge and awareness of the relationship between prolonged exposure to residential mould and the risks to personal and family health; knowledge of how to identify mould; knowledge of simple things that can be done to prevent mould; and knowledge of what can be done if a problem is found. This information will inform future activities on the development of materials on health and housing related to the ongoing National Strategy to Address Mould in First Nations Communities.

I trust that I have provided you with the detail you are seeking regarding Health Canada's role and activities with respect to mould in First Nations housing. I would like to once again thank the committee for the opportunity to speak on Health Canada's actions to date, and I would be more than happy to answer questions.

The Chair: Thank you.

essayé d'enlever de la moisissure sur trois pouvait proposer une stratégie établie pour le faire. En outre, un nombre important de personnes ne pouvaient nommer de méthode visant à prévenir la croissance de moisissure dans la maison et à éliminer la moisissure au besoin.

S'appuyant sur ces résultats, Santé Canada a ensuite mis en œuvre une campagne de promotion de la santé axée sur l'élimination de la moisissure en 2009 afin d'informer les Premières Nations dans le but d'améliorer la santé. La documentation que nous avons préparée comprenait une vidéo de quatre modules de trois minutes offerts en ligne et directement distribués aux communautés des Premières Nations. Ces vidéos portaient sur la manière de reconnaître la moisissure, les méthodes pratiques pour éliminer et prévenir la moisissure, et la sensibilisation aux effets de la moisissure sur la qualité de l'air et la santé. Ces quatre vidéos ont été regardées plus de 100 000 fois sur la page YouTube de Santé Canada.

Nous avons également préparé une brochure résumant et appuyant les messages transmis dans les vidéos et en avons distribué 55 000 exemplaires. Nous avons également distribué une affiche pour faire connaître la vidéo et la brochure dans les communautés.

Afin de permettre aux Premières Nations d'évaluer l'étendue du problème de moisissure dans leurs communautés, Santé Canada et la Société d'hypothèques et de logement ont élaboré une liste d'auto-évaluation, laquelle comprend des normes techniques en matière de logement et des questions de santé publique à prendre en considération. Cette liste de vérification est maintenant devenue une application électronique pour appareils mobiles dont nous appuyons la distribution.

Santé Canada mène actuellement une évaluation de l'efficacité de la campagne de promotion de la santé. Ce travail permettra d'évaluer dans quelle mesure les connaissances et la sensibilisation des Premières Nations ont évolué à l'égard de la relation entre une exposition prolongée à la moisissure présente dans la maison et les risques pour la santé personnelle et familiale; de la manière de reconnaître la moisissure; de la connaissance de gestes simples qui peuvent être posés pour prévenir la moisissure; et de la connaissance de ce qui peut être fait si un problème est décelé. Cette information guidera les activités futures d'élaboration de documents d'information sur la santé et le logement dans le cadre de l'actuelle Stratégie nationale de lutte contre les moisissures au sein des collectivités des Premières Nations.

J'espère que je vous ai fourni les détails que vous cherchez au sujet du rôle et des activités de Santé Canada en ce qui concerne la moisissure dans les logements des membres des Premières Nations. Je voudrais remercier de nouveau le comité de m'avoir donné l'occasion de lui parler des mesures prises par Santé Canada jusqu'à maintenant, et c'est avec un grand plaisir que je répondrai à vos questions.

Le président : Merci.

Do I understand that Ms. Edwards and Mr. King have further presentations? We'll hear from everyone before we go to questions, if that's agreeable.

Mr. King, please.

Malcolm King, Scientific Director, Institute of Aboriginal Peoples' Health, Canadian Institutes of Health Research: Mr. Chair, Nancy Edwards and I will share the presentation on behalf of the Canadian Institutes of Health Research.

Honourable members, on behalf of the CIHR, we would like to thank you for the invitation to speak with you today and share how CIHR and its Institute of Aboriginal Peoples' Health and the Institute of Population and Public Health can contribute to providing evidence to assist you in your reflection, specifically on mould in housing for Aboriginal peoples, generally on housing quality and its impacts on the health of First Nations, Metis and Inuit peoples, and finally on how CIHR is poised to help inform your deliberations.

The root causes of poor health for indigenous peoples and others are well understood. Factors such as income, education, gender, employment, living conditions, social class, social support and access to health services are all part of determining whether people are healthy or not. Housing is one of many key determinants of health, specifically quality of housing as it relates to mould, and may affect the health and wellness of Aboriginal peoples in Canada more so than the non-Aboriginal population.

Nancy Edwards, Scientific Director, Institute of Population and Public Health, Canadian Institutes of Health Research: As Ms. Gillis from Health Canada shared, housing is an issue requiring a comprehensive approach for many public health reasons. Housing problems affecting Aboriginal peoples — and perhaps most specifically First Nations and Inuit populations in community settings — include shortages, overcrowding, lack of plumbing and electricity, poor insulation, mould and the need for repairs.

According to the First Nations Regional Health Survey, a nationwide on-reserve survey of 216 communities undertaken in 2008 to 2010, approximately one quarter of First Nations adults live in overcrowded housing. The proportion of adults living in overcrowded housing is higher among those whose household income is less than \$25,000 per year, and among those who live in band-owned housing.

Additionally, a small number of First Nations adults reported not having the basic amenities in their homes, such as hot running water, 3.4 per cent, and flush toilets, 2.7 per cent. Half of First Nations adults surveyed stated that they were living in homes with mould or mildew, representing an increase from 44 per cent since the previous survey in 2003.

Ais-je bien compris que Mme Edwards et M. King ont également des exposés à faire? Nous entendrons tout le monde avant de passer aux questions, si cela vous convient.

Monsieur King, vous avez la parole.

Malcolm King, directeur scientifique, Institut de la santé des Autochtones, Instituts de recherche en santé du Canada : Monsieur le président, Nancy Edwards et moi ferons ensemble l'exposé au nom des Instituts de recherche en santé du Canada.

Honorables membres du comité, au nom des IRSC, nous aimerions vous remercier de nous avoir invités à prendre la parole devant vous aujourd'hui afin de vous expliquer de quelle manière les IRSC, ainsi que l'Institut de la santé des Autochtones et l'Institut de la santé publique et des populations, peuvent vous fournir des données probantes afin de contribuer à votre réflexion, en particulier sur la présence de moisissure dans les logements des Premières Nations, des Métis et des Inuits, en général sur la qualité du logement et sur son incidence sur la santé et, enfin, sur la manière dont les IRSC sont prêts à éclairer vos délibérations.

Les causes profondes de la mauvaise santé des Autochtones et des autres peuples sont bien comprises. Des facteurs comme le revenu, l'éducation, le sexe, l'emploi, les conditions de vie, la classe sociale, le soutien social et l'accès aux services de santé ont tous un rôle à jouer dans le fait que les gens sont en santé ou non. Le logement est l'un des nombreux déterminants clés de la santé, notamment la qualité du logement en ce qui a trait au problème de moisissures, et il peut avoir un effet plus important sur la santé et le bien-être des populations autochtones que sur ceux des populations non autochtones.

Nancy Edwards, directrice scientifique, Institut de la santé publique et des populations, Instituts de recherche en santé du Canada : Comme Mme Gillis, de Santé Canada, l'a fait remarquer, le logement est une question qui exige une approche globale pour de nombreuses raisons de santé publique. Les problèmes de logement qui touchent les Autochtones, et surtout peut-être les membres des Premières Nations et les Inuits en milieu communautaire, comprennent la pénurie de logement, la promiscuité, l'absence de plomberie et d'électricité, le manque d'isolation, les moisissures, et le besoin de réparations.

Selon l'Enquête régionale sur la santé des Premières nations, une enquête nationale sur la santé menée auprès de 216 communautés vivant dans les réserves de 2008 à 2010, environ le quart des adultes des Premières Nations vivent dans des logements surpeuplés, et la proportion d'adultes vivant dans de telles conditions est plus élevée dans les ménages dont le revenu est inférieur à 25 000 \$ par année et chez ceux qui habitent un logement qui appartient à la bande.

De plus, un petit nombre d'adultes des Premières Nations ont indiqué vivre dans des logements dépourvus de commodités de base, 3,4 p. 100 n'ayant pas l'eau courante et 2,7 p. 100 n'ayant pas de toilette à chasse d'eau. La moitié des adultes des Premières Nations interrogés ont aussi dit vivre dans des logements qui présentaient des problèmes de moisissure ou de mildiou, une augmentation de 44 p. 100 depuis le sondage précédent en 2003.

Mould is the common word for any fungus that grows on food or damp materials. Mould needs moisture and a material it can live on and is commonly caused by excessive humidity, lack of ventilation or low temperature — in essence, poor housing. Mould per se doesn't cause health problems. People, rather, are affected by the spores produced by mould. A spore is a reproductive structure that is adapted for dispersal and survival for extended periods of time in unfavourable conditions. Spores are small enough that people can actually breathe them in. Breathing in large amounts of these spores and the by-products they produce can negatively impact health.

There is a relationship between indoor mould and increased risk of eye, nose and throat irritation, coughing, wheezing and shortness of breath, bronchitis, asthma development and exacerbation, and allergic reactions. Some people are more vulnerable to the effects of mould than others. This includes children, the elderly and those with a weakened immune system or other medical conditions, such as asthma, severe allergies or other respiratory conditions.

Mr. King: The Canadian Institutes of Health Research, CIHR, was established in 2000 by Parliament to position Canada as a world leader in the creation and use of knowledge through health research to improve the health of all Canadians and of the wider global community. More specifically, CIHR's objectives are, first, to excel, according to internationally accepted standards of scientific excellence, in the creation of new knowledge and, second, to translate new knowledge into improved health for Canadians and more effective health services and products.

CIHR integrates research through a unique interdisciplinary structure made up of 13 virtual institutes. Each institute shares responsibility for achieving the fundamental objectives of CIHR and to work with stakeholders to forge a health research agenda across disciplines, sectors and regions that embraces scientific opportunity and reflects the emerging health needs of Canadians.

Through its strategic investments and investigator-initiated programs, CIHR devoted over \$31 million in fiscal 2012-13 to research on Aboriginal peoples' health-related issues and specifically, \$2 million in research projects related to mould and housing issues over a five-year period.

Ms. Edwards: Currently, CIHR has two strategic initiatives which are relevant to the health and wellness of Aboriginal peoples and the issues surrounding housing, mould and its effects. The first is called Pathways to Health Equity for Aboriginal Peoples. This is currently under way and is a partnership of three

Les moisissures sont une appellation commune pour n'importe quel champignon qui pousse sur la nourriture ou les matériaux humides. Les moisissures ont besoin d'humidité et d'un matériau sur lequel elles peuvent vivre, et elles résultent généralement d'une humidité excessive, d'un manque d'aération ou d'une basse température, soit essentiellement de piètres conditions de logement. Les moisissures elles-mêmes ne causent pas de problèmes de santé. Ce sont les spores qu'elles produisent qui sont nuisibles. Une spore est une structure reproductive qui est adaptée à la dispersion et à la survie pendant de longues périodes dans des conditions difficiles. Les spores sont suffisamment minuscules pour être inhalées. Et le fait de respirer beaucoup de spores et de leurs sous-produits peut nuire à la santé.

Il existe un lien entre la présence de moisissures à l'intérieur et un risque accru d'irritation des yeux, du nez et de la gorge; de toux, de respiration sifflante et d'essoufflement; d'apparition et d'aggravation de la bronchite et de l'asthme, et de réactions allergiques. Certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres aux effets des moisissures, notamment les enfants, les aînés et les personnes dont le système immunitaire est affaibli ou qui présentent des maladies comme l'asthme, des allergies graves ou d'autres troubles respiratoires.

M. King : Les Instituts de recherche en santé du Canada, ou IRSC, ont été établis en 2000 par le Parlement afin de faire du Canada un chef de file mondial dans la création et l'application de connaissances obtenues grâce à la recherche en santé pour améliorer la santé de la population canadienne et mondiale. Plus précisément, les IRSC ont pour objectif d'exceller, selon les normes internationales d'excellence scientifique reconnues, dans la création de nouvelles connaissances, et d'appliquer ces dernières en vue d'améliorer la santé des Canadiens et d'offrir de meilleurs produits et services de santé.

Les IRSC intègrent la recherche au moyen d'une structure interdisciplinaire unique composée de 13 instituts virtuels. Chaque institut partage la responsabilité d'atteindre les objectifs fondamentaux des IRSC et de travailler de concert avec les intervenants afin d'élaborer un programme de recherche en santé dans l'ensemble des domaines, secteurs et régions qui permette de saisir les occasions de recherche scientifique et qui tienne compte des nouveaux besoins en santé des Canadiens.

Dans le cadre d'investissements stratégiques et de programmes de recherche entrepris par les chercheurs, les IRSC ont consacré plus de 31 millions de dollars en 2012-2013 à la recherche sur des questions touchant la santé des peuples autochtones, notamment 2 millions de dollars en projets de recherche portant sur la moisissure et les questions relatives au logement sur une période de cinq ans.

Mme Edwards : À l'heure actuelle, les IRSC ont deux initiatives qui concernent la santé et le bien-être des populations autochtones et les questions relatives au logement, aux moisissures et à leurs effets. La première, intitulée Voies de l'équité en santé pour les Autochtones, est déjà en cours et

lead institutes: the Institute of Aboriginal Peoples' Health, the Institute of Population and Public Health, and the Institute of Gender and Health.

The overall goal of the Pathways initiative is to develop a better understanding of how to design, launch and scale up interventions in four exemplar areas: suicide, tuberculosis, diabetes and obesity, and oral health. The most relevant for our discussion today is tuberculosis. Pathways research will help create better preventive health services, healthier communities and health equity for Aboriginal peoples in Canada.

Mr. King: As the Public Health Agency of Canada has done an excellent job at documenting, "TB rates continue to be a major public health problem in Canada in First Nations, Métis, Inuit and foreign-born populations. First Nations people living on reserves have an 8-10 times higher TB notification rate than do non-Aboriginal Canadians; they also have a higher than average household occupancy density and a poorer quality of housing than other Canadians."

Among the factors contributing to the high rates of TB amongst First Nations are socio-economic factors, including poverty and housing conditions. Overcrowded houses and poor ventilation increase both the likelihood of exposure to *Mycobacterium tuberculosis* and the progression to disease. TB infection is spread when an individual with active respiratory TB coughs or sneezes the tuberculosis bacilli. An increased density of moisture in the air leads to an increased risk of infection.

Homes that have inadequate ventilation are often damp or have mould growth resulting from high humidity and condensation.

Encumbered space may also contribute to mould growth in a house. While dampness and mould have not been directly linked with the acquisition of TB infection, they have been implicated in increased susceptibility to respiratory infection, asthma and allergies among Canadian children. It has also been found that the presence of mould and fungi in homes is associated with suppressed T cell production, which has been linked to slower recovery from tuberculosis.

Ms. Edwards: Our second initiative, Environment and Health, is currently under development and is led by the institute I lead, the Institute of Population and Public Health, with many other institutes involved. It is closely aligned with one of CIHR's current strategic plan research priorities, which is to "prepare and respond to existing and emerging global threats to health."

consiste en un partenariat entre trois instituts : l'Institut de la santé des Autochtones, l'Institut de la santé publique et des populations et l'Institut de la santé des femmes et des hommes.

Le but global de cette initiative est de mieux comprendre comment concevoir, lancer et porter à grande échelle des interventions dans quatre domaines prioritaires : le suicide, la tuberculose, le diabète et l'obésité, et la santé buccodentaire, le plus pertinent étant ici la tuberculose. La recherche entreprise dans le cadre de cette initiative aidera à créer de meilleurs services de santé préventifs, à améliorer la santé des communautés et à favoriser l'équité en matière de santé pour les Autochtones au Canada.

M. King : Comme l'Agence de la santé publique du Canada l'a si bien démontré, « les taux de tuberculose représentent toujours un important problème de santé publique au Canada dans l'Institut de la santé des Autochtones et les populations des Premières Nations, les populations métisses, inuites et nées à l'étranger. Le taux de déclaration de cas de tuberculose dans les populations des Premières Nations vivant dans des réserves est huit à dix fois plus élevé que chez les Canadiens non autochtones; la densité moyenne d'occupation des ménages et la qualité des logements y sont également pires que dans d'autres populations canadiennes ».

Parmi les facteurs qui contribuent aux hauts taux de tuberculose chez les Premières Nations, citons les facteurs socioéconomiques, dont la pauvreté et les conditions de logement. Les maisons surpeuplées et la piètre qualité de l'aération accroissent la probabilité d'exposition à la *Mycobacterium tuberculosis* et accélèrent la progression de la maladie. Cette dernière se propage quand une personne atteinte de tuberculose active expulse le bacille *M. tuberculosis* en toussant ou en éternuant. Une forte humidité dans l'air accroît le risque d'infection.

Les foyers dont l'aération est inadéquate sont souvent humides, ou des moisissures y croissent en raison de l'humidité élevée et de la condensation.

Les espaces encombrés peuvent aussi contribuer au développement de moisissures dans une maison. Bien qu'aucune relation directe n'ait été établie entre l'humidité et les moisissures et l'apparition de la tuberculose, ces conditions ont été mises en cause dans la sensibilité accrue aux infections respiratoires, à l'asthme et aux allergies chez les enfants canadiens. On a aussi constaté une corrélation entre la présence de moisissures et de champignons dans les foyers et une production inhibée de lymphocytes T, laquelle ralentit le rétablissement de la personne atteinte de tuberculose.

Mme Edwards : La deuxième initiative, Environnements et santé, en est actuellement à sa phase de mise en œuvre, sous la conduite de Mme Nancy Edwards, directrice scientifique de l'Institut de la santé publique et des populations. Elle est étroitement liée à une des priorités de recherche du plan stratégique actuel des IRSC, soit « se préparer à réagir aux menaces existantes et nouvelles pour la santé et y faire face ».

Physical and social environments intersect and contribute to both positive and negative effects on health. These interconnections require the application of systems-oriented approaches in order to prevent and mitigate environmental threats and promote positive healthful environments. This strategic initiative will address gaps in environment-related health research in Canada, encouraging the study of positive and negative environmental effects on health, and the interventions that mitigate, prevent, reduce and/or enhance resilience of communities and populations to harmful environmental exposures.

For instance, the initiative is expected to support research on urban form, and this could include studies examining how urban housing conditions could be improved and contribute to the health and wellness of Aboriginal peoples.

Besides these initiatives, the Institute of Aboriginal Peoples' Health consistently invests in research addressing housing conditions for Aboriginal peoples, the determinants of those conditions, and relationships to health and health equity outcomes.

The Chair: You mentioned research that has been undertaken by the institutes, including \$2 million allocated over five years to study mould in housing. I wonder if that research could be made available to our committee. You also mentioned that the Institute of Aboriginal Peoples' Health has also done work on urban housing, if I understood you properly. I'm wondering if that research also might be available to the committee.

Mr. King: Yes, Mr. Chairman. We have with us a detailed document of four pages that outlines some of this research. We'd certainly be happy to make it available to this committee. It includes a variety of programs and includes, as you mentioned, work on urban Aboriginal housing — in Winnipeg, in this case.

The Chair: If that could be made available to our clerk, it would be appreciated.

Senator Munson: Thanks for being here this morning. It's important information to have.

To put things into context — I don't know if you can do this for us — but the First Nations adult survey stated the number of people living in homes with mould or mildew was up from 44 per cent to almost 51 per cent. To put this in context in comparison to the rest of the country, do you have any idea what that would mean for people who live in Ottawa, Vancouver, or Campbellton, New Brunswick? Do you have any idea what those numbers are?

Ms. Edwards: The proportion you are seeing from the survey is certainly considerably higher. I think it's at least double the rate we would see in cities, from some of the studies I have looked at. One of the issues here is that with flooding and other kinds of

Les environnements physiques et sociaux se recoupent et ont des effets tant positifs que négatifs sur la santé. Ces interconnexions exigent des approches axées sur les systèmes qui pourront prévenir et atténuer les menaces environnementales ainsi que promouvoir des milieux de vie sains et favorables. Cette initiative stratégique devrait combler les lacunes dans la recherche en santé qui porte sur l'environnement au Canada en favorisant l'étude des effets environnementaux positifs et négatifs sur la santé, ainsi que les interventions qui permettent d'atténuer, de prévenir ou de réduire l'exposition à des risques environnementaux et d'améliorer la résilience des communautés et des populations sur ce plan.

Par exemple, l'initiative devrait soutenir la recherche sur la forme urbaine, comme des études sur la façon dont on peut améliorer les conditions de logement en milieu urbain de manière à favoriser la santé et le bien-être des populations autochtones.

Outre ces initiatives, l'ISA investit constamment dans la recherche sur les conditions de logement des populations autochtones, les déterminants de ces conditions et leurs relations avec la santé et l'équité en santé.

Le président : Vous avez mentionné des travaux de recherche entrepris par les instituts, dont un montant de 2 millions sur 5 ans pour l'étude des moisissures dans les logements. Je me demande si cette recherche peut être transmise au comité. Vous avez aussi mentionné que l'Institut de la santé des Autochtones a également réalisé du travail sur le logement en milieu urbain. Cette recherche pourrait-elle être mise à la disposition du comité?

M. King : Oui, monsieur le président. Nous avons apporté un document détaillé de quatre pages qui énonce certains de ces travaux de recherche. Nous serons heureux de le remettre au comité. On y trouve divers programmes et, comme vous l'avez dit, des travaux sur le logement des Autochtones en milieu urbain — à Winnipeg, en fait.

Le président : Nous vous saurions gré de le remettre à notre greffière.

Le sénateur Munson : Merci de votre présence. C'est de l'information importante.

J'aimerais que vous placiez les choses en contexte, si vous le pouvez. Selon l'enquête sur les adultes des Premières Nations, la proportion des personnes qui vivent dans des logements où l'on trouve de la moisissure a grimpé, passant de 44 p. 100 à près de 51 p. 100. Par comparaison avec le reste de la population du pays, avez-vous une idée du pourcentage, pour les gens qui vivent à Ottawa, Vancouver ou Campbellton, au Nouveau-Brunswick? Avez-vous une idée des chiffres?

Mme Edwards : La proportion qui est donnée dans l'enquête est nettement plus élevée. Je pense que c'est au moins le double par rapport au taux dans les villes, d'après les études que j'ai parcourues. L'un des problèmes, c'est qu'en raison des

natural events that are happening, we're actually seeing some increases in mould exposure in housing across the country. We could anticipate we might see more with climate-change effects.

Senator Munson: That's a startling stat, isn't it?

Do you have any idea — I'm sure you do and maybe you can answer this question — how these homes were built? Who built these homes on reserves across the country, and why was this situation allowed to happen?

Ms. Gillis: Aboriginal Affairs and Northern Development Canada is probably best positioned to answer those questions, along with CMHC. As I mentioned, Health Canada's role is really one of environmental public health as opposed to a role around housing construction or repair.

Senator Munson: We have the Auditor General's report from 2011, I believe, that indicates the magnitude of the mould problem. It has increased. I understand the surveys and the interventions, which are extremely important; you need to have statistics to back up any action for sure. But what efforts have been undertaken to measure the magnitude?

It seems that it's increasing, and it will increase even more. You have talked about some of your efforts in identifying the issue, but the problem still remains. It seems it's getting worse.

Ms. Gillis: I can't speak to the issue of trending analysis, but based on some of the work that our public health inspectors do — they are asked to come on request if there is a suspicion by either an individual or a band member of a house or facility that they would like inspected for the presence of mould or other environmental health conditions. So public health inspectors do that on request of the band. They will come to the community and visually inspect a home for a number of conditions, such as the ventilation, groundwater concerns for water and a number of things. As I said, they do approximately 2,000 of those a year.

We do have some information that, out of the homes inspected in 2012-13, about 64 per cent did have risks of mould. Risks are potential things that could cause mould. Of those homes that had potential for risk, about half of them did have some type of mould.

Mould can vary in terms of the amount and quantity in a home. You've got small areas of mould, which is less than one square metre; you have moderate, which is one to three square metres; and then you have extensive mould.

Remember, these were just of the inspections conducted on request. It's not representative of what the overall picture could be. I want to stress that.

inondations et d'autres événements d'origine naturelle qui se sont produits, nous constatons une augmentation de l'exposition à la moisissure dans les maisons, et ce, partout au pays. Nous pouvons nous attendre à en voir plus encore, à cause des changements climatiques.

Le sénateur Munson : C'est ahurissant, n'est-ce pas?

Je suis sûr que vous pouvez répondre à ma prochaine question. Comment ces maisons ont-elles été construites? Qui a construit ces maisons dans les réserves, et pourquoi a-t-on laissé cela se produire?

Mme Gillis : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada est probablement mieux en mesure de répondre à ces questions, avec la SCHL. Comme je l'ai dit, le rôle de Santé Canada est, en réalité, de veiller à la santé environnementale et publique, et non de s'occuper de la construction ou de la réparation de logements.

Le sénateur Munson : Je pense que c'est dans son rapport de 2011 que le vérificateur général signale l'étendue des problèmes de moisissure. Ces problèmes ont pris de l'ampleur. Je comprends la réalisation d'enquêtes et les interventions — elles sont de la plus grande importance. Vous avez besoin de statistiques sur lesquelles fonder les actions. Mais quels efforts ont été déployés pour mesurer l'étendue du problème?

On dirait qu'il s'aggrave et qu'il va s'aggraver encore plus. Vous avez parlé des efforts que vous avez déployés pour cerner le problème, mais le problème est toujours là. Il semble s'aggraver.

Mme Gillis : Je ne peux pas parler de l'analyse des tendances, mais d'après le travail accompli par nos inspecteurs de la santé publique, il arrive qu'on leur demande de se rendre sur place si un particulier, le membre d'une bande ou d'un organisme de logement demande une inspection parce qu'il soupçonne la présence de moisissures ou d'un autre facteur de risque pour la santé dans un logement ou une installation. Les inspecteurs de la santé publique le font à la demande de la bande. Ils se rendent dans la collectivité et réalisent une inspection visuelle du logement pour y détecter des problèmes; ils examinent le système d'aération, les eaux souterraines et diverses choses. Comme je l'ai dit, ils en font environ 2 000 par année.

Selon l'information que nous avons, environ 64 p. 100 des maisons inspectées en 2012-2013 risquaient de contenir des moisissures. Les risques sont des facteurs qui peuvent causer la moisissure. La moitié des maisons qui présentaient des risques comportaient effectivement des moisissures.

La quantité de moisissures peut varier d'une maison à l'autre. Vous pouvez avoir de la moisissure sur de petites surfaces de moins d'un mètre carré; vous pouvez en avoir une quantité modérée, sur un à trois mètres carrés; et vous pouvez en avoir en grande quantité.

N'oubliez pas que cette information découle des inspections réalisées sur demande. Ce n'est pas représentatif de ce que la situation générale peut être. Je tiens à le souligner.

Out of all of the inspections that did have some mould, about half of them had a small amount of mould that could be remediated relatively easily within the home through appropriate cleansing and other things; just over a quarter of them had moderate mould problems; and the other quarter had more severe mould problems. That gives you an idea of the extent. Less than half of the homes did have some type of mould problem in them. But of that, half of them could be relatively easily remediated.

Based on the findings that the environmental health inspectors possess, they speak with whoever requested the inspection — it could be the home owner or chief and council — and they provide advice on how to remediate, and lay out what some of the conditions are. It then becomes the responsibility of those individuals or the chief and council to carry out the remediation.

Senator Munson: I have one final question. I appreciate the indulgence of the committee.

I don't want to sound like an alarmist, but these are real people with real issues. Sometimes we forget how serious this is. In the CIHR report, some people are more vulnerable to the effects of mould than others. This includes children, the elderly and those with a weakened immune system or other medical condition such as asthma, severe allergies or other respiratory conditions.

I don't want to sound alarmist, but are people dying or are their lives shortened because of this? Asthma is very serious in this country, no matter where you live, and I don't see any stats that would reflect the lifespan considerations for our Aboriginal and Inuit peoples.

Ms. Edwards: We certainly know that asthma affects quality of life. In looking at some of the currently funded studies with the CIHR, we have researchers who are looking, for example, at school absenteeism and how that relates to their experience of asthma and then to mould in the homes and other factors that might be exacerbating asthma.

Whether or not it affects life expectancy is a separate question, but undoubtedly asthma affects quality of life of both children and adults.

Ms. Gillis: Yes, at this point in time we don't have any evidence related to an impact of mould on life expectancy or to vital statistics.

The Chair: I would like to welcome Senator Black, who is joining the committee today as a replacement.

Senator Black: Thank you all for the presentation this morning and also for the tremendous work you are doing on all our behalves in what is clearly a complicated area. I have a specific question first and my second is general.

La moitié des inspections qui ont permis de constater la présence de moisissures en ont révélé une petite quantité pouvant être retirée assez facilement au moyen des méthodes de nettoyage appropriées; un peu plus du quart des inspections en ont révélé une quantité modérée; et le dernier quart des inspections ont fait ressortir des problèmes sérieux. Cela vous donne une idée de l'étendue du problème. Moins de la moitié des maisons comportaient des moisissures, et dans la moitié de ces logements, il a été possible de retirer assez facilement les moisissures.

En fonction des constatations qu'ils ont en main, les inspecteurs en hygiène de l'environnement parlent aux personnes qui demandent une inspection — il peut s'agir de propriétaires-occupants, ou encore de chefs ou de conseils de bande —, puis ils leur donnent des conseils sur la façon d'éliminer les moisissures et leur expliquent les conditions qui peuvent favoriser leur prolifération. Il incombe alors à ces particuliers, ou aux chefs ou conseils de bande de faire le nettoyage.

Le sénateur Munson : J'ai une dernière question. Je remercie le comité de faire preuve d'indulgence à mon égard.

Je ne veux pas être alarmiste, mais ce sont de vraies personnes, qui ont de vrais problèmes. Parfois, nous oublions à quel point c'est grave. Selon le rapport des IRSC, certaines personnes sont plus sensibles aux effets des moisissures que d'autres, notamment les enfants, les aînés et les personnes dont le système immunitaire est affaibli ou qui souffrent de problèmes de santé comme l'asthme, les allergies graves et autres problèmes respiratoires.

Je ne veux pas sembler alarmiste, mais est-ce que des gens meurent ou vivent moins longtemps à cause de cela? L'asthme est un problème très grave dans notre pays, peu importe où vous vivez, et je ne vois pas de statistiques sur l'espérance de vie de nos Autochtones et de nos Inuits.

Mme Edwards : Nous savons très bien que l'asthme nuit à la qualité de la vie. Parmi les recherches financées par l'intermédiaire des IRSC, il y a, par exemple, des études sur l'absentéisme scolaire et sur les liens avec l'asthme, puis avec les moisissures dans les maisons et autres facteurs pouvant exacerber l'asthme.

L'espérance de vie est une question à part, mais il ne fait aucun doute que l'asthme nuit à la qualité de la vie des enfants et des adultes.

Mme Gillis : En effet, en ce moment, nous n'avons pas de données au sujet de l'effet des moisissures sur l'espérance de vie ou sur la démographie.

Le président : Je souhaite la bienvenue au sénateur Black, qui vient siéger au comité à titre de remplaçant.

Le sénateur Black : Merci à tous de vos présentations et du travail énorme que vous accomplissez pour nous dans un domaine manifestement fort complexe. J'ai une première question très précise, puis une deuxième de nature générale.

Ms. Gillis, my specific question relates to the languages in which you run your communication programs. Can you share that with the committee?

Ms. Gillis: Yes, all of our documents are in both official languages. I have brought examples specifically around the mould issue. They are in both French and English.

Senator Black: Would you put material out in languages that the Aboriginal communities are speaking?

Ms. Gillis: Occasionally we will do that, but there are many languages that Aboriginal people speak. In fact, there are over 57 languages in Canada and 6 different Inuit dialects. However, we have put out some publications in a variety of more commonly spoken Aboriginal languages.

Senator Black: The root of my question is whether you are satisfied that your communication program is getting at your target audience.

Ms. Gillis: We believe it is. We have over 100,000 views on YouTube of our videos. As well, the publications in French and English have been well received and are being viewed and read by thousands of First Nations people across the country.

Senator Black: As the chair has indicated, I am a guest. I am filling in today, so I have not seen the narrative of these hearings over a period of time. My take-away from this morning is that absolutely tremendous work is being done by both of your organizations, but I don't see that it's making a difference. As Senator Munson indicated, I see that the problem is in fact getting progressively worse, not better. That is in not in any way to point fingers or to blame because you are doing what you need to do, but what is the answer?

Ms. Edwards: On the research side, there has been quite a bit of investment trying to establish if there is an association and a causal relationship between mould and some health conditions. At this point there is agreement that there is a strong association, but the causality is still in question.

That remains a source of research. Another area is how to measure mould, and I think Ms. Gillis' comments alluded to this as well. You have heard a pragmatic visual inspection of mould in terms of the area it covers, which is commonly used, but an awful lot that still needs to be done in terms of how we measure this. Is mould that has been there for a long time producing more spores than mould that is more recent? How does the mould and spores in indoor air compare to outdoor air? This has also been an area of study. In the research we are funding, we are seeing more and more work being done on interventions and what we can do about it. A number of those studies are quite new.

Madame Gillis, ma question précise porte sur les langues que vous utilisez dans vos programmes de communication. Pouvez-vous en parler au comité?

Mme Gillis : Oui. Tous nos documents sont produits dans les deux langues officielles. J'ai apporté des publications sur les moisissures, en guise d'exemples. Ils sont en français et en anglais.

Le sénateur Black : Est-ce que vous publieriez des documents dans des langues autochtones?

Mme Gillis : Nous le faisons à l'occasion, mais les Autochtones parlent de nombreuses langues différentes. En réalité, il y en a plus de 57 au Canada, ainsi que 6 dialectes inuits différents. Nous avons cependant publié des documents dans diverses langues parmi les plus parlées chez les Autochtones.

Le sénateur Black : Ce que je cherche réellement à savoir, c'est si vous avez la certitude que votre programme de communication rejoint bien votre public cible.

Mme Gillis : Nous croyons que oui. Nous comptons plus de 100 000 visionnements de nos vidéos, entre autres sur YouTube. De plus, les publications en français et en anglais sont bien reçues et des milliers d'Autochtones de partout au pays les regardent et les lisent.

Le sénateur Black : Comme le président l'a indiqué, je suis un invité. Je remplace quelqu'un, aujourd'hui, alors je ne suis pas au fait de ce qui se dit aux audiences du comité depuis un certain temps. Ce que je retiens de ce matin, c'est que vos deux organisations accomplissent un travail gigantesque, mais je ne vois pas de progrès. Comme le sénateur Munson l'a dit, je constate que le problème empire progressivement, plutôt que de se résoudre. Je ne veux absolument pas vous montrer du doigt ou vous blâmer pour cela, car vous faites ce que vous devez faire. Je veux simplement savoir quelle est la solution.

Mme Edwards : En matière de recherche, on investit beaucoup pour essayer de déterminer s'il y a un lien, ainsi qu'une relation de cause à effet entre les moisissures et certains problèmes de santé. En ce moment, on s'entend pour dire que le lien est clair, mais c'est la relation de cause à effet qui ne l'est pas.

Cela demeure un sujet de recherche. Il y a aussi la façon de mesurer les moisissures, et je pense que Mme Gillis y a fait allusion aussi. On vous a parlé d'une inspection visuelle pragmatique qui sert à déterminer la surface que les moisissures couvrent — c'est une inspection courante —, mais il reste énormément à faire au sujet de la façon de mesurer cela. Les moisissures qui sont présentes depuis longtemps produisent-elles plus de spores que celles qui sont plus récentes? Comment les spores et les moisissures à l'intérieur se comparent-elles à celles qui sont à l'extérieur, sur le plan de la qualité de l'air? C'est aussi un domaine d'étude. Dans les travaux de recherche que nous finançons, nous voyons de plus en plus de travaux qui portent sur les interventions et sur ce que nous pouvons faire pour y remédier. Bon nombre de ces études sont encore très nouvelles.

An interesting example is a study being undertaken by Dr. Linda Larcombe with a couple of Dene communities. They are looking at how to engage youth in the process of not only identifying mould in housing but the appropriateness of housing in general and how it fits with our cultural identity. What is the vision of those youth going forward in terms of the housing they would like to see in the future? These are interesting and novel areas of study that will hopefully address the things you are getting at.

Senator Black: Thank you.

Mr. King: If I could add to that, one extremely important factor is community engagement. We have a number of good examples of things that work to improve the quality of air in housing, but there are some 800 Aboriginal communities in Canada and so making progress in a few communities will not affect the statistics as much. As Senator Munson has questioned, we need to be able to implement and scale up the knowledge that we have and that's the essence of the Pathways to Health Equity Program that Ms. Edwards and I and our colleagues are leading.

I will briefly give an example, if I could. It does not directly relate to mould but does relate to the idea of scale up and translation. A study was carried out in Nunavut by a colleague, Dr. Tom Kovesi, a pediatrician from here in the city. The primary sponsor was CMHC, not CIHR. He found by retrofitting houses in Nunavut villages to provide fresh air through a recirculating system that wheezing, which is a prime symptom in young children, was greatly reduced and essentially the quality of air in the whole house was much improved. Mould was not such an issue there because Nunavut is very cold and dry but applying that same kind of retrofit and providing fresh ventilation in houses where mould is an issue one would hypothesize that it would correct a lot of mould as well as the health effects.

These kinds of studies need to be translated and scaled up, and they need to be contextualized. Taking something from Nunavut and trying to translate it into northern Manitoba is not immediately obvious. There is a science to it. We are trying to support and encourage that as well.

The Chair: I understand that what we've heard about this morning is inspection of houses relating to mould, and so you've done a lot of work on responding to complaints and getting into houses. I wonder if you'd make any observations. I know this is beyond your mandate, but we have heard in this committee evidence about a lack of building codes or compliance in First Nations communities. We've heard evidence of inadequate inspection during construction of homes. As I say, I know this is not your province — the quality of construction, building codes and the inspection — but your people have been in a lot of homes

L'étude entreprise par la D^{re} Linda Larcombe avec deux collectivités dénéées est un exemple intéressant. Elle cherche à déterminer comment montrer aux jeunes à reconnaître les moisissures dans les logements, mais aussi à reconnaître les caractéristiques d'un logement convenable en général, et ce, dans le contexte de leur identité culturelle. Quelle est la vision de ces jeunes concernant les logements qu'ils souhaitent pour l'avenir? Ce sont des domaines de recherche nouveaux et intéressants qui contribueront, on l'espère, à résoudre les problèmes que vous soulevez.

Le sénateur Black : Merci.

M. King : J'aimerais ajouter à cela un facteur extrêmement important, et c'est la mobilisation de la collectivité. Nous avons de nombreux bons exemples de mesures qui améliorent la qualité de l'air dans les logements, mais il y a quelque 800 collectivités autochtones au Canada. Les progrès que nous réalisons dans quelques collectivités n'ont pas tant d'effet sur les statistiques. Comme l'a soulevé le sénateur Munson, nous devons être en mesure d'appliquer les connaissances que nous possédons, et ce, à plus grande échelle. C'est là l'essence du programme Voies de l'équité en santé pour les Autochtones auquel Mme Edwards, moi-même et nos collègues travaillons.

Je vais rapidement vous donner un exemple, si vous me le permettez. Ce n'est pas directement lié aux moisissures, mais c'est lié au principe de la mise à l'échelle et de l'adaptation des mesures. Un de mes collègues, le Dr Tom Kovesi, pédiatre, ici à Ottawa, a réalisé une étude dans le Nunavut. Le principal organisme de parrainage était la SCHL, et non les IRSC. Il a constaté qu'améliorer l'apport en air frais dans les maisons des villages du Nunavut par l'installation d'un système de recyclage de l'air avait pour effet de réduire la respiration sifflante, l'un des principaux symptômes chez les jeunes enfants, et d'améliorer beaucoup la qualité de l'air ambiant partout dans les maisons. Les moisissures n'étaient pas une grande source de préoccupation, là-bas, car le Nunavut est très froid et sec, mais tout porte à croire que réaliser le même genre de travaux pour assurer la bonne ventilation des maisons dans les endroits où les moisissures causent des problèmes corrigerait une bonne part des problèmes de moisissures et de leurs effets sur la santé.

Les résultats de ces études doivent être adaptés et mis à l'échelle, ainsi que contextualisés. Prendre quelque chose qui a été fait au Nunavut pour essayer de l'adapter au nord du Manitoba ne se fait pas si facilement. C'est une science. Nous essayons de soutenir et d'encourager cela aussi.

Le président : Ce que nous avons entendu ce matin, c'est qu'on inspecte des logements pour y trouver des moisissures et que vous avez beaucoup fait pour répondre aux plaintes et vous occuper de ces maisons. J'aimerais que vous nous fassiez des observations. Je sais que cela dépasse votre mandat, mais nous avons entendu des témoignages selon lesquels il y a des lacunes du côté des codes de construction ou du respect des codes au sein des collectivités des Premières Nations. Selon des témoignages entendus, les maisons en construction ne sont pas convenablement inspectées. Comme je l'ai dit, ce n'est pas votre province — la qualité de construction,

where there has been mould. Would you be able to make any comments about whether mould occurs or whether the incidence of mould is related to the quality of construction, the amenities in a house?

Ms. Gillis: Unfortunately we don't have any of the evidence related to the quality of the construction. Our inspectors look at what is present there but we don't have the information and I really can't comment on how homes are constructed.

The Chair: I suspect some of your inspectors may have their own views on that, but I understand that is not data you've collected so we'll leave it at that.

Senator Moore: Ms. Gillis, you said in your remarks that, on average, Health Canada conducts over 2,000 visual public health assessments of on-reserve houses every year. What is the total number of houses on reserves in Canada?

Ms. Gillis: There are approximately 100,000 homes.

Senator Moore: When you do these assessments, where do you do them? Are they mostly in the West or are they pan-Canadian?

Ms. Gillis: They are across the country.

Senator Moore: You mentioned the Auditor General's report in 2006 and that four strategic directions were developed in response to it. In response to that report, you committed to implementing five aspects from the national strategy. Most of the stuff is pretty obvious. I find a lot of duplication of what each of your authorities does here. One of them is "provide environmental public health input to CMHC as they develop a self-assessment tool for First Nations."

What is the role of CMHC? Are they distributing your materials?

Ms. Gillis: No, these are their materials. It is important to develop information or a tool for individual homeowners to identify whether they have a mould issue in the home, what is the extent, what can they do.

CMHC has developed the tool. We ensured that it addresses the public health aspects as well so that it not only looks at some of the physical issues but also the public health aspects.

Senator Moore: You end by saying that Health Canada has met, to the extent possible, its commitments under the strategy. The Auditor General in the 2011 report found that progress on addressing mould was unsatisfactory for several reasons. To paraphrase: No additional funding was allocated to address mould as a result of this strategy; the magnitude of the problem was not determined; the costs to remediate existing mould were not estimated; no performance indicators for the strategy were

les codes de construction et les inspections —, mais vos gens sont allés dans bien des maisons qui contiennent des moisissures. Pourriez-vous nous dire si les moisissures apparaissent d'elles-mêmes, ou si les moisissures découlent de la qualité de la construction et des caractéristiques d'une maison?

Mme Gillis : Malheureusement, nous n'avons pas de données sur la qualité de la construction. Nos inspecteurs regardent ce qu'il y a, mais nous n'avons pas l'information sur la façon dont les maisons sont construites. Je ne peux donc rien vous dire à ce sujet.

Le président : Je présume que certains de vos inspecteurs ont leurs propres idées là-dessus, mais je comprends que vous n'avez pas recueilli ce genre de données, alors c'est bon.

Le sénateur : Madame Gillis, vous avez dit dans votre exposé qu'en moyenne, Santé Canada réalise chaque année plus de 2 000 évaluations visuelles de la santé publique dans des logements situés dans les réserves. Quel est le nombre total de logements dans les réserves au Canada?

Mme Gillis : Il y en a environ 100 000.

Le sénateur Moore : Où faites-vous ces évaluations? Dans l'Ouest surtout? Ou à la grandeur du Canada?

Mme Gillis : À la grandeur du Canada.

Le sénateur Moore : Vous avez fait allusion aux quatre orientations stratégiques adoptées en réponse au rapport du Bureau du vérificateur général de 2006. En réponse aussi à ce rapport, vous vous êtes engagés à mettre en œuvre cinq volets de la stratégie nationale. La plus grande partie est pas mal évidente. Je constate beaucoup de dédoublements entre chacune de vos responsabilités. L'une d'elles est d'« apporter sa contribution en matière de santé publique à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pendant que celle-ci élabore un outil d'auto-évaluation » pour les Premières Nations.

Quel est le rôle de la SCHL? Distribue-t-elle votre documentation?

Mme Gillis : Non. C'est la leur. Il est important d'élaborer des renseignements ou un outil qui permettra au propriétaire de reconnaître un problème de moisissure chez lui, d'en mesurer l'ampleur, d'envisager une solution.

La SCHL a élaboré l'outil. Nous nous sommes assurés qu'il répondait aux questions de santé publique et pas seulement aux questions matérielles.

Le sénateur Moore : Vous concluez en disant que Santé Canada, dans le cadre de cette stratégie, a respecté ses engagements dans la mesure du possible. Dans son rapport de 2011, le Bureau du vérificateur général juge insatisfaisants les progrès dans la lutte contre les moisissures, pour plusieurs raisons. Je paraphrase : aucun financement supplémentaire alloué à la lutte dans le cadre de cette stratégie; aucune détermination de l'ampleur du problème; aucune estimation des

developed; and the strategy does not address overcrowding, which is a significant contributor to the problem.

I'm trying to figure this out. If you didn't address what I feel are obvious issues, what have you done, besides developing videos and pamphlets? How many people are working on this, and what is your annual budget?

Ms. Gillis: It's very difficult to estimate an annual budget because of the type of work being done with respect to mould. As I mentioned, the public health inspections are being done by public health inspectors, and it is a fairly large portion of the work they do, considering the breadth and extend of First Nations communities across Canada and responding to the requests.

Depending upon individual public health inspectors, of which there are well over 80 or 90 across Canada working in First Nations communities, their travel and the amount of time they take in inspecting, but also in providing advice and guidance to communities, is a huge portion of the work that Health Canada does with respect to the identification and remediation of mould problems. That falls within our purview.

With respect to the information work that we've done, the production — of which I've brought some copies — and public opinion research, we have spent around \$200,000.

Senator Moore: In light of the report of the Auditor General, it seems to me that the focus of your work has to be realigned to address those issues and to come up with hard numbers and solutions to help these people. It continues to be a drain on our budget, health-wise, and I think some of this is unnecessary and can be addressed.

Mr. King, you mentioned that the Canadian Institutes of Health Research has two institutes: the Institute of Aboriginal Peoples' Health and the Institute of Population and Public Health. How many people are employed in each of those institutes, and what is the annual budget of each?

Mr. King: The number of employees is actually extremely small because we are a virtual institute that funds research in universities, primarily. There are three staff in Ottawa, and in Burnaby, British Columbia, where I have my academic position, there are an additional two. I have only five employees. We have an annual budget of approximately \$9 million as an institute.

Senator Moore: Which one?

Mr. King: This is the Institute for Aboriginal Peoples' Health. Ms. Edwards could probably give similar figures.

Senator Moore: So you are not involved in the Institute of Population and Public Health?

Mr. King: It is my colleague.

coûts de réhabilitation des logements contaminés; aucun indicateur de rendement élaboré pour la stratégie; omission, pour la stratégie, de s'attaquer au surpeuplement, qui contribue notablement au problème.

J'essaie de comprendre. À défaut de vous attaquer à un problème évident à mes yeux, qu'avez-vous fait, à part produire des vidéos et des dépliants? Combien d'agents travaillent sur ce problème et quel est votre budget annuel?

Mme Gillis : Il est très difficile de chiffrer le budget annuel, en raison de la nature du travail effectué contre les moisissures. Comme j'ai dit, les inspections faites par des inspecteurs de la santé publique représentent une partie assez importante de leur travail, compte tenu de la dispersion des communautés des Premières Nations sur le territoire national et de la nécessité de répondre aux demandes.

Plus de 80 ou 90 sont affectés aux communautés des Premières Nations. C'est variable d'un inspecteur à l'autre, mais leurs déplacements et le temps qu'ils consacrent aux inspections, mais aussi à la prestation de conseils aux communautés, représentent une grande partie du travail de Santé Canada pour la détermination des problèmes de moisissures et leur résolution. C'est de notre ressort.

En ce qui concerne notre travail d'information, la production de documents d'information — j'en ai apporté quelques exemplaires — et nos recherches sur l'opinion publique, nous y avons consacré environ 200 000 \$.

Le sénateur Moore : Si je me fie au rapport du Bureau du vérificateur général, il me semble que vous devez recentrer votre travail sur ces problèmes et trouver des solutions et des données rigoureuses pour aider les victimes. Ils continuent de grever inutilement notre budget, pour les soins de santé, et je pense qu'on peut en résoudre une partie.

Monsieur King, vous avez dit qu'il y avait deux Instituts de recherche en santé du Canada : l'Institut de la santé des Autochtones et l'Institut de la santé publique et des populations. Combien d'employés comptent-ils et quel est le budget annuel de chacun?

M. King : Le nombre d'employés est en fait extrêmement faible, parce que nous sommes un institut virtuel qui finance surtout la recherche universitaire. En comptant trois à Ottawa et à Burnaby, en Colombie-Britannique, où se trouve mon poste universitaire, plus deux autres, ça ne m'en fait que cinq. Le budget annuel de l'institut est de 9 millions de dollars.

Le sénateur Moore : Lequel?

M. King : L'Institut de la santé des Autochtones. Mme Edwards pourrait probablement vous donner des chiffres semblables.

Le sénateur Moore : Vous n'avez donc rien à voir avec l'Institut de la santé publique et des populations?

M. King : Il relève de ma collègue.

Ms. Edwards: To clarify, there are 13 virtual institutes within the Canadian Institutes of Health Research. We all have essentially the same budget — the \$9 million that Mr. King mentioned — and a similar staffing ratio, with some staff based in Ottawa and some in the host institute. That funding is for extramural funding, so it does not fund any research we're doing; it's funding researchers to do research, primarily in academic institutions as their base.

Senator Moore: The chair mentioned the research. You said that the CIHR devoted \$31 million in 2012-13 to research on issues related to Aboriginal peoples, and \$2 million over five years. Which institute is doing that, or are you sharing it?

Mr. King: It's shared. Some of that funding, up to the extent of our own institute budget, comes specifically from my Institute of Aboriginal Peoples' Health. The majority of the funding on Aboriginal health research comes from the CIHR as a whole, from other institutes and from what we call "open operating grant competitions."

In the data that I'll make available to the clerk, you'll see a variety of projects, the majority of which actually come from investigators who are designing their projects and carrying them out, applying for funds and so on.

Senator Moore: Ms. Edwards, when you were closing your remarks with regard to preparing and responding to existing and emerging global threats to health, you said the initiative "will address gaps in environment-related health research in Canada . . ." Then you said, "For instance, the initiative is expected to support research on urban form." I don't know what "expected" means. "This could include studies examining how urban housing conditions could be improved and could contribute to . . ." It's "expected." It may; it's not definite. It "could" relate to urban. It "could" help. How will a study in a city help in an urban context the health and wellness of Aboriginal peoples? I don't understand that.

Ms. Edwards: First, 50 per cent of Canada's Aboriginal peoples actually live in urban areas, so this is a large segment of that population. Because of rates of poverty and so on, they are more likely to live in substandard housing within our urban centres as well.

With respect to the weasel words you identified — "expected," "could," and so on — the process for approving strategic initiatives within CIHR involves a wide consultation, in this case involving Aboriginal people, among others, and the development of what we call a business case, which then has to be approved and funding has to be allocated. We're in the process of developing the business case right now for the Environment and Health initiative, having done a wide consultation. We've

Mme Edwards : Je dois préciser que les Instituts de recherche en santé du Canada sont au nombre de 13. Ce sont des instituts virtuels qui disposent essentiellement du même budget, les 9 millions de dollars que M. King a mentionnés, et, proportionnellement, du même nombre d'employés, dont certains sont à Ottawa et les autres dans l'institut d'accueil. Ce financement est destiné à des programmes extra-muros, c'est-à-dire qu'il ne sert pas à financer notre propre recherche, mais des chercheurs attachés principalement à des institutions universitaires.

Le sénateur Moore : Notre président a fait allusion à la recherche. Vous avez dit que les IRSC avaient consacré, en 2012-2013, 31 millions de dollars à la recherche sur des questions reliées aux peuples autochtones et 2 millions en cinq ans. Quel est l'institut responsable ou bien la responsabilité est-elle partagée entre les instituts?

M. King : Elle est partagée. Une partie de ce financement, jusqu'à hauteur du budget de notre propre institut, provient précisément de mon Institut de la santé des Autochtones. La plus grande partie provient de l'ensemble des IRSC, d'autres instituts et de ce que nous appelons le « concours ouvert de subventions de fonctionnement ».

Dans les renseignements que je communiquerai à votre greffière, vous constaterez la diversité des projets, conçus et exécutés pour la plupart par les chercheurs, qui demandent du financement et ainsi de suite.

Le sénateur Moore : Madame Edwards, vers la fin de vos observations sur la nécessité de se préparer à réagir aux menaces existantes et nouvelles pour la santé, vous avez dit que l'initiative « aura pour but de combler les lacunes dans la recherche en santé ayant trait à l'environnement au Canada [...] », puis vous avez ajouté : « Par exemple, l'initiative est censée appuyer la recherche sur la forme urbaine, [...] » — j'ignore ce que « censée » signifie — « [...] comme des études éventuelles sur la façon dont les conditions de logement en milieu urbain pourraient être améliorées pour contribuer à [...] ». C'est « censée... » : ça se peut; ce n'est pas précis. Il « pourrait » y avoir un lien avec la forme urbaine. Ça « pourrait » aider. Comment une étude en milieu urbain contribuera-t-elle à la santé et au bien-être des populations autochtones? Je ne comprends pas.

Mme Edwards : Il faut d'abord préciser que la moitié, c'est important, des Autochtones du Canada vivent, en fait, en milieu urbain. Leur pauvreté, et cetera, les rend aussi plus susceptibles d'y occuper des logements de qualité inférieure.

En ce qui concerne les mots équivoques (« censée », « pourrait », et ainsi de suite), le processus d'approbation des initiatives stratégiques dans les IRSC comporte une vaste consultation, en l'occurrence, des Autochtones, notamment, et l'élaboration de ce que nous appelons une « analyse de rentabilisation », qui doit être approuvée, après quoi des fonds doivent être alloués. Nous avons terminé une vaste consultation et nous sommes au beau milieu de l'élaboration d'une analyse de

identified three likely areas where we'll be working, urban form being one. It relates to Aboriginal peoples' health because a large proportion of Aboriginal people live in urban areas.

A second area is around resource development and a third area is around agriculture and food security.

Senator Moore: That's interesting. Is this the first time you've looked at the urban context? If you knew that 50 per cent of the Aboriginal peoples are living in urban centres, and you said a lot of them are in substandard housing, is this the first time this has been looked at?

Ms. Edwards: Malcolm may want to respond to that.

The Canadian Institutes of Health Research has funded a considerable amount of research looking at urban health issues, such as air pollution and its effect on health, walkability of our communities, et cetera. Your institute has funded some in this area specifically.

Mr. King: Yes. Right from the beginning of CIHR, our institute has recognized that Aboriginal peoples live in a vast range of places, from urban to remote. Some of our research that we've funded has dealt with urban housing, and certainly urban Aboriginal issues. There's a researcher in Winnipeg named Dimos Polyzois who has studied urban Aboriginal housing issues from as early as 2004 to present. He's still continuing to work in this area.

I have another colleague named Richard Long who studies tuberculosis. His work covers both on-reserves in Western Canada but also the city of Winnipeg, which has significant issues with tuberculosis.

Our researchers are aware of urban and on-reserve issues. I wish we could do more. That definitely is something that we need to —

Senator Moore: Is this the first time you've done a focused study on First Nations peoples living in urban centres? I take it this is a pan-Canadian study; you're not looking at Winnipeg only? I expect it's a national look here. Is that correct?

Mr. King: Yes. The particular studies I've mentioned are not pan-Canadian.

Senator Moore: I realize that.

Mr. King: The Pathways to Health Equity program that has just been rolled out in this fiscal year, which will continue, is a pan-Canadian program. Its focus is not specifically on housing, though; it's on Aboriginal health. Housing is just one of many determinants. But that is a pan-Canadian program that covers both urban First Nations, Inuit, and Metis communities.

rentabilisation pour l'initiative « Environnement et santé ». Nous avons déterminé trois sujets possibles pour notre travail, notamment la forme urbaine, car elle concerne la santé des Autochtones, dont une proportion importante vit en milieu urbain.

Les deux autres sujets sont la mise en valeur des ressources et l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le sénateur Moore : C'est intéressant. Est-ce la première fois que vous examinez le contexte urbain? Si vous saviez que la moitié des Autochtones vivent en milieu urbain, et vous avez dit que beaucoup vivent dans des logements de qualité inférieure, l'étudiez-vous pour la première fois?

Mme Edwards : Malcom veut peut-être y répondre.

Les Instituts de recherche en santé du Canada ont financé un nombre considérable de travaux de recherche sur la santé en milieu urbain, par exemple la pollution atmosphérique et ses effets sur la santé, la facilité des déplacements à pied dans nos communautés, et cetera. Votre institut en a financé dans ce domaine précis.

M. King : Oui. Dès le début de ces instituts, le nôtre a reconnu que les Autochtones vivent dans une large gamme d'habitats, qui vont des milieux urbains aux localités reculées. Une partie de la recherche que nous avons financée a porté sur les logements urbains et, certainement, sur les problèmes que la ville cause aux Autochtones. À Winnipeg, Dimos Polyzois a étudié les problèmes de logement urbain des Autochtones de 2004 à aujourd'hui. Il poursuit ces travaux.

Un autre collègue à moi, Richard Long, étudie la tuberculose, dans les réserves de l'Ouest, mais aussi à Winnipeg, où cette maladie sévit.

Nos chercheurs sont sensibilisés au problème qui se manifeste en ville et dans les réserves. J'aimerais que nous puissions en faire davantage. Nous devons vraiment...

Le sénateur Moore : Est-ce la première étude consacrée aux Autochtones vivant en milieu urbain? Je suppose que c'est une étude pancanadienne; elle n'est pas limitée à Winnipeg, n'est-ce pas? Je m'attends, ici, à une étude d'envergure nationale. Est-ce le cas?

M. King : Oui. Les études particulières que j'ai mentionnées ne sont pas pancanadiennes.

Le sénateur Moore : Je comprends.

M. King : Le programme Voies de l'équité en santé, qu'on vient de lancer au cours du présent exercice et qui se poursuivra, est pancanadien. Il n'est pas centré uniquement sur le logement. Il porte sur la santé des Autochtones. Le logement est simplement l'un des nombreux facteurs déterminants de la santé. Mais c'est un programme pancanadien qui touche les communautés urbaines des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Senator Moore: I understand that, but if the issue is poor housing with unhealthy conditions, it's at the very core of what you must be looking at. That's what we're talking about here.

Mr. King: It's at the core, but unfortunately the larger issue is that many other factors are also at the core, including poverty, lack of education, employment opportunities, and social conditions in general.

Senator Wallace: Ms. Gillis, as I understand it, Health Canada is the arm of the federal government that's responsible for assessing the health aspects and health issues involving the infrastructure in on-reserve circumstances and providing recommendations to alleviate those issues. From what I've heard today, it's compelling that there's no shortage of brainpower around those issues of understanding them and using best practices as to how to address them.

When I stand back from it and think of the different Aboriginal and Inuit communities in the country, I'm wondering how we assess whether or not we're making progress in alleviating these health issues and addressing them properly.

Senator Munson made a comment earlier that it seems like circumstances are getting worse; they're not improving. I'll ask what your view of that might be. It would seem to me in order to assess that, you have to know what you are comparing today with. What are the circumstances? Where's the benchmark that you're comparing the circumstances to today?

Has Health Canada been requested or has it ever prepared assessments of the health-related issues, say, in terms of mould? It could also involve conditions of water — groundwater, drinking water, water treatment — which I understand comes within your authority. Has that ever been assessed on a comprehensive basis throughout the country so that we would know the circumstances that exist in each Aboriginal and Inuit community, and then we can assess circumstances in the future against that benchmark? Does that comprehensive approach exist?

Ms. Gillis: I was just conferring with my colleague because that was a complex question, senator.

I can say that with respect to water, waste water and water supplies, there have been comprehensive assessments done, working with Aboriginal Affairs. They hold that responsibility.

You can see that this is not an issue that can be addressed by one group alone and that it is multi-faceted. Many players play a role. Our role is much more of a public health review, advice-type role. Aboriginal Affairs has a role and so does CMHC, but so do the communities and homeowners. As far as I'm aware, there has not been a national, comprehensive assessment related to the air quality in the homes on reserve.

Le sénateur Moore : Je comprends, mais si le problème se situe dans les logements insalubres, c'est au cœur même de votre sujet d'étude. C'est ce dont nous parlons ici.

M. King : C'est bien au cœur mais, malheureusement, il y a plus grave que ça. De nombreux autres facteurs se trouvent aussi au cœur du sujet, notamment la pauvreté, le manque d'instruction, les perspectives d'emploi et les conditions sociales en général.

Le sénateur Wallace : Madame Gillis, si je comprends bien, Santé Canada est l'organisme fédéral chargé d'évaluer, du point de vue de la santé, les aspects et les problèmes découlant des infrastructures se trouvant dans les réserves et de formuler des recommandations pour résoudre ces problèmes. D'après ce que j'ai entendu aujourd'hui, je suis obligé de constater qu'il n'existe pas de pénurie de cerveaux pour comprendre ces problèmes et employer des pratiques exemplaires pour les corriger.

Avec du recul, je me demande, compte tenu des différentes communautés autochtones et inuites qu'on trouve au pays, comment nous déterminons si nous faisons des progrès dans la lutte contre les problèmes de santé et si nous le faisons bien.

Le sénateur Munson vient de dire que la situation s'aggrave. Qu'en pensez-vous? Il me semble que, pour en juger, il faut un point de comparaison. De quelle situation parle-t-on? À quoi la compare-t-on?

Est-ce que Santé Canada a demandé ou déjà préparé des évaluations des problèmes de santé dus aux moisissures, par exemple? Ces évaluations pourraient s'étendre aussi à l'eau — eau souterraine, eau potable, traitement de l'eau —, qui, si je comprends bien, sont de votre ressort. Est-ce qu'on en a fait une évaluation exhaustive, à la grandeur du pays, qui permettrait de connaître la situation de chaque communauté autochtone et inuite, puis de l'évaluer par rapport à ce point de comparaison? Est-ce que cette démarche exhaustive a été accomplie?

Mme Gillis : Je consultais mon collègue, parce que la question est complexe.

Je peux dire, en ce qui concerne l'eau, les eaux résiduaires et l'approvisionnement en eau, que des évaluations exhaustives ont été faites, en collaboration avec Affaires autochtones, dont c'est la responsabilité.

Vous pouvez constater que le problème ne peut pas être corrigé par un seul groupe. Il présente plusieurs aspects. De nombreux joueurs ont un rôle. Le nôtre est beaucoup plus d'examiner la santé publique. Il est consultatif. Les Affaires autochtones ont un rôle aussi, tout comme la SCHL, mais les communautés et les propriétaires aussi. Autant que je sache, il n'y a pas eu d'évaluation exhaustive nationale de la qualité de l'air dans les maisons des réserves.

Senator Wallace: As a leader in Health Canada, and obviously a person concerned about the health of Canadians, wouldn't it seem logical that we should have that type of assessment in all Aboriginal and Inuit communities?

Ms. Gillis: To do that work is very complex; I'm not saying it wouldn't be important and helpful to have baseline indicators to see where we're going. For example, in the water work, it took many years to do the work and you have to identify exactly what you're going to be assessing. It may not be that definite in each location across Canada.

At this point in time in Health Canada we don't have any plans to assess nationally the homes and air quality, but we are fulfilling our mandate of responding to requests coming from individuals and communities to provide them with public health advice as they are constructing, renovating or living in homes about which they have concerns.

Senator Wallace: Let's go back to Senator Munson's question. I'll take the mould issue and leave water aside. Are we making any progress in this country in addressing the mould issue in Aboriginal and Inuit communities? Are we making progress in addressing those real health concerns?

Ms. Gillis: We have to define "progress."

Senator Wallace: No, you have to define "progress."

Ms. Gillis: That's what I mean: "We" in terms of it being internal. It's important that we define "progress" well.

As I mentioned in my remarks, we are conducting some further research at this point in time to assess the impact of the work that we have been doing. In the future, we will have some information from which we can assess that.

Also, we have just begun that time-series analysis — looking at it over a period of time on the housing inspections — now that we have some data. We need to follow that on a regular basis, so we can assess over time whether there have been improvements.

It has not been a long time in the implementation of this national strategy. Less than five years is not a long time. We are assessing one point, but we will be following and tracking so we can have the information at a later date to answer those questions.

Senator Wallace: I hear you say that the departments — somewhere between CMHC, AANDC and Health Canada — should have benchmarks in this country. They haven't been developed yet, but they're in the process of doing so; is that right?

Ms. Gillis: We're in the process of developing some of that information, such as performance.

Le sénateur Wallace : À cause de votre fonction de dirigeant à Santé Canada et, visiblement, de votre inquiétude pour la santé des Canadiens, ne vous semblerait-il pas logique que nous fassions cette évaluation dans toutes les communautés autochtones et inuites?

Mme Gillis : C'est un travail très complexe; je ne dis pas qu'il ne serait pas important ni utile d'avoir des points de comparaison, pour orienter nos actions. Par exemple, dans le domaine de l'eau, il a fallu de nombreuses années pour effectuer le travail et il faut préciser exactement ce qui est à évaluer. Cela risque de ne pas être aussi clair que cela dans chaque localité du Canada.

Actuellement, Santé Canada ne prévoit pas d'évaluation nationale des maisons et de la qualité de l'air, mais il s'acquitte de son mandat qui est de répondre aux demandes de conseils des particuliers et des communautés sur la santé publique pendant les travaux de construction ou de rénovation ou sur les maisons qui leur causent des inquiétudes.

Le sénateur Wallace : Revenons à la question du sénateur Munson. Faisons abstraction de l'eau et concentrons-nous sur les moisissures. Le Canada fait-il des progrès contre ce problème des communautés autochtones et inuites, contre ce véritable motif de préoccupation pour la santé?

Mme Gillis : Nous devons définir ce qu'il faut entendre par « progrès ».

Le sénateur Wallace : Non, c'est à vous de le définir.

Mme Gillis : C'est ce que je disais : nous, étant notre organisation. Il est important pour nous de bien définir la notion de « progrès ».

Comme j'ai dit, dans ma déclaration, nous poursuivons les recherches pour évaluer les répercussions du travail que nous avons fait. Nous disposerons désormais des renseignements qui permettront cette évaluation.

De plus, nous venons d'entreprendre une analyse des séries chronologiques, appliquée aux résultats des inspections des logements obtenus pendant une certaine période, maintenant que nous possédons certaines données. Leur suivi régulier nous permettra de déceler les améliorations au fil du temps.

Cette stratégie nationale est récente. Moins de cinq ans, c'est peu. Nous évaluons un point, mais, grâce au suivi, nous pouvons récupérer plus tard cette information pour répondre à ces questions.

Le sénateur Wallace : Ce que vous dites, c'est que les ministères, entre la SCHL, les Affaires autochtones et Santé Canada, devraient posséder des points de comparaison pour le pays. Ces points de comparaison n'ont pas encore été obtenus, mais c'est en train de se faire, n'est-ce pas?

Mme Gillis : Nous sommes en train d'obtenir une partie de cette information, par exemple sur le rendement.

Senator Wallace: Are we making progress in addressing the mould issue in these communities? What's your instinctive answer? You don't have to give me a deep analysis. Are we making progress or are we treading water?

Ms. Gillis: That's a difficult question to answer because it depends on where you go in the country. There are so many communities, and they're all quite different. With some communities, you may be able to say, "Yes, things have improved;" other communities have been maintaining. One answer doesn't really give you a complete picture of the country.

Senator Wallace: Thank you for that, but I would say that is the key question.

Senator Raine: I know this is a very big issue. Mould has been identified as a cause of ill health among Aboriginal people, and we can all understand that the problems are exacerbated when you live in substandard housing and crowded conditions.

I want to know two things. First, whose responsibility is it? We're looking at Aboriginal Affairs, the CMHC and Health Canada. Whose responsibility is it to come up with doable solutions that can be given to the individual homeowners and the First Nations to actually fix the problems?

I understand your inspections have identified that a lot of houses that are substandard. Will follow-up be done? Have you recommended specific, detailed remedies? Will you follow up on them?

I don't think this is a problem that can be solved overnight, but one by one, if each house is fixed and changed, then we can make progress.

Ms. Gillis: I can speak to part of the question. Every time one of our health inspectors is requested by the community or homeowner to come in and provide an inspection of their home for health conditions, they look at air quality, the crowding of the home and safety hazards that could pose immediate risks to the health. They look at the surrounding area, which includes potential environmental health concerns; for example, water around the foundation, water around the home, debris, et cetera.

They give an initial verbal debrief of their findings to whomever requests it. Then they follow that up with a detailed written report, outlining what they have found and what their suggested remedial actions are.

Many of the environmental health officers go into the communities on a very regular basis. They know the people in the community, and they can often follow up on actions that are taken. It's done on a very personal level.

Senator Raine: In their inspections, they obviously get to know the common causes of mould. Again, I don't think it's rocket science to know that there is a problem if you live in a building that's designed to handle maybe 6 or 8 people but you have 12 or

Le sénateur Wallace : Faisons-nous des progrès contre le problème des moisissures dans ces communautés? Instinctivement, que répondriez-vous? Je n'ai pas besoin d'une analyse en profondeur. Faisons-nous des progrès ou piétons-nous?

Mme Gillis : Difficile à dire. Ça dépend de la localité au pays. Il y a tant de communautés, si différentes. On peut dire que certaines ont vu leur situation s'améliorer, que d'autres pataugent. Une seule réponse ne serait pas fidèle à la réalité du pays.

Le sénateur Wallace : Je vous remercie, mais je dirais que c'est la question centrale.

La sénatrice Raine : Je sais que la question est très complexe. Les moisissures ont été reconnues comme une cause de maladie chez les Autochtones, et nous pouvons tous comprendre que les problèmes empirent dans des logements surpeuplés et minables.

Je tiens à savoir deux choses. D'abord, de qui ce problème relève-t-il? Affaires autochtones, la SCHL et Santé Canada sont des joueurs possibles. Qui est chargé de trouver des solutions utilisables, qu'on peut faire connaître aux propriétaires de maisons et aux Premières Nations pour, effectivement, le résoudre?

Je crois comprendre que vos inspections ont permis de détecter un grand nombre d'habitations insalubres. Un suivi sera-t-il assuré? Avez-vous recommandé des mesures correctrices précises et détaillées? Donneriez-vous suite à ces recommandations?

Selon moi, ce n'est pas un problème qui peut être résolu du jour au lendemain. Cependant, si les habitations sont réparées et modifiées une par une, nous pourrions accomplir des progrès.

Mme Gillis : Je peux répondre à une partie de la question. Chaque fois qu'une collectivité ou un propriétaire demande que l'un de nos inspecteurs vienne inspecter les conditions sanitaires d'un domicile, les inspecteurs analysent la qualité de l'air, le nombre d'occupants et les problèmes de sécurité qui pourraient présenter des risques imminents pour la santé. Ils examinent les environs, y compris les préoccupations relatives à l'hygiène du milieu, comme la présence d'eau près du domicile ou de ses fondations, la présence de débris, et cetera.

Les inspecteurs donnent de vive voix un compte rendu initial à la personne qui a réclamé l'inspection, quelle qu'elle soit. Ce compte rendu est suivi d'un rapport écrit détaillé qui décrit ce qu'ils ont découvert sur les lieux et les mesures correctrices qu'ils ont suggérées.

De nombreux agents de l'hygiène du milieu visitent les collectivités régulièrement. Ils connaissent les membres des collectivités, et ils sont souvent en mesure de donner suite aux mesures prises, et ce, de manière très personnelle.

La sénatrice Raine : Au cours de leurs inspections, il va de soi qu'ils prennent connaissance des causes communes de la moisissure. Encore une fois, je ne crois pas qu'il soit sorcier de comprendre qu'il est problématique de loger 12 ou 16 personnes

16 people and they're all breathing, there's water on the stove and the ventilation system isn't designed for that many people in the house. Would they recommend, then, to double the size of the ventilation system or cut in half the number of people in the house? And who makes the recommendation?

Ms. Gillis: They look at what the conditions are, but they don't have any responsibilities around the number of people living in the house or the size of the houses.

The ventilation piece is part of the building of that. That's done through a lot of the building codes, for which we don't have responsibility.

Senator Raine: Do you think there should be special building codes for Aboriginal housing, knowing, as we do, that they are overcrowded?

Ms. Gillis: I can't speak to that.

Senator Raine: Maybe the researchers could speak to that.

Ms. Edwards: It's a really good question. I think it might fall more into the domain of research being funded through the Natural Sciences and Engineering Research Council, where there's quite a bit of work going on related to housing and mould; they're looking at the physical parameters of building structures. A lot of that work informs building codes.

Mr. King: Yes. NSERC does a lot of research related to healthy housing in general. They're certainly a good source of information. Whether you need specific building codes for First Nations housing —

With ventilation, the amount of air exchange per cubic metre of house is actually an important parameter. That's been found in some health studies, such as the one I mentioned that Dr. Kovesi carried out. This kind of thing should be looked at in an assessment because it is a relevant parameter to health.

Senator Raine: This committee has heard that there's an extreme shortage of housing on reserves, and we can all see that the amount of resources needed to fix that is almost unfathomable. If we continue to build the same kind of houses that don't have sufficient air exchange, we aren't really going to make healthy houses.

In terms of the Institute of Aboriginal Peoples' Health, would you have a role to play in recommending to NSERC that special studies or special research be done into the design of Aboriginal housing? I would like to think we would involve Aboriginal people in the design of future housing, and not just take an urban

dans une habitation conçue pour en héberger 6 ou 8. Ces gens respirent, et font bouillir de l'eau sur la cuisinière, bien que le système de ventilation ne soit pas conçu pour gérer autant d'habitants. Les agents recommandent-ils dans ces cas-là de doubler la capacité du système de ventilation, ou de réduire de moitié le nombre de personnes qui résident dans l'habitation? Et qui formule cette recommandation?

Mme Gillis : Ils examinent les conditions de l'habitation, mais ils ne sont pas chargés de déterminer le nombre de personnes qui devraient y résider ou la superficie que devraient avoir les domiciles.

La question de la ventilation est déterminée au cours de la construction des habitations. Elle doit respecter de nombreux codes du bâtiment, dont nous ne sommes pas responsables.

La sénatrice Raine : Sachant, comme nous le savons, que les habitations des Autochtones sont surpeuplées, croyez-vous qu'elles devraient faire l'objet de codes du bâtiment particuliers?

Mme Gillis : Je ne peux pas formuler d'observations à ce sujet.

La sénatrice Raine : Les chercheurs pourraient peut-être parler de cette question.

Mme Edwards : Voilà une excellente question. Je pense que cela relève peut-être davantage du domaine de la recherche financée par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, grâce auquel sont menées de nombreuses études sur le logement et la moisissure. Les chercheurs examinent les paramètres physiques des bâtiments, et bon nombre de leurs recherches guident l'élaboration des codes du bâtiment.

M. King : Oui. Le CRSNG mène un grand nombre de recherches sur les maisons saines en général. Le conseil constitue assurément une bonne source d'information. Que vous ayez besoin de codes du bâtiment particulier pour les logements de Premières Nations...

En ce qui concerne la ventilation, le volume d'air échangé par mètre cube d'habitation représente en fait un paramètre important. C'est ce qu'ont démontré quelques études sur la santé, telles que celles qui, comme je l'ai mentionné, ont été effectuées par Dr Kovesi. Les paramètres de ce genre devraient être pris en considération au cours d'une évaluation, car ils sont pertinents sur le plan de la santé.

La sénatrice Raine : Notre comité a entendu dire qu'il y avait une grave pénurie de logements dans les réserves, et nous pouvons tous constater que la quantité de ressources requises pour remédier à la situation est presque inconcevable. Si nous continuons de construire des habitations du même genre, dans lesquelles le renouvellement de l'air est insuffisant, nous ne bâtirons pas vraiment des résidences saines.

En tant que membres de l'Institut de la santé des Autochtones, auriez-vous un rôle à jouer pour ce qui est de recommander au CRSNG la conduite d'études ou de recherches spéciales sur la conception de logements pour les Autochtones? J'aimerais croire que nous ferions participer les Autochtones à conception de leurs

CMHC-designed house that's obviously not working. How do we make the homes in remote areas of Canada on reserves culturally valuable to the people so they can live the way they want to live and be healthy?

Mr. King: Thank you for that excellent question, senator. One of the studies that Nancy Edwards mentioned being carried out by Linda Larcombe of the University of Manitoba is doing essentially what you're suggesting. She's working with communities directly, and working with them to come up with designs. I'm not sure exactly who they are, but it's not just the academic researchers; there's also housing people involved in that study. Most importantly, there are community people in the two Dene communities in northern Manitoba that are working with the researchers on what that kind of healthy housing needs to be from a community perspective.

We need a lot more like that, I think, but we do have this one study at least going on. We need to build on the results of those kinds of studies to be able to translate that knowledge into different contexts, into British Columbia, Nunavut, and so on.

Senator Raine: Do you know if there's any baseline information on whether mould was a problem in Aboriginal communities before contact?

Mr. King: No, I'm sorry; I don't know about that. People like to think that it only started after contact, but I don't imagine the mould came from Europe.

Senator Raine: No, no. I don't mean that it came from Europe, but I think the way people lived is that they lived more open.

Mr. King: Yes. I think we know more about that in terms of tuberculosis, that tuberculosis really became a problem when people came in contact, and particularly in regard to the fur trade and living in close quarters. That seems to be when tuberculosis arose. I don't know about mould, though.

Senator Raine: Thank you very much. I hope that our clerk made a note that we should perhaps have Linda Larcombe come and let us know how she's doing.

The Chair: Following up on that theme, Ms. Edwards, we've heard about how Aboriginal Affairs, CMHC and Health Canada worked on the National Strategy to Address Mould in First Nations Communities in 2008, and we've heard about your

futurs logements, au lieu de nous contenter de choisir une maison urbaine conçue par la SCHL, une maison qui n'est manifestement pas appropriée. Comment pouvons-nous rendre les habitations construites dans les réserves ou les régions éloignées du Canada précieuses sur le plan culturel, de sorte que ses habitants puissent y vivre en santé et de la façon qu'ils le souhaitent?

M. King : Je vous remercie de votre excellente question, sénatrice. L'une des études qui, comme Nancy Edwards l'a mentionné, est menée par Linda Larcombe, de l'Université du Manitoba accomplit essentiellement ce que vous suggérez. Elle travaille directement avec les collectivités afin de réaliser des plans de maison. Je ne sais pas exactement qui sont les participants, mais il ne s'agit pas simplement de chercheurs universitaires; des responsables du logement prennent également part à l'étude. Et, ce qui importe encore plus, des membres des deux collectivités dénées du Nord du Manitoba collaborent avec les chercheurs à l'établissement des besoins de leurs collectivités en matière de maisons saines.

Selon moi, il faut que nous mettions en œuvre un plus grand nombre de projets comme ceux-là, mais, au moins, cette étude est en cours. Nous devons nous appuyer sur les résultats des études de ce genre afin d'être en mesure d'adapter nos connaissances à différents contextes, en Colombie-Britannique, au Nunavut, et cetera.

La sénatrice Raine : Savez-vous s'il existe des données de base qui indiquent si les collectivités autochtones avaient des problèmes de moisissure avant l'arrivée des Européens?

M. King : Non, je suis désolé; je ne suis pas au courant de cela. Les gens aiment à penser que ces problèmes sont survenus seulement après l'arrivée des blancs, mais je ne crois pas que la moisissure provienne d'Europe.

La sénatrice Raine : Non, non. Je ne veux pas dire qu'elle provient d'Europe, mais je pense que les gens vivaient d'une façon plus ouverte.

M. King : Oui. Je pense que nous en savons davantage à ce sujet, du point de vue de la tuberculose. Nous savons que la tuberculose est devenue un véritable problème lorsque les Autochtones sont entrés en contact avec les Européens, en particulier dans le cadre de la traite des fourrures et de la vie dans des espaces très restreints. C'est à cette époque que la tuberculose semble s'être propagée. Toutefois, je ne sais pas ce qu'il en est des moisissures.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. J'espère que notre greffière a noté que nous devrions peut-être inviter Linda Larcombe à comparaître devant nous et à nous faire savoir comment elle se débrouille.

Le président : Pour donner suite à ce thème, madame Edwards, je précise que nous avons entendu dire qu'en 2008 Affaires autochtones, la SCHL et Santé Canada avaient travaillé ensemble à l'élaboration de la Stratégie nationale de lutte contre les

identification and inspecting work on mould and the research that's going on.

I think the question committee members are trying to get at is: Does the work that you're doing — identifying the problem and defining it — feed into the decision making at AANDC and CMHC on how housing can be built to prevent or reduce mould? You collaborated on the national strategy, and we fully understand your limited role, but are you involved in making sure that your research and your inspection has benefits for those who are building, constructing and developing housing programs? Is there collaboration going on?

Ms. Edwards: Thank you for that question. Perhaps I'll start off talking about the research aspect of that in relationship to Pathways, and then Ms. Gillis can pick up on the other portion of the question.

With respect to Pathways to Health Equity for Aboriginal Peoples, we're actually working very closely within the health portfolio on this, for essentially some of the purposes you've outlined. We have a coordinating group that involves the Canadian Institutes of Health Research, FNIHB from Health Canada, and also the Public Health Agency of Canada.

We recognize that there are different players in this, and we're trying to look at ways to expedite the cross-learning that's happening. As FNIHB is rolling out work on their inspection, that can inform how we're putting together a funding opportunity for researchers to try to stimulate research on these kinds of issues, and then, in turn, how we can look at ways to expedite the translation of that research back into programs and policies that Health Canada and the Public Health Agency of Canada are involved in. That type of coordination function is one way to try to address that, and that's a bit of a newer way of working for us but one that we feel is extremely important around this issue.

The Chair: Some of your acronyms threw me off a bit here, but my question is this: I know there's collaboration within the health and research community, but are you interfacing with the people who are building houses, AANDC and CMHC? That's what I was trying to get at.

Mr. King: Maybe I could tackle that, senator. Our strategic research programs — not just Pathways but other ones at the Canadian Institutes of Health Research — are more and more requiring the incorporation of knowledge users and decision

moisissures au sein des collectivités des Premières Nations, et nous avons entendu parler de vos travaux d'inspection et de détection des moisissures, ainsi que de la recherche qui se déroule à cet égard.

Je pense que la question que les membres du comité tentent de cerner est la suivante : votre travail de détermination et de définition du problème alimente-t-il le processus décisionnel d'AANDC et de la SCHL concernant la façon dont les logements peuvent être construits pour prévenir ou réduire les problèmes de moisissure? Vous avez collaboré à l'élaboration de la stratégie nationale — et nous comprenons parfaitement le rôle limité que vous y avez joué —, mais vous employez-vous à garantir que vos travaux de recherche et vos inspections profitent à ceux qui construisent des logements et élaborent des programmes de logements? Collaborez-vous avec ces gens?

Mme Edwards : Je vous remercie de votre question. Peut-être vais-je commencer par parler de la recherche liée à l'initiative Voies de l'équité. Ensuite, Mme Gillis pourra répondre à l'autre partie de la question.

En ce qui concerne l'initiative Voies de l'équité en santé pour les Autochtones, nous travaillons, en fait, très étroitement avec les responsables du portefeuille de la santé à cet égard, afin d'atteindre essentiellement quelques-uns des objectifs que vous avez exposés. Notre groupe de coordination est composé de membres des Instituts de recherche en santé du Canada, de la DGSPNI de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada.

Nous reconnaissons que différents acteurs participent à cette initiative, et nous nous efforçons de chercher des moyens d'accélérer l'apprentissage réciproque en cours. À mesure que la DGSPNI accomplit son travail d'inspection, ce travail peut guider la façon dont nous mettons au point une possibilité de financement pour les chercheurs, afin de stimuler la recherche sur les enjeux de ce genre. Et, par la suite, le travail peut orienter la façon dont nous pouvons chercher des moyens de convertir plus rapidement cette recherche en programmes et politiques auxquels participent Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada. Ce genre de fonction de coordination est l'une des façons dont nous pouvons tenter de cerner cet enjeu. Cette façon de fonctionner est un peu nouvelle pour nous, mais nous avons le sentiment qu'elle est extrêmement importante pour cerner cet enjeu.

Le président : Certains de vos acronymes m'ont légèrement dérouté, mais ma question est la suivante : je sais que le milieu de la santé et les chercheurs collaborent, mais traitez-vous avec les gens qui construisent les maisons, à savoir AANDC et la SCHL? Voilà où je tentais d'en venir.

M. King : Peut-être pourrais-je m'attaquer à cette question, sénateur. Nos programmes stratégiques de recherche — pas seulement les Voies de l'équité, mais aussi d'autres programmes des Instituts canadiens de recherche en santé — exigent de plus en

makers as part of research teams, so that they're not just purely academic people but include the end-users of the knowledge. This is one means that we think will speed up the uptake of knowledge.

The other thing that Pathways and other initiatives require is a multidisciplinary approach. In a way, it's almost expected that a team dealing with housing will include housing experts, not just health experts.

The Chair: So it's happening, you're saying?

Mr. King: Yes, we believe so. We've essentially redesigned our way of funding strategic research to require multidisciplinary and end-user participation right in the project.

The Chair: Did you have a further comment, Ms. Gillis?

Ms. Gillis: I was just going to mention, in terms of your question around how are we working together: I believe that you can demonstrate across a number of areas that Health Canada is working very closely with Aboriginal Affairs and with CMHC, but I think importantly with the community, the home occupants, the leadership, in addressing and making suggested changes to actions and activities that they are doing. That's where you can really influence.

For example, many of our public health inspectors in the communities work directly and hand in hand in looking at home inspections with the community's home inspector. For example, if there are repairs that may need to be done, by going together, the public health inspector can point out and identify important things that need to be done in particular homes to address issues that could cause poor health outcomes. It's on the ground, working together and influencing change where I think you'll see a lot of progress being made.

The Chair: You're interfaced with AFN. That was mentioned briefly in your remarks. Could you elaborate on that?

Ms. Gillis: First Nations across the country, the AFN in particular, are very important partners for Health Canada. We work very closely together on a number of fronts in terms of developing approaches and strategies. As you'll see, the AFN was a full partner in the development of the national strategy on mould, the actions that were being recommended were developed with them, and they continue to work with us and bring forward to us issues of their concern on a regular basis.

plus souvent l'intégration d'utilisateurs du savoir et de décideurs dans les équipes de recherche, de manière à ce qu'elles ne soient pas composées uniquement d'universitaires et qu'elles comprennent des personnes qui utiliseront les connaissances acquises. Voilà l'une des façons, selon nous, d'accélérer l'utilisation des connaissances.

De plus, Voies de l'équité et d'autres initiatives exigent l'adoption d'une approche multidisciplinaire. D'une certaine manière, il est presque attendu qu'une équipe qui s'occupe de logements comprenne des spécialistes du logement, et non seulement des spécialistes de la santé.

Le président : Donc, vous dites que cela se produit en ce moment?

M. King : Oui, nous le pensons. Nous avons essentiellement restructuré la façon dont nous finançons les projets de recherche stratégique, de manière à exiger la participation directe au projet d'utilisateurs finaux et d'intervenants multidisciplinaires.

Le président : Avez-vous d'autres observations à formuler, Madame Gillis?

Mme Gillis : En ce qui concerne votre question relative à la façon dont nous travaillons ensemble, j'allais simplement mentionner qu'à mon avis, on peut démontrer que, dans un certain nombre de secteurs, Santé Canada travaille très étroitement avec Affaires autochtones et la SCHL, mais, ce qui importe, selon moi, c'est que le ministère travaille aussi avec les collectivités, les occupants des résidences et les dirigeants, afin d'apporter à ses mesures et ses activités les changements suggérés. C'est dans le cadre de ce processus qu'on peut vraiment exercer une influence.

Par exemple, bon nombre de nos inspecteurs en santé publique établis dans les collectivités travaillent main dans la main avec les inspecteurs d'habitations des collectivités, en vue d'examiner les inspections. Par exemple, si des réparations doivent être effectuées, en se rendant sur place ensemble, l'inspecteur en santé publique peut signaler à l'inspecteur d'habitations des changements importants qui doivent être apportés dans certaines maisons pour combler des lacunes qui pourraient causer des problèmes de santé. C'est en travaillant ensemble sur le terrain et en ayant une influence sur les changements que, selon moi, on remarquera la réalisation de nombreux progrès.

Le président : Vous traitez avec l'APN. Vous avez mentionné ce fait brièvement au cours de votre déclaration. Pourriez-vous nous fournir des renseignements supplémentaires à ce sujet?

Mme Gillis : Les Premières Nations partout au pays et l'APN, en particulier, sont d'importants partenaires de Santé Canada. Nous travaillons étroitement ensemble sur plusieurs fronts à l'élaboration d'approches et de stratégies. Comme vous le constaterez, en tant que partenaire à part entière, l'APN a participé à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les moisissures. Les mesures recommandées ont été élaborées avec les membres de l'APN, qui continuent de travailler avec nous et de nous présenter régulièrement les problèmes qui les préoccupent.

The Chair: In 2011 the Auditor General did find that progress on addressing mould was unsatisfactory, that the strategy did not provide for additional funding allocated to address mould, the magnitude of the problem was not determined, the costs to remediate existing mould were not estimated, no performance indicators for the strategy were developed, and the strategy does not address overcrowding, a significant contributor to the problem. Have we made progress in those areas since that observation of the Auditor General in 2011? I imagine you would be familiar with that.

Ms. Gillis: There are performance indicators, which we'd be happy to provide to you, that have been developed for the national mould strategy.

The Chair: Okay. Thank you.

Senator Beyak: I'd like to echo my fellow senators' thanks for your exceptional research and your excellent presentations. It's been very enlightening for me.

Ms. Gillis, I noticed you said that the inspectors come in at the request of the individuals or the bands and they identify the problems. Is there a special mould fund? Should there be? Do the people repair the mould on their own with their own funds, on their own incentive? If there were a special fund, would it give them more reason to do it quickly and find a solution?

I also concur with what you said about the inconsistencies across Canada. That is the question that has confounded me for years. With the 52 First Nations bands north of me and in my residential communities, some are so well run, so clean and so beautiful, and some are so pathetic. I have never been able to figure out why. I suppose it's the chiefs and band councils, and that should probably be where we're looking. Who's in charge of the money? Is it going to the right places? How do they remedy the mould? There are so many questions, but your thoughts would be very much appreciated.

Ms. Gillis: I think your major question is: Should there be a fund to address mould? Mould is only one of many issues related to housing. There is funding provided through either Aboriginal Affairs or CMHC related to home rehabilitation already. There is funding already provided to bands to do that.

As I mentioned in my answer to one of the questions, about 50 per cent of the issues that have been identified in mould can be easily addressed by a homeowner in their own home. Part of our role is to ensure that they have the education and they have the information of how to look after it.

Le président : En 2011, la vérificatrice générale a constaté que les progrès de la lutte contre les moisissures étaient insatisfaisants, que la stratégie ne permettait pas d'affecter les fonds supplémentaires nécessaires pour s'attaquer au problème, que l'envergure du problème n'avait pas été déterminée, que les coûts à assumer pour remédier aux moisissures existantes n'avaient pas été estimés, qu'aucun indicateur de rendement n'avait été élaboré pour évaluer la stratégie, et que la stratégie ne s'attaquait pas au problème de surpeuplement qui contribuait grandement au problème. Depuis l'évaluation de la vérificatrice générale en 2011, avons-nous fait des progrès dans ces secteurs? J'imagine que ces enjeux vous sont familiers.

Mme Gillis : Des indicateurs du rendement de la stratégie nationale de lutte contre les moisissures ont été élaborés, et nous serions heureux de vous les communiquer.

Le président : D'accord. Merci.

La sénatrice Beyak : J'aimerais faire écho aux remerciements que mes collègues vous ont adressés relativement à vos recherches exceptionnelles et vos excellents exposés. Ils m'ont beaucoup appris.

Madame Gillis, j'ai remarqué que vous avez indiqué que les inspecteurs venaient à la demande des personnes ou des bandes et qu'ils signalaient les problèmes. Un fonds spécial est-il consacré aux moisissures? Devrait-il y en avoir un? Les gens éliminent-ils les moisissures par eux-mêmes, de leur propre initiative et à l'aide de leurs propres fonds? L'existence d'un fonds leur donnerait-elle plus de raisons d'intervenir rapidement et de trouver une solution?

J'approuve également ce que vous avez dit à propos du manque d'uniformité à l'échelle nationale. Voilà la question qui me déconcerte depuis des années. Parmi les 52 bandes des Premières Nations établies au nord de ma ville et dans les collectivités de ma région, certaines sont extrêmement honnêtes et bien gérées, alors que d'autres sont lamentables. Je n'ai jamais été en mesure de découvrir pourquoi. Je suppose que cela dépend des chefs et des conseils de bande, et c'est probablement ce que nous devrions examiner. Qui est responsable de l'argent? L'argent est-il affecté aux bons endroits? Comment les membres des collectivités corrigent-ils les problèmes de moisissure? Il y a tellement de questions à aborder. Toutefois, si vous me disiez ce que vous en pensez, je vous en serais très reconnaissante.

Mme Gillis : Je pense que votre principale question est la suivante : un fonds devrait-il être établi pour lutter contre les moisissures? Les moisissures ne sont qu'un des nombreux problèmes liés aux logements? Affaires autochtones et la SCHL fournissent déjà des fonds aux bandes pour la remise en état des habitations.

Comme je l'ai mentionné en répondant à l'une des questions précédentes, environ 50 p. 100 des problèmes de moisissure signalés peuvent être rectifiés facilement par le propriétaire de la maison. Notre rôle consiste en partie à nous assurer que les propriétaires ont reçu l'instruction nécessaire et les renseignements requis pour savoir comment prendre soin de leur domicile.

Others may take more effort and work, and that's where we also come into play in working with the band and council or the housing group that works on housing construction or repair and providing them advice. We go back to check and ask how things going and, as I said, yes, there are already funds. Sometimes it's the education and the training that's required to address and remediate the problem.

Senator Wallace: Ms. Gillis, does Health Canada have the same responsibility to Aboriginal communities south of 60 as compared to those north of 60? Do the responsibilities and roles vary at all or is it the same throughout?

Ms. Gillis: Our roles and responsibilities differ north of 60 and south of 60. We have transferred all responsibility for First Nations and Inuit communities north of 60 to the territorial governments. Our primary responsibilities in this area are south of 60.

I believe, as you're aware, in October of this year we also transferred responsibility of all health programs to the First Nations Health Authority in British Columbia.

Senator Wallace: Is there any sharing of the responsibility south of 60 for health related matters between Health Canada and provincial governments? Do the provincial governments factor into that as well?

Ms. Gillis: We work very closely with provincial governments and, in fact, are working more and more closely as provinces become more engaged in addressing Aboriginal health issues across the country. Our medical officers of health, our public health inspectors, and our nurses and administrators meet with regional health authorities and provincial health authorities on a regular basis to collaboratively identify ways they can work together and with First Nations involvement, absolutely, to address some of the health issues in First Nations.

The Chair: I would like to thank the witnesses for very helpful information about a complex and multi-faceted problem. Your assistance is appreciated, and we do thank you for providing some information about reference materials that our capable staff can follow up on.

(The committee adjourned.)

D'autres cas de moisissures peuvent exiger plus d'efforts et de travail et, dans ces situations, nous intervenons également en travaillant avec la bande et son conseil ou le groupe chargé de construire et de réparer les logements, et en leur prodiguant des conseils. Nous revenons vérifier et leur demander comment les travaux se déroulent. Et, comme je l'ai déclaré, oui, des fonds ont déjà été affectés à cet effet. Parfois, de la formation est requise pour remédier au problème.

Le sénateur Wallace : Madame Gillis, Santé Canada assume-t-il les mêmes responsabilités à l'égard des collectivités autochtones établies au sud du 60^e parallèle qu'à l'égard de celles établies au nord du 60^e parallèle? Les rôles et les responsabilités de ses employés varient-ils ou sont-ils identiques à l'échelle canadienne?

Mme Gillis : Nos rôles et nos responsabilités diffèrent selon que les collectivités autochtones se trouvent au nord ou au sud du 60^e parallèle. Nous avons transféré aux gouvernements territoriaux toutes les responsabilités relatives aux collectivités inuites ou des Premières Nations établies au nord du 60^e parallèle. Les principales responsabilités que nous assumons à cet égard s'appliquent aux collectivités autochtones situées au sud du 60^e parallèle.

Comme vous le savez, je crois qu'en octobre dernier nous avons également transféré tous les programmes de santé à l'autorité sanitaire pour les Premières Nations de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Wallace : Au sud du 60^e parallèle, Santé Canada partage-t-il les responsabilités en matière de santé avec les gouvernements provinciaux? Les gouvernements provinciaux entrent-ils aussi en ligne de compte dans ce domaine?

Mme Gillis : Nous travaillons très étroitement avec les gouvernements provinciaux et, en fait, nous travaillons de plus en plus étroitement avec eux à mesure qu'ils participent davantage à la résolution des problèmes de santé des Autochtones de l'ensemble du Canada. Nos médecins hygiénistes, nos inspecteurs en santé publique, nos infirmiers ou infirmières et nos administrateurs rencontrent régulièrement les responsables des autorités régionales et provinciales de la santé, afin de déterminer de concert les façons dont ils peuvent travailler ensemble et, assurément, avec les Premières Nations afin de régler certains des problèmes de santé des Autochtones.

Le président : J'aimerais remercier les témoins des renseignements très utiles qu'ils nous ont fournis à propos d'un problème complexe et multidimensionnel. Nous vous sommes reconnaissants de l'aide que vous nous avez apportée, et nous vous remercions de nous avoir communiqué quelques renseignements sur des documents de référence auxquels les membres de notre personnel très compétents pourront donner suite.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Wednesday, February 5, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, either here in this room or via CPAC or the web.

I am Dennis Patterson from Nunavut, chair of the committee. Our mandate is to examine proposed legislation in matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituents, we regularly invite witnesses who can educate us on the topics that are currently of importance to them. These sessions are valuable in helping the committee to decide what future studies it will undertake in order to best serve the Aboriginal community.

Most recently, we have been holding briefings where witnesses have provided background information on the broad question of financing infrastructure on reserves, which could relate to capital projects, schools and housing, among other things. Lately we've been focusing on housing.

This evening, we'll hear from a frequent guest before this committee, the Office of the Auditor General of Canada. The Office of the Auditor General monitors many issues relating to Aboriginal peoples, including housing on reserve. Its June 2011 report noted that housing conditions on reserve continue to worsen, sadly. This is of great concern to our committee, and we are anxious to receive further detail and learn more from our witnesses tonight.

Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and ask the members of the committee to please introduce themselves.

Senator Moore: Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Watt: Charlie Watt from Quebec.

Senator Raine: Nancy Raine from British Columbia.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo from Ontario.

OTTAWA, le mercredi 5 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs et à tous les membres du public présents dans la salle ou qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur CPAC ou sur Internet.

Je m'appelle Dennis Patterson, je viens du Nunavut et je préside le comité. Notre mandat consiste à examiner les projets de loi et les questions qui concernent les peuples autochtones au Canada en général. Pour comprendre les préoccupations des gens que nous représentons, nous invitons régulièrement des témoins qui peuvent nous renseigner sur les questions d'actualité qui comptent pour eux. Ces réunions sont très utiles parce qu'elles nous aident à choisir les prochaines études à entreprendre dans l'intérêt de la communauté autochtone.

Au cours des dernières semaines, nous avons tenu des audiences au cours desquelles des témoins nous ont présenté des renseignements sur l'ensemble de la question du financement, dans les réserves, d'infrastructures telles que les immobilisations, les écoles et les logements. Ces derniers temps, nous avons concentré notre attention sur le logement.

Nous accueillons ce soir des témoins représentant un organisme qui compare souvent devant notre comité, le Bureau du vérificateur général du Canada. Le bureau s'occupe de nombreux problèmes touchant les peuples autochtones, dont le logement dans les réserves. Dans son rapport de juin 2011, il a malheureusement signalé que les conditions de logement dans les réserves avaient continué à se détériorer. C'est là un grand sujet de préoccupation pour notre comité. Nous avons donc hâte de recevoir d'autres renseignements à cet égard des témoins qui comparaissent ce soir.

Avant d'entendre les témoignages, je voudrais demander aux membres du comité de bien vouloir se présenter.

Le sénateur Moore : Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Québec.

La sénatrice Raine : Nancy Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

Senator Beyak: Lynn Beyak from Dryden, northwestern Ontario.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

The Chair: I'm pleased now to welcome our witnesses from the Office of the Auditor General of Canada: Mr. Michael Ferguson, Auditor General of Canada; Mr. Jerome Berthelette, Assistant Auditor General; and Mr. Frank Barrett, Principal.

Mr. Ferguson, we look forward to your presentation, which will be followed by questions from the senators. Please proceed.

Michael Ferguson, Auditor General of Canada, Office of the Auditor General of Canada: Mr. Chair, thank you for this opportunity to discuss housing on reserves, particularly with respect to what we reported in Chapter 4 of our 2011 Status Report, *Programs for First Nations on Reserves*. With me today is Jerome Berthelette, the Assistant Auditor General responsible for the Aboriginal file; and Frank Barrett, the Principal responsible for the audit.

I should note that our audit was substantially completed on November 1, 2010, and we have not audited any actions taken since then.

[Translation]

Our 2011 audit followed up on a wide range of previous audits affecting First Nations. It identified some progress in implementing some of our recommendations. Overall, however, we concluded that Indian and Northern Affairs Canada (now Aboriginal Affairs and Northern Development Canada), the Canada Mortgage and Housing Corporation, and Health Canada had not made satisfactory progress in implementing our recommendations.

Conditions generally did not improve for First Nations in each of the areas we audited and in some cases became worse. For example, the education gap widened the shortage of adequate housing on reserves increased, the presence of mould on reserves remained a serious problem, and administrative reporting requirements remained burdensome.

[English]

With respect to housing, we audited the government's efforts to address housing shortages on reserves and its efforts to address housing in need of major repairs. In a 2003 audit on the subject, we noted that Indian and Northern Affairs Canada estimated a shortage of about 8,500 housing units and that about 44 per cent of the existing housing required renovations. In our 2011 audit, we re-examined the extent of the housing shortage and the number of houses in need of significant renovations to protect the occupants' health and safety.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de Dryden, dans le nord-ouest de l'Ontario.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à nos témoins du Bureau du vérificateur général du Canada : M. Michael Ferguson, vérificateur général du Canada; M. Jerome Berthelette, vérificateur général adjoint; et M. Frank Barrett, directeur principal.

Monsieur Ferguson, veuillez présenter votre exposé. Les membres du comité auront ensuite des questions à vous poser.

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada, Bureau du vérificateur général du Canada : Monsieur le président, je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de vous parler de la question du logement dans les réserves, et notamment de ce que nous avons noté dans le chapitre 4 de notre rapport Le Point de 2011, intitulé *Les programmes pour les Premières Nations dans les réserves*. Je suis accompagné aujourd'hui de Jerome Berthelette, vérificateur général adjoint responsable des dossiers concernant les affaires autochtones, et de Frank Barrett, directeur principal de l'audit.

Je tiens à souligner que les travaux de cet audit ont été pour l'essentiel terminés le 1^{er} novembre 2010. Nous n'avons examiné aucune mesure prise depuis.

[Français]

Dans le cadre de notre audit de 2011, nous avons fait le suivi d'une série d'audits qui touchaient les Premières Nations. Nous avons alors noté des progrès dans la mise en œuvre de certaines de nos recommandations. Dans l'ensemble, toutefois, nous avons conclu qu'Affaires indiennes et du Nord Canada — aujourd'hui Affaires autochtones et Développement du Nord Canada —, la Société canadienne d'hypothèque et de logement, et Santé Canada n'avaient pas accompli de progrès satisfaisants en vue de donner suite à nos recommandations.

En général, les conditions de vie des Premières Nations ne s'étaient pas améliorées dans les domaines que nous avons abordés dans nos audits. Elles avaient même empiré dans certains cas. Par exemple, nous avons observé que l'écart de scolarisation s'était creusé, la pénurie de logements convenables dans les réserves s'était aggravée, le problème de la moisissure dans les logements des réserves persistait, le fardeau des rapports exigés des Premières Nations restait lourd.

[Traduction]

En ce qui concerne le logement, nous avons examiné les mesures prises par le gouvernement pour remédier au manque d'habitations dans les réserves et réhabiliter les logements ayant besoin d'importantes réparations. En 2003, dans notre audit sur la situation du logement dans les réserves, nous avons indiqué qu'Affaires indiennes et du Nord Canada estimait à 8 500 le nombre de logements manquants et à 44 p. 100 le nombre d'habitations existantes devant être rénovées. Dans le cadre de notre audit de 2011, nous avons réexaminé l'ampleur de la pénurie

We noted that investments in housing had not kept pace with either the demand for new housing or the need for major renovations to existing units. According to unaudited data provided by the department, the housing shortage on reserves worsened since our 2003 audit because of increases in the demand for housing, the number of housing units having to be replaced, and the number of units requiring significant renovations for health and safety reasons.

[Translation]

At the same time, since 2003, the average cost to build or renovate each house rose significantly. In the 2008-09 fiscal year, new houses constructed on reserves amounted to only 30 per cent of the existing houses that needed to be replaced.

We also audited what the government has done to address the problem of mould in houses on reserves. The department has identified the main factors contributing to mould in housing as a lack of proper care and maintenance, inadequate air circulation and ventilation, poor site selection and drainage, overcrowding, and improper construction. For several years, mould contamination has been identified as a serious health and safety problem in First Nation communities.

[English]

In our 2003 audit, we found that Indian and Northern Affairs Canada, the Canada Mortgage and Housing Corporation, and Health Canada had organized and were participating in a committee to address the mould problem. In 2008, after consultations with First Nations, the three organizations developed a National Strategy to Address Mould in First Nation Communities. Since the adoption of the strategy, the organizations had worked to increase awareness of the causes of mould on reserves and to provide more training for addressing the problem.

In our 2011 audit, we found that progress was still not satisfactory. Despite having developed a strategy, we found that the three organizations had not allocated additional funding to address mould, determined the magnitude of the problem, estimated the costs to remediate existing mould, completed most items in the strategy, or met the strategy's timelines. As with other subjects we audited, we found that progress toward improving housing on reserves was not satisfactory.

et le nombre de logements ayant besoin d'importantes rénovations pour protéger la santé et la sécurité de leurs occupants.

Nous avons alors noté que les investissements dans le domaine du logement n'ont suivi ni le rythme de la demande de nouvelles habitations ni les besoins des logements existants en matière de rénovations importantes. D'après les données non auditées fournies par le ministère, la pénurie de logements dans les réserves s'était aggravée depuis notre audit de 2003 en raison d'une augmentation de la demande de logements, du nombre d'habitations devant être remplacées et du nombre d'habitations nécessitant d'importantes rénovations pour des raisons de salubrité et de sécurité.

[Français]

Parallèlement, le coût moyen de la construction ou de la rénovation d'une maison avait beaucoup augmenté depuis 2003. Au cours de l'exercice 2008-2009, les nouveaux logements construits dans les réserves représentaient seulement 30 p. 100 des logements qui devaient être remplacés.

Nous nous sommes aussi penchés sur les mesures prises par le gouvernement en vue de régler le problème de la moisissure dans les maisons des réserves. Selon le ministère, les principaux facteurs contribuant au problème étaient l'entretien inapproprié, un manque de circulation d'air et de ventilation, des sites de construction inadéquats et un drainage insuffisant, le surpeuplement et de mauvaises techniques de construction. Depuis plusieurs années, la contamination par la moisissure constitue un grave problème pour la santé et la sécurité des collectivités des Premières Nations.

[Traduction]

Lors de notre audit de 2003, nous avons observé qu'Affaires indiennes et du Nord Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Santé Canada avaient mis sur pied un comité en vue de régler le problème de la moisissure, comité auquel les trois entités participaient. En 2008, après avoir consulté les Premières Nations, les trois entités ont élaboré la Stratégie nationale de lutte contre les moisissures au sein des collectivités des Premières Nations. Après l'adoption de cette stratégie, les entités s'étaient employées à faire connaître les causes du problème de la moisissure dans les réserves et à offrir des cours de formation pour lutter contre le problème.

Dans le cadre de notre audit de 2011, nous avons constaté que les progrès n'étaient toujours pas satisfaisants. Nous avons alors observé que, malgré la stratégie, les trois entités n'avaient pas réservé plus de fonds à la lutte contre la moisissure, n'avaient pas déterminé l'ampleur du problème, n'avaient pas estimé ce qu'il en coûterait pour éliminer la moisissure des logements déjà contaminés, n'avaient pas mis en œuvre la plupart des mesures prévues dans la stratégie et n'en avaient pas respecté les

[*Translation*]

Mr. Chair, as a preface to our 2011 audit, we identified what we believe are structural impediments to making significant progress toward improving conditions in First Nations communities.

We identified the following four impediments: lack of clarity about service levels, lack of a legislative base, lack of an appropriate funding mechanism, and lack of organizations to support local service delivery.

[*English*]

We believe these structural impediments severely limit the delivery of public services to First Nation communities and hinder improvements in living conditions on reserves. In October 2011, the Deputy Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development called this preface “the best piece of analysis on First Nations issues in decades.”

This committee may wish to ask officials at Aboriginal Affairs and Northern Development Canada whether their views regarding the structural impediments remain unchanged and what the government would need to change, including directions, policies and legislative reforms, in order to address these structural impediments.

[*Translation*]

The committee may also wish to ask the three organizations involved with housing on reserves what progress has been accomplished since our 2011 audit to address the housing conditions, shortages and mould issues on reserves.

Mr. Chair, this concludes my opening statement. We would be pleased to answer the committee’s questions. Thank you.

[*English*]

The Chair: Thank you.

This is a challenging area. Your report is candid, which is appreciated. It seems to note unsatisfactory progress on the part of the federal government with respect to implementing recommendations made by your office. In 2006 and 2011, the reports noted the government response as unsatisfactory or generally unsatisfactory.

échéances. Comme pour d’autres secteurs visés par nos audits, nous avons constaté que les progrès accomplis en vue d’améliorer les conditions de logement dans les réserves n’étaient pas satisfaisants.

[*Français*]

Monsieur le président, nous avons mentionné dans la préface de notre rapport d’audit de 2011 les obstacles structurels qui, selon nous, nuisent grandement à l’amélioration des conditions de vie des Premières Nations dans les réserves. Quatre obstacles ont été recensés, à savoir :

Le niveau des services à assurer est mal défini; il n’y a pas de fondement législatif; les mécanismes de financement sont inappropriés; il manque d’organisations capables de veiller à la prestation de services à l’échelle locale.

[*Traduction*]

Nous croyons que ces problèmes structurels nuisent gravement à la prestation des services publics aux collectivités des Premières Nations ainsi qu’à l’amélioration des conditions de vie dans les réserves. En octobre 2011, le sous-ministre d’Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a dit de cette préface qu’il s’agissait de « la meilleure analyse des problèmes touchant les Premières nations qui ait été produite depuis des décennies ».

Le comité souhaitera peut-être demander aux représentants d’Affaires autochtones et Développement du Nord Canada si leur position à l’égard des obstacles structurels mentionnés ci-dessus a changé et si le gouvernement a des changements à apporter à ses orientations, à ses politiques et aux lois en vigueur pour remédier à ces problèmes.

[*Français*]

Le comité voudra peut-être aussi demander aux trois entités qui s’occupent du logement dans les réserves de faire état des progrès qui ont été réalisés depuis notre audit de 2011, pour ce qui est d’améliorer les conditions d’habitation, de régler la pénurie de logements et d’éliminer la moisissure dans les réserves.

Monsieur le président, je termine ainsi ma déclaration d’ouverture. Nous serons heureux de répondre aux questions du comité. Merci.

[*Traduction*]

Le président : Je vous remercie.

C’est un domaine difficile. Vous avez présenté un rapport très franc, ce que nous apprécions. Vous avez noté que les progrès réalisés par le gouvernement fédéral dans la mise en œuvre des recommandations de votre bureau étaient insatisfaisants. Vos rapports de 2006 et 2011 signalaient que la réponse du gouvernement était insatisfaisante ou généralement insatisfaisante.

Over the years that your office has been monitoring federal program delivery to First Nations, have you gained any insight into why progress has been unsatisfactory? If so, could you share those observations with this committee, please?

Mr. Ferguson: I will say a couple of things myself and then I'll turn to Mr. Berthelette to expand.

We recognize that this is obviously a very complex area. In the preface to the 2011 report, as I said in my opening comments, we stood back and looked at various audits that we had done over the years to try to determine what the impediments were. We identified the four impediments that we listed in that preface.

I think I'll turn it over to Mr. Berthelette to provide more information for your question.

Jerome Berthelette, Assistant Auditor General, Office of the Auditor General of Canada: Mr. Chair, as the Auditor General has stated, the area is very complex. If there had been easy solutions, they probably would have been found by now. These issues go back a long time, and they're not going to be easily overcome.

When the office put together this 2011 chapter, it took a look at the previous audits that we had presented to Parliament. We did a review of those, and we tried to determine what the themes or the threads that ran through each of these audits were and whether there would there be some way that we could help Parliament to understand what the issues were. In approaching this particular audit, my colleagues Mr. Campbell and Mr. Barrett had a discussion about what is different between the on-reserve situation and the off-reserve situation. Why is it that the on-reserve situation is the way it is and why is it so different than off-reserve? Why is it that the housing situation is so bad? Why is it that there are issues with respect to drinking water in First Nations communities? Why is it that these things are so different? Why is education so poor? When we thought about that, we said, "This should not be the situation."

The office looked at the provincial situation and, through this analysis, came up with these four impediments. When you look off-reserve, when you look in the provincial domain, where the provinces are responsible for the delivery of these types of programs, you see that there is clarity about service levels. You talk about education. There's a certain clarity about what is required from the education system. What do children need in terms of their education?

When you look at the provincial system, you also see that there is a clear legislative and regulatory regime in place. Anybody who wants to know what is required of them can go to the legislation, to the regulation and to the officials who support the implementation of the regulations and the legislation and get answers. What is required of people is fairly clear.

Pendant les années où votre bureau a examiné la mise en œuvre des programmes fédéraux destinés aux Premières Nations, avez-vous pu vous faire une idée des raisons pour lesquelles les progrès étaient insuffisants? Si oui, pouvez-vous nous parler de ces raisons?

M. Ferguson : Je ferai moi-même quelques observations, après quoi je céderai la parole à M. Berthelette qui vous donnera plus de détails.

Nous sommes évidemment conscients du fait que c'est un domaine très complexe. Comme je l'ai dit dans mon exposé préliminaire et comme on peut le voir dans la préface du rapport de 2011, nous avons essayé de prendre du recul pour examiner les différents audits faits au fil des ans et pour cerner les problèmes qui se posent. Cela nous a permis de définir les quatre obstacles que nous avons mentionnés dans cette préface.

Je vais maintenant demander à M. Berthelette de donner une réponse plus détaillée à votre question.

Jerome Berthelette, vérificateur général adjoint, Bureau du vérificateur général du Canada : Monsieur le président, comme l'a mentionné le vérificateur général, c'est un domaine très complexe. S'il y avait eu des solutions faciles, elles auraient probablement été déjà découvertes. Les problèmes qui se posent existent depuis longtemps, et ne seront donc pas faciles à résoudre.

Lorsque le bureau a rédigé ce chapitre de 2011, il a passé en revue les audits précédents que nous avons présentés au Parlement. Nous les avons analysés pour essayer d'y déceler des thèmes ou des fils conducteurs et pour trouver des moyens d'aider le Parlement à comprendre la nature des problèmes. En abordant cet audit particulier, mes collègues, MM. Campbell et Barrett, ont cherché à déterminer les différences entre la situation dans les réserves et la situation hors réserve. Pourquoi la situation dans les réserves est-elle tellement différente de ce qu'on trouve à l'extérieur des réserves? Pourquoi les conditions de logement sont-elles aussi mauvaises? Pourquoi les collectivités des Premières Nations ont-elles des difficultés au chapitre de l'eau potable? Pourquoi les choses sont-elles tellement différentes? Pourquoi l'éducation des Premières Nations est-elle aussi déficiente? Nous y avons réfléchi en nous disant que la situation actuelle n'est pas normale.

Le bureau a examiné la situation à l'échelle provinciale et, grâce à cette analyse, a défini les quatre problèmes que nous avons mentionnés. À l'extérieur des réserves, c'est-à-dire là où la province est responsable de la prestation des services, les niveaux de service sont clairement définis. Au chapitre de l'éducation, les provinces ont établi assez clairement ce qu'elles attendent du système d'éducation et ont cerné les besoins des enfants.

De plus, au niveau provincial, un régime législatif et réglementaire bien défini est en place. Quiconque veut savoir ce qu'on attend de lui peut trouver la réponse dans les lois et les règlements ou auprès des responsables qui veillent à leur application. Ce qu'on attend des gens est habituellement assez clair.

We also noted that when the province puts in place a particular program, whether it's education, child and family services, social assistance, funding goes with it. There is dedicated funding that goes with these programs.

If I talk a little bit about housing for a second, you will note that the housing funding within Aboriginal Affairs and Northern Development is not dedicated funding as such. From time to time, that funding can be used for other purposes. As we noted in our 2013 chapter on emergency preparedness, when there is a requirement for additional funding to deal with emergency preparedness, some of that additional funding will come out of capital. While these things may happen at the provincial level, the one thing that we know is that when your children go to school, there will be teachers because there will be funding to support the teachers.

Finally, when you look at the provincial system, you will see that there are organizations that support the delivery of programs in the urban setting, in the provincial setting. There are NGOs. There are school boards. There's a health system. There's a school system. These support the delivery of the programs. When you look on-reserve, if I take education as an example, I think Aboriginal Affairs has found that what you have is a schoolhouse system. You have a number of individual schools. You do not have, for the most part, an education system supporting the teachers and students in those schools.

It is through that comparison between the on-reserve situation and the off-reserve situation that I think my colleagues came up with these four impediments. By asking the question, "Why is it different?" they looked at a province. They found what was there, and they said, "If you're going to be effective in delivering the same sorts of programs on-reserve, then you should probably have the same sorts of approaches."

I hope that answers your question, Mr. Chair, or helps to.

The Chair: I think that's very helpful. I'd like to ask you one follow-up before I turn to my colleagues.

As a committee, we have been examining this question of housing. We've been examining the question of building codes that came up in your report, the concern about the absence of building codes. We've been looking at the issue of mould. We've been looking at the quality of inspections of housing being built. We've found a complex system involving CMHC and AANDC.

One thing that seemed to come up as a problem, as a barrier to government departments demanding accountability — and this came from some of the officials — was the sense that we're dealing with a sovereign government. We respect the First Nations government, and so if they don't have a building code in place, for example, it's not our place to demand the kind of support that you've just described as present in provinces.

Nous avons également noté que lorsqu'une province met en œuvre un programme particulier, qu'il s'agisse d'éducation, de services à l'enfance et à la famille ou d'aide sociale, elle prévoit des moyens de financement. Chaque programme dispose de fonds qui lui sont réservés.

Pour revenir au logement, vous noterez que le financement qui lui est attribué chez Affaires autochtones et Développement du Nord Canada n'est pas à proprement parler un financement réservé. De temps en temps, l'argent peut servir à d'autres fins. Comme nous l'avons signalé dans notre chapitre de 2013 sur la gestion des urgences, il arrive qu'on aille puiser dans les fonds d'immobilisations l'argent supplémentaire requis pour affronter une urgence. Même si cela peut se faire à l'échelle provinciale, nous pouvons être certains que, si nos enfants vont à l'école, il y aura des enseignants pour s'occuper d'eux parce que des fonds ont été prévus à cette fin.

Enfin, quand on examine le système provincial, on constate que certaines organisations appuient la mise en œuvre des programmes en milieu urbain. Il y a par exemple des ONG, des conseils scolaires, un système de santé, un système scolaire. Toutes ces organisations soutiennent les programmes en place. Prenons, par contre, le cas de l'éducation dans les réserves. Les Affaires autochtones ont constaté qu'il y a là un certain nombre d'écoles, mais que, dans la plupart des cas, il n'y a pas un vrai système d'éducation capable d'appuyer les enseignants et les étudiants dans ces écoles.

C'est en comparant la situation dans les réserves à celle qui existe ailleurs que mes collègues ont défini ces quatre problèmes. En se posant la question « Qu'y a-t-il de différent? », ils ont analysé la situation des provinces et ont abouti à la conclusion suivante : Si on veut mettre en œuvre d'une façon efficace les mêmes genres de programmes dans les réserves, il faudrait songer à adopter des approches de même nature.

J'espère avoir plus ou moins répondu à votre question, monsieur le président.

Le président : J'ai trouvé vos explications très utiles. J'ai cependant une question complémentaire à poser avant de céder la parole à mes collègues.

Le comité a examiné la question du logement et, en particulier, les codes du bâtiment mentionnés dans votre rapport ainsi que les préoccupations causées par l'absence de tels codes. Nous avons abordé la question de la moisissure et celle de la qualité des inspections effectuées pendant la construction. Nous avons trouvé un système complexe auquel participent la SCHL et AADNC.

L'un des aspects qui semblent constituer un problème ou un obstacle pour les ministères fédéraux qui exigent une certaine reddition de comptes — cela a d'ailleurs été confirmé par un certain nombre de fonctionnaires —, c'est l'impression d'avoir affaire à des gouvernements souverains. Nous respectons les gouvernements des Premières Nations. Ainsi, s'ils n'ont pas adopté un code du bâtiment, nous n'avons pas à exiger le genre de soutien qui, d'après ce que vous venez de dire, existe dans les provinces.

I'm just wondering whether, in your work, you've come across this issue and whether you'd have any comments on the fact that out of respect for First Nations governments, government departments delivering public money tend to back off. Would you have any comments on that?

Mr. Berthelette: Mr. Chair, I probably have three comments on that issue.

In terms of the demands from the government, we did a study of the reporting burden on First Nations. It's clear from that that the various government departments can and do require reporting and accountability from First Nations by means of the reporting requirements associated with the grants and contribution agreements and that First Nations do, to the best of their abilities, respond to those requirements. I don't think the governments are loath to try to put in accountability requirements. That's one point.

The second point I would make is that in the work we have done with First Nations, we have not, in our interactions with the chiefs and councils and the communities, ever heard a chief tell us that they are not in support of accountability. They've never said that to us. In our study of economic development of First Nations communities and institutional arrangements, that was a critical part of that particular audit. We noted that the First Nations communities do put in place accountability regimes. In some communities, they do separate the politics from the economic decisions. They're aware of accountability regimes, and they're quite prepared to put them in place and, in many First Nations, have put them in place.

When we talk about accountability in this particular case, both the government and the First Nations need to go back to first principles and try to understand what it is that they are both committed to trying to accomplish. What they are both committed to trying to accomplish is to make sure the First Nations have the homes that they need in order to have good lives, because the home is the basis of a good life in a community. If there's a good home, there's going to be a good life. They're both committed to that.

What the parties have to do is sit down to determine what it is in their conversations that drives them apart. I don't think the issue is one of accountability as such. In some cases, it is a situation of trying to understand what motivates the First Nation in terms of the approach they take. In some cases, the First Nation is motivated by the concept of the treaty right, and that influences how they approach this topic. However, in most cases, even in those communities where they talk about the treaty right to health, it does not stop them from using their own resources to put in housing. It doesn't stop them from using the departmental resources to support housing or going to the private sector to see what can be done to support infrastructure.

Je voudrais savoir si, dans l'exercice de vos fonctions, vous avez eu à affronter ce problème. Qu'avez-vous à dire du fait que, par respect pour les gouvernements des Premières Nations, les ministères fédéraux qui distribuent les fonds publics ont tendance à ne pas insister? Avez-vous des observations à formuler à ce sujet?

M. Berthelette : Monsieur le président, j'ai trois observations à faire à ce sujet.

Pour ce qui est des exigences du gouvernement, nous avons fait une étude sur le fardeau que représente pour les Premières Nations l'obligation de présenter des rapports. Les résultats obtenus montrent clairement que les différents ministères exigent des rapports et de la responsabilité de la part des Premières Nations dans le cadre des exigences liées aux ententes de subventions et contributions et que, pour leur part, les Premières Nations font de leur mieux pour satisfaire à ces exigences. Je ne crois pas que les administrations gouvernementales hésitent à demander des comptes.

Ma deuxième observation, c'est que dans nos contacts avec les Premières Nations et particulièrement avec les chefs, les conseils et les collectivités, nous n'avons jamais entendu un dirigeant nous dire qu'il n'est pas en faveur de la responsabilité. Ce n'est jamais arrivé. Dans notre étude du développement économique des collectivités des Premières Nations et des arrangements institutionnels, c'était un aspect essentiel de l'audit effectué. Nous avons noté que les collectivités des Premières Nations mettent en place des régimes de reddition de comptes. Certaines collectivités établissent une nette distinction entre les décisions politiques et les décisions économiques. Elles sont très conscientes des exigences de responsabilité et sont tout à fait disposées à mettre en place les régimes nécessaires. Beaucoup de Premières Nations l'ont déjà fait.

Lorsque nous parlons de responsabilité dans ce cas particulier, tant le gouvernement que les Premières Nations ont besoin de revenir aux principes de base pour essayer de comprendre ce que chaque partie s'est engagée à accomplir. Les deux parties sont déterminées à veiller à ce que les Premières Nations disposent des logements dont elles ont besoin pour vivre décemment puisque le logement constitue le fondement d'une vie décente dans la collectivité. Un bon logement permet de bien vivre. Les deux parties sont très attachées à ce principe.

Ce qu'elles doivent faire pour le concrétiser, c'est examiner ensemble ce qui les empêche d'agir à l'unisson. Je ne crois pas qu'il existe à proprement parler un problème de responsabilité. Dans certains cas, il s'agit d'essayer de comprendre les raisons qui amènent les Premières Nations à adopter une certaine approche. Il arrive qu'une Première Nation se fonde sur les droits issus de traités, ce qui influe sur sa façon d'aborder les choses. Toutefois, dans la plupart des cas, même les collectivités qui parlent des droits issus de traités en matière de santé ne refusent pas d'utiliser leurs propres ressources pour financer des logements. Cela ne les empêche pas non plus d'utiliser les ressources gouvernementales à cette fin ou de s'adresser au secteur privé pour financer des infrastructures.

I think there is a common goal here, and if we could somehow get the two parties to talk about the common goal, maybe we could avoid this discussion about the imposition of accountability frameworks. No one, of course, wants something imposed, but if they can agree about what is required, then that will facilitate moving ahead.

Sorry for the long answer, Mr. Chair.

The Chair: No, that was very helpful. Thank you.

Senator Raine: Thank you for coming. I know it will be a very interesting session tonight.

One of the things that keeps coming up in my mind, and I'm sure I'm not alone in that, is I don't understand the parameters of what we call the treaty right to housing. Can you explain in a way that a layperson can understand? Is the treaty right to housing included in every treaty? Was the housing meant as it was when the treaties were signed, or how does that translate into what is meant today?

Obviously, when we look at the figures, we are so far behind in providing enough housing that if we are ever going to catch up, and if we have this obligation to catch up, we need to find different ways to do it.

First of all, I would like to understand what our obligation is, as Canada, having signed the treaties.

Frank Barrett, Principal, Office of the Auditor General of Canada: I'm happy to take that one. Thank you for the very interesting question.

We point out in paragraph 4.35, when we first start talking about housing, our very first line gets at the member's question: "... the federal government takes the view that it does not provide housing support on reserves as a result of legislative or treaty obligations. . . ." In our view, that's where a lot of the confusion begins. It's not a question of there being a signed treaty right on this. It's an evolved program and sense of policy. But what that led to, when we talk about structural impediments, is that it's unclear what the legislation is, which then begs the question: What service levels are appropriate for the federal government to be funding?

When you have First Nations basically raising concerns about not having adequate funding for adequate programs, it's very obvious in terms of what's being constructed. The question comes back to: What is the federal government committed to doing? What is it obligated to do? Those questions have not been resolved, and I think it's a very fair point to say that's where the confusion on this begins.

Je crois qu'il y a un objectif commun. Si nous pouvons trouver un moyen d'amener les deux parties à discuter de cet objectif, nous réussirons peut-être à éviter cette discussion concernant l'imposition de cadres de responsabilisation. Bien sûr, personne ne veut imposer des choses. S'il était possible de s'entendre sur ce qu'il y a lieu de faire, il serait plus facile d'avancer.

Je m'excuse d'avoir donné une réponse aussi longue, monsieur le président.

Le président : Non, c'était très utile. Merci.

La sénatrice Raine : Je vous remercie de votre présence au comité. Je suis persuadée que nous aurons une discussion très intéressante ce soir.

Il y a une question que je me pose constamment, et je suis sûre que je ne suis pas la seule à le faire. Je ne comprends pas ce qu'on entend par les droits issus de traités en matière de logement. Pouvez-vous me l'expliquer en termes accessibles aux profanes? Le droit au logement est-il inscrit dans tous les traités? Le logement en question correspond-il à ce qui existait lors de la signature des traités? Qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui?

De toute évidence, quand on regarde les chiffres, on se rend compte que le gouvernement est loin de fournir un nombre suffisant de logements et que, s'il faut se rattraper et que nous ayons l'obligation de le faire, nous devons trouver de nouveaux moyens d'agir.

J'aimerais tout d'abord comprendre en quoi consistent nos obligations du fait que le Canada a signé ces traités.

Frank Barrett, directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada : Je pense pouvoir répondre à cette question. Je vous en remercie car elle est très intéressante.

Nous signalons au tout début du paragraphe 4.35, où nous abordons la question du logement, que « le gouvernement fédéral est d'avis qu'il n'est pas tenu, aux termes de la loi et des traités, d'appuyer le logement dans les réserves », ce qui répond directement à votre question. À notre avis, cela est à la source d'une grande part de la confusion qui règne à cet égard. La question n'est donc pas de savoir s'il existe un droit issu de traité dans ce domaine. Il s'agit d'un programme qui s'est développé petit à petit et qui s'est transformé plus ou moins en politique. Toutefois — et c'est pour cette raison que nous parlons de problèmes structurels —, cette situation fait que nous sommes dans l'incertitude quant à ce que la loi prévoit. On peut donc se demander ce qui suit : Quel niveau de service le gouvernement devrait-il financer?

Les Premières Nations expriment des préoccupations en disant qu'elles n'ont pas un financement suffisant pour mettre en œuvre des programmes efficaces, et cela est très évident quand on considère ce qui est construit. La question revient à ceci : qu'est-ce que le gouvernement fédéral s'est engagé à réaliser? Qu'a-t-il l'obligation de faire? Il n'y a pas de réponse à ces questions. On est donc fondé à dire que c'est là que réside la source de la confusion.

Senator Raine: That's the way I understood it, too. Having gone down that path of understanding, I then ask: Does an Aboriginal person living off-reserve have the same right or entitlement to housing, having this not being legislated but being expected, as someone living on-reserve? Is there a danger that we may encourage people to stay in a very remote community without much opportunity because they will get free housing?

I find that to be a conundrum. A good friend of mine once said that reserves are both fortresses in terms of protecting you from having hardships but also prisons in that once you start to go down that path, you may not be able to escape it.

In terms of housing, it's particularly troublesome to me, because the reading I'm doing says there is no HVAC system designed to deal with minus 40 degree or 50 degree temperatures, and then we're surprised there is mould.

That is a roundabout question, but maybe you could comment?

Mr. Ferguson: I will start with a general comment and then turn it over to Mr. Berthelette to see if he has anything else to add.

In the work that we have done, and in particular in the audit chapter that we mentioned today that we did in 2011, we haven't done that comparison between on-reserve and off-reserve.

I think, though, all of the work that we've done and the preface we had where we identified the four impediments does make it obvious that whatever framework is in place is going to impact on people.

You indicated that maybe some people would decide to stay on reserve versus off reserve, or maybe they would make other choices. I can't speak to the exact choices people would make, but I think you can see from the fact that there are obstacles, and people are living within either a legislative or regulatory framework, people will make personal decisions based on that type of framework. It doesn't matter whether you're dealing with First Nations issues or any other issues. People will always look at that type of framework to see how it affects them and then make their decisions.

I will turn it over to Mr. Berthelette to see if he has anything else to add.

Mr. Berthelette: The Auditor General has provided a very good response in terms of what motivates people to stay on or not stay on reserve. I'm not certain housing is the key factor in why people would stay on reserve. There are a lot of other reasons, including cultural, language, family and the connection to that particular territory.

In the off-reserve situation, Aboriginal people have, similar to the on-reserve situation, access to not-for-profit housing. They have access to supports to acquire rental housing or to buy

La sénatrice Raine : C'est ainsi que je voyais les choses, moi aussi. Cela étant, je me demande : Est-ce qu'un Autochtone vivant hors réserve a le même droit au logement qu'un Autochtone vivant dans une réserve, même si cela n'est pas prévu dans la loi? Risquons-nous d'encourager des gens à vivre dans une collectivité très isolée, loin de toutes les occasions, parce qu'ils peuvent obtenir un logement gratuit?

Je trouve qu'il y a là un dilemme. Un de mes bons amis m'a dit une fois que les réserves constituent à la fois des forteresses qui mettent leurs habitants à l'abri des difficultés et des prisons parce qu'une fois qu'on s'y est établi, il peut être très difficile de s'en échapper.

Sur le plan du logement, cela est très troublant pour moi. En effet, d'après mes lectures, il n'existe aucun système de chauffage, ventilation et climatisation pouvant permettre de vivre confortablement dans une maison exposée à des températures comprises entre -40 °C et 50 °C. Est-il surprenant dans ces conditions qu'il y ait de la moisissure?

La question est peut-être un peu compliquée, mais pouvez-vous essayer d'y répondre?

M. Ferguson : Je commencerai par un commentaire général, puis je demanderai à M. Berthelette s'il a quelque chose à ajouter.

Dans le travail que nous avons fait et, en particulier, dans le chapitre de 2011 que nous avons mentionné aujourd'hui, nous n'avons pas comparé la situation dans les réserves et hors réserve.

Je crois cependant que tout ce travail ainsi que la préface définissant les quatre problèmes structurels établissent clairement que tout cadre mis en place aura des répercussions sur les gens.

Vous avez dit que certains voudront peut-être rester dans les réserves plutôt que d'aller ailleurs ou feront d'autres choix. Je ne saurais pas dire quelle décision chacun prendra, mais, compte tenu des obstacles et du fait que les gens doivent se conformer à un cadre législatif ou réglementaire, on peut supposer que leur décision dépendra de ce cadre. Cela ne se limite pas aux Premières Nations. Les gens, quels qu'ils soient, examinent le type de cadre auquel il faut se conformer et prennent leurs décisions en conséquence.

Je vais maintenant demander à M. Berthelette s'il a quelque chose à ajouter.

M. Berthelette : Le vérificateur général a bien expliqué les facteurs qui amènent les gens à décider de rester ou non dans leur réserve. Je ne suis pas sûr que le logement constitue le premier facteur à cet égard. Il y a beaucoup d'autres éléments qui jouent, dont les facteurs culturels, linguistiques et familiaux ainsi que l'attachement à un territoire particulier.

Hors réserve, les Autochtones ont accès, comme dans les réserves, à du logement sans but lucratif. Ils peuvent obtenir de l'aide pour louer un logement ou acheter une maison. Hors

homes. There is a structure off reserve that is available not only to First Nations people but to all provincial residents. That same structure doesn't really exist in the on-reserve community. We don't have the non-governmental organizations to help support the community and the development of housing. While there is access to rental housing, not-for-profit rental housing, through CMHC, the amounts available to individual communities are relatively small, and it is difficult for them to put together enough housing to make a dent in the housing situation on reserve, whereas off reserve there are a number of other alternatives, including general rental housing.

In terms of the on-reserve and off-reserve situation, we should look at what the off-reserve situation is like and see if lessons can be applied to the on-reserve situation to assist people in acquiring houses.

Senator Tannas: I'm curious about the shortfall. We've heard two numbers. AANDC estimates around 40,000 houses, and the Assembly of First Nations says it's closer to 80,000 houses. I note that in 2003 you audited a number, and you had unaudited numbers provided by the department, it sounds like, in 2010. One of the things we will need to do, I suspect, is to try and come up with the number, as depressing as it may be.

I would be interested to know anything you could tell us about the methodology you used to test what this shortfall was back then or what you might suggest we look at to try to come at the number and how we might test both people's theories of what the shortfall is.

Mr. Barrett: I'm happy to address the member's question.

I guess a couple of things. First, you're correct. In 2003, we identified there being on-demand housing on reserves of 8,500. We're saying it was over 20,000 by the 2008-09 fiscal year. In terms of housing requiring major renovations, it was just under 17,000 in 2003-04 and it was going upwards to close to 24,000 in 2008-09.

We didn't do a thorough audit of all INAC numbers, but we looked at the numbers they provided us and their methodology for how their numbers were gathered. As I recall, there was an issue of looking at all of the First Nation reserves. In effect, each band chief and council would retain records of those families waiting and looking for housing and the houses that were very much overcrowded. They were providing lists to INAC, and INAC had their own vetting process, and those were the numbers we used.

Senator Wallace: Gentlemen, over the past couple of months that we've had these hearing, what has struck me in all of this — and, Mr. Berthelette, you alluded to it in your comments — is that there is no shortage of people concerned about the problem.

réserve, il y a des programmes qui sont offerts aussi bien aux membres des Premières Nations qu'à tous les habitants de la province. Ces programmes ne sont pas offerts aux Autochtones des réserves. Ceux-ci ne peuvent pas se prévaloir des services d'ONG qui contribuent au soutien de la communauté et au développement du logement. Même s'il est possible de louer des logements sans but lucratif par l'entremise de la SCHL, les montants que peuvent obtenir les collectivités sont relativement petits. Il leur est donc difficile d'obtenir un nombre suffisant de logements pour influencer sensiblement sur la situation dans la réserve. Hors réserve, il y a plusieurs autres possibilités, y compris l'ensemble des logements à louer.

En comparant la situation dans les réserves et hors réserve, nous devrions analyser les conditions hors réserve pour essayer d'en tirer des enseignements pouvant aider les gens des réserves à obtenir un logement.

Le sénateur Tannas : Je suis curieux de connaître le nombre de logements manquants. Nous avons entendu deux chiffres. AADNC estime ce nombre à 40 000 tandis que l'Assemblée des Premières Nations parle plutôt de 80 000 logements. Je note que vous avez mentionné en 2003 un nombre que vous avez vérifié et qu'il y avait aussi un nombre non vérifié transmis par le ministère pour 2010, je crois. Nous devrions peut-être essayer de déterminer le nombre de ces logements, aussi déprimant que le chiffre puisse être.

J'aimerais bien avoir le plus de renseignements possibles sur la méthodologie que vous avez appliquée pour déterminer le nombre que vous aviez alors mentionné. De plus, que devrions-nous envisager pour essayer d'en arriver à un chiffre et que pouvons-nous faire pour déterminer laquelle des deux parties avait l'estimation la plus proche de la réalité?

M. Barrett : Je vais essayer de répondre à la question du sénateur.

Il y a deux points à considérer. Premièrement, vous avez raison. En 2003, nous avons déterminé que la demande de logements dans les réserves s'élevait à 8 500. Pour l'exercice 2008-2009, ce chiffre avait dépassé les 20 000. Pour ce qui est des logements ayant besoin de réparations majeures, il y en avait un peu moins de 17 000 en 2003-2004, et ce chiffre était passé à près de 24 000 en 2008-2009.

Nous n'avons pas vérifié minutieusement les chiffres d'AINC, mais nous les avons examinés et en avons évalué la méthodologie. Si je m'en souviens bien, il y avait une difficulté touchant l'ensemble des réserves des Premières Nations. En effet, pour chacune, le chef et le conseil gardaient des dossiers sur les familles en attente ainsi que sur les logements surpeuplés. Les listes étaient transmises à AINC, qui avait son propre système de vérification. Ce sont les chiffres dont nous nous sommes servis.

Le sénateur Wallace : Messieurs, dans les deux mois qui se sont écoulés depuis que nous avons commencé à tenir ces audiences, j'ai pu me rendre compte — comme M. Berthelette l'a mentionné dans ses observations — que beaucoup de gens s'intéressent de

In the federal government, we have Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, Health Canada, the CMHC, and the chiefs and councils obviously have their hearts and souls into this. Despite that, with all the brain power and knowledge those groups have, we have these problems.

With respect to the question that Senator Tannas asked about how the shortfall has been identified, it takes me back. As I listened to all the witnesses, my sense is there is a lack of precision in the expectation of how the issue is going to be addressed.

We had witnesses in earlier this week from Health Canada and spoke to them about the mould problem. We asked them if there was any progress. “Well, that depends on how you define ‘progress.’” I guess you’d have a baseline to start with. You can’t tell if progress is occurring if you don’t know what you’re measuring that against.

In the same sense, dealing with it in a broader sense with this housing issue, to me it would seem to make sense that on a reserve-by-reserve basis, the housing needs of each of those reserves would be identified; a plan would be put in place for each reserve for so many units to be built each year of certain quality, size and so on; and the funding that would be required to do that. It may be that it’s a 5- or 10-year plan.

I think that seems logical, but I haven’t gotten the sense from the witnesses that that type of — I would say — simplistic planning is in place. So it’s a long build-up.

In your audit, have you found in place that type of planning and detailed preparation to properly address the issue? And is it in place with regard to each of the reserves?

Mr. Ferguson: I will start, and then I will ask Mr. Barrett to clean up after me again.

With this type of issue and with the question that the previous senator asked, the first starting point to try to get to at what is the shortfall is that there has to be good data. We are talking about a lot of reserves, many of them remote. The very first question for the department is: How good is your data and how good is your data on a reserve-by-reserve basis?

As Mr. Berthelette said earlier, if there were easy solutions to this, they would have been found by now. The problem, in a general sense, is all of those impediments that we listed, and it’s not easy to overcome those impediments.

But what does need to happen is the type of — you called it “simplistic,” that type of approach to certain specific issues. Let’s try to get some knowledge, data and understanding about certain specific issues, and then maybe we can figure out a way to improve those. It’s just going to have to be incremental improvements as long as all of those larger obstacles remain in place.

près à ce problème. Au niveau fédéral, il y a Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Santé Canada et la SCHL. De toute évidence, il y a aussi les chefs et les conseils autochtones qui y consacrent énormément d’énergie. Malgré cela, malgré tout le potentiel intellectuel mis en œuvre et en dépit des connaissances que tous ces gens possèdent, le problème reste entier.

La question posée par le sénateur Tannas au sujet du nombre de logements manquants m’a rappelé une chose. Tandis que j’écoutais les témoins, j’avais l’impression qu’on ne savait pas exactement comment aborder la question.

Plus tôt cette semaine, nous avons entendu des témoins représentant Santé Canada et leur avons parlé des problèmes de moisissure. Nous leur avons demandé si des progrès avaient été réalisés. Eh bien, nous ont-ils dit, cela dépend de la façon de définir les progrès. Je suppose qu’il existe des paramètres de base pouvant servir de point de départ. On ne peut pas dire s’il y a des progrès à moins de savoir à quelle situation de départ il faut comparer la situation actuelle.

Dans le même ordre d’idées, je trouve que, d’une façon plus générale, on devrait déterminer les besoins en logements réserve par réserve, puis établir un plan prévoyant, pour chaque réserve, la construction de tel ou tel nombre de logements de telle qualité, telle taille et tels autres paramètres ainsi que le financement correspondant. Il pourrait s’agir d’un plan quinquennal ou décennal.

Cela me paraît logique, mais je n’ai pas eu l’impression en écoutant les témoins que ce genre de planification, peut-être simpliste, était en cours. Les besoins ne font donc que grandir avec le temps.

Avez-vous pu constater, au cours de votre audit, qu’il y a des plans et des préparatifs détaillés de ce genre pour s’attaquer sérieusement au problème? Y en a-t-il pour chaque réserve?

M. Ferguson : Je vais commencer, et M. Barrett prendra la suite.

Compte tenu du problème et de la question précédente, la première chose à faire pour essayer de déterminer le nombre de logements manquants, c’est de trouver de bonnes données. Nous parlons d’un grand nombre de réserves, dont beaucoup sont isolées. La première question à poser au ministère est de savoir quelle est la qualité de ses données dans leur ensemble et dans la répartition par réserve.

Comme l’a dit M. Berthelette tout à l’heure, s’il y avait eu des solutions faciles, on les aurait déjà trouvées. D’une façon générale, le problème réside dans les quatre obstacles que nous avons énumérés et qu’il n’est pas du tout facile de surmonter.

Nous avons donc besoin de ces approches et de ces plans que vous avez qualifiés de simplistes pour aborder certains aspects particuliers. Commençons par réunir des connaissances et des données pour comprendre ces aspects. Ensuite, nous pourrions essayer de trouver un moyen d’améliorer la situation. Les améliorations ne peuvent être que très graduelles tant que ces grands obstacles restent là.

I will stop there as a general comment and see if Mr. Barrett would like to add anything in terms of the audit.

Mr. Barrett: I would point out the situation with mould in terms of what we commented on in the 2011 report. There you had a situation where the strategy was in place, where information was going out, but there was no actual funding in the strategy for mould.

But we also noted that the government had other programs — remediation programs and so forth — where they were providing funding for renovations. Even though they had this strategy for mould, which wasn't funded to provide grant money, and they had this other grant money, they weren't tracking what renovations were addressing mould. So the government is left with not knowing the extent to which the renovation money is attacking the mould problem. The point made that we have to measure and monitor is absolutely right.

To speak against myself in a very little way, there is also a point to be made that it's not a fixed number. For instance, you have 650 residents for this reserve, and right now you're short 122 houses. If you build 10, then next year you need 10 less.

It doesn't work that way because typically there are a lot of residents who live on and off reserves, and the more houses built could also say to them, "Well, there is room for me to come home to the reserve I want to be on," so they might attract more. It's not exactly a fixed, static number.

The point that there absolutely has to be measurement and objective analysis of what's being done is very important.

Senator Wallace: Along the same lines, Mr. Ferguson — perhaps you said it — there is no dedicated funding for this to solve the housing shortage; it's part of general revenue, and I guess the chiefs and councils decide where it is to be spent.

What would your thoughts be on the creation of a dedicated fund to specifically address the housing shortage issue and that it would be the only matter that the funding could be put to? There would be accountability measures from the chiefs and councils back to the funding department to ensure that if the plan is to fund whatever number of housing units, then that is what the funding is being directed to. As the funding is advanced, the progress of the plan is followed.

Mr. Ferguson: It's hard for me to say exactly whether they should have a dedicated fund or not.

One of the impediments that we identified was a lack of certainty in the financing mechanisms and that you would find more certainty at the provincial level. I will ask Mr. Berthelette to help out on this, but something that provides more certainty, whether it's a dedicated fund — I'm not sure if that's exactly where you would go.

The other thing you always have to be careful of with things like dedicated funds — I've seen it happen a number of times where a dedicated fund is established — is that there's a certain

Je vais m'en tenir à cela et demander à M. Barrett s'il a quelque chose à ajouter en ce qui concerne l'audit proprement dit.

M. Barrett : Je vais aborder la question de la moisissure dans l'optique de ce que nous avons dit dans le rapport de 2011. Dans ce cas, une stratégie était en place et des renseignements étaient diffusés, mais la stratégie n'était assortie d'aucun financement concret.

Nous avons également noté que le gouvernement avait d'autres programmes dans le cadre desquels il finançait des rénovations. Même s'il y avait une stratégie traitant précisément de la moisissure qui ne bénéficiait d'aucun financement particulier, le gouvernement offrait des subventions de rénovation sans pour autant suivre les effets des travaux réalisés sur la moisissure. Il ne sait donc pas dans quelle mesure les fonds de rénovation ont pu remédier à ce problème. L'argument selon lequel nous devons mesurer et suivre ce qui se fait est absolument fondé.

Je vais peut-être me contredire un peu, mais il faut noter qu'il n'y a aucun nombre fixe. Supposons, par exemple, que telle réserve a 650 habitants et qu'il lui manque 122 logements. Si on en construit 10, ce nombre devrait en principe diminuer d'autant.

Toutefois, ce n'est pas toujours le cas car, le plus souvent, il y a beaucoup de résidents qui vivent tantôt dans la réserve tantôt hors réserve. Si de nouveaux logements sont construits, ceux qui vivent hors réserve se diront peut-être qu'il est temps pour eux de rentrer. Bref, les nombres ne restent pas constants.

Il est donc effectivement très important de mesurer les progrès et d'analyser objectivement ce qui se fait.

Le sénateur Wallace : Monsieur Ferguson — je crois que vous l'avez dit vous-même —, il n'y a pas de financement exclusivement réservé au logement. Les fonds sont prélevés sur le budget général, et je suppose que ce sont les chefs et les conseils qui décident de leur répartition.

Que penseriez-vous d'un fonds qui servirait uniquement à remédier à la pénurie de logements et qu'on ne pourrait utiliser à aucune autre fin? Les chefs et les conseils auraient à rendre compte de l'utilisation de l'argent au ministère d'origine, de façon à s'assurer qu'il a bien servi à construire tel ou tel nombre de logements, conformément au plan établi. Ainsi, les progrès réalisés seraient suivis au fur et à mesure que l'argent est avancé.

M. Ferguson : Je trouve difficile de me prononcer en faveur ou contre un fonds réservé.

L'un des obstacles que nous avons cernés était lié au manque de certitude des mécanismes de financement et au fait qu'il y avait davantage de certitude au niveau provincial. Je vais demander à M. Berthelette de nous en dire davantage à ce sujet, mais je ne suis pas sûr qu'un fonds réservé puisse garantir une plus grande certitude.

Il y a un autre facteur auquel il faut toujours faire attention dans le cas de choses telles que les fonds réservés. J'ai pu constater à plusieurs reprises qu'après un certain temps — qui pourrait être

amount of money, and after a certain amount of time — and I know with housing that would be a long time — perhaps not all that money can be spent on that particular issue anymore, but it can't then be transferred to another issue. They then end up finding a more expensive solution to that other issue. Something like a dedicated fund or something that provides certainty would be a good first step, but you always have to make sure there is some flexibility in those arrangements so that when you look at what the funding overall is achieving, it's achieving it on the best value for money.

Senator Wallace: You can't look at it in isolation.

Mr. Berthelette: Mr. Chair, I absolutely support the points being made in this conversation between the honourable member and the Auditor General. What is required is a straightforward, simple approach to dealing with the issue.

When it comes to numbers, whether it's 40,000 or 80,000 or 100,000 housing shortage, we could start by picking a number that can be addressed, that both sides are prepared to address, put a plan in place to do it and identify the funding to support that plan. That would certainly go a significant way to helping address the issue. Perhaps by doing that, we could put aside for a little while the discussion about the treaty right versus whether it's just a policy issue. I think the solution the honourable member suggests is an appropriate solution in this case.

Senator Moore: Thank you, gentlemen, for being here. This is such a complex issue, I don't know where to start asking questions.

I find point 11 interesting, Mr. Auditor General. In October 2011, the Deputy Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada called this preface “the best piece of analysis on First Nations issues in decades.” That's flattering for a department, but in 2011 he finally woke up to those points? I can't believe that. You reported on all those things in the past. It's like all of a sudden, “Oh, it's there, and now it's good.” I don't understand why those things wouldn't have been the focus of the department all along — the lack of housing, the mould, the lack of a building code and enforcement of building code, CMHC ensuring code compliance was outside its mandate. We've had different witnesses here. Keith Maracle, a seasoned building inspector, told us about the issues.

Who is in charge? Somebody has to take the responsibility. When you're doing your audit, do you try to ascertain who is responsible for these various disciplines within funding, whether it's Health Canada, CMHC or the department? Somebody has to be responsible for these things. The buck stops there. Then you

assez long dans le cas du logement —, on n'arrive plus à dépenser tout l'argent attribué au domaine particulier en cause sans pouvoir pour autant s'en servir dans un autre domaine. Cela finit par être plus coûteux. Un mécanisme tel qu'un fonds réservé ou un autre moyen assurant davantage de certitude constituerait un bon premier pas, mais il faut toujours veiller à prévoir une certaine souplesse pour que, dans l'ensemble, l'argent soit toujours utilisé à bon escient.

Le sénateur Wallace : Oui, il faut garder une optique globale.

M. Berthelette : Monsieur le président, j'appuie fortement les arguments avancés dans le cadre de cette discussion entre l'honorable sénateur et le vérificateur général. Nous avons essentiellement besoin d'un moyen simple et direct d'aborder le problème.

Que le nombre de logements manquants s'élève à 40 000, 80 000 ou 100 000, nous devons commencer par choisir un objectif réalisable, sur lequel les deux parties peuvent s'entendre, établir un plan, puis déterminer le financement qu'il convient de lui attribuer. Il n'y a pas de doute que cela contribuerait sensiblement à la solution du problème. Si nous procédions ainsi, nous réussirions peut-être à mettre de côté — du moins pour un temps — les discussions opposant les droits issus de traité aux simples questions de politique. Je crois que la solution préconisée par l'honorable sénateur convient bien dans ce cas.

Le sénateur Moore : Je vous remercie, messieurs, de votre présence au comité. Compte tenu du degré de complexité de la question à l'étude, je ne sais pas vraiment par où commencer.

Je trouve le point 11 intéressant, monsieur le vérificateur général. En octobre 2011, le sous-ministre d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a dit de cette préface qu'il s'agissait de « la meilleure analyse des problèmes touchant les Premières Nations qui ait été produite depuis des décennies ». C'est flatteur, venant d'un ministère, mais c'est seulement en 2011 que le sous-ministre a pris conscience de cette situation? J'ai peine à le croire. Vous aviez déjà produit des rapports à ce sujet dans le passé. C'est un peu comme si, tout à coup, il s'est dit : « Oh, c'est là et c'est bien bon. » Je ne comprends pas pourquoi ces choses — le manque de logements, la moisissure, l'absence d'un code du bâtiment, la mise en œuvre d'un tel code, le fait que la SCHL dise que la vérification de la conformité au code ne fait pas partie de son mandat — n'avaient pas retenu l'attention du ministère depuis longtemps déjà. Nous avons déjà entendu différents témoins. Un inspecteur en bâtiment chevronné, Keith Maracle, nous avait parlé de ces problèmes.

Qui est responsable? Quelqu'un devrait assumer la responsabilité. Lorsque vous faites vos audits, essayez-vous de déterminer qui est responsable de ces différents domaines qui sont financés? Est-ce Santé Canada, la SCHL, le ministère? Quelqu'un doit être responsable de ces choses. Il faut qu'on cesse de se

start to build proper systems so that the maximum benefit can be obtained with the taxpayers' money. I don't understand how no one is responsible.

In the parliamentary note we have here, it says in 2006 your report found that in regions that you examined, the department and CMHC indicated that national building codes were being met. Do you remember what regions you looked at? This was in 2006, Mr. Auditor General. Maybe one of your assistants can help. Was that a national thing, or was it just in a certain region?

Mr. Ferguson: I don't have that information with me right now. We can get it.

The frustration that you are expressing, we feel the same frustration within our office. We do a number of audits on different issues related to this file. In this particular preface, we tried to look back and summarize it. Let me make sure I put on the record that that preface was done before I got to the office.

Senator Moore: We know.

Mr. Ferguson: In terms of the deputy minister's comments, I think what he was getting at was that the preface, in a short number of pages, crystallized the issues down to those four main impediments to help people simply understand what that challenge is.

I think we all feel the frustration. In the office with Mr. Berthelette and everybody else, we have the discussion: If we are going to do an audit on something in this area, what can we audit that can help and what recommendations can be implemented to then help improve the situation, at least marginally? In the preface, we identified four large impediments, and those are the systemic issues that need to be dealt with. In the meantime, it's all about a matter of trying to look at it from the ground up and asking what things can be done just to try to improve this, at least on the margins if we can't improve it overall.

Senator Moore: My point is I don't know why the deputy minister or his department would need you to tell him that. That is what their job is. This is where their focus should be. How long has the Indian Act been in place, and other agreements? They have to be told and, in 2011, the light goes on: There's a best piece of analysis? Well, come on. I don't understand that.

I want to go back to one of the items, this matter of mould. That goes back to quality of construction and building inspection. When you're looking at this issue with regard to housing on reserves, did you get into that? Who is setting the standards? Senator Raine has talked about this. You can't build a house for

renvoyer la balle. On peut alors concevoir des systèmes adéquats de façon à tirer le meilleur parti possible de l'argent des contribuables. Comment se fait-il que personne n'est responsable?

Dans les notes parlementaires que nous avons ici, nous pouvons voir qu'en 2006, vous aviez noté dans votre rapport que, dans les régions que vous aviez examinées, AINC et la SCHL indiquaient que les codes du bâtiment nationaux étaient respectés. Vous souvenez-vous des régions que vous aviez alors examinées? C'était en 2006, monsieur le vérificateur général. L'un de vos assistants pourrait peut-être nous donner ce renseignement. Vos conclusions concernaient-elles l'ensemble du Canada ou bien une seule région?

M. Ferguson : Je n'ai pas ces renseignements sous la main, mais nous pouvons vous les faire parvenir.

Vous exprimez une frustration que nous ressentons tout aussi fort à notre bureau. Nous avons fait un certain nombre d'audits sur différentes questions liées à ce dossier. Dans la préface en question, nous avons essayé de prendre du recul et de faire une synthèse de la situation. Je voudrais cependant préciser que cette préface a été faite avant que je ne prenne possession de mes fonctions.

Le sénateur Moore : Nous le savons.

M. Ferguson : Pour ce qui est des observations du sous-ministre, je crois qu'il voulait simplement dire que la préface présentait en peu de pages une analyse des problèmes qui aboutissait à ces quatre grands obstacles et permettait ainsi aux gens de mieux comprendre la nature du défi.

Je crois que nous ressentons tous la même frustration. À notre bureau, nous en avons discuté avec M. Berthelette et tous les autres : si nous devons faire un audit dans ce domaine, que pouvons-nous vérifier pour aboutir à des conclusions utiles et à quelles recommandations peut-on envisager de donner suite afin d'améliorer la situation, ne serait-ce que d'une façon marginale? Nous avons cerné dans la préface quatre grands obstacles systémiques auxquels il est indispensable de s'attaquer. Entre-temps, il s'agit de considérer la situation dans une optique ascendante et de nous demander ce qu'on peut faire pour progresser un tant soit peu s'il est impossible de progresser globalement.

Le sénateur Moore : Voilà en fait où je veux en venir : pourquoi le sous-ministre et le ministère ont-ils besoin que le vérificateur général leur dise ces choses? Ils devraient déjà le savoir s'ils font leur travail. Depuis combien de temps la Loi sur les Indiens et tous les autres accords existent-ils? Faut-il vraiment le leur dire? Ce n'est qu'en 2011 qu'ils ont vu la lumière et ont compris que cette préface était la meilleure analyse jamais faite? Allons donc. C'est bien difficile à admettre.

J'aimerais revenir à la question de la moisissure, qui relève de la qualité de la construction et de l'inspection des bâtiments. En examinant cette question à l'égard des logements des réserves, avez-vous envisagé les choses sous cet angle? Qui est-ce qui définit les normes? La sénatrice Raine en a parlé. On ne peut pas

Nova Scotia that can be the same construction as minus 40 degrees here. Do you get into that kind of detail as to the quality and who is controlling it and who is trying to maximize the life of that dwelling? Who is doing this? It's clear to me that these departments are all operating in separate silos.

Mr. Barrett: If I could offer a couple of comments to the honourable senator's questions, first of all, we're looking at the federal government and federal activities, and they're funding things through contribution agreements. The contribution agreements may say we want to see that certain things are being done, reporting back, and we speak about the reporting burden elsewhere in the report. In essence, with no legislative base, and with the federal government not in effect holding itself accountable for the delivery of the service, in essence, it becomes up to each First Nation to decide what it is they're doing, again often without the supports in place that you may have.

If I may also offer a comment on the deputy minister's reference to our report: I do remember those hearings. That was before a Public Accounts Committee hearing. I think the point was that in 2006, we had both identified several recommendations that had been implemented and many key recommendations that had not been implemented. Then we identified, in essence, some barriers or some critical factors to implementing these recommendations.

Senator Moore: You mean the four impediments?

Mr. Barrett: Exactly. They were, yes, similar to, but a little broader. The four impediments I believe are more fundamental.

We came back in 2011 and we saw again some of the recommendations were implemented and some key ones were not. What all of that left one with was that even when the government is doing those things that make sense to do and making a difference, they're still at best treading water. They're not really improving the yardsticks much because, in essence, these impediments prevent real change from happening. I believe that was why Mr. Wernick saw this being as an extremely valuable piece, because these things have to be fixed all together as opposed to just running after and building an extra 10 houses here or doing something else.

Senator Moore: If I may comment, Mr. Chair, it seems to me the key is the legislative base. I don't care what you're doing; you've got to have that somehow. I don't know how, given the discussions about treaties, entitlements, rights, on and off reserve, and in and out of the act, but that has to be standardized to give everybody a fair shot and a fair opportunity to have a decent home and the fundamentals, like running water and washrooms. Some of the stories we hear are tragic. If we don't have those kinds of fundamentals, I don't know how anything can be properly addressed, even incrementally.

construire la même maison en Nouvelle-Écosse et à un endroit où la température descend à -40 °C. Examinez-vous les détails de ce genre, déterminez-vous qui en est responsable et qui doit chercher à maximiser la durée utile de ces logements? Qui en est chargé? Il est évident pour moi que tous ces ministères fonctionnent en vase clos.

M. Barrett : J'aimerais formuler quelques observations en réponse aux questions de l'honorable sénateur. Tout d'abord, nous examinons les activités fédérales financées dans le cadre d'ententes de contribution. Ces ententes peuvent prévoir certaines exigences quant à ce qui doit être réalisé et aux rapports à présenter. Nous abordons la question du fardeau administratif ailleurs dans notre rapport. En l'absence de fondement législatif et compte tenu du fait que le gouvernement fédéral ne s'estime pas responsable de la prestation des services, il appartient essentiellement à chaque Première Nation de décider de ce qu'elle compte faire, souvent sans bénéficier du soutien qu'on peut obtenir ailleurs.

Permettez-moi également de faire un commentaire au sujet de ce que le sous-ministre a dit de notre rapport. Je me souviens des audiences en cause, qui avaient eu lieu au Comité des comptes publics. Le fait est qu'en 2006, nous avons déterminé que plusieurs recommandations avaient fait l'objet d'un suivi tandis que beaucoup d'autres recommandations importantes n'avaient pas été mises en œuvre. Nous avons ensuite défini les obstacles qui ont empêché l'application des recommandations.

Le sénateur Moore : Voulez-vous parler des quatre obstacles?

M. Barrett : Oui. Les recommandations étaient similaires, quoique un peu plus vastes. Je crois que les quatre obstacles étaient d'une nature un peu plus fondamentale.

Quand nous sommes revenus à la charge en 2011, nous avons constaté, une fois de plus, que certaines recommandations avaient été appliquées tandis que d'autres ne l'avaient pas été. Nous avions alors l'impression que, même quand le gouvernement prenait des mesures sensées et efficaces, il ne faisait que piétiner. Il n'améliorait pas vraiment la situation parce que les obstacles systémiques sont tels qu'ils empêchent tout changement concret. Je crois que c'est pour cette raison que M. Wernick a jugé cette préface tellement utile : il faut s'attaquer simultanément à tous les problèmes au lieu de courir à droite et à gauche pour construire 10 maisons de plus ou prendre d'autres mesures fragmentaires.

Le sénateur Moore : Si vous le permettez, monsieur le président, je dirais qu'à mon avis, la clé réside dans le fondement législatif. Quoi que vous fassiez, c'est cet objectif qu'il faut atteindre d'une façon ou d'une autre. Je ne saurais pas dire comment, compte tenu des discussions liées aux traités, aux droits, à ce qu'il convient de faire dans les réserves et hors réserve et à ce qu'on peut réaliser dans le cadre de la loi ou en s'y soustrayant. Tout cela doit être standardisé pour que chacun ait une chance équitable d'avoir un logement décent et des services de base tels que de l'eau courante et des installations sanitaires.

The Chair: We have a challenge.

Senator Sibbeston: I sometimes think and conclude when we deal with issues on a national level, as we do with housing for First Nations in our country, that it's such a big subject and in some respects frustrating.

My experience in the Northwest Territories is that I spent six years as an MLA. When I went to communities and identified problems of people living in tents and inadequate housing, I brought them over to Yellowknife and spoke about them and took pictures of them. I really banged the table, and government responded.

Over the course of years and decades, the housing situation in the Northwest Territories — and Senator Patterson can attest to that in Nunavut — has become pretty good for people in the North.

In the South on First Nations, it seems that it's such a big problem. What can we do? How can our Senate committee make a difference in attempting to ameliorate the problem? I've always said that in politics you never get anything done by speaking softly or writing nice letters. You have to bang the table. You have to be really determined.

As a Senate committee, we're being paid to try to do something useful for the people of our country. What can we do that will get the attention of the government to do something really substantial? That's what we have to deal with. As the Auditor General said, investment in housing has not kept pace with demand. The mould was identified in 2003. In 2011, they report that progress is not satisfactory. Three departments are dealing with it; and number 9 here shows five points that need to be done. Then the Auditor General talks about the structural changes and impediments that exist in the way of forging ahead and dealing with housing.

What can we do? The answer seems to be to really identify. We've heard from a lot of witnesses and invariably it is the responsibility of Aboriginal Affairs. They're primarily responsible for providing houses. We need to identify the problem and make a real strong report to the government so they do something.

Does anybody care? Does anybody in government care about the problems? I get the feeling when you deal with Aboriginal Affairs that their lifeline is 20 years. If you say something today, it will take 20 years to happen. That's the timeline. People are comfortable. Nobody gives a shit; nobody cares.

Certaines des histoires qu'on nous raconte sont tragiques. À défaut de choses fondamentales de ce genre, je ne vois pas comment il serait possible d'améliorer concrètement la situation, ne serait-ce que d'une façon très partielle.

Le président : C'est un problème sérieux.

Le sénateur Sibbeston : Lorsque nous discutons de questions d'envergure nationale, comme dans le cas du logement pour les Premières Nations, j'en arrive parfois à la conclusion que le sujet est excessivement vaste et que certains de ses aspects sont vraiment frustrants.

J'ai acquis mon expérience dans les Territoires du Nord-Ouest où j'ai passé six ans comme député à l'Assemblée territoriale. Quand je visitais les collectivités et que je notais des cas de gens vivant dans des tentes ou dans des logements d'une qualité inacceptable, j'allais à Yellowknife pour en parler et pour montrer les photos que j'avais prises. Je faisais vraiment du bruit, ce qui entraînait une réaction de la part du gouvernement.

Au fil des ans, les conditions de logement dans les Territoires du Nord-Ouest — le sénateur Patterson peut le confirmer pour le Nunavut — se sont sensiblement améliorées pour les habitants du Nord.

Pour les Premières Nations du Sud, le problème semble énorme. Que pouvons-nous faire? Comment notre comité sénatorial peut-il agir pour améliorer la situation? J'ai toujours cru qu'en politique, on n'obtient jamais rien en parlant doucement ou en écrivant de gentilles petites lettres. Il faut faire du tapage. Il faut montrer qu'on est vraiment déterminé.

Nous sommes membres d'un comité sénatorial. Nous sommes payés pour servir la population de notre pays. Que pouvons-nous faire pour retenir l'attention du gouvernement et le persuader de prendre des mesures vraiment concrètes? Voilà la question qui se pose. Comme l'a dit le vérificateur général, les investissements dans le logement n'ont pas évolué au rythme de la demande. Le problème de la moisissure se pose depuis 2003. En 2011, le vérificateur général a signalé que les progrès réalisés étaient insatisfaisants. Trois ministères s'en occupent. Le point 9 du rapport énumère cinq problèmes auxquels il faut s'attaquer. Le rapport du vérificateur général parle ensuite des obstacles structurels qui nous empêchent d'avancer et de faire des progrès dans le domaine du logement.

Que pouvons-nous faire? Il semble que nous devons mieux préciser les choses. Nous avons entendu beaucoup de témoins qui, invariablement, ont dit que c'était la responsabilité des Affaires autochtones. Le ministère est le premier responsable du logement. Nous devons définir le problème et présenter au gouvernement un rapport assez énergique pour l'amener à agir.

Y a-t-il quelqu'un qui se soucie de la situation? Y a-t-il quelqu'un au gouvernement qui soit préoccupé par les problèmes qui se posent? J'ai l'impression, quand il s'agit des Affaires autochtones, que leur temps de réaction se situe aux alentours de 20 ans. Si nous nous demandons quelque chose aujourd'hui, nous

You have offices full of government people, and what do they do? Does anybody care? Does it matter to them? We need to do something revolutionary and remarkable in order to get the attention of government, the Prime Minister and the minister and see whether something can be done. I think that's within the realm of possibility. That's what I like to think we could do.

My life is the politics of efficacy. The politics of senators is nothing. You talk and nothing happens, particularly if you're in the opposition. If I make a motion, you guys can outnumber me because you're worried about offending the government. There's that element.

We need to work cooperatively to see what we can do. We need to take the advice of the Auditor General and their reports and do something substantial. Give it to the Prime Minister and the minister and ask for an accounting. Ask them to do something real and have them report back in a year, two years or three years. That's the only way that I think we'll be able to make an impression or somehow or another earn the money that we make. Otherwise, it's just talk and nothing comes of it — it's meaningless.

I urge our committee to do something substantial and make a really good report with recommendations that are very clear and strong, with the hope that something real can happen about housing on First Nations in our country.

That's my feeling. I come from the North, and I've just been in some communities, where life is good. In coming back to Ottawa, I ask: What am I doing here? Can I do something that will result in something positive for people?

There comes a time when you go through the exercise and nothing happens. You say, "I'm just wasting my time; I could have a better life living in the North." I sometimes think that.

So I urge all members here to take this matter seriously and do something drastic, revolutionary and very strong so that something real can happen. We can't be nice anymore. We have to be strong and determined and earn our pay.

The Chair: Thank you for the reflection. The Auditor General put it more diplomatically, but it's a frustrating file to work on. You expressed it well, Senator Sibbeston.

Senator Watt: Thank you for your presentation.

This issue keeps coming back over the years since I've been in the Senate. There's nothing really new to me in what I'm hearing — the predicament of the communities on reserves. I have been involved with those First Nations and the Inuit over a

aurons à attendre 20 ans pour l'obtenir. Ce sont les délais du ministère. Les gens y travaillent dans le plus grand confort. En fait, ils s'en foutent royalement.

Nous avons des bureaux remplis de fonctionnaires. Que font-ils exactement? Y a-t-il quelqu'un qui s'intéresse à la question? Y a-t-il quelqu'un qui l'a jugée importante? Nous devons faire quelque chose de révolutionnaire et de remarquable pour retenir l'attention du gouvernement, du premier ministre, du ministre et pour savoir s'il y a quelque chose à faire. Je crois que cela est dans le domaine du possible. Je crois que c'est ce que nous devons faire.

Ma vie reflète la politique de l'efficacité. La politique des sénateurs n'est rien. Les sénateurs parlent, mais rien n'arrive, surtout s'ils font partie de l'opposition. Si je propose une motion, mes collègues d'en face sont assez nombreux pour la bloquer parce qu'ils craignent d'offenser le gouvernement. C'est un facteur à considérer.

Nous devons travailler de concert pour voir ce que nous pouvons faire. Nous devons suivre les conseils du vérificateur général et faire quelque chose de concret. Disons ce que nous pensons au premier ministre et au ministre, et demandons-leur de répondre. Demandons-leur d'agir concrètement et de nous présenter un rapport dans un, deux ou trois ans. À mon avis, c'est la seule façon d'agir efficacement et de gagner l'argent que nous recevons. Autrement, ce ne sont que des paroles creuses qui ne veulent rien dire et n'aboutissent à rien.

J'exhorte le comité à agir énergiquement et à présenter un bon rapport comprenant des recommandations claires et concrètes dans l'espoir que le gouvernement fera quelque chose pour améliorer les conditions de logement des Premières Nations de notre pays.

C'est ce que je pense. Je suis originaire du Nord. Je viens de rentrer d'une visite dans quelques collectivités où il fait bon vivre. De retour à Ottawa, je me demande : Qu'est-ce que je fais ici? Puis-je apporter quelque chose de positif aux gens?

Il arrive qu'on fasse de grands efforts sans obtenir des résultats. Je me dis alors que je perds mon temps et que je ferais mieux d'aller vivre dans le Nord. Oui, j'y pense de temps en temps.

Bref, j'exhorte tous les membres du comité à prendre cette affaire au sérieux et à faire quelque chose de radical, de révolutionnaire et d'énergique pour obtenir de vrais résultats. Nous ne pouvons plus nous limiter à parler gentiment. Nous devons être forts et déterminés. Nous devons gagner notre salaire.

Le président : Je vous remercie de ces réflexions. Le vérificateur général a dit la même chose d'une façon plus diplomatique, mais il est vrai que ce dossier est vraiment frustrant. Vous avez bien parlé, sénateur Sibbeston.

Le sénateur Watt : Je vous remercie de votre exposé.

Cette question revient constamment sur le tapis depuis que je suis au Sénat. Il n'y a vraiment rien de neuf dans ce que j'entends au sujet de la situation difficile dans les réserves. Je m'intéressais déjà aux problèmes des Premières Nations et des Inuits il y a bien

number of years, even before I came to the Senate. We dealt with housing issues in the North from the northern perspective. We had to quickly realize at the time when we were dealing with housing issues that the Department of Indian Affairs, per se, as an agent of the government, had no expertise with regard to housing and construction. For that reason, we had to come up with a solution, or what we thought was the best solution at the time, even though the question of jurisdiction was problematic — whether you ride on the question of jurisdiction, which has been off and on by First Nations, the Inuit and the media; and whether we should take that seriously and take it into consideration for future negotiations and get the provincial government involved in the deliberations with the Inuit.

I believe that concept can be put in place absent any provincial jurisdiction. From time to time I also hear that First Nations don't want anything to do with the provincial level of jurisdiction. They would rather remain under federal jurisdiction, even though they are not specialized in the fields of health, education, housing and municipal services.

In a sense, I believe that Aboriginal people have created some problems ourselves. We came to realize that leading up to 1975. When there was an opportunity to try to harness what is new to us and the problems we have always faced, we made sure that we included every aspect we had dealt with in our lives and tried to put it under a so-called treaty, put it under the umbrella of that treaty, so that the question of a jurisdictional matter will never be raised again. You can sit down with the two levels of government, which have their own jurisdictions, federal and provincial. You can actually get them to sit down together and negotiate it out. I do feel we are at that stage right now because we have not seen a solution, even though, a number of times, we said that we will eventually find a solution. I don't think we will find a solution if we keep the provincial governments out of the picture because of the developmental needs of the communities.

If the First Nations are still hung up on the fact that they don't want to go under the provincial jurisdiction in certain areas, they can always build in the safeguard through negotiations. Medicine, education, housing and the services they normally receive from the Government of Canada have to be on the table. Everything has to be put on the table to be able to rectify the problems we have been facing over a number of years.

I have a question surrounding that issue for the Auditor General. Have you put any thought into what I'm talking about in your deliberation? I felt, when you were making your presentation, that I understood your presentation but that it was a very clever — if I'm using the word properly — very soft approach that you have taken, knowing that the First Nations

longtemps, avant d'arriver au Sénat. Nous avons examiné les problèmes de logement dans le Nord dans une perspective septentrionale. Nous avons rapidement compris que le ministère des Affaires indiennes, à titre de mandataire du gouvernement, ne disposait pas des compétences nécessaires pour s'occuper de construction et de logement. Il nous fallait donc trouver une solution. C'était la meilleure à laquelle nous ayons pu penser à l'époque, même en présence des difficultés occasionnées par les conflits de compétence qui se posaient par intermittence pour les Premières Nations, les Inuits et les médias. Nous nous demandions s'il fallait prendre au sérieux ces conflits et en tenir compte dans les négociations futures en associant les gouvernements provinciaux aux discussions avec les Inuits.

Je crois que ce concept peut être appliqué indépendamment des compétences provinciales. D'ailleurs, j'entends dire de temps en temps que les Premières Nations ne veulent pas entendre parler des compétences provinciales. Elles préfèrent avoir uniquement affaire au gouvernement fédéral, même si les administrations fédérales n'ont pas de connaissances spécialisées dans les domaines de la santé, de l'éducation, du logement et des services municipaux.

En un sens, je crois que les Autochtones sont eux-mêmes à l'origine de certains de leurs problèmes. Nous avons commencé à nous en rendre compte aux alentours de 1975. Lorsque nous avions l'occasion d'essayer de maîtriser à la fois des choses qui étaient nouvelles pour nous et des problèmes que nous avions toujours connus, nous nous étions efforcés d'inscrire tout ce qui avait trait à notre vie dans ce qu'on appelait un traité, de façon à éviter à jamais les problèmes de compétences. Il est possible de négocier avec les deux ordres de gouvernement, le fédéral et le provincial. Il est même possible de les amener à négocier entre eux. Je crois vraiment que nous en sommes actuellement à ce stade parce qu'il n'y a pas eu de solution jusqu'ici, même si, à plusieurs reprises, nous avons affirmé qu'une solution serait trouvée un jour. Je ne crois pas que nous trouverons une solution si nous continuons à tenir les gouvernements provinciaux à l'écart parce qu'il faut tenir compte des besoins de développement des collectivités.

Si les Premières Nations tiennent absolument à éviter de relever de la compétence provinciale dans certains domaines, elles peuvent toujours s'en garder grâce à des négociations. Les soins de santé, l'éducation, le logement et les services qu'elles reçoivent ordinairement du gouvernement du Canada doivent figurer à l'ordre du jour des négociations. Tout doit y être inclus si nous voulons remédier aux problèmes que nous affrontons depuis des années.

J'ai une question à poser à cet égard au vérificateur général. Avez-vous envisagé ce dont je viens de parler dans vos discussions? J'ai eu l'impression, pendant que vous présentiez votre exposé, que vous avez abordé le sujet d'une façon très habile, que vous avez eu recours à une approche très douce parce que vous saviez que les Premières Nations n'accepteraient jamais

never want to go under the provincial jurisdiction. You didn't address that, but you addressed it in another form. I wonder if you could respond, if I make any sense at all.

The Chair: I think that might have been what Mr. Berthelette was referring to when he said that off-reserve have a whole network of supports.

Senator Watt: Yes. Sometimes, Mr. Chair, when we talk, we talk around and dance around the issues, not the really tackling the issues. That's what I'm trying to bring to the table here, so we can be more focused.

Mr. Ferguson: Just a couple of comments, and then I'll turn it over to Mr. Berthelette as well. My comments may go all over the place as well.

Before I took this job, I was Deputy Minister of Finance for the Province of New Brunswick. I can tell you that there's frustration on the part of people within provincial governments trying to understand their role in terms of what the federal government does on this file, what the First Nations do, what the provinces do. I don't know to what extent the committee has spent time trying to understand the concerns and frustrations of the provinces in that as well.

You talk about bringing the provinces in as part of the negotiations, but there was also some conversation about this committee. Again, I don't know if you spent some time trying to understand the issues from the perspective of the provincial governments, but if you haven't spent a lot of time on that, that might be something worth doing.

We are obviously known as the Office of the Auditor General of Canada, but we also have a role as the Auditor General for each of the three northern territories. We do at least one performance audit in each of the three northern territories, so we will look at an issue. For example, we did one recently on education in Nunavut. We look at that issue. We prepare a performance audit, and we report that to the legislature in Nunavut.

In that type of case, it's not nearly as frustrating trying to deal with these issues because we're looking at an issue and it's in a particular area. We know who's responsible for it; we know who to report it to; we know what they're supposed to be doing. It's no different really than a reporting a performance audit to the House of Commons Public Accounts Committee. It's no different to my role when I was Auditor General in New Brunswick. We reported to the legislature; you knew who you were reporting to. They're dealing with housing, education and all of those same issues, but it's very clear who has that responsibility.

Maybe I'll turn it over to Mr. Berthelette from there.

de relever de la compétence provinciale. Vous ne l'avez pas dit directement, mais vous avez présenté la chose sous une autre forme. Pouvez-vous répondre à cette question si vous jugez que ce que j'ai dit est plus ou moins sensé?

Le président : C'est sans doute ce que M. Berthelette a voulu dire lorsqu'il a mentionné que les gens hors réserve peuvent recourir à tout un réseau de soutien.

Le sénateur Watt : Oui. Monsieur le président, il arrive qu'en parlant, nous tournions autour du pot sans nous attaquer vraiment au problème. C'est ce que je veux éviter pour que la discussion soit plus ciblée.

M. Ferguson : Je vais faire quelques commentaires, après quoi je demanderai à M. Berthelette de continuer. Il est bien possible que ces commentaires aillent un peu dans tous les sens.

Avant d'accepter les fonctions de vérificateur général, j'étais sous-ministre des Finances au Nouveau-Brunswick. Je peux vous dire que les responsables des gouvernements provinciaux ressentent aussi de la frustration lorsqu'ils essaient de comprendre leur propre rôle, celui des Premières Nations et celui des provinces par rapport aux mesures prises par le gouvernement fédéral dans ce dossier. Je ne sais pas dans quelle mesure le comité s'est intéressé aux préoccupations et aux frustrations ressenties par les provinces à cet égard.

Vous avez évoqué la possibilité d'associer les provinces aux négociations, mais il a également été question de votre comité. Encore une fois, je ne sais pas si vous avez fait des efforts pour comprendre la situation dans l'optique des gouvernements provinciaux. Si vous ne l'avez pas fait, il vaudrait peut-être la peine de l'envisager.

Même si notre organisme porte le nom de Bureau du vérificateur général du Canada, il s'occupe aussi de la vérification pour les trois territoires du Nord. Nous faisons au moins un audit de gestion dans chacun des territoires pour examiner un sujet particulier. Ainsi, nous avons récemment examiné l'éducation au Nunavut. Nous procédons donc à un audit de gestion et présentons un rapport à ce sujet à l'assemblée législative.

Dans un cas de ce genre, nous ne ressentons pas du tout le même niveau de frustration parce que nous examinons une question précise dans un domaine particulier. Nous savons qui en est responsable, à qui nous devons présenter un rapport et ce que nous pouvons attendre des intéressés. Ce n'est pas vraiment très différent de ce qui se passe lorsque nous présentons le rapport d'un audit de gestion au Comité des comptes publics de la Chambre des communes. Ce n'est pas très différent du rôle que je jouais lorsque j'étais vérificateur général au Nouveau-Brunswick. Nous présentions notre rapport à l'assemblée législative. Nous savions à qui nous nous adressions : les responsables du logement, de l'éducation et de tout le reste. Nous savions très clairement qui avait la responsabilité du domaine en cause.

Je vais maintenant demander à M. Berthelette de continuer.

Mr. Berthelette: Mr. Chair, I would strongly support the Auditor General's submission to the committee that you may want to consider speaking to some provincial people because therein lies a considerable amount of expertise in the area of housing and infrastructure and those issues that the committee is studying at the moment.

I would also say that they can be an important part of the solution without imposing provincial jurisdiction on the First Nations. If the First Nations need advice in terms of education, housing or whatever service is being discussed or under consideration by a First Nation, there is expertise within the province that can help them.

If I can make a comment on Senator Sibbeston's intervention, I think this committee can play a very important role. Let me start with this: I would never underestimate the ability of the Senate to influence public policy. The fact that you are holding these hearings has already brought to the public's attention issues around housing. There are people who follow the committee's work, read the blues, read the evidence that is presented, consider the debate that you undertake and are particularly interested in the reports that you present because you can present a non-political, non-partisan overview of the situation that can be of help, not only to the government but also to the First Nations.

I think both parties would benefit from having another non-partisan point of view. The Auditor General presents a non-partisan point of view. You could present a non-partisan point of view. To the extent that the points of view converge, it may be persuasive in terms of making change.

I would strongly support you continuing your work in this particular area, and I would strongly support you presenting a report on this particular area and involving, as you have, the First Nations and also the provincial reps because you are uniquely positioned to bring the parties together through your report and your work.

Senator Watt: Understood. It is always better to try to deal with things when everybody else is very familiar with how they work. When you don't have an idea of how it works, it's very hard, and it takes time, energy and money. We don't have the resources, the right kind of people in the department or the money that is needed on a regular basis.

I wanted to make one point clear here because I don't want you to misunderstand what I'm saying. We did find a solution, but there was always a problem. You would find a solution, and there was always another problem that arose. As Inuit, we came up with a formula with CMHC, involving the provincial government. We have to negotiate with them every now and then in terms of requirements. Requirements become an issue every five years, for example. You have to set up a table and deal with those things. Even if you have that, there's still a problem. The big problem I see is on the reserve because I think there is a lack of

M. Berthelette : Monsieur le président, j'appuie fortement la proposition du vérificateur général. Le comité aurait vraiment intérêt à faire comparaître quelques responsables provinciaux parce que c'est dans les provinces qu'on trouve de grandes compétences dans les domaines du logement, de l'infrastructure et des autres questions que le comité étudie actuellement.

J'ajouterai que ces responsables peuvent beaucoup contribuer à la recherche d'une solution qui n'imposerait pas aux Premières Nations de relever de la compétence provinciale. Si les Premières Nations ont besoin de conseils en matière d'éducation, de logement ou de tout autre service envisagé, les provinces disposent de l'expertise nécessaire pour les aider.

J'ai également une observation à formuler au sujet de l'intervention du sénateur Sibbeston. Je crois que votre comité peut jouer un rôle très important. Permettez-moi de dire ceci : il ne faudrait vraiment pas sous-estimer l'influence que le Sénat peut exercer sur la politique publique. Les audiences que vous tenez actuellement ont déjà attiré l'attention du public sur la question du logement. Il y a des gens qui suivent les travaux du comité, qui lisent les comptes rendus, examinent les témoignages présentés et accordent un grand intérêt à vos rapports parce que vous êtes en mesure de donner un aperçu non politique et non partisan de la situation, qui peut être très utile aussi bien pour le gouvernement que pour les Premières Nations.

Je crois que les deux parties peuvent profiter d'un autre point de vue non partisan, à part celui du vérificateur général. Dans la mesure où les deux points de vue concordent, ils peuvent être persuasifs et amener des changements.

Je pense qu'il serait extrêmement utile que vous poursuiviez vos travaux dans ce domaine particulier. Je serais vraiment enchanté de vous voir présenter un rapport à cet égard et d'associer à vos efforts, comme vous l'avez fait, les Premières Nations de même que des représentants des provinces parce que vous êtes vraiment bien placés pour rapprocher les deux parties grâce à votre rapport et à vos travaux.

Le sénateur Watt : C'est bien noté. Il vaut toujours mieux s'occuper des choses quand tout le monde comprend leur fonctionnement. Si on ne sait pas du tout comment les choses marchent, c'est très difficile et cela exige du temps, de l'énergie et de l'argent. Nous n'avons ni les ressources, ni les compétences voulues au ministère ni l'argent qu'il faut affecter sur une base régulière.

J'aimerais préciser quelque chose car je ne voudrais pas qu'on interprète mal ce que j'ai dit. Nous avons bien trouvé une solution, mais il y avait toujours un problème. Chaque fois qu'on mettait la main sur une solution, un autre problème surgissait. Comme Inuits, nous avons convenu avec la SCHL d'une formule faisant intervenir le gouvernement provincial. Nous devons négocier avec eux de temps en temps pour décider des exigences. Celles-ci posent un problème tous les cinq ans, par exemple. Il faut alors organiser des négociations pour régler les difficultés. Mais, même alors, il y a encore des problèmes. Le plus

understanding and of communication between the leaders of the First Nations and the Government of Canada and probably also the provinces.

How can we be effective as senators? I'm an independent senator, so I would like to use that as a way to try to advance and create interest amongst all parties, to get them together in one room, set up a table. Even if you have to put a sunset clause in it and say, "You have so much time to start and I want you to finish this."

We've been dealing with this housing problem. I have been here for 30 years, but that's all I've been hearing. I would like to be able to leave before 30 years and say that at least I put a little input into this ongoing problem that we've been facing for a number of years.

Senator Moore: Related to the building code, in this report it says in 2006, after you looked at certain regions, you found that the department and CMHC indicated that national building codes were being met, but we heard evidence to the contrary from people on the ground. If CMHC is showing building code compliance is outside of its mandate, how would it know? Why would it be looking?

If you haven't, I suggest it would be good if you could take another look at building code compliance, and if you have an update, you could provide it to our clerk.

If it's not something you're looking at, why not? Do you think you might want to, because it seems to be at the root of — some of the evidence we heard here was so awful in terms of sometimes they do one building inspection, not the required three or four. The contractor hires the inspector. There is no semblance of true responsibility as is known in the construction industry nationally.

I mean, even if we could get a handle on that. We have to start picking off some of these issues and get some standards that are adhered to by everyone.

Mr. Ferguson: We'll certainly take your comments under consideration.

I will ask Mr. Barrett whether there is anything he wants to say in terms of the building code issue as we found it in the audit that we did previously.

Mr. Barrett: In the 2006 audit, as I recall, we did take a sample of inspection reports and saw some of them were being met. That's not to say they are being met everywhere comprehensively, that there are regular inspections. It is not that there is no information available, but it wasn't comprehensive.

important, à mon avis, se situe dans les réserves car je crois qu'il y a un manque de compréhension et de communication entre les dirigeants des Premières Nations et le gouvernement du Canada et probablement les provinces.

Comment les sénateurs peuvent-ils agir efficacement? Je suis un sénateur indépendant. Je voudrais me prévaloir de ce titre pour essayer de faire avancer les choses, de susciter de l'intérêt parmi toutes les parties en cause et d'organiser des négociations entre elles. On pourrait peut-être même prévoir des limites de temps en accordant par exemple certains délais pour commencer et pour finir.

Nous nous occupons depuis longtemps de ce problème de logement. Je suis ici depuis 30 ans, et j'en entends parler sans cesse. J'aimerais pouvoir, avant de partir, dire au moins que j'ai essayé de contribuer à la solution de ce problème de longue date.

Le sénateur Moore : Pour revenir au code du bâtiment, le rapport de 2006 dit qu'après avoir examiné certaines régions, vous avez noté qu'AINC et la SCHL indiquaient que les codes du bâtiment nationaux étaient respectés. Toutefois, nous avons entendu des témoignages de gens sur le terrain qui affirmaient le contraire. Si la SCHL dit que la vérification de la conformité aux codes du bâtiment ne fait pas partie de son mandat, comment peut-elle savoir si les codes sont respectés? Pourquoi d'ailleurs s'occuperait-elle de cette question?

J'estime, si vous ne l'avez pas déjà fait, qu'il serait peut-être bon d'examiner la conformité aux codes du bâtiment. Si vous disposez de nouveaux renseignements, vous pourriez les transmettre à notre greffière.

Si vous ne vous occupez pas de cette question, pourquoi ne le faites-vous pas? Ne croyez-vous pas que c'est important? Cela semble être la source du problème. Nous avons entendu des témoignages accablants selon lesquels il n'y a parfois qu'une seule inspection, au lieu des trois ou quatre qui sont imposées. L'entrepreneur engage l'inspecteur. On n'a pas l'impression que les responsabilités sont sérieusement assumées conformément aux normes nationales du secteur de la construction.

Même si nous arrivons à comprendre ce qui se passe, nous devons commencer à nous attaquer à certains des problèmes et définir quelques normes que tout le monde doit respecter.

M. Ferguson : Nous tiendrons certainement compte de vos observations.

Je vais demander à M. Barrett s'il a quelque chose à ajouter au sujet des codes du bâtiment que nous avons examinés dans l'audit précédent.

M. Barrett : Si je m'en souviens bien, dans l'audit de 2006, nous avons prélevé un échantillon de rapports d'inspection, qui nous avaient amenés à croire que certains aspects des codes étaient respectés. Cela ne signifie pas que tous les rapports étaient conformes et que toutes les inspections étaient satisfaisantes. On ne pouvait pas dire qu'il n'y avait pas de renseignements, mais ceux qui étaient disponibles n'étaient pas complets.

Senator Tannas: I'm always inspired by Senator Sibbeston. He mentioned trying to find a bold solution.

We had a chap, clearly a First Nations leader but who is also the chair of the First Nations Financial Management Board. This fellow and his organization are there, first of all, to vet First Nations that may be far enough along to borrow money and to borrow money in the capital markets. To date they have certified about 35 First Nations out of 617. This is kind of the elite 5 per cent of First Nations in our country that have good governance, clean and spotless audits, and a number of benchmarks for excellence. That group is now in a position where they are going to start doing some pooled borrowing in the capital markets. They have obtained tentative ratings from some of the rating agencies, and they are moving along a track towards being able to borrow money for themselves.

Surpluses are another thing. I mean just good financial management where they are running surpluses. Some of them have significant own-source revenue, but some of them have less and are actually making it work, but they are credible.

The suggestion that this fellow came up with was if the government can't see their way clear on housing — and it was interesting, because he also said that in that elite group, they still have housing problems, housing shortages. His suggestion was that that group could be an excellent test group through a funding agreement that we could provide that said, "We agree to elevate your capital budget by X amount over the next 30 years," and because the capital markets are sufficiently confident in this group, they could take that as a surplus that they don't currently have, and they would lend against it. For example, \$100 million a year over 30 years could be monetized at today's rate. They could take \$2.5 billion, or whatever the math works out to be on a discount basis back to today, and it becomes a big number that they could apply to the housing situation today.

I think that's an interesting idea. I'm little bit nervous about it, but with a group of entities that have done so well and are so clear on how they are managing things, we've got to listen to it. These are the best-run outfits.

My question is, and it's a little bit of accounting advice that I would be looking for: How would that get treated vis-à-vis a government today that makes a 30-year commitment? Would that have to get booked? I'm a businessman, so I know my auditors would say, "I'm sorry, you have to book that all today, and you can't spin that out." It's a liability today, and in government accounting, I think it has to be booked today, but I would be

Le sénateur Tannas : Le sénateur Sibbeston m'a toujours inspiré. Il a parlé de la possibilité de trouver une solution audacieuse.

Nous avons entendu un témoin qui est évidemment un dirigeant des Premières Nations, mais aussi le président du Conseil de gestion financière des Premières Nations. Cet homme et son organisation s'occupent d'abord et avant tout de contrôler les Premières Nations qui ont suffisamment progressé pour être en mesure d'emprunter de l'argent sur les marchés de capitaux. Jusqu'ici, le conseil a certifié quelque 35 Premières Nations sur 617. Elles représentent en quelque sorte l'élite des 5 p. 100 des Premières Nations qui ont une bonne gouvernance, qui ont fait l'objet de vérifications sans réserves et qui satisfont à différents critères d'excellence. Ce groupe est maintenant assez bien placé pour pouvoir faire des emprunts en commun sur les marchés de capitaux. Il a réussi à obtenir des cotes provisoires de certaines agences de notation et suit une voie qui lui permettra bientôt de pouvoir emprunter lui-même.

Les excédents constituent un autre élément. Je veux parler d'une gestion financière assez efficace pour produire des excédents. Certaines des Premières Nations en cause ont d'importants revenus tirés de leurs propres ressources. D'autres en ont moins, mais exploitent leurs biens d'une manière crédible.

Cet homme a fait une proposition qu'il serait possible d'appliquer si le gouvernement n'arrive pas à faire avancer sensiblement le problème du logement. Cette proposition est d'autant plus intéressante qu'il a également dit que, même dans ce groupe d'élite, il y avait quand même des problèmes et des pénuries de logements. Il estime que les Premières Nations en cause peuvent constituer un excellent groupe témoin si nous pouvions lui obtenir un accord de financement dans lequel le gouvernement dirait qu'il convient d'augmenter le budget d'immobilisations de tel ou tel montant pendant les 30 prochaines années. Comme les marchés de capitaux ont suffisamment confiance dans ce groupe, celui-ci pourrait considérer ce montant comme un excédent sur lequel il pourrait accorder des prêts. Par exemple, un financement de 100 millions de dollars par an sur 30 ans pourrait être capitalisé aux taux actuels pour obtenir 2,5 milliards de dollars ou tout autre montant calculé sur la base du taux d'escompte courant. On disposerait ainsi d'un important capital à consacrer à l'amélioration du parc de logements.

Je crois que l'idée est intéressante. Elle est un peu inquiétante, mais comme il s'agit d'un groupe de Premières Nations qui ont déjà fait leurs preuves dans la gestion de leurs avoirs, nous devrions l'envisager. En effet, ces Premières Nations sont les mieux administrées du pays.

Je suis en fait à la recherche de conseils en comptabilité : Comment un tel arrangement serait-il traité si le gouvernement prenait aujourd'hui un engagement sur 30 ans? Les fonds devraient-ils être engagés? Je suis un homme d'affaires. Je sais que mon vérificateur dirait : « Je regrette, mais il faut engager intégralement le montant aujourd'hui même sans essayer d'y échapper. » Ce serait donc un passif immédiat. Dans le cadre de la

interested to know is that a solution, if we got excited about it, that might get shot down somewhere because of accounting treatments?

Mr. Ferguson: Never underestimate the ability of accountants to shoot down wonderful schemes.

Before you asked the question, it was going through my head that you're getting pretty close to a liability on the part of the government.

The trouble with these things is you can always arrange them such that it's not a liability on the part of the government, but as soon as you do that, you're probably adding more risk on the side of whether it's actually going to be received or not. So with the lending organization, the more risk there is, the higher the rate of interest they will charge. That's always the problem with these types of things: On the one side, to get the best borrowing rate, you want to minimize the risk; on the other side, to ensure you don't have a liability, you want to maximize the risk. Trying to find the sweet spot between those two that results in one being able to say, "Yes, I'm going to get this," and the other being able to say, "No, I don't owe it," always creates interesting issues for us as auditors of a set of financial statements. So it is something we'd have to be very careful with.

Senator Tannas: We've seen it before; farm credit comes to mind. There is a little premium on their paper because there is an implied, but not a real, guarantee from the government behind that. Is that right? There are a number of similar situations that we currently have; is that fair?

Mr. Ferguson: I can't speak to any specific situation, but certainly, yes, I know there are instances where, even though a government — whatever government is the funding source — the lenders perceive there to be risk on the part of the recipients. I can't speak specifically to farm credit or anything else, but those types of situations definitely exist.

One other comment you made early on in your question was the fact that even in the well-managed First Nations, there are still housing shortages. We're all also very aware that even provinces struggle with housing. We can always hope we can make these issues go away, but to be realistic, it's not like we're going to make housing issues go away. But the goal would at least be to try to make the issue not worse on the First Nations than it is in the provinces.

Senator Tannas: Good point.

The Chair: There is a legislative base for the First Nations Financial Management Board. That's one of the impediments that the Auditor General addressed, so we are looking at that as a vehicle.

comptabilité gouvernementale, je crois que les montants devraient être engagés tout de suite, mais j'aimerais savoir si une telle solution peut tomber à l'eau à cause du traitement comptable.

M. Ferguson : Ne sous-estimez jamais la capacité qu'ont les comptables de faire sombrer les meilleurs projets.

Avant même que vous posiez la question, j'étais en train de me dire que cela représenterait très probablement un passif pour le gouvernement.

Le problème, dans les cas de ce genre, c'est qu'on peut toujours s'arranger pour que la transaction ne constitue pas un passif pour le gouvernement. Toutefois, aussitôt qu'on le fait, on augmente le risque que l'argent ne soit pas versé. Or, pour l'organisme prêteur, plus le risque est grand, plus le taux d'intérêt imposé est élevé. C'est toujours le problème qui se pose dans ce genre de transaction. D'une part, pour obtenir le meilleur taux possible sur l'emprunt, on cherche à minimiser le risque. De l'autre, pour éviter d'inscrire un passif, on s'efforce de le maximiser. En essayant de trouver le meilleur compromis entre les deux extrêmes, on arrive au point où une partie peut dire : « Oui, je vais obtenir la somme », tandis que l'autre dit : « Non, je ne dois rien. » Cela crée toujours des situations intéressantes pour nous, qui devons vérifier les états financiers. Bref, nous devons nous montrer très prudents dans ces cas.

Le sénateur Tannas : Nous avons déjà eu des situations de ce genre. Je pense, par exemple, au crédit agricole. Le taux d'intérêt est un peu plus élevé parce que la garantie du gouvernement est implicite, sans être réelle. N'est-ce pas le cas? Nous avons actuellement plusieurs situations de même nature, ne croyez-vous pas?

M. Ferguson : Je ne peux parler d'aucune situation particulière, mais il est certain qu'il y a des cas où, même si la source de financement est un gouvernement, quel qu'il soit, les prêteurs estiment qu'il y a un risque pour les bénéficiaires. Je ne peux parler ni du crédit agricole ni d'autres cas particuliers, mais il ne fait pas de doute que des situations de ce genre existent.

Vous avez mentionné au début de votre intervention que, même dans les Premières Nations les mieux administrées, il y a quand même des pénuries de logements. Nous savons tous en fait que les provinces elles-mêmes ont des difficultés à cet égard. Nous pouvons toujours espérer que les problèmes se résorberont par eux-mêmes, mais, pour être réalistes, nous devons reconnaître que le problème du logement ne disparaîtra pas de sitôt. Nous pouvons quand même viser comme objectif de faire en sorte que la situation des Premières Nations ne soit pas pire que celle des provinces.

Le sénateur Tannas : Bien dit.

Le président : Le Conseil de gestion financière des Premières nations a un fondement législatif. C'est l'un des obstacles définis dans le rapport du vérificateur général. Nous envisageons donc cela comme moyen d'intervention.

Senator Beyak: Thank you very much, gentlemen, for your presentation. You have answered a question for me. Over these last two months, the inconsistencies are glaring. It doesn't matter which witness comes. Some praise some First Nations that are doing well; some tell us about corruption, fraud, waste and duplication. We have never been able to figure out why the inconsistencies exist across Canada, from province to province and from territory to territory.

Finally, your structural impediments have helped to explain to me why this is happening, but I still don't know the solutions. There is revenue from so many sources: the feds, the provinces and casinos. There doesn't seem to be a shortage of money coming in, but it doesn't seem to go where it is needed.

I've lived in the North now for many decades. We have 52 First Nations reserves north of me. The housing has been abysmal in some of the reserves all the time I have lived there, and others are just beautiful. I don't understand it. I know it is band councils part of the time. There never seems to be a shortage; it's always quantity and quality. There is lots of quantity, but we're not getting any quality. The money pours in, but it never seems to make life any better after all these decades.

As auditors and having seen so much of that, do you have any solutions we could focus on? It's like a household budget. You have so much coming in and so much going out. I know how much I have coming in, how much is going out and how much is left at the end.

This seems like such a huge problem. I do not know where to start. There is so much coming in and so much going out, but it never gets any better.

Mr. Ferguson: My comments are more again from my past in New Brunswick. It's important to remember that there are 600-odd First Nations across the country. In New Brunswick, there certainly are some First Nations that are able to generate their own revenues through various sources and others that are not.

When you look at it across the whole system, you might be able to say — and I don't know — there is this amount of money going in, so you would think you could get this amount of something coming out for that money. But a lot of the reality is that when you divide it up or look at it by individual First Nation, the realities of each First Nation are quite disparate between the ones able to generate a lot of revenue and the ones that are not.

I will ask Mr. Berthelette to pick up on that.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie, messieurs, de vos explications. Vous avez déjà répondu à l'une de mes questions. Au cours des deux derniers mois, nous avons entendu beaucoup de déclarations contradictoires venant de toutes sortes de témoins. Certains ont fait l'éloge des Premières Nations qui se débrouillent bien tandis que d'autres nous ont parlé de corruption, de fraude, de gaspillage et de double emploi. Nous n'avons jamais réussi à comprendre pourquoi il y a tant d'incohérences et de différences au Canada, d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre.

Enfin, votre liste d'obstacles structurels m'a aidée à comprendre ce qui se passe, sans pour autant m'éclairer quant aux solutions. Il y a des revenus provenant de nombreuses sources : le gouvernement fédéral, les provinces, les casinos. On n'a pas l'impression qu'il manque d'argent, mais les fonds ne semblent pas être affectés en fonction des besoins.

Je vis dans le Nord depuis des dizaines d'années. Au nord de chez moi, il y a 52 réserves des Premières Nations. Dans certaines d'entre elles, les conditions de logement sont épouvantables, tandis qu'elles sont très bonnes dans d'autres. Je ne comprends pas pourquoi. Je sais que les conseils de bande en sont parfois responsables. On n'a jamais l'impression qu'il y a pénurie, mais c'est toujours un conflit entre quantité et qualité. La quantité est abondante, mais la qualité est absente. L'argent coule à flots, mais il ne semble pas suffire pour améliorer la qualité de vie après toutes ces décennies.

À titre de vérificateurs, vous avez pu observer toutes ces conditions. Avez-vous des solutions sur lesquelles nous pourrions concentrer notre attention? C'est un peu comme le budget d'un ménage. Il y a tant d'argent qui rentre et tant d'argent qui sort. Je sais quelles sont les rentrées, quelles sont les dépenses et ce qui reste au bout du compte.

Toutefois, dans le cas qui nous intéresse, le problème paraît énorme. Je ne sais pas où commencer. On sait qu'il y a tant d'argent qui rentre et tant d'argent qui sort, mais la situation ne semble jamais s'améliorer.

M. Ferguson : Encore une fois, ma réponse s'inspire essentiellement de mes antécédents au Nouveau-Brunswick. Nous ne devons pas perdre de vue qu'il y a quelque 600 Premières Nations au Canada. Au Nouveau-Brunswick, nous en avons bien sûr quelques-unes qui ont des sources de revenus propres et d'autres qui n'en ont pas.

Lorsqu'on considère la situation d'une manière globale, on peut avoir l'impression — je ne sais pas — qu'il y a tant d'argent qui rentre et que cela devrait suffire pour obtenir tels ou tels résultats. En réalité, si on examine la situation au niveau de chaque Première Nation, on constate qu'il y a de grandes disparités entre celles qui disposent de revenus propres et les autres.

Je vais maintenant laisser M. Berthelette donner une réponse plus détaillée.

Mr. Berthelette: I absolutely support the Auditor General's comments. I would note that many First Nations communities have a population of 500 people or less. When you have a population of 500 people, you have about 200 adults, so there are some capacity issues within communities. As a result, when you go back to our structural impediments, the lack of organizations to support service delivery becomes crucial when there is a lack of capacity for these very small communities.

In addition, I would say that there isn't going to be one solution to resolve the issue of housing and infrastructure on reserves. Senator Tannas has mentioned that my friend Mr. Harold Calla was here. His board is one of a number of institutions that the federal government has supported through legislation and funding that are there to provide this support to First Nations so they can achieve their particular goals. They're able to bring together a number of First Nations and take advantage of the efficiencies that come with bringing together First Nations.

One of the solutions could be this notion of pooling the resources and using those pooled resources to fund some communities. It may not work in some communities, and we'll need to find other solutions for those particular communities. That gets a little complicated for them when, as the Auditor General mentioned, you have a pot of money for capital and it has to be divided up among 600 communities very quickly. Some witnesses may have told you, but by the time you get to a community of 400 or 500 people, they might be able to build one house with the money that actually makes its way to the community. In that situation, we may need to look at some other solutions for them, especially if they are isolated and don't have a strong local economy.

I have a great deal of time for Mr. Howard Calla and his organization. If there was something this committee could do to put that forward in your report as a potential solution, along with some others, that would go a long way to develop traction in this area and help Harold and his organization make some progress.

Senator Raine: Could you comment on the value of private property ownership on reserves and its future, not just ownership in terms of the land itself but maybe through leasing and lending to mobile home owners, homes that could be moved if they wanted to? Would it be possible, through any of the programs that we have, to lend to people for mobile homes?

Mr. Berthelette: The whole issue of private property on reserves is a very complicated issue and it's probably one that I will stay away from, as such, a discussion about private property. I will leave that to the committee to talk to the First Nations about.

M. Berthelette : Le vérificateur général a tout à fait raison. Je préciserai que beaucoup des collectivités des Premières Nations n'ont que 500 habitants ou moins. Avec une telle population, le nombre d'adultes s'élève à environ 200, de sorte qu'il y a des problèmes de capacité. Pour revenir à nos obstacles structurels, il faut noter que le manque d'organisations pouvant appuyer la prestation de services joue un rôle de premier plan, compte tenu de l'insuffisance des capacités de ces très petites collectivités.

J'ajouterai qu'il n'existe aucune solution qui puisse, seule, régler les problèmes de logement et d'infrastructure dans les réserves. Le sénateur Tannas a mentionné que mon ami, M. Harold Calla, a comparu devant le comité. Le conseil qu'il dirige compte parmi les organismes auxquels le gouvernement fédéral a accordé un soutien législatif et financier afin de leur permettre d'aider les Premières Nations à atteindre leurs objectifs. Ces organismes peuvent amener un certain nombre de Premières Nations à joindre leurs efforts et à tirer parti des avantages de cette mise en commun.

L'une des solutions pourrait consister à mettre des ressources en commun pour financer quelques collectivités. Cela pourrait ne pas marcher dans certains cas, ce qui imposerait de trouver d'autres solutions. Cela rend les choses un peu compliquées, comme l'a mentionné le vérificateur général, lorsqu'on dispose d'un capital commun à répartir très rapidement entre 600 collectivités. Comme certains témoins vous l'ont sans doute dit, une fois qu'on en arrive aux collectivités de 400 ou 500 habitants, il ne reste probablement assez d'argent que pour construire un seul logement. Dans une telle situation, il est nécessaire de chercher d'autres solutions pour les collectivités en cause, surtout si elles sont isolées et n'ont pas une économie locale assez forte.

J'ai une grande considération pour M. Harold Calla et son organisation. Si votre comité pouvait mettre cette idée de l'avant dans son rapport, comme solution possible parallèlement à d'autres, on réussirait peut-être à susciter de l'intérêt, de façon à aider Harold et son organisation à avancer.

La sénatrice Raine : Pouvez-vous nous parler de la question de la propriété privée dans les réserves et de son évolution, non seulement en ce qui concerne la terre, mais aussi à l'égard de la location à bail et de l'octroi de prêts pour l'acquisition de maisons mobiles, que leurs propriétaires pourraient déplacer à leur gré? Est-il possible de recourir à l'un des programmes qui existent actuellement pour prêter de l'argent à des gens qui souhaitent acheter une maison mobile?

M. Berthelette : La question de la propriété privée dans les réserves est très complexe, assez complexe, en fait, pour que je préfère m'abstenir d'en parler. Le comité ferait mieux d'en discuter avec les Premières Nations.

I will point out that there is at least one, maybe two, private-property-equivalent examples that exist on reserve. One is the certificate of possession, which is as close as you can get to a fee simple in some communities. As the honourable senator mentioned, the other is long-term leasing.

So there are some equivalents to private property, and those could be another solution to help deal with the situation with respect to housing on reserves. We would add it to what Harold Calla's group would do — private property equivalents and the supports for those, section 95 and CMHC. We could end up with a menu of solutions whereby a First Nation looking at the menu would be able to draw it down to those that best suit their situation.

I would encourage the committee to look at a number of different solutions for this particular issue.

Senator Raine: Would there be any programs now that would provide housing subsidies or funding for the purchase of a mobile home by an individual?

Mr. Berthelette: I'm not sure about the particular mobile home, but I know that the Department of Aboriginal Affairs does have a ministerial guarantee program that can be used by individuals in a community, and is supported by the band, that allows them to actually, using their funds, purchase housing. That's another solution, and it's another example that the committee may want to pursue a little more closely.

The Chair: That has been very helpful. Thank you, Mr. Berthelette.

Senator Wallace: An issue that obviously ties in directly with this housing problem or challenge is the provision of potable water and waste water systems. I'm wondering, Mr. Ferguson, in your audit work, if you have had an opportunity to look specifically at those issues as they would relate to the on-reserve issues. If you have looked at that, did you come to any conclusions as to what progress, if any, is being made in addressing those issues?

Mr. Ferguson: Yes, we have in the past looked at some of those issues. I will ask Mr. Barrett to speak specifically to what we found.

Mr. Barrett: We looked at it in 2005. We have a follow up in this report itself.

There are a couple of important points going back to those structural impediments. When we looked at it previously, we were saying there was no legislative base for who is responsible for making sure water quality is right. When we did our follow up in 2011, we ended up saying "satisfactory progress" at the time with respect to the legislation being passed, a legislative base for water quality. At the time, there was no law passed with a legislative base for water quality, but we were saying the work had been done in 2010. So we were able to say from a bureaucracy perspective, if I can put it that way, they had done everything they could to move the bill forward. Of course, what we saw more

Je signalerai cependant qu'il existe actuellement dans les réserves au moins un, peut-être deux équivalents de la propriété privée. Le premier est le certificat de possession, qui donne des droits très proches de la propriété en fief simple dans certaines collectivités. Comme l'a dit l'honorable sénatrice, l'autre équivalent serait la location à bail à long terme.

Il y a donc quelques équivalents de la propriété privée, qui pourraient constituer une autre solution permettant de remédier à la situation du logement dans les réserves. Cela s'ajouterait aux initiatives du groupe de Harold Calla : équivalents de la propriété privée, moyens de les soutenir, article 95 et SCHL. Nous pourrions ainsi aboutir à un éventail d'options parmi lesquelles chaque Première Nation pourrait choisir ce qui convient le mieux à sa situation.

J'encourage le comité à examiner les différentes solutions qu'il est possible d'envisager.

La sénatrice Raine : Existe-t-il actuellement des programmes permettant d'accorder à un particulier des subventions ou du financement pour l'achat d'une maison mobile?

M. Berthelette : Je ne saurais pas le dire dans le cas particulier d'une maison mobile, mais je sais que le ministère des Affaires autochtones a un programme de garantie dont peuvent se prévaloir les membres d'une collectivité, avec l'appui de la bande. Le programme permet aux intéressés d'utiliser leurs propres fonds pour acheter un logement. C'est encore une autre possibilité que le comité voudra peut-être examiner de plus près.

Le président : C'est un renseignement très utile. Merci, monsieur Berthelette.

Le sénateur Wallace : De toute évidence, l'eau potable et les égouts sont directement liés à la question du logement. Je me demande, monsieur Ferguson, si vous avez eu l'occasion, dans le cadre de vos audits, d'examiner en particulier ces aspects dans les réserves. Si vous l'avez fait, à quelles conclusions avez-vous abouti quant aux progrès réalisés à cet égard?

M. Ferguson : Oui, nous avons examiné ces questions dans le passé. Je vais demander à M. Barrett de vous donner des détails sur nos conclusions.

M. Barrett : Nous avons examiné ces questions en 2005. Vous trouverez un suivi dans ce rapport.

Il y a quelques points importants à noter dans le contexte des obstacles structurels. Dans nos examens antérieurs, nous avons dit qu'il n'y avait pas de fondement législatif établissant qui est responsable de la qualité de l'eau. Lorsque nous avons fait notre suivi en 2011, nous avons conclu à des « progrès satisfaisants » au sujet des mesures législatives concernant la qualité de l'eau. Ces mesures législatives n'avaient pas encore été adoptées, mais nous disions que le travail nécessaire avait été fait en 2010. D'un point de vue bureaucratique, si je peux m'exprimer ainsi, nous étions d'avis que tous les efforts possibles avaient été faits pour favoriser l'adoption du projet de loi. Bien sûr, nous avons constaté en juin

recently, this past June, is that it has now been passed into law. There is an example where, incrementally, things could happen. We haven't gone into what's in the new law, but the point is they are starting to create a legislative base there. Of course there are other areas where the "satisfactory" was less positive.

Senator Wallace: From the audit work you did in identifying that as an issue, the infrastructure for potable water and waste water systems, is that a significant issue or significant problem on reserves?

Mr. Barrett: Yes is the short answer, in terms of the monitoring that was going on and the inspections that were being done. There was another significant area where most Canadians, a lot of Canadians, will take their water quality for granted, and on a large number of First Nations we were seeing substandard water quality.

Senator Wallace: If those two issues — the handling of waste water and potable water systems — have not been addressed, it becomes difficult. How do you deal with the housing issue when you haven't got the basic needs for the house in a suitable fashion?

Mr. Barrett: It's another issue.

The Chair: I would note that we now have a legislative base for water, and this committee approved that bill, although it's in its infancy as far as implementation is concerned.

Senator Watt: Other than what I have already said, I don't really have that much to add, other than to suggest something this committee should possibly look at. In terms of reserve locations, their distances are not all the same. Some are in isolated communities. Some are close enough to what you might call a civilized city and have access to roads. If a proper inventory could be done in conjunction with the work that we're doing as a committee, we might be able to identify reserve communities that are close enough to access hardware rather than taking imported materials from a distance to their reserve. If we do a proper inventory, we might be able to find that local material exists that could be used. Two things are lacking. One is the hardware, and the other is the money to purchase the hardware. This is another way of trying to help the committee come up with possible solutions so the community can help itself, to start thinking along the line of it becoming a little more independent from the government.

I wonder whether the Auditor General and his people would support something along that line, this movement toward helping yourself. I think it's very heavily needed.

Mr. Ferguson: As I said earlier, this is a complex area given the types of challenges that some of these First Nations face, whether it's the fact that it's 500 people or they're isolated or have no access to roads. There are many challenges that face some of these First Nations. Quite frankly, obviously, those challenges just add to the difficulty in trying to find solutions.

dernier que le projet de loi avait effectivement été adopté. Voilà un exemple qui montre qu'il est possible d'obtenir des résultats partiels. Nous n'avons pas examiné le contenu précis de la nouvelle loi, mais il n'en reste pas moins qu'elle constitue un début de fondement législatif. Il y avait évidemment d'autres domaines dans lesquels les résultats étaient moins satisfaisants.

Le sénateur Wallace : En fonction des audits que vous avez faits au sujet de l'infrastructure de l'eau potable et des égouts, considérez-vous que c'est un problème important dans les réserves?

M. Barrett : Oui, compte tenu de la surveillance exercée et des inspections faites. C'était un autre domaine important où la plupart des Canadiens jouissent ordinairement d'une eau potable de qualité, tandis que beaucoup de Premières Nations n'ont qu'une eau de qualité médiocre.

Le sénateur Wallace : Si le problème de l'eau potable et des égouts n'a pas été réglé, la situation est vraiment difficile. Comment peut-on s'attaquer au problème du logement si on ne dispose pas des éléments de base indispensables?

M. Barrett : C'est un autre problème.

Le président : Je note que nous avons maintenant un fondement législatif en ce qui concerne l'eau. Notre comité a approuvé le projet de loi en cause, mais nous n'en sommes encore qu'aux tout premiers stades pour ce qui est de sa mise en œuvre.

Le sénateur Watt : Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que j'ai déjà dit, mais je voudrais proposer que le comité examine une question particulière. Compte tenu de la situation géographique des réserves, les distances à franchir ne sont pas les mêmes. Certaines sont isolées, tandis que d'autres sont proches d'agglomérations urbaines et ont donc accès à des routes. S'il était possible de faire un bon inventaire, parallèlement aux travaux du comité, nous serions en mesure de déterminer quelles réserves sont assez proches pour avoir accès à des matériaux locaux plutôt que d'en importer de sources éloignées. Si nous pouvons disposer d'un bon inventaire, nous découvrirons peut-être que les réserves peuvent utiliser des matériaux locaux. Il manque actuellement deux choses : d'une part, les matériaux et, de l'autre, l'argent nécessaire pour les acheter. Ce serait un autre moyen pouvant permettre au comité d'imaginer des solutions grâce auxquelles les collectivités pourraient s'aider elles-mêmes et devenir ainsi un peu moins dépendantes du gouvernement.

Je me demande si le vérificateur général et ses collaborateurs appuieraient des initiatives de ce genre qui favoriseraient une plus grande autonomie. Je crois que nous en avons grandement besoin.

M. Ferguson : Comme je l'ai déjà dit, c'est un domaine complexe compte tenu du genre de défis que certaines Premières Nations doivent affronter, qu'il s'agisse d'une population de 500 habitants, d'isolement ou de l'absence de routes d'accès. Ces Premières Nations ont beaucoup d'obstacles à surmonter qui ne font qu'augmenter la difficulté qu'il y a à trouver des solutions.

I will ask Mr. Berthelette to add to that.

Mr. Berthelette: Again, Mr. Chair, I would say that this is another solution that's on the menu of solutions. I remember visiting a community in Saskatchewan, and I can't remember the name of the community but I was there on another audit. As we were going through the community, you could see that there were what they called the Indian Affairs houses, but there were also these log houses. The community had gone into the forest, cut down the trees and built these houses themselves. You could see the pride that was in those houses, and you could see they were well built, that they had been there for quite a while and that they were in excellent shape. Using local materials is a solution. The thing I remember, though, was the chief telling me that they were unable to continue to do that because there was something about, and I do not know which department, a funding requirement that didn't allow them to continue to build log homes.

As you're doing your work in this area, you may want to explore with the First Nations what impediments within the funding programs that are currently available stop them from being able to use local materials. What prevents them from doing a good job in terms of providing the homes they are looking for?

Senator Watt: I think that's very good information.

The Chair: That leads me to a practical question for us. Your office visited selected First Nations reserves in your June 2011 report to obtain their perspectives, just as you discussed now. This is for the benefit of our committee, because we will want to do some travelling as well. Could you explain how you selected First Nation communities that you visited and how you went about that?

Mr. Ferguson: I will ask Mr. Berthelette to give you the details, but you referred to this report. In our most recent report, we also reported on emergency management on reserves, and we visited reserves there. We're doing one now on policing on reserves, and we're visiting another series of reserves there. I'll ask Mr. Berthelette to talk a little bit about how we decide which First Nations to visit.

Mr. Berthelette: Mr. Chair, we came to that decision through a variety of means. Once we determine what we're going to audit, we use our own knowledge. I have visited quite a few communities in my years with the Auditor General's Office and during my years with the First Nations Inuit Health Branch, so I have a sense of what's going on in the communities. Because I'm in Ottawa, I'm not always up to date and so we talk to the folks who work at the AFN — the bureaucracy — and ask them for advice about which communities are good examples to see with respect to an audit.

Je vais maintenant demander à M. Berthelette de donner plus de détails.

M. Berthelette : Encore une fois, monsieur le président, je dirais que c'est une autre solution à ajouter à l'éventail d'options. Je me souviens d'avoir visité une collectivité de la Saskatchewan dont je ne me rappelle pas le nom. J'étais allé là dans le cadre d'un audit. Pendant que je passais dans les rues, je pouvais voir ce que les locaux appelaient les maisons des Affaires indiennes, mais il y avait aussi des maisons en rondins. Les membres de la collectivité étaient allés dans la forêt, avaient abattu des arbres et s'en étaient servis pour se construire des maisons. Je pouvais voir avec quelle fierté ils me parlaient de ces maisons. J'avais aussi noté qu'elles étaient bien bâties, qu'elles étaient là depuis un certain temps déjà et qu'elles étaient en excellent état. L'utilisation de matériaux locaux est une solution. Je me souviens cependant que le chef m'avait dit que la collectivité n'avait pas pu continuer à construire ces maisons parce qu'une disposition des ententes de financement — je ne sais plus avec quel ministère — ne leur permettait pas de bâtir des maisons en rondins.

Vous pourriez envisager, dans le cadre de vos travaux dans ce domaine, de demander aux Premières Nations quelles dispositions des programmes de financement existants les empêchent d'utiliser des matériaux locaux. Qu'est-ce qui leur interdit de construire les maisons dont elles ont besoin?

Le sénateur Watt : Ce sont des renseignements très utiles.

Le président : Cela m'amène à une question pratique. Pour produire votre rapport de juin 2011, des représentants de votre bureau ont visité différentes réserves des Premières Nations afin d'obtenir leur point de vue. Comme notre comité a l'intention de faire aussi quelques visites sur place, pouvez-vous nous expliquer de quelle façon vous avez choisi les Premières Nations que vous avez visitées?

M. Ferguson : Je vais demander à M. Berthelette de vous donner les détails, mais vous avez parlé de ce rapport. Dans notre rapport le plus récent, nous avons abordé la question de la gestion des urgences, ce qui nous a aussi amenés à visiter des réserves. En ce moment, nous faisons une étude sur les services de police et devons donc entreprendre des visites dans une autre série de réserves. Je vais demander à M. Berthelette d'expliquer la façon dont nous les choisissons.

M. Berthelette : Monsieur le président, nous recourons à différents moyens pour faire ce choix. Une fois que nous avons déterminé le sujet de notre audit, nous nous servons de nos propres connaissances. J'ai visité un bon nombre de collectivités au cours des années que j'ai passées au Bureau du vérificateur général ainsi qu'à la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. J'ai donc une bonne idée de ce qui se passe dans ces collectivités. Toutefois, comme je suis à Ottawa, je ne suis pas toujours au courant des dernières nouvelles. Nous avons donc des contacts avec les services administratifs de l'Assemblée des Premières Nations, à qui nous demandons des conseils sur le choix des collectivités à visiter pour étudier une question particulière.

We talk with the provincial-territorial associations, the Assembly of Manitoba Chiefs, the Federation of Saskatchewan Indian Nations and the B.C. association to get their perspective on communities that they think could be useful to us.

We also talk to folks like Harold Calla and other individuals who have in-depth knowledge of what is going on in the communities. From these different sources, we identify the communities we're going to visit.

I would also add — and I don't want to leave them out — officials at both Aboriginal Affairs and Health Canada. They also have a pretty good understanding of what's going on in the communities, and their perspective is always helpful.

The Chair: That's helpful to us. Thank you.

Senator Ngo: We have listened to different panels give us very different views on the housing shortage. We know that AANDC provides around \$1 billion per year in funding for infrastructure of all types for First Nations. According to the witnesses, there's always a shortage of about \$3 billion to \$5 billion and they cannot keep up. Who is responsible for ensuring that the funding is going where it's needed so that the infrastructure needs of First Nations communities are met?

Mr. Berthelette: Mr. Chair, the responsibilities are generally set out in the grants and contributions agreements. They will state the amount of money that will be provided to a community and how the funding should be allocated according to the agreement.

Have I answered your question, senator?

Senator Ngo: Is the person who receives the funding responsible, or is the AANDC responsible for ensuring that the funding goes where it's needed?

Mr. Berthelette: The AANDC is responsible for ensuring that the programs and services that they are mandated to support are divided up, if I can put it that way, into the contribution agreements to the various First Nations. They're also responsible for ensuring that the contribution agreements are clear about where the funding is going and how it can be used. They're responsible for receiving a report back from the First Nation in terms of how that funding was used and, ultimately, reporting back to government and Parliament on the use of that funding.

Senator Raine: Your office has noted that using contribution agreements to fund program delivery to First Nations is problematic for several reasons, one being that the agreements often need to be renewed on an annual basis. If you're planning for infrastructure, that makes planning very difficult. Because funding from the previous year must be reviewed before a new agreement can be approved, there are often gaps in funding for several months.

Nous prenons également contact avec les associations provinciales-territoriales, l'Assemblée des chefs du Manitoba, la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan et l'Association de la Colombie-Britannique pour connaître leur avis sur les collectivités qui peuvent le mieux nous aider.

Nous avons en outre des discussions avec des gens tels que Harold Calla et d'autres, qui ont une connaissance approfondie de ce qui se passe dans les réserves. C'est donc en recourant à ces différentes sources que nous déterminons les collectivités à visiter.

J'ajouterai que nous consultons aussi — je ne voudrais pas les oublier — les fonctionnaires des Affaires autochtones et de Santé Canada qui sont très au courant de la situation des différentes collectivités et dont le point de vue est toujours utile.

Le président : Ces renseignements sont précieux. Je vous remercie.

Le sénateur Ngo : Nous avons entendu plusieurs groupes de témoins qui nous ont présenté des points de vue très différents sur la pénurie de logements. Nous savons qu'AANDC fournit aux Premières Nations environ 1 milliard de dollars par an pour financer toutes sortes d'infrastructures. D'après les témoins, il manque toujours 3 à 5 milliards de dollars, ce qui empêche les Premières Nations de se rattraper. Qui est chargé de s'assurer que les fonds sont judicieusement affectés de façon à répondre aux besoins d'infrastructure des collectivités des Premières Nations?

M. Berthelette : Monsieur le président, les responsabilités sont généralement définies dans les accords de subventions et de contributions. Les ententes prévoient les montants à fournir à chaque collectivité ainsi que leur répartition.

Ai-je répondu à votre question, sénateur?

Le sénateur Ngo : Est-ce la personne qui reçoit les fonds ou bien AANDC qui doit veiller à ce que l'argent soit utilisé en fonction des besoins?

M. Berthelette : AANDC doit s'assurer que les budgets des programmes et des services dont il a la responsabilité sont répartis, si je peux m'exprimer ainsi, entre les accords de contribution des différentes Premières Nations. Le ministère est également tenu de veiller à ce que les accords de contribution définissent clairement les fins auxquelles l'argent doit servir et la façon de l'utiliser. Il doit recevoir les rapports des Premières Nations sur l'utilisation des fonds et, en définitive, en rendre compte au gouvernement et au Parlement.

La sénatrice Raine : Votre bureau a signalé que le recours à des accords de contribution pour financer les programmes offerts aux Premières Nations pose des problèmes pour plusieurs raisons, la principale étant que ces accords doivent souvent être reconduits sur une base annuelle. La planification d'infrastructures est très difficile dans ces conditions. Comme le financement de l'année précédente doit être examiné avant l'approbation d'un nouvel accord, le financement est souvent interrompu pendant plusieurs mois.

I understand why we have to have funding agreements, but in terms of infrastructure and planning for the growth of a community, when the community is trying to make a plan and decide where they're going to build the housing and do it in a logical way, having to wait for the annual grants can't possibly work. Do these challenges apply to housing? I know they apply to other types of services.

Mr. Berthelette: Mr. Chair, we have commented on the use of grants and contributions, and the honourable senator has noted what we have said about them. It can be problematic, and I'm sure there are situations in which this impacts housing on reserves.

Aboriginal Affairs has been taking steps to address that particular issue by signing five-year agreements with First Nations and, through that process, giving the First Nation more say about how the money will be spent. Over five years, they will have a certain annual payment to the community, and the community will be able to determine its priorities and budget the money accordingly.

There have been some moves in terms of trying to address that, but the grant and contribution system works well in a situation where the government wants to make a contribution to an organization that's trying to do something, and the government is one contributor of a number of contributors, including the organization. I'm not sure it works as well in a government-to-government relationship. As you are examining this issue, you may want to pursue whether there might be other options available to Aboriginal Affairs or other options that can be used to deal with the funding issue to have more of a government-to-government approach. I'm not sure that it will be "the" solution, but it could be one of the solutions that could be made available.

Senator Raine: Are there any examples that you could give us of similar situations? I guess in some of the federal-provincial transfers you have certain kinds of long-term arrangements as well. This is probably where the First Nations Financial Management Board could play a role. Then you would know they have earned the right to long-term committed funds. Would that be a solution?

Mr. Berthelette: Absolutely. I think Harold Calla and his group could be helpful in providing some assurance that a long-term agreement would be in the best interest of the community.

In addition to the federal-provincial transfers, there are provincial-municipal supports. There are provincial school board supports. There's also the treaty situation in which, according to the treaty, certain monies are provided to the treaty First Nation.

There are a number of examples of ways in which this could be accomplished.

Je comprends les raisons pour lesquelles nous avons besoin d'accords de financement, mais quand il s'agit d'infrastructures et de planification de la croissance d'une collectivité, quand celle-ci s'efforce d'établir un plan, de déterminer où construire des logements et d'agir d'une façon rationnelle, elle ne peut pas le faire si elle doit attendre des subventions annuelles. Ces défis s'appliquent-ils aussi au logement? Je sais qu'ils existent dans le cas des autres genres de services.

M. Berthelette : Monsieur le président, nous avons présenté des observations sur l'utilisation des subventions et contributions, comme l'honorable sénatrice l'a noté. Cela peut occasionner des difficultés, et je suis sûr que, dans certains cas, cette façon de procéder a des répercussions sur le logement dans les réserves.

AADNC a pris des mesures pour remédier à ce problème particulier en signant des accords de cinq ans avec les Premières Nations et en leur laissant plus de latitude quant à la façon de dépenser l'argent. Ainsi, les collectivités reçoivent un certain montant annuel pendant cinq ans et sont en mesure de définir leurs propres priorités et d'établir leur budget en conséquence.

Bref, certaines mesures ont été prises pour remédier aux problèmes, mais il ne faut pas perdre de vue que le système des subventions et contributions marche bien quand le gouvernement souhaite offrir une contribution à un organisme qui cherche à réaliser un projet donné dont le financement est assuré par plusieurs intervenants, dont l'organisme lui-même. Par contre, je ne suis pas sûr que ce système convient dans le cadre d'une relation de gouvernement à gouvernement. Vous voudrez peut-être, au cours de votre examen, déterminer si le ministère des Affaires autochtones, entre autres, peut recourir à d'autres moyens pour régler le problème du financement d'une façon qui corresponde mieux à une relation de gouvernement à gouvernement. Je ne saurais pas dire si ce serait « la » solution, mais elle pourrait faire partie de l'éventail d'options à envisager.

La sénatrice Raine : Pouvez-vous nous donner des exemples de situations semblables? Je suppose qu'il y a aussi certains arrangements à long terme dans le cadre des transferts fédéraux-provinciaux. C'est probablement là que pourrait intervenir le Conseil de gestion financière des Premières nations. On saurait alors si les Premières Nations en cause ont gagné le droit de recevoir un financement à long terme. Est-ce une solution à envisager?

M. Berthelette : Absolument. Je crois que Harold Calla et son groupe pourraient jouer un rôle utile en garantissant en quelque sorte qu'un accord à long terme serait dans l'intérêt de la collectivité.

À part les transferts fédéraux-provinciaux, il y a l'aide provinciale-municipale et celle des conseils scolaires provinciaux. Il faut également penser aux traités qui prévoient le versement de certains montants aux Premières Nations bénéficiaires.

On peut trouver différents exemples de moyens de procéder de cette façon.

Senator Raine: Obviously, going forward there are also resource revenue-sharing opportunities. Will these streams of revenue potentially coming to First Nations allow them to expand their opportunity to borrow and get caught up on the housing shortfall?

Mr. Berthelette: Mr. Chair, I think the revenue-sharing agreements that are being put in place have been of tremendous assistance to the communities and have provided them with a private source of funding that they can use without the limits that come with governmental funding. While I have very limited information about those particular situations, what I have seen in those communities that have them is that they have put them to a number of different uses. I would not be surprised if they have also put them to addressing their housing and infrastructure issues.

Senator Moore: Mr. Berthelette, you may be the one to answer this, and it follows along the question of the chair. You mentioned how you selected the First Nations communities that you visited. Is there a list of them in the 2011 report? If there is, did you make numbers of the needs in the various communities in terms of housing — what you found in terms of how many, what was needed, how many needed a lot of work, how many needed a bit of work? Would it be useful for us to visit the same reserves and do some type of comparative look so that we would have some benchmarks, at least on the basis of those communities, from which to form recommendations or the basis for a solid report from our own experience, building on what you might have found in your investigations and visits?

Mr. Barrett: I'll take a stab at answering the senator's question.

We don't normally publish a list of which First Nations we visit with each of our audits. We do try to get out and see a range, and on an audit like this, there would be a different range.

As Mr. Berthelette has suggested, I too have had the opportunity to visit dozens of First Nations through the various audits that we've done. Personally, I would suggest it's more valuable to first ask, "What are we trying to find out?" For example, the answer may be, "What's the range of housing?"

I can tell you that a couple of years ago we visited — not specific to this audit — some of the communities in northern Ontario. We were looking for several different things. We were looking at their houses, and some of families invited us into their houses to take a look at what was in the houses. Quite honestly, it was heartbreaking. It was very sad. Beautiful people, very nice families, but you're literally looking through holes in the floor at dirt underneath and wires sticking out. You would say it was a fire hazard by any stretch of the imagination.

La sénatrice Raine : À l'avenir, il y aura évidemment des occasions de partage des recettes tirées des ressources naturelles. Croyez-vous que ces nouvelles sources de revenus permettront aux Premières Nations bénéficiaires d'avoir un meilleur accès au marché de capitaux pour remédier à leur pénurie de logements?

M. Berthelette : Monsieur le président, je crois que les accords de partage des recettes qui sont mis en place ont considérablement aidé les collectivités, mettant à leur disposition une source de financement privée à laquelle ils peuvent puiser sans avoir à subir les restrictions dont le financement gouvernemental est assorti. Bien que je ne sache pas grand-chose de ces situations particulières, j'ai pu constater que les collectivités bénéficiaires se servent de l'argent à différentes fins. Je ne serais pas surpris qu'elles l'utilisent pour remédier au manque de logements et d'infrastructures.

Le sénateur Moore : Monsieur Berthelette, vous allez peut-être pouvoir répondre à ma question, qui fait suite à celle du président. Vous avez parlé de la façon dont vous avez choisi les collectivités des Premières Nations que vous avez visitées. Y a-t-il une liste de ces collectivités dans le rapport de 2011? Si oui, disposez-vous de chiffres précisant leurs besoins en matière de logement : nombre de logements manquants, nombre de maisons nécessitant de grandes réparations, nombre de maisons ayant besoin de petits travaux de rénovation, et ainsi de suite? Serait-il utile pour nous de visiter les mêmes réserves afin d'être en mesure de faire des comparaisons, au moins dans le cas des collectivités en cause, et de nous en servir pour formuler des recommandations ou rédiger un rapport énergique fondé sur notre propre expérience ainsi que sur vos conclusions?

M. Barrett : Je vais essayer de répondre à votre question.

Nous ne publions pas ordinairement une liste des Premières Nations visitées dans le cadre de chacun de nos audits. Nous essayons de couvrir une certaine gamme, qui peut être différente dans chaque cas.

Comme M. Berthelette, j'ai eu l'occasion de visiter des dizaines de Premières Nations au cours des différents audits que nous avons effectués. Personnellement, je crois qu'il vaut mieux se demander d'abord : « Que cherchons-nous à découvrir? » La réponse serait peut-être : « Quelle est la gamme des logements disponibles? »

Je peux vous dire qu'il y a deux ans, nous avons visité — ce n'était pas dans le cadre de cet audit — quelques collectivités du nord de l'Ontario. Nous cherchions à préciser un certain nombre de points. Nous avons examiné leurs logements, et quelques familles nous ont invités à venir jeter un coup d'œil chez elles. En toute franchise, cela nous a brisé le cœur. C'était vraiment triste. Des gens charmants, des familles sympathiques, mais on pouvait littéralement voir le sol à travers les trous du plancher et il y avait des fils électriques qui pendaient un peu partout. Les risques d'incendie étaient absolument évidents.

The point is that, if housing is what's interesting, I would take another example, a First Nation in the North Vancouver area, where they have beautiful housing and rent it out to the community and to the public and it's a source of revenue. Their First Nation has a very well-run administration and very good housing. To get an understanding of the housing situation in First Nations, talking to the various organizations that Mr. Berthelette alluded to and making sure one gets the "word pictures" of these different types of scenarios really informs decision makers like you in terms of saying, "This is the scenario before us." I think that would be very valuable.

Senator Moore: Did you visit some of the most remote communities, as well as, say, Squamish, where Mr. Calla is from, which is apparently very well run? Did you visit the whole range, Mr. Barrett?

Mr. Barrett: We did over the course of time. What I was referring to in northern Ontario were all fly-in communities, very remote. Of course, to build a house in that environment, getting the materials there is a daunting task.

Senator Beyak: Thank you very much, Mr. Barrett. That kind of addressed the frustration that I feel living up there and seeing the huge discrepancies between some of the communities. It's very enlightening of you to speak of that.

Do you have any solution for it? I agree with you that the committee could go out, look at all the areas across the country, try to find out what bands are doing well and what bands are not doing well, and see if we can somehow find a standard that we can recommend for the whole country. I don't know if that's simplistic, but there has to be a better way. I talk to the women and the kids, and they see TV. They see the malls. They just want to get their nails done and their hair done and live in the real world. They don't want to live 60 miles north of the tree line with bad water and nothing to do but sniff gasoline. There has to be a better way with all the money that we have at our fingertips to make things better. I just don't know how. Thanks for addressing the frustration.

The Chair: I think you've described the challenge to us very well, senator.

If there are no more questions, before we adjourn, I'd like to take the chair's prerogative. I've been thinking about the impediment that you identified — the lack of a legislative base. I know that's all about the lack of clarity that you've described in this area. I've been reflecting. We recommended a legislative base on education because there are provisions in the Indian Act on education, and we felt that there was not a clear accountability. However, with respect to housing, I don't think there's a word in the Indian Act about housing. You've actually stated, if I understood you correctly, that the federal government, the

Si c'est le logement qui vous intéresse, je peux vous donner un autre exemple, celui d'une Première Nation dans le secteur de Vancouver-Nord. Il y avait là de belles maisons que la Première Nation louait à des membres du public et qui constituaient pour elle une source de revenu. Cette Première Nation était très bien administrée et n'avait pas de problèmes de logement. Pour se faire une bonne idée des conditions de logement des Premières Nations, il faut parler aux différentes organisations mentionnées par M. Berthelette et s'assurer de prendre connaissance des différents scénarios qui existent. C'est ainsi que des décideurs comme vous peuvent vraiment se renseigner sur la situation.

Le sénateur Moore : Avez-vous visité quelques-unes des collectivités les plus éloignées, de même que Squamish, par exemple, d'où vient M. Calla et qui semble être très bien administrée? Avez-vous effectué une visite dans toute la gamme des Premières Nations, monsieur Barrett?

M. Barrett : Nous l'avons fait au fil des ans. Les collectivités du nord de l'Ontario que j'ai mentionnées étaient toutes très éloignées et seulement accessibles par avion. Bien sûr, il est extrêmement difficile d'obtenir des matériaux et de construire une maison dans de telles conditions.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup, monsieur Barrett. Ce que vous venez de dire apaise quelque peu la frustration que je ressens comme habitante du Nord lorsque je constate les énormes différences qui existent entre les collectivités. J'ai trouvé vos propos très instructifs.

Avez-vous une solution à proposer? Je conviens avec vous que le comité pourrait aller visiter toutes ces régions du pays pour essayer de trouver les bandes qui se débrouillent bien et celles qui réussissent moins bien, et en arriver ainsi à définir une norme qu'il nous serait possible de recommander pour l'ensemble du pays. Ce que je dis est peut-être simpliste, mais il y a sûrement un moyen de mieux faire. Je parle aux femmes et aux enfants qui voient à la télé les centres commerciaux et tout le reste. Les femmes aimeraient bien se faire manucurer et coiffer et voudraient bien vivre dans le monde réel. Elles ne veulent pas rester à 100 kilomètres au nord de la limite forestière et se contenter d'une eau à peine potable, sans avoir autre chose à faire qu'inhaler des vapeurs d'essence. Nous pouvons sûrement mieux faire avec tout l'argent dont nous disposons. Je ne sais cependant pas comment. Je vous remercie d'avoir apaisé la frustration.

Le président : Je crois, sénatrice, que vous avez très bien décrit les défis que nous affrontons.

S'il n'y a pas d'autres questions, je vais, avant d'ajourner, profiter de la prérogative de la présidence. J'ai pensé aux obstacles que vous avez mentionnés, et notamment à l'absence d'un fondement législatif. J'ai réfléchi au manque de clarté dont vous avez parlé. Nous avons recommandé un fondement législatif en matière d'éducation parce que la Loi sur les Indiens contient des dispositions traitant de ce sujet, mais que les responsabilités n'y sont pas clairement définies. Toutefois, en ce qui concerne le logement, la Loi sur les Indiens ne dit absolument rien. Vous avez affirmé, si j'ai bien compris, que le gouvernement fédéral ou le

Department of Aboriginal Affairs, did not acknowledge — and please correct me if I've misstating this — their responsibility for housing. They are paying significant monies towards housing and there are programs, but I believe you said that they didn't acknowledge they had a responsibility for housing.

Do I have that right? Perhaps I don't. Did I misstate your comment, sir?

Mr. Barrett: Only very slightly. I would just go back to the words that we have in the report, where we say:

The federal government takes the view that it does not provide housing support on reserves as a result of legislative or treaty obligations.

It's not saying we don't have any responsibilities, and it's certainly not saying we don't provide any funding. It's saying there's no legal obligation to do so, and there's nothing written in a treaty that would require us to do so.

The Chair: This is what leads to your pointing out the lack of legislation as an impediment.

Mr. Barrett: Exactly.

I would make one more point related to another section of this report, when we speak of child and family services. That's another whole area where we've pointed out lack of legislation causing lots of problems. Comments have been made that provinces are in this business, and the federal government by and large isn't. The expertise is there. We weren't saying in the report that everything was working great there, but we did note that in several provinces the federal government entered into these tripartite agreements. They're still in the game working with First Nations. You have First Nations working with the government, working with the provinces, meeting provincial standards, with services delivered by provinces. Of course, a lot of the costs for the federal government went up because now they had to meet provincial standards.

Mr. Berthelette spoke of different tools in the toolbox, and I'd say don't ignore this tool in the toolbox as well.

The Chair: I'm confident I speak for the committee in saying that your contributions and responses to our questions are indeed very helpful to us in this challenging work we've undertaken. On behalf of the committee, I would like to thank you all for being here tonight. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

ministère des Affaires autochtones n'admet pas — je vous prie de me corriger si j'ai mal interprété vos propos — qu'il est responsable du logement. Le ministère verse des sommes considérables pour le logement et met en œuvre différents programmes. Pourtant, je crois bien que vous avez dit qu'il ne reconnaît pas sa responsabilité à cet égard.

Est-ce que je me trompe? Ai-je mal interprété vos propos, monsieur?

M. Barrett : Très légèrement. Permettez-moi de reprendre ce que nous avons dit dans le rapport :

[L]e gouvernement fédéral est d'avis qu'il n'est pas tenu, aux termes de la loi et des traités, d'appuyer le logement dans les réserves...

Cela ne signifie pas que le gouvernement fédéral n'assume aucune responsabilité ou n'offre aucun financement. Cet énoncé signifie que le gouvernement n'a pas l'obligation juridique de le faire et que les traités ne contiennent aucune disposition qui lui impose cette obligation.

Le président : C'est cela qui vous a amenés à définir comme obstacle structurel l'absence d'un fondement législatif.

M. Barrett : Exactement.

Je voudrais signaler un autre élément que nous mentionnons ailleurs dans notre rapport en parlant des services à l'enfance et à la famille. Voilà un autre grand domaine dans lequel nous croyons que l'absence de dispositions législatives cause de nombreux problèmes. Des gens ont dit que ce domaine relève des provinces et qu'en général, le gouvernement fédéral ne s'en occupe pas. C'est au niveau provincial qu'on trouve les compétences à cet égard. Nous ne disons pas dans notre rapport que tout est parfait à l'échelle provinciale, mais nous avons noté que, dans plusieurs provinces, le gouvernement fédéral avait conclu des ententes tripartites. C'est encore le cas. Il y a des Premières Nations qui travaillent avec le gouvernement et avec les provinces, qui se conforment à des normes provinciales et qui reçoivent des services directement dispensés par les provinces. Bien sûr, les coûts assumés au niveau fédéral ont augmenté parce que les Premières Nations doivent maintenant se conformer aux normes provinciales.

M. Berthelette a parlé de l'éventail d'options à envisager. J'ajouterais qu'il faudrait aussi garder cette option à l'esprit.

Le président : Je suis sûr de parler au nom de tous les membres du comité en disant que vos contributions et vos réponses nous ont été très utiles dans le travail ardu que nous avons entrepris. Au nom du comité, je vous remercie tous de votre présence ce soir. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

OTTAWA, Tuesday, February 11, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:31 a.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

The Chair: Good morning. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, either here in the room or via CPAC or the Web.

Before we begin our examination of infrastructure and housing, I think I would be remiss in not noting an important event that occurred at the Blood Reserve in Alberta on Friday. National Chief Atleo was there. Our committee was represented by me, Senator Tannas and the former chair of this committee, Gerry St. Germain. While there are still many steps to go, a very promising beginning was made to addressing the subject of First Nations education on-reserve. The national chief, the Prime Minister and Minister Valcourt talked about steps going forward, including some matters that I believe will be addressed in the budget speech today. I mention this to our committee because we did a report, *Reforming First Nations Education: From Crisis to Hope*, and we recommended a legislative framework, which it now seems will move forward in collaboration with First Nations and our government. There are steps yet to be taken — and I suspect our committee will be involved as we go forward — but it was a promising event. I just wanted to mention that today before we begin our work.

I am Dennis Patterson from Nunavut, chair of the committee. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituents, we regularly invite witnesses who can educate us on the topics that are currently of importance to them.

These sessions are valuable in helping the committee to decide what future studies it will undertake in order to best serve the Aboriginal community. Recently, we have been holding briefings where witnesses have provided general background information on the broad question of financing infrastructure on reserves, which could relate to capital projects, schools and housing, among other things. Lately, our focus has turned to housing, in particular.

OTTAWA, le mardi 11 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, afin d'examiner, pour en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et à tous les membres du public qui suivent les débats du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur la chaîne parlementaire CPAC ou sur Internet.

J'estime que je ferais preuve de négligence si j'omettais, avant que nous n'entreprenions notre examen des questions relatives aux infrastructures et au logement, de faire état d'une importante rencontre qui a eu lieu vendredi, dans la réserve de la Première Nation des Blood, en Alberta, et à laquelle ont participé le chef national Atleo et des membres du comité, à savoir le sénateur Tannas, Gerry St. Germain — ancien président du comité — et moi-même. Il s'agissait de la première étape très prometteuse d'un travail de longue haleine sur la question de l'éducation dans les réserves des Premières Nations. Le chef national, le premier ministre et le ministre Valcourt ont évoqué les étapes à venir, dont un certain nombre seront mentionnées, je crois, dans le discours du budget qui sera présenté aujourd'hui. Si je signale cela aux membres, c'est que, dans son rapport intitulé *La réforme de l'éducation chez les Premières Nations : De la crise à l'espoir*, le comité avait formulé une recommandation touchant l'instauration d'un cadre législatif, et qu'il semble qu'un tel cadre sera élaboré conjointement par les Premières Nations et le gouvernement. Tout cela n'est qu'un début — et j'imagine que le comité sera mis à contribution pour la suite des choses, mais il est très encourageant. Je tenais simplement à mentionner cela avant que nous ne commençons nos travaux.

Je m'appelle Dennis Patterson, du Nunavut, et j'assume la présidence du comité, lequel a le mandat d'examiner les mesures législatives et les questions qui concernent les peuples autochtones du Canada de façon générale. Afin de saisir les préoccupations de nos mandants, nous invitons régulièrement des témoins à se présenter devant nous pour qu'ils puissent nous instruire sur des sujets qui revêtent actuellement de l'importance pour eux.

Ces séances sont précieuses, dans la mesure où elles aident le comité à choisir les études qu'il va entreprendre en vue de servir au mieux la collectivité autochtone. Nous avons récemment tenu des réunions dans le cadre desquelles des témoins nous ont fourni des renseignements de nature générale sur la vaste question du financement des infrastructures dans les réserves, laquelle englobe notamment les projets d'immobilisations et la construction d'écoles et de logements. Ces derniers temps, nous nous sommes concentrés plus particulièrement sur le logement.

This morning, we will hear from a frequent guest before this committee, the Assembly of First Nations. The AFN has often expressed the view that housing in First Nations communities is inadequate, noting concerns about both the size and the safety of existing housing stock. We look forward to receiving greater detail from our witnesses, and we welcome you here.

Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good morning. Wilfred Moore from Nova Scotia.

Senator Watt: Charlie Watt from Nunavik.

Senator Dyck: Good morning. I'm Senator Lillian Dyck from Saskatchewan. I'm also the deputy chair of the committee.

I want to congratulate Chief Atleo for the agreement that was announced on Friday. As many people know, I have been very active on the First Nation education file, and, as the deputy chair of the committee, it would have been nice had I also been invited to the meeting. Thank you.

Senator Sibbeston: I am curious about that fact. That was a First Nations undertaking. Why were First Nations on our committee not invited if others were?

The Chair: You ask a good question, senators. I received a last-minute invitation. I think Senator Tannas, who happened to be travelling home for that event, did as well. We should note that and make sure it doesn't happen again.

Senator Dyck: Thank you.

Senator Sibbeston: Come to think of it, why is it that this is an Aboriginal peoples committee, and an Aboriginal person is not the chair of our committee? Why is that? Can you tell us?

The Chair: It wasn't my decision who was named as the chair, but it is customary to have a member of the government as chair of the committee, as you know. Unfortunately, there are no qualified persons on the government side in the Senate at the moment.

Senator Sibbeston: In the spirit that the Senate is taking, where we have become independent, will you consider resigning and letting someone else — an Aboriginal person — take over as chair?

Nous entendrons ce matin des représentants d'une organisation que le comité a fréquemment l'occasion d'entendre, à savoir l'Assemblée des Premières Nations — l'APN —, qui a souvent évoqué les problèmes liés au logement avec lesquels les collectivités des Premières Nations sont aux prises, notamment en ce qui a trait au nombre de logements disponibles et au caractère non sécuritaire de bon nombre de logements. Nous nous réjouissons à l'idée que les témoins nous en apprendront davantage à ces sujets, et nous leur souhaitons la bienvenue ici.

Avant d'entendre les exposés des témoins, j'aimerais demander aux membres du comité ici présents de se présenter.

Le sénateur Moore : Bonjour. Wilfred Moore, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

La sénatrice Dyck : Bonjour. Je m'appelle Lillian Dyck, et je suis sénatrice de la Saskatchewan. Je suis également vice-présidente du comité.

Je tiens à féliciter le chef Atleo de l'entente annoncée vendredi. Comme bien des gens le savent, j'ai joué un rôle très actif dans le cadre de diverses activités liées à l'éducation des Premières Nations, et, à titre de vice-présidente du comité, j'aurais bien apprécié d'être invitée moi aussi à la réunion. Merci.

Le sénateur Sibbeston : Par curiosité, j'aimerais savoir, vu qu'il s'agissait d'une initiative liée aux Premières Nations, pourquoi certains membres du comité ont été invités à la rencontre, et d'autres, non.

Le président : Il s'agit là d'une bonne question. Pour ma part, j'ai reçu une invitation de dernière minute. Je crois que c'est également le cas du sénateur Tannas, qui se trouvait à retourner dans sa région afin d'assister à l'événement. Nous devrions prendre bonne note de cet incident pour nous assurer que cela ne se reproduise plus.

La sénatrice Dyck : Merci.

Le sénateur Sibbeston : D'ailleurs, en y réfléchissant, je me demande pourquoi le comité, qui s'intéresse aux questions touchant les peuples autochtones, n'est pas présidé par un Autochtone. Qu'est-ce qui explique cela? Êtes-vous en mesure de nous le dire?

Le président : Ce n'est pas moi qui ai pris la décision de me nommer au poste de président. Cela dit, comme vous le savez, la coutume veut que le fauteuil soit occupé par un membre du gouvernement. Hélas, il n'y a actuellement aucun sénateur conservateur remplissant les conditions requises.

Le sénateur Sibbeston : À la lumière de ce qui s'est passé au Sénat, à savoir le fait que nous sommes devenus des sénateurs indépendants, êtes-vous prêts à envisager de céder le fauteuil à un Autochtone?

The Chair: With all respect, Senator Sibbeston, I think you are probably not in order with that suggestion, but I will undertake to bring it up with the steering committee and with our leadership. Thank you for the suggestion.

Can we move on?

Senator Sibbeston: Nick Sibbeston from the Northwest Territories.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak from northwestern Ontario.

Senator Meredith: Senator Don Meredith, Ontario.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Ngo: Senator Ngo from Ontario.

The Chair: Members of the committee, please help me in welcoming our witnesses from the Assembly of First Nations: Shawn Atleo, National Chief; Glenn Hudson, Chief, Peguis First Nation; and Madeleine Paul, Chief, Eagle Village First Nation.

Chiefs, we look forward to your presentations, which will be followed by questions from senators. I understand that Chief Paul will go first, followed by Chief Hudson and then National Chief Atleo.

Madeleine Paul, Chief, Eagle Village First Nation, Quebec, Assembly of First Nations: Good morning, everyone. Thank you, chair and honourable senators, for the opportunity to speak with you today about housing and the housing needs of First Nations.

My name is Madeleine Paul. I am Chief of Eagle Village First Nation, an Algonquin community in the Temiskaming region, also known as Kebaowek First Nation. I am also the chief responsible for the housing and infrastructure file for the Assembly of First Nations in Quebec and Labrador. It is great to get the opportunity to present the housing challenges that our First Nations are faced with.

My presentation concentrates on the needs for housing and directly related infrastructure, like water and sewer networks. The other major infrastructure, like schools, water and sewer plants are not included in the numbers that I will mention.

First, I would like to mention the mandate of the AFNQL in housing. Housing is a priority for chiefs, and commitment on this issue is clear. The AFNQL was created in 1985 and is where the chiefs of the First Nations of Quebec and Labrador meet. The AFNQL supports communities and represents a total of 10 nations. The themes of the mission and the objectives of the

Le président : Sauf votre respect, sénateur, je crois que votre suggestion est probablement contraire au Règlement, mais j'en ferai part au comité directeur et à nos instances dirigeantes. Merci de la suggestion.

Poursuivons.

Le sénateur Sibbeston : Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, du nord-ouest de l'Ontario.

Le sénateur Meredith : Don Meredith, sénateur de l'Ontario.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Ngo : Le sénateur Ngo, de l'Ontario.

Le président : Je vais maintenant demander aux membres du comité de joindre leurs voix à la mienne afin de souhaiter la bienvenue aux représentants de l'Assemblée des Premières Nations, à savoir Shawn Atleo, chef national; Glenn Hudson, chef, Première Nation de Peguis; et Madeleine Paul, chef, Première Nation d'Eagle Village.

Madame, messieurs, nous avons hâte d'entendre vos exposés et de vous poser ensuite des questions. Je crois comprendre que le chef Paul prendra la parole en premier, et qu'elle sera suivie du chef Hudson et du chef national Atleo.

Madeleine Paul, chef, Première Nation d'Eagle Village, Québec, Assemblée des Premières Nations : Bonjour à tous. Je remercie le président et les sénateurs de me donner l'occasion de m'adresser à eux aujourd'hui au sujet du logement dans les collectivités des Premières Nations et des besoins en la matière.

Je m'appelle Madeleine Paul, et je suis chef de la Première Nation d'Eagle Village, collectivité algonquine de la région de Temiskaming aussi connue sous l'appellation de Kebaowek. Je suis également, au sein de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador — l'APNQL —, la chef responsable des questions relatives au logement et aux infrastructures. Je suis ravie d'avoir l'occasion de vous présenter un survol des difficultés auxquelles fait face notre Première Nation au chapitre du logement.

Mon exposé portera principalement sur les besoins en matière de logement et d'infrastructures connexes comme les réseaux d'aqueduc et d'égout. Je n'aborderai pas les questions liées aux autres infrastructures majeures, par exemple les écoles, les stations d'épuration d'eau et les usines de traitement des eaux usées.

Tout d'abord, j'aimerais exposer le mandat de l'APNQL en matière de logement. Le logement représente une priorité pour les chefs, et leur dévouement à cet égard est sans équivoque. L'APNQL créée en 1985, est l'instance qui permet aux chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador de se rencontrer. Elle fournit du soutien aux collectivités et représente 10 nations.

AFNQL revolve around affirmation and respect for our rights, recognition of First Nation governments, action strategies to advance the common positions, and the representation of the positions and mutual interests before various organizations.

As I said earlier, housing is a priority for the AFNQL chiefs. The chiefs have taken position on this issue repeatedly over the years. The objective is that the living and housing conditions improve in communities. This represents quite a challenge when we know the magnitude of the housing needs in First Nations.

Our chiefs are aware of the fact that housing plays a central role in communities and that any improvement in this area is likely to lead to tangible progress in health, education and employment among our members.

In pursuit of this objective, the AFNQL performs a series of actions. We try to identify what are the best strategies to meet the housing needs of the First Nations. We maintain a databank on the needs of the communities. We perform presentations to various organizations to influence the decision in favour of our concerns.

Also, I would stress this point: We are an integral part of the Regional Tripartite Housing Committee. This committee sits around the same table with representatives from the Ministry of Aboriginal Affairs, the Canada Mortgage and Housing Corporation and the AFNQL. We discuss housing issues that are of mutual interest and establish joint strategies. This regional committee is an example of collaboration between First Nations and government partners.

There are 42 First Nations in Quebec and Labrador, 40 in Quebec and 2 in Labrador, for a population of 81,000 registered members, 70 per cent of whom live in First Nation communities. There are 14,700 homes in the communities. Each unit houses 4.0 people on average. It is an average because we know that some families of eight, nine or even ten people are crammed in small houses.

Overcrowding is the main source of our housing needs. By comparison, the average for the province of Quebec is 2.1 persons per dwelling, according to the last census conducted by Statistics Canada.

For about 15 years, the AFNQL has maintained a data bank on the housing needs of First Nations. We use the basic departmental data as a starting point and we have them validated by the communities. In addition, we carry out a comparison with Statistics Canada census data and are able to explain the differences. Ultimately, we have reliable data that come from communities. We use this data widely to sensitize the

Sa mission et ses objectifs sont axés sur l'affirmation et le respect de nos droits, la reconnaissance des gouvernements des Premières Nations la mise en œuvre de stratégies visant la promotion de nos opinions communes et la défense de nos intérêts et de nos points de vue communs devant diverses organisations.

Comme je l'ai dit il y a quelques instants, le logement est une priorité pour les chefs de l'APNQL, qui ont pris position sur cette question à de nombreuses reprises au fil des ans. L'objectif consiste à améliorer les conditions de vie et de logement dans les collectivités, ce qui représente tout un défi, compte tenu de l'ampleur des besoins des Premières Nations à ce chapitre.

Les chefs sont conscients du fait que le logement joue un rôle de premier plan dans les collectivités, et que toute amélioration à cet égard est susceptible d'occasionner des progrès concrets pour nos membres en matière de santé, d'éducation et d'emploi.

Afin de réaliser cet objectif, l'APNQL déploie une série d'efforts. Nous tentons de cerner les stratégies les mieux à même de répondre aux besoins en matière de logement des Premières Nations, nous tenons une banque de données concernant les besoins des collectivités et nous présentons des exposés à diverses organisations afin de les influencer en notre faveur.

Je dois aussi attirer votre attention sur le fait que l'APNQL fait partie intégrante du Comité régional tripartite en logement, qui comprend également des représentants du ministère des Affaires autochtones et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Nous discutons ensemble de questions d'intérêt commun touchant le logement, et nous élaborons des stratégies conjointes en la matière. Ce comité constitue un exemple de collaboration entre les Premières Nations et des partenaires gouvernementaux.

Il y a 40 Premières Nations au Québec et deux au Labrador. Elles comptent 81 000 membres enregistrés, et 70 p. 100 d'entre eux vivent dans des collectivités des Premières Nations. Ces collectivités renferment 14 700 unités de logement, et chacune d'entre elle abrite en moyenne quatre personnes — j'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une moyenne, car nous savons qu'il arrive que des familles de 8, 9 ou même 10 personnes vivent entassées dans de petites résidences.

Le surpeuplement est la principale source de nos besoins en matière de logement. Par comparaison, on compte en moyenne 2,1 personnes par unité d'habitation au Québec, selon le plus récent recensement mené par Statistique Canada.

Depuis 15 ans environ, l'APNQL tient une banque de données portant sur les besoins en matière de logement des Premières Nations. Nous utilisons les données ministérielles de base comme point de départ, et nous les validons ensuite auprès des collectivités. En outre, nous les comparons avec les données du recensement de Statistique Canada, ce qui nous permet d'expliquer les différences. Enfin, nous disposons de données

authorities to the housing needs of the First Nations of Quebec and Labrador.

Our database therefore informs us about the needs of First Nations and the region more generally, for new housing units, for rehabilitation and decontamination of existing homes, and basic infrastructure. We have this portrait for 2000, 2006 and 2012.

When looking at statistics on a long period, it is possible to identify trends and findings. For example, we are able to say that on average each year, 250 housing units are built in our communities. Between 2006 and 2012, the Government of Canada invested additional housing funds in the communities for First Nations: \$295 million in three years in 2005 and \$400 million over two years in 2009. These investments have left specific traces in our communities. As I said earlier, our communities built an average of 250 homes per year. Those two major initiatives resulted, among others, in 750 units added to the housing stock. This is equivalent to nine years of construction in a period of six years, between 2006 and 2012. This is certainly no stranger to the fact that during this period the increase of the housing stock was greater than the increase of the population in the communities, or 17 per cent versus 11 per cent. This performance is reflected in the average size of households, which slightly decreased from 4.1 to 3.9 people per dwelling, between 2006 and 2012.

I could draw a similar parallel with the 2,150 housing units that were renovated and the additional funds during that same period.

What I want to bring to your attention, senators, is that our figures show that concrete results are achieved when the Government of Canada invests in First Nations housing beyond the limits of the regular programs. The curve of the evolution of the need for new housing units shows clearly the effect in the 2005 and 2009 initiatives. The need for housing increased by 25 per cent between 2000 and 2006 and only 7 per cent between 2006 and 2012. This is a step in the right direction.

The 2006-12 period was, however, marked by high inflation in the field of construction, of housing and of infrastructure. This helped to ensure that the financial need has increased in a phenomenal way to now \$2.5 billion. This is the amount that would have to be invested to meet the housing needs of the First Nations of Quebec and Labrador. More specifically, the needs of our 42 First Nations include 9,400 new units to address overcrowding, to replace time-worn houses, to meet the population growth over a five-year period, to welcome non-residents who wish to live in their community and to develop new communities; 5,000

fiables fournies par les collectivités. Nous utilisons toutes ces données afin de sensibiliser les autorités à l'égard des besoins en matière de logement des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Ainsi, notre base de données nous fournit de l'information concernant les besoins des Premières Nations et, de façon plus générale, de la région, en ce qui a trait à la construction d'unités d'habitation, à la remise en état et à la décontamination de logements existants et aux infrastructures de base. Nous avons brossé un tableau de la situation pour les années 2000, 2006 et 2012.

Lorsqu'on examine des statistiques englobant une longue période, il est possible de relever des tendances et de tirer des conclusions. Par exemple, nous sommes en mesure de dire que, en moyenne, 250 unités de logement sont construites chaque année dans nos collectivités. De 2006 à 2012, le gouvernement du Canada a affecté des fonds supplémentaires au logement dans les collectivités des Premières Nations; plus précisément, il a investi 295 millions de dollars sur trois ans en 2005, et 400 millions de dollars sur deux ans en 2009. Ces investissements ont eu des effets concrets dans nos collectivités — comme je viens de le dire, elles bâtissent en moyenne 250 unités de logement par année. En outre, grâce à ces deux importantes initiatives, 750 unités d'habitation se sont ajoutées à notre parc immobilier — en six ans, de 2006 à 2012, nous avons construit autant d'unités que nous n'en construisions auparavant en neuf ans. Cela n'est certainement pas étranger au fait que, au cours de cette période, le taux de croissance de notre parc immobilier — 17 p. 100 — a été supérieur au taux de croissance de la population de nos collectivités — 11 p. 100. Ce rendement se reflète dans le nombre moyen de personnes par logement, qui a légèrement diminué de 2006 à 2012 — il est passé de 4,1 à 3,9.

Je pourrais établir un parallèle du même ordre entre les fonds supplémentaires octroyés durant cette période et la rénovation de 2 150 unités d'habitation.

Ce que je tente de faire ressortir, mesdames et messieurs, c'est que nos chiffres montrent que, lorsque le gouvernement du Canada va au-delà des programmes courants et investit des sommes supplémentaires dans le logement des Premières Nations, cela donne des résultats concrets. La courbe de l'évolution des besoins en matière de nouveau logement indique clairement l'effet qu'ont eu les initiatives de 2005 et de 2009. De 2000 à 2006, ces besoins ont augmenté de 25 p. 100, et de 2000 à 2006, de 7 p. 100 seulement. Il s'agit là d'un pas dans la bonne direction.

Cependant, la période de 2006-2012 a été marquée par une forte inflation dans les secteurs de la construction, du logement et des infrastructures, ce qui a accru de façon spectaculaire nos besoins financiers, qui s'élèvent à présent à 2,5 milliards de dollars. Il s'agit là du montant qu'il faudrait investir pour répondre aux besoins en matière de logement des Premières Nations du Québec et du Labrador. De façon plus précise, les besoins de nos 42 Premières Nations sont les suivants : 9 400 unités d'habitation doivent être construites pour régler les problèmes de surpeuplement, pour remplacer les logements décrépis, pour répondre aux besoins liés à

units to renovate; 1,600 units to decontaminate dealing with the presence of mould; 63 units to decontaminate dealing with the presence of vermiculate; 279 known cases of radon; 8,300 lots to serve by infrastructure.

The end of the economic action plan also marked the return to the steady pace of construction and renovation. I am afraid that our next statistical update shows strong growth in our housing needs, as was the case between 2000 and 2006. You know our communities must deal with strong housing demand sustained by dynamic demographics, rising construction costs and a social housing program downward. I am referring to CMHC's section 95 housing program.

Housing globally is an underfunded sector. These are major challenges for First Nations, particularly those where the housing market is not established and where the local and regional economies are poorly developed.

The chiefs' view to resolve the housing crisis has been the same for several years, and it consists of two basic actions: first, massive federal investment to eliminate the accumulated backlog; second, the negotiation and implementation of a new approach by which the First Nations will exercise their full jurisdiction over housing.

The AFNQL chiefs believe in partnership, and I think that it is in this spirit that the resolution of First Nation housing needs must be considered.

Meegwetch.

The Chair: Thank you. I think we will leave questions until the end of the presentations.

Chief Hudson, you have the floor.

Glenn Hudson, Chief, Peguis First Nation, Manitoba, Assembly of First Nations: Good morning. First, I want to give thanks for being here this morning and certainly for partaking in this presentation.

My name is Chief Glenn Hudson from Peguis First Nation from Manitoba. I come from an Ojibway-Cree community in Manitoba. Peguis is a couple of hours' drive north of Winnipeg, in the Interlake region of Manitoba. The word "interlake" is a good descriptor of our location, but, unfortunately, it has not always been a positive one. It is apt because we are in between two of the largest water bodies in the province and in the country — Lake Manitoba on the west and Lake Winnipeg on the east — which has a tremendous impact on the fortunes of our community. When the water levels rise, our fortunes go down

la croissance de la population sur une période de cinq ans, pour accueillir des non-résidents qui souhaitent s'installer dans leur collectivité et pour établir de nouvelles collectivités; 5 000 unités doivent être rénovées; 1 100 unités touchées par la présence de moisissures doivent être décontaminées; 63 unités contenant un isolant de vermiculite doivent être décontaminées; 279 cas de contamination au radon ont été relevés; et, enfin, 8 300 parcelles de terrain doivent être affectées à des travaux d'infrastructure.

De plus, l'échéance du plan d'action économique a marqué le retour au rythme normal de construction et de rénovation. Je crains que notre prochaine mise à jour statistique n'indique une forte croissance de nos besoins liés au logement, comme ça a été le cas de 2000 à 2006. Comme vous le savez, nos collectivités doivent composer avec une forte demande au chapitre du logement, laquelle s'explique par la croissance de notre population, la hausse des coûts de construction et la réduction de l'ampleur du programme de logement social — je fais ici allusion au programme de logement de la SCHL établi aux termes de l'article 95.

De façon générale, les crédits affectés au secteur du logement sont insuffisants. Cela pose de grandes difficultés pour les Premières Nations, surtout celles où le marché immobilier n'est pas établi et où l'économie locale et régionale est peu développée.

La solution que les chefs préconisent en vue de régler la crise du logement est la même depuis plusieurs années, et comporte deux mesures de base, à savoir l'injection massive de fonds fédéraux afin d'éliminer l'arriéré, et la tenue de pourparlers visant l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie permettant aux Premières Nations d'exercer leur compétence en matière de logement.

Les chefs de l'APNQL croient aux partenariats, et j'estime que c'est au moyen d'une démarche axée sur la coopération que nous devons envisager de combler les besoins en matière de logement des Premières Nations.

Meegwetch.

Le président : Merci. Je crois que nous allons tenir la période de questions une fois que tous les exposés auront été entendus.

Chef Hudson, vous avez la parole.

Glenn Hudson, chef, Première Nation de Peguis, Manitoba, Assemblée des Premières Nations : Bonjour. Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir invité à me présenter ici ce matin afin de prendre part à votre débat.

Je m'appelle Glenn Hudson, et je suis chef de la Première Nation de Peguis, au Manitoba. Je suis originaire d'une collectivité ojibway-crie du Manitoba. Peguis se trouve à deux ou trois heures de route au nord de Winnipeg, dans la région des lacs du Manitoba, région qui porte bien son nom, mais dont la situation géographique a également été à l'origine de revers de fortune. S'il s'agit d'un nom approprié, c'est que la région est située entre deux des plus vastes plans d'eau de la province et du pays — le lac Manitoba et le lac Winnipeg —, ce qui a eu une énorme incidence sur le destin de notre collectivité. Cependant,

because it means our lands and homes flood, and we have to go into recovery mode. This means that we have to wage a costly campaign against external authorities to try to make sure our people get fair treatment equal to the standards of Manitobans and Canadians elsewhere when their properties are impacted by emergencies such as floods. The control of water levels on these lakes is in the hands of hydro utilities, the priority of which is to exploit water resources regardless of our priorities on the reserve. This is a big picture that confronts us as we try to plan and provide shelter for our people.

Peguis is working to become part of the Manitoba economy. Peguis was relocated in 1907 after the illegal surrender of our lands at St. Peter's in the rich agricultural lands of Selkirk in the area. The illegal surrender claim filed by our First Nation council was finally settled in 2009. We are working to re-establish our presence in the Selkirk area by selecting lands in fulfillment of our treaty land entitlement. We are also working to select lands in the former Kapyong Barracks within the City of Winnipeg. On December 18, 2013, I announced a partnership with Assiniboia Downs in Winnipeg, a joint venture with the Manitoba Jockey Club to develop a hotel, convention centre, retail space and residential in and around the Downs facility, beginning this year.

The Peguis First Nation is a community of 3,900 on-reserve and about 4,700 non-resident band members. On Peguis reserve, there are approximately 950 single-family units and four multi-unit residences with two apartment units. Peguis is in a housing crisis with approximately 600-plus homes needed to fill the current backlog. Many residents are living in substandard housing conditions in which overcrowding, mould and flood damage contribute to mental stress, respiratory disease and other health problems. Of the present housing stock, 50 per cent is at risk of flooding due to its location along the Fisher River. Only 29 houses and a six-plex apartment for elders have been constructed in the past seven years.

In 2009, Chuck Strahl, then Minister of Aboriginal Affairs, promised to replace 75 of 480 units flooded on our reserve, which were flood-damaged in three years. However, AANDC has managed to deliver only nine houses to date.

In 2010, the federal and Manitoba governments rushed to construct a \$100-million emergency channel to drain water from Lake Manitoba and completed the project expeditiously. In 2014, we are still awaiting flood aid promised to our people over three years earlier. In Peguis, it was the actual homes that were destroyed by repeated flooding, not cottages or recreational

cette situation a occasionné des coups du sort, car lorsque le niveau de l'eau monte, nos terres et nos maisons sont inondées, et nous devons passer à la prise de mesures de rétablissement. En d'autres termes, nous devons mener une campagne coûteuse contre les autorités externes afin de nous assurer que nos gens reçoivent un traitement équivalent à celui qui est accordé aux Manitobains et aux Canadiens dont les habitations sont touchées par des catastrophes comme une inondation. Le contrôle du niveau de l'eau de ces lacs relève des services d'hydroélectricité, dont la priorité consiste à exploiter les ressources hydriques sans égard aux priorités des habitants des réserves. Il s'agit d'un gros problème auquel nous devons faire face au moment où nous tentons de planifier la construction de logements pour nos gens.

La Première Nation de Peguis s'efforce de s'intégrer à l'économie du Manitoba. Notre réserve a été relocalisée en 1907, après la cession illégale de réserves de St. Peter, situées dans les riches terres agricoles de Selkirk. La revendication territoriale déposée par notre conseil de Première Nation relativement à cette cession illégale a finalement été réglée en 2009. Nous nous affirmons à établir de nouveau notre présence dans la région de Selkirk en sélectionnant des terres en vertu de nos droits fonciers issus de traités. Nous choisissons aussi des terres sur l'ancien site des casernes Kapyong, à Winnipeg. Le 18 décembre 2013, j'ai annoncé l'établissement d'un partenariat avec Assiniboia Downs — coentreprise de Manitoba Jockey Club —, de Winnipeg, en vue de la construction d'un hôtel, d'un centre des congrès, de locaux pour la vente au détail et de logements dans le secteur des installations de Downs. Ce projet doit commencer cette année.

Quelque 3 900 membres de la Première Nation de Peguis vivent dans la réserve de la collectivité, et environ 4 700 autres vivent à l'extérieur de la réserve, laquelle comporte à peu près 950 résidences unifamiliales et quatre résidences constituées de deux appartements. Comme plus ou moins 600 résidences sont requises pour combler l'arriéré, on peut dire que la réserve est touchée par une crise du logement. De nombreux résidents vivent dans des logements insalubres; le surpeuplement, la moisissure et les dommages causés par les inondations suscitent du stress, des maladies respiratoires et d'autres troubles de santé. La moitié des logements de la réserve sont situés sur les rives de la rivière Fisher, de sorte qu'ils sont susceptibles d'être endommagés par une inondation. Au cours des sept dernières années, seulement 29 maisons et un immeuble de six logements destinés aux aînés ont été construits.

En 2009, Chuck Strahl, ministre des Affaires autochtones de l'époque, avait promis de remplacer en trois ans 75 de nos 480 unités d'habitation touchées par les inondations. Toutefois, à ce jour, seulement neuf unités ont été construites.

En 2010, les gouvernements du Canada et du Manitoba se sont empressés d'investir 100 millions de dollars pour la construction d'un canal d'urgence servant à drainer les eaux du lac Manitoba. Le projet a été réalisé promptement. En 2014, nous sommes toujours en attente de l'aide financière promise il y a plus de trois ans à nos membres touchés par les inondations. Dans notre

property. It was our people's primary residences. We do not begrudge the First Nations and others who will benefit from the new channel that was built to minimize the flooding in their areas. Peguis council has requested federal and provincial cooperation in a long-term solution that would address our issues in like manner to the Lake Manitoba diversion but on a much smaller scale. Our proposal is that a diversion or floodway be built to relieve waters on the Fisher River. To date, only \$8.5 million has been offered to replace or move 75 homes, when the number of homes actually impacted in one flood in 2010 was 480 homes.

Despite these issues, Peguis is making progress to address our housing. In Peguis, we are reminded every day that we need to make our housing work so that it is sustainable. We have to come up with a way of managing our housing that is separate from our political process. Making political points with housing is what drove our deficit to the problem levels prior to 2008.

This is why our council, in 2010, appointed a housing board responsible for managing housing on our reserve. Council must still be responsible for certain decisions that are statutory, which primarily have to do with lands. Peguis's housing board is authorized to be incorporated by Peguis council, which is responsible for housing for all band members including non-resident citizens. Over the past three years, the board has discussed and adopted revisions to the Peguis housing policy, allocated housing as needed and led a process of community approval of a comprehensive housing strategy to solve the housing crisis.

On February 25, 2012, the citizens of Peguis approved a housing board proposal to the Surrender Claim Trust for a grant of \$3.5 million to establish a fund to begin housing construction. In 2012, we signed a financial deal with the Bank of Montreal to purchase 37 RTM homes to fast-track badly needed housing. These units have arrived and are in the process of being erected today. Foundations are being poured and houses are being put in place.

Peguis First Nation council and the Peguis housing development board have agreed that a new approach to housing, one that is a made-in-Peguis solution, that is practical and that is sustainable, is needed. Clearly the old approach of leaving housing to be decided by council alone and relying totally on the federal government to live up to its treaty obligation to

réserve, ce sont nos maisons qui ont été détruites par les diverses inondations, et non pas des chalets ou des immeubles à vocation récréative. Il s'agissait de la résidence principale des personnes touchées. Nous n'en voulons pas aux Premières Nations et aux autres qui profiteront du canal construit afin de réduire au minimum les répercussions des inondations dans leur région. Le conseil de la Première Nation de Peguis a demandé aux gouvernements fédéral et provincial de collaborer avec lui afin d'élaborer une solution à long terme du genre de celle de la dérivation des eaux du lac Manitoba, mais dont l'ampleur serait bien moindre. Nous proposons la construction d'un canal de dérivation ou d'un canal d'évacuation des crues sur la rivière Fisher. À ce jour, on ne nous a offert que 8,5 millions de dollars afin de remplacer ou de déplacer 75 résidences, alors que, dans les faits, 480 unités d'habitation ont été touchées par une inondation survenue en 2010.

En dépit de ces problèmes, la Première Nation de Peguis fait des progrès en matière de logement. Notre situation géographique nous rappelle chaque jour que nous devons construire nos habitations de façon durable. Nous devons trouver une manière d'établir une distinction entre l'administration des questions relatives au logement et notre processus politique. C'est le fait que des personnes ont tenté de se faire du capital politique avec le dossier du logement qui a creusé notre déficit jusqu'au point qu'il avait atteint avant 2008.

C'est pour cette raison que, en 2010, notre conseil a constitué un comité chargé de l'administration du logement dans notre réserve. Le conseil demeure responsable de certaines décisions prévues par la loi, lesquelles concernent principalement les terres. Le conseil de la Première Nation de Peguis, qui est responsable du logement de tous les membres de la bande, y compris ceux qui vivent à l'extérieur de la réserve, a autorisé le comité de logement à se constituer en société. Au cours des trois dernières années, le comité a examiné et révisé la politique en matière de logement de la Première Nation de Peguis, il a assigné, au besoin, des logements, et il a dirigé un processus visant à faire approuver par la collectivité une stratégie globale en vue de régler la crise du logement.

Le 25 février 2012, les résidents de notre réserve ont approuvé la proposition soumise à la fiducie constituée par suite de la revendication relative à la cession en vue de l'octroi d'une subvention de 3,5 millions de dollars pour la création d'un fonds de construction immobilière. En 2012, nous avons conclu une entente avec la Banque de Montréal relativement à l'achat de 37 maisons mobiles de manière à ce que nous puissions combler plus rapidement nos besoins criants en matière de logement. Ces unités d'habitation ont été livrées, et nous sommes en train de couler les fondations afin de les mettre en place.

Le conseil et le comité de logement de la Première Nation de Peguis se sont mis d'accord sur l'adoption d'une nouvelle stratégie en matière de logement — une solution concrète, durable et indispensable élaborée chez nous, par nos gens. De toute évidence, l'ancienne façon de faire, qui consistait à confier au seul conseil la prise de décisions touchant le logement et à tabler

fund homes is not working. It would be community-driven and have the support of our Peguis citizens. The Peguis housing board, Peguis council and the housing department have worked hard, over the past few years, to develop a new approach to housing that will be put before the membership in the next few months for discussion and approval.

The housing board has been mandated by a community vote and a grant of \$3.5 million to kick-start housing. These monies are community funds and not government funds. Community funds should not and must not be construed as a surrender of our legal and moral assertion to treaty right to housing. By using our monies to fund housing construction, the board is not assuming the federal obligation to provide a treaty right to housing. Rather, it is a practical and responsible approach to answering a crisis that can no longer wait for federal action. The board and council have agreed that a new approach to housing is needed. The Peguis council is doing all it can to add housing stock, but we are concerned that it is not enough.

The housing board has decided that a two-pronged approach must be used in solving the crisis. First, the board and council must collaborate with other First Nations and organizations to mount a concerted effort on the treaty right to housing. A strategy should be developed today to pursue a more collaborative approach involving senior levels of government, funding and financial authorities, and industry best practices to focus on an approach to solve Peguis First Nation's housing. This should include legal options to force fundamental reform to existing frameworks that inhibit and discourage progress. For example, why does Ontario allow a shelter allowance for First Nations, but Manitoba does not? Peguis should work to force an answer to this question, and, if no reasonable answer is forthcoming, act to correct an unjust and unacceptable condition placed on First Nations housing by senior governments. Would Canadians resign themselves to our circumstances without a fight if this happened? No. Their politicians would respond to their concerns or be held accountable.

entièrement sur le fait que le gouvernement fédéral respecterait son obligation découlant de traités quant au financement du logement, ne fonctionne pas. Les questions relatives au logement doivent être prises en charge par les membres de la collectivité, et les décisions en la matière doivent être approuvées par nos citoyens. Au cours des dernières années, le comité de logement, le conseil et le service du logement de la Première Nation de Peguis ont travaillé fort afin d'élaborer une nouvelle stratégie en matière de logement qui sera soumise à nos membres au cours des prochains mois aux fins de discussions et d'approbation.

Par suite d'un vote tenu dans la collectivité et de la subvention de 3,5 millions de dollars qui lui a été confiée en vue de donner un coup de fouet à la construction immobilière, le comité du logement a une mission à accomplir. La somme en question provient non pas du gouvernement, mais d'un fonds appartenant à la collectivité. Le fait que nous ayons utilisé ces fonds ne signifie pas que nous avons renoncé à nos droits juridiques et moraux issus de traités en ce qui a trait au logement. En utilisant ces fonds, le comité vise non pas à se substituer au gouvernement fédéral, qui a une obligation conventionnelle à assumer en matière de logement, mais plutôt à adopter une démarche pragmatique et responsable afin de prendre en charge une crise face à laquelle nous ne pouvons plus demeurer inactifs en attendant une intervention fédérale. Le comité et le conseil ont convenu qu'une nouvelle stratégie en matière de logement était requise. Le conseil de la Première Nation de Peguis fait tout ce qu'il peut afin d'accroître l'ampleur de son parc immobilier, mais nous craignons que cela ne soit pas suffisant.

Le comité du logement a déterminé qu'il devait adopter une stratégie à deux volets afin de régler la crise. Tout d'abord, le comité et le conseil doivent collaborer avec d'autres Premières Nations et d'autres organisations dans le cadre d'une initiative concertée touchant les droits conventionnels en matière de logement. Il faudrait élaborer une stratégie axée sur l'accroissement de la collaboration et où les échelons supérieurs du gouvernement, les autorisations de financement et les pratiques exemplaires de l'industrie joueraient un rôle afin de régler le problème du logement dans la réserve de Peguis. Cette stratégie devrait comporter des mesures d'ordre juridique permettant de susciter une réforme fondamentale des cadres actuels, qui ont pour effet d'entraver les progrès et de décourager ceux qui veulent les provoquer. Par exemple, pourquoi les Premières Nations de l'Ontario ont-elles droit à une allocation-logement, et pas celles du Manitoba? La Première Nation de Peguis doit déployer des efforts afin d'obtenir une réponse à cette question, et si aucune réponse raisonnable ne lui est transmise, elle doit prendre les mesures qui s'imposent afin de pallier une situation injuste et inadmissible que les Premières Nations doivent subir en matière de logement en raison des échelons supérieurs de gouvernement. Les Canadiens accepteraient-ils sans résister une telle situation? Non. Leurs dirigeants devraient tenir compte de leurs préoccupations, à défaut de quoi ils auraient des comptes à rendre.

Second, a local solution must be based on the following principles: The principle could be as simple as “If you work, you should pay for your own home so that everyone has a chance for adequate housing and catch up with our backlog.”

This is what got our elders through in tough times. It can work for us, too. Those who can afford to pay for their housing did so. In fact, there is a demand for mortgage housing in our community. I think we have a waiting list of over 80 people who are willing to look at mortgaging their own home.

More houses would be built with the housing budget that is provided by the federal government. What is fiscally and environmentally sustainable? Our generation should not foist its housing bills onto the shoulders of our children and grandchildren. Our housing has to be sustainable now, not in the future. We know we have to do the responsible thing and look at paying for our homes. We also need to be environmentally sustainable. We should not spoil our environment in developing our housing projects.

I want to note that within our community we have undertaken the process of having each and every home that is built and also commercial buildings within our community be heated by geothermal energy.

The land and the environment are one and the same thing to us. It's our sacred responsibility and trust.

What is common sense? Obviously, if you don't work, you don't have the ability to pay for your own home. A new approach must provide for those who are in need due to an inability to earn income or who don't have a job due to the depressed economy. This is why we've worked hard over the past few years to forge connections and partnerships with business both inside and outside of our community. We need to partner with others to ensure education, training and business capacity building and provide jobs for our people.

How can housing construction contribute to our economy? A key pillar in the housing strategy must be economic development, training and capacity building in trades, contracting and material supply.

I must also note that we do have one of the only Home Hardware stores in our area, which helps us in terms of our material supplies.

The housing strategy must offer a comprehensive solution that is community-driven and approved. In embracing the housing market, in 2011 Peguis First Nation signed an agreement with the

Ensuite, une solution locale doit être fondée sur un principe aussi simple que celui de l'utilisateur-payeur — en d'autres termes, ceux qui ont un emploi doivent assumer les coûts de leur propre résidence de manière à ce que tout le monde ait la possibilité de disposer d'un logement adéquat et à ce que nous puissions supprimer notre arriéré.

C'est ce qui a permis à nos aînés de passer à travers des temps difficiles. Cela peut fonctionner pour nous aussi. Ceux qui ont les moyens de payer leur résidence le font. En fait, dans notre collectivité, il y a une demande pour ce qui est des prêts hypothécaires — si je ne m'abuse, plus de 80 personnes sont en attente d'un prêt hypothécaire lié à leur résidence.

Les fonds alloués par le gouvernement fédéral nous permettraient de construire un plus grand nombre de résidences. Qu'est-ce qui est viable sur les plans financier et environnemental? Les gens de ma génération ne doivent pas refiler à leurs enfants et à leurs petits-enfants leurs factures en matière de logement. À cet égard, nos décisions doivent être viables dès maintenant, et non pas dans l'avenir. Nous savons que la chose responsable à faire consiste à payer nos propres maisons. Nous devons également prendre des décisions durables sur le plan environnemental — nous devons éviter de provoquer des dégâts environnementaux au moment de mettre en œuvre nos projets immobiliers.

Je tiens à souligner que nous avons prévu que chaque nouvelle résidence et chaque nouvel édifice à vocation commerciale construit dans notre réserve sera chauffé à l'énergie géothermique.

À nos yeux, nos terres et notre environnement ne font qu'un — nous avons une responsabilité sacrée à assumer à cet égard.

Il va sans dire que ceux qui n'occupent pas un emploi n'ont pas les moyens de payer leur maison. Une nouvelle stratégie doit prendre en considération le fait que des gens se retrouvent dans le besoin par suite d'une incapacité d'occuper un emploi rémunérateur ou sont au chômage en raison de la conjoncture économique difficile. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes efforcés, au cours des dernières années, de créer des liens et des partenariats avec le milieu des affaires de notre collectivité et de l'extérieur. De tels partenariats sont nécessaires pour que nous puissions renforcer nos capacités en matière d'éducation, de formation et d'affaires, et offrir des emplois à nos gens.

De quelle façon la construction immobilière peut-elle contribuer à notre économie? Le développement économique, la formation et la création de capacités en matière de métiers, de passation de marchés et d'approvisionnement en matériel doivent constituer des éléments clés de notre stratégie en matière de logement.

Je tiens à mentionner que l'un des seuls magasins Home Hardware de notre région est situé dans notre réserve. C'est là que nous achetons une partie de notre matériel.

La stratégie relative au logement doit constituer une solution globale élaborée et approuvée par les membres de la collectivité. En 2011, au moment d'entrer sur le marché immobilier, la

First Nations Market Housing Fund to facilitate the availability of financing for an accessible supply of market-based housing, but also to build capacity in our community to become self-sufficient in developing sustainable market-based housing.

Other reserve communities have evolved free market housing where, as more people own their own home and are able to sell them to others, a free market will evolve enabling homeowners to reap the benefits of home ownership like in off-reserve communities. This is possible in our communities as well.

Peguis has a history of rental housing in which at least 100 homes are occupied by our people who are paying either rent or mortgages. Mortgage housing has proved to be a challenge, but we believe it's one way to build pride in our home ownership to encourage the free market housing in the long term.

What is the housing board doing with the \$3.5 million allocated by the Surrender Claim Trust? On February 25, 2012, the community membership approved housing plans proposed by the board for a one-time allocation of \$3.5 million from the Surrender Claim Trust. This fund will be used to secure and enable loans from a banking institution so that the housing shortage in Peguis can be addressed immediately and comprehensively.

In the road ahead, we are continuing to work with the federal and provincial governments to add housing stock, but the pace of progress has been frustratingly slow.

I want to provide an example of working with the provincial government, where we had a 55-plus unit that was provincially mandated just outside of our community and there were 15 units where they had two occupants in that unit, and when we spoke with the provincial government about the demand in our community they opened it up to rental to all ages. Now today that unit has been full as soon as word got out.

Our flood issues remain daunting. We need the cooperation of senior governments to build long-term solutions rather than short-term solutions to get us through the current crisis. This next building season will mark the beginning of a turnaround in our housing. We will put up a combined total of 54 units from various program offerings, including CMHC, AANDC housing units and our own BMO-financed housing program based on the principles of sustainable and market housing. We have a lot of work to do, but it's an important, concrete demonstration that we are making progress even though some of the federal programs in place may not be working for us currently.

Première Nation de Peguis a conclu une entente avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations afin de faciliter l'obtention d'un prêt en vue de l'acquisition d'un logement disponible sur le marché, mais également de permettre à notre collectivité de devenir autonome au moment de mettre en place un système durable de logement fondé sur le marché.

D'autres réserves sont passées à un marché libre de l'habitation où un plus grand nombre de personnes sont propriétaires de leur propre résidence, et où ils sont en mesure de la vendre à une autre personne ou de profiter des avantages découlant de l'accession à la propriété, de la même façon que les propriétaires de logement vivant à l'extérieur des réserves. Les personnes qui vivent dans les réserves peuvent aussi faire cela.

Dans la réserve de Peguis, au moins 100 résidences sont occupées par des gens qui payent un loyer ou une hypothèque. Il a été difficile d'amener nos gens à devenir propriétaires de leur logement au moyen d'un prêt hypothécaire, mais nous estimons que, à long terme, le fait d'encourager le libre marché permettra à nos gens de tirer un sentiment de fierté de leur accession à la propriété.

Qu'est-ce que le comité de logement a fait des 3,5 millions de dollars alloués par la fiducie constituée par suite de la revendication relative à la cession? Le 25 février 2012, après avoir consulté les plans immobiliers proposés par le comité, les membres de notre collectivité ont approuvé l'allocation de ce montant forfaitaire afin qu'il serve à l'obtention de prêts d'une institution bancaire visant à régler de façon immédiate et complète la pénurie de logements qui sévit dans notre réserve.

Dans l'avenir, nous continuerons de collaborer avec les gouvernements fédéral et provincial en vue d'accroître notre parc immobilier, mais à ce jour, le progrès s'est révélé d'une lenteur frustrante.

Je vais vous fournir un exemple de collaboration avec le gouvernement provincial. Un immeuble comportant plus de 55 unités d'habitation a été construit par le gouvernement provincial tout juste à l'extérieur des frontières de notre réserve. Dans cet immeuble, 15 unités n'étaient occupées que par deux personnes. Nous avons informé le gouvernement provincial de la demande dans notre collectivité, et il a donc pris la décision de permettre à des gens de tout âge de louer des unités. Tout de suite après, ces unités se sont remplies.

Les problèmes que nous causent les inondations demeurent affligeants. Nous avons besoin de la coopération des échelons supérieurs des gouvernements afin de remplacer les solutions à court terme par des solutions à long terme qui nous permettront de passer à travers la crise actuelle. La saison de construction à venir marquera le début d'une nouvelle ère pour notre secteur immobilier. Nous construirons 54 unités de logement grâce à divers programmes, notamment ceux de la SCHL et d'AANDC, de même que notre propre programme financé par la BMO et axé sur les principes du logement durable et du logement fondé sur le marché. Nous avons beaucoup de pain sur la planche, mais il est

I did want to state with regard to infrastructure that we need to tie into our home building the infrastructure in terms of sewer and waters being made available with our housing allocations. I know in 2005 the federal government had a program where you undertook mortgage housing, and along with that house came the allocation for sewer and water, but in the mainstream program under CMHC and others, that is not complemented with the number of units being provided. It is separate, so it needs to be looked at in terms of combining those.

Also, regarding the water initiatives through Health Canada, the money budgeted to sustain water treatment plants and water systems is not enough. One of the chiefs in a remote community in northern Manitoba told me they had a chlorinated water system throughout their community, but the budget allocated and provided by the federal government only allowed them to purchase enough chlorine for half a year, and the other half of the year, because of their location and remoteness, and being able to truck things to the North, they went without treated water for the remaining half a year. Those things need to be stepped up.

I also wanted to note that as far as the promotion of sustainable energy amongst our people goes, we have always lived in a sustainable environment and we certainly must look at programs that accommodate sustainable energy, like geothermal and even solar energy, for cases in the Far North where they are still using diesel.

I wanted to make these comments on infrastructure. With respect to the infrastructure overall, in some of our communities in the Interlake region, and I represent the Interlake Reserves Tribal Council as the chair there, we must be offered flood protection and certainly remediation and long-term mitigation to our communities so we can have a stable community where our houses and infrastructures aren't impacted by flood waters in the Interlake. To date, I know there are still 2,000 people who have been evacuated going back to 2010, and there is not one non-First Nation evacuee around those areas and throughout Manitoba. I ask the question, why is this happening today? Certainly that's something I want to bring to the attention of the committee here. I think there are practical solutions out there, but we need concrete commitments in terms of addressing these issues.

Meegwetch.

important que nous montrions de façon concrète que nous faisons des progrès, même si quelques-uns des programmes fédéraux en vigueur ne nous fournissent pas le soutien requis à ce moment-ci.

Je tenais à mentionner que nos fonds en matière de logement nous permettront de construire des infrastructures étroitement liées aux logements qui seront bâtis, à savoir les usines d'épuration des eaux usées et de traitement de l'eau. Je sais que, en 2005, le gouvernement fédéral disposait d'un programme relatif aux hypothèques et au logement, et qu'il s'assortissait de sommes visant la construction de ces infrastructures de traitement des eaux; cependant, dans le cadre du programme général de la SCHL et d'autres organismes, ce n'est pas le cas — ces fonds doivent être obtenus de façon distincte. Il faudrait donc envisager de combiner les fonds relatifs aux infrastructures et ceux liés aux logements.

En outre, les sommes allouées par Santé Canada dans le cadre d'initiatives visant à soutenir les usines de traitement de l'eau et les réseaux d'aqueduc ne sont pas suffisantes. Un chef d'une collectivité éloignée du nord du Manitoba m'a dit que sa réserve disposait d'un réseau d'aqueduc permettant de fournir de l'eau chlorée, mais que les fonds alloués par le gouvernement fédéral ne lui permettaient d'acheter du chlore que pendant la moitié de l'année. En effet, comme il s'agit d'une collectivité isolée, il est difficile de transporter des choses par camion jusque là-bas. Ainsi, pendant l'autre moitié de l'année, sa collectivité doit se passer d'eau traitée. Nous devons redoubler d'efforts afin de régler les problèmes de ce genre.

Je tenais également à souligner que notre collectivité a toujours vécu dans un environnement durable, et que nous devons assurément envisager de mettre en place des programmes faisant la promotion de l'utilisation d'énergie durable, par exemple l'énergie géothermique ou même solaire, dans les régions du Grand Nord où on utilise encore le diesel.

J'aimerais maintenant formuler quelques observations à propos des infrastructures. De façon générale, dans quelques-unes des collectivités de la région des lacs — que je représente ici à titre de président du Conseil tribal des réserves de la région des lacs —, nous devons prendre des mesures afin de nous protéger contre les inondations, et, à coup sûr, prendre des mesures à long terme afin de remédier à leurs effets et de les atténuer à long terme, de manière à ce que nous puissions avoir l'assurance que nos maisons et nos infrastructures ne seront pas touchées par les inondations. Je sais qu'il y a quelque 2 000 personnes qui ont été évacuées en 2010 et qui n'ont pas pu regagner leur domicile, alors que, dans la région et dans l'ensemble du Manitoba, il n'y a aucun évacué non autochtone. Je vous pose la question : comment cela peut-il se passer aujourd'hui? À coup sûr, j'aimerais que le comité se penche là-dessus. À mon avis, des solutions concrètes peuvent être appliquées, mais nous devons nous engager en bonne et due forme à régler ces problèmes.

Meegwetch.

Shawn (A-in-chut) Atleo, National Chief, Assembly of First Nations: Thank you, Mr. Chair, and good morning, everyone. I am honoured to be here with Chiefs Paul and Hudson. I appreciate being welcomed to appear here before you today on unceded Algonquin territories.

As Chief Hudson has made reference, it is important that we place this conversation in the context of treaty rights of Aboriginal title and rights, of rights articulated in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, that we have a right to design an approach for issues that face our peoples. I know you have heard from a number of witnesses already, and I think it was important to hear both the regional and the local perspectives.

I join in supporting what the chiefs have expressed already. These are big numbers, if you think about Chief Paul's presentation on the needs that the AFNQL and their research have articulated, and I've spent time with Chief Hudson, seeing first-hand the issues that he faces. So often, this is the experience that I have. It's a tremendous privilege to travel to communities from coast to coast to coast, and it's also very difficult to see the suffering from the overcrowding and from the lack of adequate, safe and secure housing. It's so often most pronounced in the Northern regions, where it's so very clear that you have insufficient and inadequate housing. This is a health hazard. I often tell the story of young Jaden. When he was 10, I visited with him in his one-room shack, living with nine people with no electricity, with slop pails out the front and with no running water.

Mr. Chair, you made the inference to education, and I think this committee will perhaps consider some of the parallels between other areas like education as you're contemplating pursuing a study. I will add some remarks, but I keep Jaden in my heart and in my mind because I meet so many Jaders. He was telling me how proud his grandfather was about how well he was doing in school. Yet, how difficult it must be for him to do his homework living in a one-room shack with nine people. This leaves us asking questions about how it is that we find ourselves, in 2014, in one of the richest countries in the world, with this sort of reality.

I will add some additional comments. I think it's incredibly inspiring, on the one hand, to see the resilience of our people wherever I travel, of those that I spend time with and meet, but I think that now is a time to raise understanding about the overwhelming needs that face our people in areas like this. I think most Canadians aren't necessarily aware of the conditions that we're describing, about homes having three or four families and relying on a wood stove or diesel generator and about basic

Shawn (A-in-chut) Atleo, chef national, Assemblée des Premières Nations : Merci, monsieur le président. Bonjour à tous. Je suis honoré d'être ici en compagnie des chefs Paul et Hudson. Je vous suis reconnaissant de m'avoir invité à me présenter devant vous aujourd'hui sur un territoire algonquin n'ayant fait l'objet d'aucune cession.

Comme le chef Hudson l'a mentionné, il est important que nous replaçons notre présente discussion dans le contexte des droits issus de traités, du titre autochtone, des droits ancestraux et des droits énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Ainsi, nous avons le droit d'élaborer une stratégie en vue de régler les problèmes avec lesquels nos peuples sont aux prises. Je sais que vous avez déjà entendu un certain nombre de témoins, et je crois qu'il était important que vous preniez connaissance des points de vue régionaux et locaux.

Je reprends à mon compte les propos que les chefs ont formulés avant moi. Les chiffres que le chef Paul a mentionnés concernant les besoins décelés par l'APNQL dans le cadre de ses recherches ne sont pas négligeables, et j'ai pu, en compagnie du chef Hudson, constater moi-même l'ampleur des problèmes auxquels il fait face. Il s'agit d'une chose que j'ai bien souvent l'occasion de faire. J'ai l'énorme privilège de me rendre dans des collectivités de toutes les régions du pays, et il est très difficile d'observer les souffrances occasionnées par le surpeuplement et l'absence de logements adéquats, sûrs et sécuritaires. Ces problèmes sont fréquemment plus marqués dans les régions du Nord, où le nombre insuffisant de logements et le caractère inadéquat de ceux disponibles ne sont que trop flagrants. Cela pose des risques pour la santé. Je raconte souvent l'histoire du jeune Jaden. Il s'agit d'un garçon de 10 ans qui, lorsque je lui ai rendu visite, vivait avec neuf personnes dans une cabane ne comportant qu'une seule pièce, où il n'y avait ni électricité ni eau courante, et à l'avant de laquelle étaient placés des seaux faisant office de toilette.

Monsieur le président, vous avez évoqué l'éducation, et je crois que, dans le cadre de son étude, le comité se penchera sur quelques parallèles entre l'éducation et d'autres secteurs. Je vais formuler quelques observations, mais je garderai Jaden présent à l'esprit et dans mon cœur, car je rencontre de nombreuses personnes dans sa situation. Il m'a dit à quel point son grand-père était fier des résultats qu'il obtenait à l'école. Pourtant, il doit être extrêmement difficile pour lui de faire ses devoirs dans une cabane où neuf personnes vivent dans la même pièce. Cela soulève la question de savoir pourquoi, en 2014, des gens vivent toujours dans de telles conditions au sein de l'un des pays les plus riches du monde.

J'ai d'autres commentaires à vous présenter. D'une part, je crois qu'il est extrêmement inspirant d'observer, partout où je me rends, la résilience des gens que je rencontre et avec lesquels je passe du temps, mais, d'autre part, j'estime qu'il est temps d'informer davantage les Canadiens à propos des besoins criants qu'éprouvent nos gens dans les domaines qui ont été mentionnés, car, selon moi, les Canadiens ne sont pas nécessairement au courant de l'existence des conditions que nous décrivons. Ils ne

community infrastructure being lacking or inefficient due to inadequate capital and operations and maintenance funding. These factors affect how kids learn and grow, as in my reference to young Jaden, and how our communities can prepare for any opportunities for economic development. It's a simple fact that adequate and safe water is an economic driver that, when absent, will not attract investors to the communities.

Substandard and deplorable housing conditions in First Nations are a persistent and growing phenomenon. Current housing programs do not meet the increased demand for new housing units, brought on by the higher than average population growth, overcrowding, the outstanding and current effects of flooding, and deteriorating units as a result of poor construction and impacts from mould.

Between 2010 and 2034, it is estimated that there will be a backlog of 130,000 units. Forty-four per cent of the existing units will require major repairs, and 18 per cent will require replacement.

A portion of these replacement units are lost through fires. Recent tragic events involving fire fatalities also point to a lack of firefighting infrastructure, community awareness and training.

A CMHC 2004 report on Canadian housing fire statistics, which compared fire losses in only one- and two-family dwellings Canada-wide and for First Nations, based on number of units, showed that the First Nations fire incident rate is 2.4 times the Canada-wide figure, with the injury rate being 2.5 times higher. The damage rate is 1.7 times, and the fire death rate is 10.4 times higher. There are a few possible reasons for higher First Nation losses. The first is remoteness as rural locations have higher losses than urban areas. I have experienced this first-hand in my little village of Ahousaht on the west coast of Vancouver Island.

Second, overcrowding has been demonstrated to create conditions that lead to higher fire death rates.

A February 2011 evaluation of on-reserve housing, supported by AANDC's Evaluation, Performance Measurement and Review Branch, Audit and Evaluation Sector, highlights the

savent peut-être pas qu'il arrive que trois ou quatre familles vivent ensemble dans une même maison chauffée au moyen d'un poêle à bois ou d'une génératrice diesel, ou que nos collectivités ne disposent pas des infrastructures de base, ou qu'elles sont dotées d'infrastructures inefficaces en raison du financement inadéquat des projets d'immobilisations, de fonctionnement et d'entretien. Ces facteurs ont une incidence sur l'apprentissage et la croissance des enfants, notamment le jeune Jaden, et sur les mesures que nos collectivités peuvent prendre afin de se préparer à saisir des occasions de développement économique. Il est facile de comprendre que l'accès à de l'eau potable constitue un catalyseur économique en l'absence duquel les investisseurs ne seront pas attirés par nos collectivités.

Les conditions de logement des Premières Nations sont inférieures aux normes, voire déplorables, et il s'agit d'un phénomène persistant qui prend de l'ampleur. Les programmes actuels en matière de logement ne répondent pas à la demande croissante pour de nouvelles unités d'habitation, demande suscitée par une croissance démographique supérieure à la moyenne, le surpeuplement des logements, les dommages occasionnés par les inondations et la détérioration des logements résultant de travaux de construction de piètre qualité et de la moisissure.

On estime que, de 2010 à 2034, l'arriéré augmentera pour atteindre 130 000 unités d'habitation. Une proportion de 44 p. 100 des unités existantes exigeront des rénovations majeures, et 18 p. 100 d'entre elles devront être remplacées.

Une partie des unités à remplacer ont été ravagées par le feu. Des personnes ont récemment perdu la vie en raison d'incendies, ce qui attire l'attention sur l'absence d'infrastructures de lutte contre les incendies et dénote des lacunes au chapitre de la sensibilisation et de la formation dans les collectivités.

Dans un rapport publié en 2004 concernant les incendies dans les habitations au Canada, la SCHL a fourni des statistiques relatives aux pertes attribuables aux incendies dans les maisons unifamiliales et bifamiliales de toutes les régions du pays. Il semble que, en fonction du nombre d'unités d'habitation, au sein des collectivités des Premières Nations, le taux d'incendie est 2,4 fois plus élevé que dans le reste du Canada, le taux de blessures, 2,5 fois plus élevé, le taux de dommages occasionnés par le feu, 1,7 fois plus élevé, et le taux de décès, 10,4 fois plus élevé. Quelques raisons peuvent expliquer cela, entre autres, le fait que les pertes sont plus importantes dans les régions rurales éloignées qu'elles ne le sont dans les régions urbaines. J'ai pu constater cela moi-même dans mon petit village d'Ahousaht, situé sur la côte ouest de l'île de Vancouver.

Une autre raison tient au surpeuplement. Il a été prouvé que le surpeuplement crée des conditions qui ouvrent la voie à des taux plus élevés de décès causés par des incendies.

Une évaluation du logement dans les réserves effectuée en février 2011 par le Secteur de la vérification et de l'évaluation de la Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et

ongoing need and concluded that: “Despite ongoing construction of new housing on-reserve, the shortfall still exists and appears to be growing rather than diminishing.”

Between 2013 and 2018, there will be an estimated 9,580 on-reserve social housing units where federal subsidies will expire. During the same time frame, only a mere 2,075 planned new agreements are projected to be signed, meaning that some 7,505 families will not be able to afford housing in their communities, likely resulting in overcrowding with migration to relatives’, family and friends’ homes.

The prevalence of mould in many First Nations homes has created a heightened urgency to provide funding to remediate these homes. Overcrowding has increased the effect of flooding incidents and of mould on the health of occupants in many First Nations. Currently, there are 1,891 First Nations citizens away from their homes more than two years after the 2011 floods in Manitoba, with another 801 people displaced as of the Alberta flood of July 2013.

Their homes are no longer habitable and need to be renovated, replaced or relocated, to say nothing of the incredible human cost of families being disconnected from their territories and of the great strife and trauma of being relocated.

The federal government’s investment of \$300 million in 2007 for the First Nations Market Housing Fund has generated a total of only 55 housing loans in First Nations. AANDC’s Ministerial Loan Guarantee program has approved 59 loans for individual home ownership on-reserve, from April 1, 2013, to November 27, 2013. This serves to illustrate that the government programs that have been created are not meeting the needs of First Nations. Processes, restrictions, guidelines and qualifications are deterring First Nations from accessing the First Nations Market Housing Fund. Some chiefs have given up altogether on trying to qualify.

The capacity development funding available to those First Nations approved by the fund is generating capacity and education in First Nation communities. However, those First Nations who truly require the funding are not able to access it.

In 2005, the Assembly of First Nations identified a need for 85,000 homes to address the backlog. This number was arrived at by working directly with First Nations organizations and basing this estimate on their numbers. A more recent analysis was carried out by Stewart Clatworthy in a study commissioned by AANDC. This analysis reported that over the 25 years between 2010 and 2035, as I said earlier, more than 130,000 housing units will be

de l’examen d’AADNC, a fait ressortir les besoins continus en la matière. Il renferme la conclusion suivante : « Même si s’est poursuivie la construction de nouveaux logements dans les réserves, les pénuries persistent et paraissent plus gagner en importance que le contraire. »

On estime que, de 2013 à 2018, les subventions versées par le gouvernement fédéral pour 9 580 logements sociaux dans les réserves arriveront à échéance. Au cours de la même période, on ne prévoit conclure que 2 075 nouvelles ententes, ce qui signifie que quelque 7 505 familles n’auront pas les moyens de se payer un logement dans leur collectivité, et devront probablement s’installer chez des amis ou des membres de leur famille, ce qui causera des problèmes de surpeuplement.

La présence de moisissures dans de nombreuses résidences des collectivités des Premières Nations a rendu plus urgent l’octroi de fonds visant la remise en état de ces logements. Le surpeuplement a aggravé les effets causés par les inondations et la moisissure sur la santé des occupants d’une multitude de logements situés dans des réserves. À l’heure actuelle, 1 891 membres de Premières Nations ne peuvent plus vivre dans leur maison depuis les inondations survenues au Manitoba il y a plus de deux ans, en 2011, et 801 autres personnes ont été évacuées à la suite de l’inondation qui a eu lieu en Alberta en juillet 2013.

Leurs résidences ne sont plus habitables, et elles doivent être rénovées, remplacées ou déplacées, sans parler du coût humain extrêmement élevé que doivent assumer les familles séparées de leur territoire ni des graves conflits et traumatismes découlant du fait d’être obligées de s’installer ailleurs.

Les 300 millions de dollars que le gouvernement fédéral a injectés en 2007 dans le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations n’ont donné lieu qu’à 55 prêts au logement dans les réserves. Du 1^{er} avril au 27 novembre 2013, 59 prêts visant l’accession à la propriété individuelle ont été consentis dans le cadre du programme des garanties d’emprunt ministérielles d’AADNC. Cela montre que les programmes que le gouvernement a créés ne répondent pas aux besoins des Premières Nations. Les processus, les restrictions, les directives et les conditions d’admissibilité dissuadent les membres des Premières Nations d’accéder au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Il y a des chefs qui ont complètement renoncé à tenter de répondre aux conditions d’admissibilité.

Les Premières Nations qui ont obtenu du financement de ce fonds ont réussi à renforcer leurs capacités, notamment en matière d’éducation, mais les Premières Nations qui ont véritablement besoin d’un tel financement sont incapables d’y accéder.

En 2005, l’Assemblée des Premières Nations a déterminé que 85 000 unités d’habitation devaient être construites afin de supprimer l’arriéré. Pour en arriver à ce nombre, elle s’est fondée sur les chiffres fournis directement par les organisations des Premières Nations. Selon une analyse plus récente, menée par Stewart Clatworthy à la demande d’AADNC, au cours de la période s’étendant de 2010 à 2035, plus de 130 000 unités

required, not to mention the many units that need renovations and repair due to changes in climate at the extremes, poor construction, crowding, high cost, and lack of sufficient income and skill to do the ongoing maintenance and upkeep.

Some regions have made an effort to quantify their housing needs with good results. However, not all regions have the resources to commit to this exercise. It appears that a more concerted effort would be in order to quantify the national housing needs. There is also a need for a multi-governmental dialogue to create action plans to address all housing issues found in the continuum of housing need. It is essential that First Nations be part of the development and implementation of solutions with their federal-provincial-territorial counterparts to create harmonious and cooperative relations based on principles, democracy, respect for human rights and non-discrimination. The Chiefs in Assembly have supported the creation of a national First Nations housing strategy, grounded, as I said earlier, in inherent and treaty rights, to clearly secure adequate, accessible and affordable housing and outline how all parties can work collaboratively to achieve desired outcomes. The challenges of such an undertaking are significant, but the resolve of First Nation chiefs to explore options and opportunities designed to overcome the current obstacles is clearly present, and you've heard that from the chiefs presenting here.

The Assembly of First Nations and Chiefs in Assembly have called for a comprehensive approach that includes all aspects of housing in a continuum, from new investments in social housing to more affordable housing and options for individual home ownership through to appropriately funded programs that target those in need. I think you'd agree that we cannot allow this situation to continue.

Our people are saying, through words and unprecedented actions, that they will not wait for change. Our youth are leading the way toward this moment of awareness and reckoning. The situation demands bold new approaches. Creativity and innovation are essential, and I appreciate that this is the reason you have asked to look at this matter in more depth.

Unfortunately, First Nations operate in an environment in which such creativity is often hindered by jurisdictional and bureaucratic barriers. Last week, the Assembly of First Nations convened a national First Nations infrastructure conference,

d'habitation seront requises, comme je l'ai mentionné plus tôt, et de nombreuses autres devront être rénovées et remises en état en raison des répercussions extrêmes des changements climatiques, de la piètre qualité des constructions, du surpeuplement, des coûts d'entretien élevés et du fait que les gens n'ont pas le revenu ni les compétences nécessaires pour effectuer les travaux d'entretien courants.

Quelques régions ont tenté, avec succès, de chiffrer leurs besoins en matière de logement. Toutefois, les régions ne disposent pas toutes des ressources requises aux fins de cet exercice. Il semble qu'un effort plus concerté permettrait de chiffrer les besoins en matière de logement à l'échelle nationale. Il faudrait également établir un dialogue entre les divers gouvernements en vue de l'élaboration de plans d'action dont le but consisterait à régler tous les problèmes liés au logement. Il est essentiel que les gouvernements des Premières Nations participent avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions permettant d'instaurer des relations harmonieuses et coopératives fondées sur des principes, sur la démocratie, sur le respect des droits de la personne et la non-discrimination. Les chefs membres de l'assemblée ont appuyé la création d'une stratégie nationale relative au logement des Premières Nations qui serait fondée, comme je l'ai indiqué plus tôt, sur les droits inhérents et les droits issus de traités, et qui viserait à fournir des logements adéquats, accessibles et abordables aux Premières Nations et à énoncer les mesures que toutes les parties peuvent prendre pour obtenir en collaboration les résultats attendus. Les difficultés posées par une telle initiative sont considérables, mais les chefs des Premières Nations sont manifestement résolus à examiner les options et les possibilités qui permettront de surmonter les obstacles auxquels nous faisons face, comme l'ont indiqué plus tôt les chefs ici présents.

Les membres et les chefs de l'Assemblée des Premières Nations ont réclamé l'adoption d'une stratégie globale englobant au sein d'un ensemble homogène toutes les facettes du logement, qu'il s'agisse des fonds à injecter dans le logement social, de la construction de logements abordables ou de la mise en œuvre de programmes financés adéquatement qui offrent aux personnes dans le besoin des solutions facilitant l'accès à la propriété individuelle. Je crois que vous conviendrez que la situation actuelle ne peut par perdurer.

Par leurs paroles et par les actes sans précédent qu'ils posent, nos gens font savoir qu'ils n'attendent pas que les choses changent d'elles-mêmes. Nos jeunes nous montrent la voie à suivre dans le cadre de cette démarche de sensibilisation et de prise de conscience. La situation exige des solutions audacieuses. La créativité et l'innovation sont essentielles, et je crois comprendre que c'est pour cette raison que vous avez entrepris de vous pencher sur la question de façon plus approfondie.

Les Premières Nations évoluent malheureusement dans un environnement où la créativité est souvent entravée par des obstacles posés par les champs de compétence et la bureaucratie. La semaine dernière, l'Assemblée des Premières Nations a tenu

which brought together over 500 delegates from across our territories to discuss challenges and the innovative ways they are working to overcome them. This conference was a step to address the critical need for sharing information amongst ourselves. Nowhere else other than at this national conference is there another opportunity to discuss innovative solutions.

Some areas of innovation explored included a public-private partnership being considered in Manitoba, involving four schools as a bundled project. This would be a first. As there is not enough capital to address First Nation infrastructure needs, P3 may be one successful tool for First Nations.

We also explored alternative infrastructure delivery options, including the creation of a First Nations-owned regional entity, operating in partnership for long-term, cost-effective and sustainable solutions. There are partners who are interested in providing alternative servicing and procurement options, et cetera, to address the gap in infrastructure for our communities.

However, for these options to work it requires the federal government to amend its policy on contribution agreements to consider much longer commitments to these financial partnerships. As we know today, contribution agreements are annual, in some cases multi-year, but generally not longer than five years. In order to get the interest of the financial partners, the commitment from the federal government has to be 15, 20, 25 years or even longer.

Another significant development is the First Nation Sustainable Development Standards, which resulted from a partnership between Atikameksheng Anishnawbek, the Assembly of First Nations and Mike Holmes, The Holmes Group, a pilot project. This four-volume guideline sets out 20 key recommended best practices and standards to assist First Nations in managing their housing programs sustainably, resulting in the design and building of more durable homes. These standards will be available to all First Nations to adapt and modify to suit their local environment and situation. There is no question adequate investments need to be provided.

At the most recent meeting of the Aboriginal affairs ministers and leaders of national Aboriginal organizations, Minister Valcourt spoke about First Nations housing needs, stating that increased investments would not address the problem. There's a bit of déjà vu about this, and I made reference to the correlation with education. It's exactly the same conversation that has played

une conférence nationale portant sur les infrastructures des Premières Nations à laquelle ont participé plus de 500 délégués de l'ensemble de nos territoires. Ces gens ont discuté des difficultés auxquelles ils font face et des façons novatrices qu'ils sont en train de mettre en place pour les surmonter. Cette conférence constituait un moyen de combler le besoin criant des Premières Nations en matière d'échange de renseignements. Il s'agissait pour eux d'une occasion unique de discuter de solutions novatrices.

Parmi les solutions qui ont été examinées, mentionnons le partenariat public-privé que l'on envisage de créer au Manitoba. Il s'agirait d'un projet commun auquel participeraient quatre écoles. Ce partenariat constituerait une première. Les Premières Nations ne disposent pas des capitaux requis pour combler leurs besoins en matière d'infrastructure, de sorte qu'un partenariat de cette nature représenterait un outil utile pour elles.

Nous nous sommes également penchés sur les solutions de rechange au chapitre de la réalisation des infrastructures, notamment la création d'un organisme régional dont les Premières Nations seraient propriétaires et qui serait exploité en partenariat en vue de la mise en œuvre de solutions durables, rentables et à long terme. Des partenaires se sont montrés intéressés à offrir, entre autres, des solutions en matière de prestation de services et d'approvisionnement, en vue de combler les besoins de nos collectivités sur le plan des infrastructures.

Toutefois, pour que ces solutions puissent être mises en place, il faut que le gouvernement fédéral modifie sa politique sur les accords de contribution de manière à ce que des engagements à beaucoup plus long terme puissent être pris dans le cadre des partenariats financiers de cette nature. Comme nous le savons, à l'heure actuelle, les accords de contribution sont en vigueur pendant un an, quelquefois plus, mais généralement cinq ans tout au plus. Il faudrait que le gouvernement s'engage pour 15, 20 ou 25 ans, voire davantage, de façon à ce que l'on puisse susciter l'intérêt de partenaires financiers.

Un autre important fait nouveau tient aux normes en matière de développement durable des Premières Nations, qui ont été élaborées dans le cadre d'un projet pilote de partenariat réunissant la collectivité Atikameksheng Anishnawbek, l'assemblée des Premières Nations et The Holmes Group, dirigé par Mike Holmes. Ce projet a abouti à un document en quatre volumes où l'adoption de 20 normes et pratiques exemplaires clés est recommandée afin que les Premières Nations puissent administrer de façon durable leur programme de logement et ainsi concevoir et construire des maisons de nature à durer plus longtemps. Les Premières Nations pourront adapter et modifier ces normes en fonction de leur milieu et de leur situation. De toute évidence, des investissements adéquats devront être effectués.

Au cours de la plus récente réunion des ministres des Affaires autochtones et des dirigeants d'organisations autochtones nationales, le ministre Valcourt a évoqué les besoins en matière de logement des Premières Nations et a souligné que des investissements accrus ne régleraient pas le problème. J'ai eu une impression de déjà-vu, et j'ai mentionné le fait que des propos

out for years in discussions on First Nations education. The federal government insisted that our schools were provided enough funding, in direct contradiction to the clear and present evidence.

We've moved past that and have found a new way forward, where real investment needs and First Nations education — as you said, Mr. Chair — have been acknowledged. Just as with education, resources need to be accompanied by support for First Nation-designed and -driven solutions that respond to their unique needs and circumstances.

First Nations must be given the opportunity to develop and participate in these solutions. The solution is to provide the resources to First Nations and for First Nation organizations to develop the technical, financial and management capacity to form the support mechanisms they need.

We recommend that other regional technical organizations, such as the Ontario First Nations Technical Services Corporation and the Alberta Technical Services Advisory Group, be considered. These two regional technical service organizations were formed in the mid-1990s as part of the federal government's devolution of technical services to First Nations. Further increased support to the technical services component of tribal councils and large First Nations should be considered, including recognizing the innovative steps taken that Chief Hudson described in his housing board.

There have been rumours of federal legislation to develop standards similar to building codes we see in other jurisdictions. Make no mistake, First Nations absolutely want to build to the highest standards of safety and, as you heard, environmental sustainability, but imposing standards through legislation is not the answer. Truly, this has never been the answer. Instead, we need to work collectively to remove the barriers that get in the way of innovation and prevent First Nations from being able to pursue the real options that will improve the lives of their people.

I am appreciative that you have had a chance to hear from the chiefs sitting beside me about the situation they face. Before I close, I would like to suggest a few areas of focus for your study.

First, we recommend that the scope and cost of the gap in First Nations infrastructure be identified through a national capital needs assessment study. The study should include a business and implementation plan of viable options to finance the

semblables avaient été tenus à propos de l'éducation. Depuis des années, on nous répète la même chose à propos de l'éducation des Premières Nations — le gouvernement fédéral insistait sur le fait que nos écoles recevaient suffisamment de financement, en dépit de l'évidence flagrante du contraire.

Nous avons tourné la page et avons trouvé une nouvelle solution dans le cadre de laquelle les besoins réels des Premières Nations au chapitre des investissements en éducation — comme vous l'avez signalé, monsieur le président — sont reconnus. Comme cela s'est passé dans le cas de l'éducation, il faut que les ressources s'assortissent d'un soutien permettant aux Premières Nations d'élaborer et de mettre en œuvre elles-mêmes des solutions adaptées à leurs besoins et à leur situation uniques en leur genre.

On doit donner aux Premières Nations l'occasion de concevoir ces solutions et de contribuer à leur mise en œuvre. La solution doit offrir aux organisations des Premières Nations les ressources dont elles ont besoin pour acquérir les capacités techniques, financières et administratives requises afin d'établir les mécanismes de soutien dont elles ont besoin.

Nous avons recommandé que d'autres organisations régionales spécialisées dans les services techniques, par exemple l'Ontario First Nations Technical Services Corporation et l'Alberta Technical Services Advisory Group, soient prises en considération. Ces deux organisations ont été créées au milieu des années 1990 dans la foulée de l'initiative fédérale de transfert aux Premières Nations des responsabilités en matière de services techniques. Il faudrait envisager d'accroître le financement du volet des services techniques des conseils tribaux et des grandes collectivités des Premières Nations, ce qui comprend le fait de prendre conscience des mesures novatrices qui ont été prises, par exemple, par le comité du logement dont le chef Hudson a parlé.

Selon des rumeurs qui ont circulé, le gouvernement fédéral envisagerait d'élaborer à l'intention des Premières Nations des normes législatives de nature semblable à celles contenues dans les codes du bâtiment en place dans d'autres administrations. Soyons clairs : les Premières Nations tiennent absolument à construire des logements qui répondent aux normes les plus élevées en matière de sécurité et, comme on l'a indiqué, de durabilité environnementale, mais le fait d'adopter des lois afin d'imposer des normes n'est pas la solution, et, en fait, une telle façon de faire n'a jamais été la solution. Nous devons plutôt nous efforcer collectivement de supprimer les obstacles qui entravent l'innovation et empêchent les Premières Nations d'appliquer les solutions qui amélioreront véritablement la vie de leurs gens.

Je sais que les chefs assis à mes côtés vous ont parlé de la situation dans laquelle ils se trouvent. Avant de terminer, j'aimerais formuler quelques suggestions concernant des éléments que vous devriez examiner dans le cadre de votre étude.

Tout d'abord, nous recommandons que la portée des lacunes des Premières Nations au chapitre des infrastructures et les coûts à engager afin de les combler soient établis au moyen d'une évaluation nationale des besoins en capitaux. Une telle étude

infrastructure gap. AANDC conducted a similar study for water and waste water facilities in the report released in July 2011 and identified \$4.7 billion but did not include a business or implementation plan.

We know the Federation of Canadian Municipalities' Canadian Infrastructure Report Card reported that, based on survey responses, overall report card ratings for the four asset categories show that a significant amount of municipal infrastructure ranked between fair and very poor — on average, about 30 per cent. The replacement of these assets alone totals \$171.8 billion nationally.

The First Nations infrastructure gap is much more acute. Community infrastructure funded by AANDC includes water and waste water, distribution and collection systems, roads and bridges, community solid waste collection and disposal systems, electrical energy systems, bulk fuel storage and distribution systems. It includes firefighting facilities and fire detection systems, community buildings and flood and erosion control. Budget 2013 confirmed approximately \$7 billion over 10 years in First Nations infrastructure, such as roads, bridges, energy systems and other First Nations infrastructure priorities.

We believe that the \$700 million annually is insufficient to address the backlog of all these funded categories, which is increasing from the population growth, recapitalization and new systems. On many occasions we have brought up the impact of the 2 per cent cap on Indian programming imposed back in 1996. Taking inflation into account and increased cost of construction, the funding in effect has been level while population has been increasing at a much higher rate than off-reserve. Getting an accurate picture of this situation will help us all move towards solutions.

Second, the AFN recommends that this committee, in the interest of facilitating opportunities for innovation, study the real and ongoing barriers that exist to First Nations pursuing the options they require to build housing and to support infrastructure to maintain and protect these assets in their communities.

devrait comprendre un plan d'activités et un plan de mise en œuvre relatifs aux solutions viables à adopter afin de pallier l'insuffisance sur le plan de nos infrastructures. AADNC a mené une étude de ce genre à propos des réseaux d'aqueduc et des usines d'épuration des eaux usées. Selon le rapport déposé en juillet 2011, les sommes requises s'élevaient à 4,7 milliards de dollars. Cependant, le rapport ne comprenait pas de plan d'activités ni de plan de mise en œuvre.

Nous savons que, selon le Bulletin de rendement des infrastructures canadiennes de la Fédération canadienne des municipalités, dont les données s'appuient sur une enquête, un nombre considérable d'infrastructures municipales des quatre catégories d'actifs examinées sont dans un état jugé de passable à très mauvais. En moyenne, environ 30 p. 100 des infrastructures figurent dans cette fourchette. Le coût de remplacement de ces seules infrastructures s'élève à 171,8 milliards de dollars à l'échelle nationale.

Les carences des Premières Nations sur le plan des infrastructures sont beaucoup plus graves. Parmi les services et infrastructures communautaires financés par AADNC, mentionnons les réseaux d'aqueduc et le traitement des eaux usées, la distribution et la collecte des eaux, les routes et les ponts, la collecte de déchets solides et l'élimination des déchets, les réseaux de distribution d'électricité et les réseaux de stockage et de distribution de carburant en vrac. Il faudrait ajouter à cela les installations de lutte contre les incendies, les systèmes de détection d'incendie, les édifices communautaires et la lutte contre les inondations et l'érosion. Dans le cadre du budget de 2013, on a annoncé qu'environ 7 milliards de dollars seront injectés sur 10 ans dans les infrastructures des Premières Nations, par exemple les routes, les ponts, les réseaux de distribution d'électricité et d'autres priorités en la matière.

Nous estimons qu'une somme annuelle de 700 millions de dollars ne sera pas suffisante pour supprimer l'arriéré accumulé dans toutes les catégories d'infrastructures financées que j'ai mentionnées, surtout si l'on tient compte du fait que l'arriéré ne cesse de prendre de l'ampleur en raison de la croissance démographique, de la restructuration du capital et des nouveaux systèmes. À de nombreuses occasions, nous avons attiré l'attention sur les répercussions du plafond de 2 p. 100 imposé en 1996 sur les programmes destinés aux Autochtones. Si l'on tient compte de l'inflation et de l'accroissement des coûts de construction, le financement réel a stagné, tandis que la population a augmenté plus rapidement dans les réserves qu'à l'extérieur des réserves. Si nous parvenons à brosser un tableau exact de la situation, nous pourrions mettre en place des solutions.

En outre, l'APN recommande que, dans le but de créer des occasions d'innovation, le comité mène une étude sur les obstacles réels et permanents auxquels les Premières Nations sont confrontées au moment de mettre en œuvre les solutions qui leur permettraient de construire des logements et de soutenir, d'entretenir et de protéger les infrastructures de leurs collectivités.

Resource revenue sharing has long been discussed as one solution to the funding gap that faces First Nations. Our communities have the solutions to achieve success through overcoming these barriers. Let's commit to working with them at the outset to truly support their potential and that of all First Nations.

Thank you very much.

The Chair: I would like to thank you all for your presentations, and particularly for the concrete recommendations you have made, which I know will be of great assistance to us. All I can say, on behalf of the committee, is that as we begin this work we are truly impressed by the urgency of the problem, and we are glad that we chose to focus on this area.

Senator Dyck: Thank you for your presentations this morning. You've given such a wealth of evidence it's almost hard to know where to start.

Perhaps I will start with one very broad question. When people look at the housing situation on-reserve, they essentially throw their hands up saying it's too complex. There are short-term, critical needs that have been addressed, for example the flooding mentioned by Chief Hudson, and then there is the longer-term situation where you need the adequate funding and you need to plan for the future.

Where do you start? If you were in charge and you had everything that you needed to solve this complex problem, what would be the thing that you would choose first to start, and then what would be your long-term objective? I know it's a broad question, but maybe it would help focus things.

The Chair: Was that directed to the national chief?

Senator Dyck: Whoever wishes to respond.

Mr. Atleo: I have a quick response, because perhaps the chiefs have thoughts about this. It's to respond to the crisis that rightfully has been reflected, particularly by Chief Hudson. He made that inference, that if this was happening in any suburb of a major city, I share the notion that there would be a human outcry here.

We had the special rapporteur from the United Nations visit recently, talking about the human rights crisis in this country, and this is one example. A light needs to be shone on the housing crisis in this country and for the needs to be responded to by First Nations in their own home territories, but there must be leadership and proper investment that reflects actual need.

On avance depuis longtemps que le partage des recettes de l'exploitation des ressources représenterait une solution au problème de financement des Premières Nations. Nos collectivités savent ce qu'elles doivent faire pour surmonter ces obstacles. On doit s'engager à collaborer avec elles en amont de manière à ce que l'on puisse véritablement soutenir leur potentiel.

Merci beaucoup.

Le président : Je tiens à vous remercier tous les trois des exposés que vous nous avez présentés, et surtout des recommandations concrètes que vous avez formulées et qui, je le sais, nous seront extrêmement utiles. Tout ce que je peux dire, c'est que, au moment d'entreprendre les présents travaux, le comité est véritablement frappé par l'urgence du problème. Nous sommes très heureux d'avoir décidé de nous pencher sur cette question.

La sénatrice Dyck : Merci des exposés que vous nous avez présentés ce matin. Vous nous avez fourni des informations si nombreuses que nous avons presque de la difficulté à déterminer par où nous devons commencer.

Je pourrais peut-être commencer par une question d'ordre très général. Pour l'essentiel, lorsque les gens se penchent sur la question du logement dans les réserves, ils se disent que la situation est trop complexe et jettent l'éponge. Il y a des besoins cruciaux à court terme qui ont été réglés, par exemple ceux causés par les inondations et que le chef Hudson a évoqués, puis il y a les besoins qui exigent une solution à long terme, à savoir un financement adéquat et des plans d'avenir.

Par où commencer? Si vous disposiez de toutes les ressources requises pour régler ce problème complexe, quelle serait la première mesure que vous prendriez? Quel serait ensuite votre objectif à long terme? Je sais qu'il s'agit d'une question générale, mais votre réponse nous aidera peut-être à préciser les choses.

Le président : Cette question s'adressait-elle au chef national?

La sénatrice Dyck : Elle s'adresse à quiconque veut y répondre.

M. Atleo : Je fournirai une réponse brève, vu que les autres chefs ont peut-être des réflexions à formuler. Il s'agit de régler la crise qui a été, à juste titre, évoquée, notamment par le chef Hudson, qui a mentionné que, si les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises accablaient une quelconque banlieue d'une grande ville, cela soulèverait l'indignation. Je suis d'accord avec cela.

Le rapporteur spécial des Nations Unies est récemment venu au Canada pour parler de la crise en matière de droits de la personne qui sévit ici. Il s'agit là d'un exemple. On doit attirer l'attention sur la crise du logement à laquelle notre pays est en proie et sur les besoins auxquels les Premières Nations sont confrontées sur leurs propres territoires, mais il faut que les dirigeants assument leurs responsabilités et que des investissements adaptés aux besoins réels soient faits.

The two recommendations I'm making are around supporting this committee's consideration of doing a full, in-depth study, but also looking at receiving some of these suggestions about supporting locally driven solutions, with a framework that allows that flexibility of no one size fits all.

Ms. Paul: I would like to add that if you listened to our presentations, the number one issue is overcrowding. It is across the country, not just in our region. I can speak about my region of Quebec, and that is an issue. That is the number one issue that we have to deal with.

Then there is the rehabilitation of the homes, which is a great need. That, again, is across the nation — the decontamination and mould issues, which are due to overcrowding. The focus has to be on the communities that are in great need of social housing. This is not being addressed. To me, if you are going to focus and pinpoint, the basis is those four points.

Mr. Hudson: I do have a solution to that, involving our communities. I have been thinking about this for quite some time. The bottom line is that we want to have long-term flood mitigation in place so that our communities are not repeatedly flooded. Each and every year, dating back to the early 1970s, when all this hydro development started, our community flooded pretty much every year; it's just a question of to which level.

In 2010 and 2011, we had major impacts throughout our community, with 480 homes being affected. What needs to happen immediately is that the government needs to follow through with its commitment — including Minister Strahl back then — to address each and every one of those 480 homes, whether it is the process of ready-to-move homes coming in. Obviously, we have many evacuees out there who want to come home. That is an immediate solution.

In terms of allowing for capacity and economic development to happen, we have a plan for building homes within the community, because we have that skill set. It is just a matter of having the resources available to carry out this plan. The other communities in the Interlake are in the process of negotiating, but they need to acquire the lands that are no longer available to them in terms of occupying those lands. The additions to reserve must happen so that they can look at expanding their community and building on lands that are not prone to flooding.

I also wanted to comment on social housing. I made this comment last week during the conference that took place. There is high unemployment within our communities. Certainly, social housing needs to be looked at. The shelter allowance issue needs to be consistent right across the country. We are finding that we

Je recommande au comité de poursuivre l'étude complète et approfondie qu'il a entreprise, et je lui recommande également de se pencher sur les suggestions formulées relativement à l'élaboration de solutions locales et à l'instauration d'un cadre souple pouvant être adapté aux besoins de chaque collectivité.

Mme Paul : J'aimerais ajouter que, comme nous l'avons indiqué durant nos exposés, le principal problème tient au surpeuplement. Il s'agit d'un problème qui touche non pas uniquement notre région, mais les collectivités de l'ensemble du pays. Dans ma région, au Québec, il s'agit du principal problème auquel nous nous heurtons.

La remise en état de nos logements représente un autre besoin criant. Là encore, on constate cela à l'échelle du pays. Les unités d'habitation doivent être décontaminées en raison de problèmes liés à la moisissure — lesquels sont attribuables au surpeuplement. On doit mettre l'accent sur les collectivités où les besoins en matière de logement social sont grands. Il s'agit là d'un élément qui n'est pas pris en considération. À mes yeux, c'est sur ces quatre points qu'il faut insister.

M. Hudson : J'ai une solution à cela. Elle met nos collectivités à contribution. J'y réfléchis depuis un certain temps. Pour l'essentiel, nous voulons mettre en œuvre des mesures à long terme qui permettront à nos collectivités d'atténuer les effets des inondations sur elles. Depuis le début des années 1970, c'est-à-dire depuis le début de la production d'hydroélectricité, notre collectivité subit chaque année une inondation — ce n'est que l'ampleur de l'inondation qui varie d'une année à l'autre.

En 2010 et en 2011, les inondations ont eu des répercussions majeures dans l'ensemble de notre collectivité — quelque 480 résidences ont été touchées. Dans l'immédiat, le gouvernement doit donner suite à l'engagement qu'il a pris — notamment par l'entremise du ministre de l'époque, M. Strahl — en ce qui a trait au remplacement de chacune de ces 480 résidences, même si cela doit se faire au moyen de l'installation de maisons mobiles. De toute évidence, bon nombre des personnes évacuées veulent regagner leur domicile. Il s'agit là d'une solution immédiate.

En ce qui a trait au fait de faciliter le renforcement des capacités et le développement économique, je mentionnerai que nous avons élaboré un plan visant la construction de maisons dans la collectivité. Nous disposons de l'ensemble de compétences requises à cette fin. Ce qu'il nous manque, c'est simplement les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ce plan. Les autres collectivités de la région des lacs participent actuellement à des pourparlers visant l'acquisition de terres qu'elles ne peuvent plus occuper. Les ajouts aux réserves doivent se faire de manière à ce que ces collectivités puissent accroître l'ampleur de leur territoire et y construire des habitations qui ne seront pas exposées aux inondations.

Je tenais également à faire des commentaires à propos de logement social. Au cours d'une conférence à laquelle j'ai pris part la semaine dernière, j'ai évoqué le taux de chômage élevé qu'affichent nos collectivités. À coup sûr, il faut prendre en considération les besoins en matière de logement social. Les

have higher rates of unavailable units and overcrowding within the three Prairie provinces because it is not available. Yet, if you look at the other provinces that do have it available, the overcrowding is less. Certainly I know there are more housing units available for those people. The shelter allowance issue needs to be looked at.

Senator Dyck: Could you explain the shelter allowance a bit more? I am not familiar with it. It sounds as though there are regional inequities. It does not make a lot of sense if Ontario has access to a pool of funds or something that the Prairies do not have access to.

Mr. Hudson: It lacks consistency across the country. I know that in Manitoba, Saskatchewan and Alberta, it is not being provided through the federal government and through our social programs, compared to the provincial shelter allowance levels. Also, within the Atlantic region it is not consistent. Within Ontario, Quebec and B.C., it is made available. They do have shelter allowance provided according to the provincial standards. That needs to be applied consistently throughout all of our provinces and territories.

The Chair: That is by AAND, correct?

Mr. Hudson: Yes.

Senator Raine: What is this, exactly? Is it a subsidy for housing that can be used in any way?

Mr. Hudson: It is used for people who do qualify under the social programs. A rental amount is available, called the “shelter allowance,” so they can help pay for rent. In this way, if we have that money available to look, for example, at financing a housing project, certainly those revenues would come in as a result of that shelter allowance being available. It makes it more affordable.

In terms of the social aspect, where we have high unemployment — in our community alone, probably 70 per cent of our people are unemployed — they do qualify for the social program. If we had the shelter allowance available, we could look at financing long-term some of the housing projects that are very much in need.

Senator Dyck: You were talking about how the on-reserve housing situation is so desperate. Yet, by and large the general public does not seem to be aware of what is going on. For a report coming from this committee, do you see a value in educating the general public as to what the overall picture is, so that other Canadians get a better understanding of what the situation really is? That is for whoever wishes to answer.

allocations relatives au logement doivent être versées de façon uniforme à l'échelle du pays. Nous constatons que notre taux de logements non disponibles et de logements surpeuplés est le plus élevé des Prairies, et cela est attribuable à l'inaccessibilité de l'allocation-logement. Dans les provinces où cette allocation est offerte, le surpeuplement est un problème de moindre envergure. Je sais pertinemment que, dans ces provinces, il y a davantage d'unités de logement disponibles. On doit se pencher sur le problème de l'allocation-logement.

La sénatrice Dyck : Pourriez-vous me fournir de plus amples renseignements à propos des allocations de logement? Il s'agit d'un sujet que je ne connais pas. Ce programme semble caractérisé par des inégalités entre les régions. Il me semble déraisonnable que l'Ontario ait accès à des fonds dont les Prairies ne peuvent pas bénéficier.

M. Hudson : Le programme n'est pas uniforme à l'échelle du pays. Je sais que, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, l'allocation-logement offerte par le gouvernement fédéral et nos programmes sociaux est moins substantielle que celle dispensée par les gouvernements provinciaux. On constate des disparités semblables dans la région de l'Atlantique. En Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique, un allocation-logement est offerte conformément aux normes provinciales. Ce programme doit être exécuté uniformément dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Le président : Le programme est administré par AADN, n'est-ce pas?

M. Hudson : Oui.

La sénatrice Raine : En quoi consiste ce programme? S'agit-il d'une subvention pour le logement qui peut être utilisée de n'importe quelle façon?

M. Hudson : L'allocation-logement est versée aux personnes admissibles par l'entremise des programmes sociaux. Il s'agit d'un montant destiné à aider les bénéficiaires à payer leur loyer. Ainsi, si nous avons accès à cette allocation, nous pourrions, par exemple, envisager de financer un projet immobilier. Un tel projet deviendrait plus abordable.

Les personnes qui n'ont pas d'emploi — et une proportion d'environ 70 p. 100 des membres de notre collectivité sont dans cette situation — sont admissibles à ce programme social. Là encore, si nous avons accès à l'allocation-logement, nous pourrions envisager de financer à long terme quelques-uns des projets immobiliers qui sont grandement nécessaires.

La sénatrice Dyck : Vous avez mentionné l'état déplorable du logement dans les réserves. Pourtant, de façon générale, le grand public ne semble pas au courant de la situation. Croyez-vous qu'un rapport du comité serait utile au moment d'éduquer le grand public quant à la situation générale de manière à ce qu'il comprenne mieux ce qui se passe? Ma question s'adresse à vous trois.

Mr. Atleo: I would absolutely support that notion. As part of your question earlier, you talked about the complexity. This has plagued First Nations-Canada relations for a long time. Simply to allow the eyes to glaze over and to dismiss this as too complex is, in essence, dismissing a tragic human rights crisis in this country. Canada has stood as a champion for human rights around the world, helping to draw attention to crises, and now it is time that that happened right here in our own backyard.

The issue of housing is one of many on the spectrum of challenges that First Nations face and for which we can draw parallels to other policy challenges. I have just drawn some, in areas like education and the need for adequate investment. It is an investment in this country. Supporting the capacity and innovations based on treaty rights so that nations themselves are driving those solutions is to create solutions that will work for the people in their territories, to design an approach that makes sense for them.

In the case of Peguis, you clearly have overlapping challenges with other things, like flood mitigation. That means there needs to be a plan for solutions, based on their treaty and title rights. So often there have been externally imposed, unilateral decisions on everything from where communities are located to the lack of consistency in decision making about displacement of water. You will have a First Nations community and a Trans-Canada Highway. What I saw in Calgary was these different jurisdictions creating a crisis that may not need to have occurred for elders in communities in Alberta, just this last summer.

The ideas that are being described here are anchored in treaty rights, the right for First Nations to design an approach that works for them.

I believe we cannot allow this just to be dismissed because it is too complex, and perhaps this committee can help there. The solutions are there. The idea of First Nations having the ability to drive their own solutions and for this country to realize that investing in safe homes will invest in young Jaden. He will have a better place to study, to be successful and to support the lifting up of his people. If we don't do this work now, senators, then we are pushing it down for future generations. A sense of urgency, I think, needs to be driven into this work and into the study that you are considering.

Senator Moore: Thank you all again for being here.

M. Atleo : Je suis absolument favorable à cela. Dans le cadre de votre question précédente, vous avez évoqué la complexité. Il s'agit d'une chose qui, depuis longtemps, nuit considérablement aux relations entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada. Le simple fait de faire fi du problème sous prétexte qu'il est trop complexe revient essentiellement à fermer les yeux sur une crise tragique qui sévit au pays sur le plan des droits de la personne. Partout dans le monde, le gouvernement du Canada a fait figure de champion des droits de la personne et a contribué à attirer l'attention sur des crises, et il est temps qu'il agisse de même à l'égard de ce qui se passe sur son propre territoire.

Le problème du logement n'est que l'un des nombreux problèmes avec lesquels sont aux prises les Premières Nations et pour lesquels nous pouvons établir des parallèles avec d'autres problèmes de nature politique, par exemple l'éducation et le besoin d'investissements adéquats. Le fait de régler ces problèmes revient à investir dans notre pays. Il faut renforcer les capacités et soutenir l'innovation en tenant compte des droits issus de traités de manière à ce que les Premières Nations élaborent elles-mêmes les solutions adaptées à leur population et des stratégies judicieuses pour elles.

La Première Nation de Peguis est manifestement en proie à des difficultés auxquelles viennent s'ajouter d'autres éléments, par exemple, la nécessité de prendre des mesures afin de lutter contre les inondations. Ainsi, nous devons élaborer un plan relatif aux solutions qui serait fondé sur le titre autochtone et les droits découlant de traités. Bien souvent, des solutions ont été imposées de l'extérieur et de façon unilatérale sur toutes sortes de sujets, par exemple l'emplacement des collectivités et l'incohérence du processus décisionnel relatif au déplacement de l'eau. D'un côté, il y a une collectivité des Premières Nations, et de l'autre, la route transcanadienne. Tout juste l'été dernier, à Calgary, j'ai pu observer comment diverses administrations ont pu créer une crise qui aurait pu être évitée et dont les aînés des collectivités albertaines ont fait les frais.

Les idées que nous expliquons aujourd'hui sont ancrées dans les droits issus de traités, notamment le droit des Premières Nations de concevoir une stratégie adaptée à leurs besoins.

À mon avis, nous ne pouvons pas faire abstraction du problème au seul motif qu'il est trop complexe, et le comité peut peut-être contribuer à ce que cela ne se produise pas. Les solutions existent. Les Premières Nations ont la capacité de mettre en œuvre leurs propres solutions, et le Canada peut prendre conscience du fait qu'investir dans la construction de logements sécuritaire revient à investir dans l'avenir d'enfants qui, comme le jeune Jaden, pourront disposer d'un endroit plus propice aux études, obtenir du succès et contribuer à la relance de leur collectivité. Si nous ne faisons pas cela dès maintenant, chers sénateurs, nous nuirons aux générations futures. Je crois que vous devriez insuffler un sentiment d'urgence aux travaux que vous menez et à l'étude que vous envisagez d'effectuer.

Le sénateur Moore : Je vous remercie à mon tour d'être ici.

With regard to the education arrangement that was announced the other day, Chief Atleo, I am familiar with your service as the Chancellor of Vancouver Island University. I want to commend you on pushing education as the answer to so many of these questions. It truly is. If people think it is expensive, just think about the cost down the road of not pursuing it. I urge you to keep pushing that for your peoples and for the good of Canada.

I read the status report of the Auditor General, 2011, dealing with the federal housing initiatives. The first sentence states: "Although the federal government takes the view that it does not provide housing support on reserves as a result of legislative or treaty obligations . . ."

The federal government says it does not, but it's clear that you and your organization and all of the First Nations believe that through treaty rights and other entitlements, housing is to be provided and that there is an obligation.

I read that; I look at your housing strategy that you passed in 2012, and I am trying to rationalize. When you deal with the federal government, is the 2012 strategy pushed? Is there an acceptance of it in the face of the federal government saying it doesn't have to provide housing? How does that work? What is the current status of what looks like an impasse to me?

Mr. Hudson: I haven't seen that report, but to provide a perspective, going back to the 1960s, that obligation as far as a treaty right to housing was the belief, and certainly was an agreement in terms of providing housing on First Nations. But we seem to be getting away from that treaty right to housing. Obviously, we are entering into a renter's market, market-based housing, and certainly people looking at buying their own home. I will state for the record, and certainly from my experience, I am the first chief in our community to mortgage my own home, and to allow others who cannot afford to look at receiving homes that we get, whether it is based on a treaty right or on other programs out there, because certainly they cannot afford that.

The fact is that our people firmly believe in that treaty right to housing and we seem to be getting away from it. I shared an example this past week at the housing conference. Because of the demand, we have 80,000 or 85,000 units. If you look at the dollar value of building those homes based on that right, and do the math, \$150,000 is a minimum for a home in the community. You

En ce qui concerne l'entente en matière d'éducation qui a été annoncée l'autre jour, je tiens à vous dire, chef Atleo, que je suis au courant de ce que vous faites en tant que chancelier de l'Université de l'île de Vancouver, et je veux vous féliciter de faire la promotion de l'éducation en tant que solution à bon nombre des problèmes qui ont été évoqués. L'éducation est véritablement la solution. J'invite les gens qui croient que l'éducation coûte cher à réfléchir aux coûts que nous devons assumer dans l'avenir si nous n'investissons pas dans l'éducation. Je vous demande instamment de continuer à promouvoir l'éducation dans l'intérêt de vos populations et de celui du Canada.

J'ai lu le rapport d'étape publié par le Bureau du vérificateur général en 2011. La première phrase de la section portant sur les initiatives fédérales en matière de logement est la suivante : « Même si le gouvernement fédéral est d'avis qu'il n'est pas tenu, aux termes de la loi et des traités, d'appuyer le logement dans les réserves [...] ».

Il est évident que vous-même, l'organisation que vous représentez et l'ensemble des Premières Nations sont d'un avis contraire à celui du gouvernement fédéral et croient qu'il doit, en vertu des droits découlant de traités et d'autres droits, assumer une obligation en ce qui trait au logement dans les réserves.

Je tente de concilier l'affirmation faite par le gouvernement fédéral et la stratégie en matière de logement que vous avez adoptée en 2012. Est-ce que vous invoquez cette stratégie dans le cadre de vos négociations avec le gouvernement fédéral? Est-ce que le gouvernement fédéral, qui affirme n'être pas tenu d'appuyer le logement dans les réserves, en admet le bien-fondé? Comment cela fonctionne-t-il? Qu'en est-il actuellement de ce qui me semble être une impasse?

M. Hudson : Je n'ai pas consulté le rapport que vous évoquez, mais pour mettre les choses en contexte, je vous dirai que, dans les années 1960, on croyait que le gouvernement avait une telle obligation en vertu des droits issus de traités, et, à coup sûr, la nécessité d'appuyer le logement des Premières Nations faisait l'objet d'un consensus. Cependant, il semble que nous nous sommes éloignés d'une telle vision des choses. Nous avons manifestement affaire à un marché de locataires, à du logement fondé sur le marché, et les gens envisagent assurément d'acquérir leur propre résidence. Aux fins du compte rendu, je peux vous dire que, à ma connaissance, je suis le premier chef de ma collectivité à avoir acheté sa propre résidence au moyen d'un prêt hypothécaire et à donner la possibilité à ceux qui n'ont assurément pas les moyens de le faire d'envisager de s'installer dans l'un des foyers d'accueil d'urgence établis dans nos collectivités par suite de droits issus de traités ou d'autres programmes.

Le fait est que nos populations croient fermement que le droit au logement est un droit découlant de traités, et ils constatent que nous semblons nous éloigner d'une telle vision des choses. Comme je l'ai mentionné la semaine dernière durant une conférence sur le logement, comme la demande de logements se chiffre à 80 000 ou 85 000 unités d'habitation, et que le coût de construction de

are looking at \$12 billion in terms of addressing that need and certainly addressing the issue surrounding rights-based.

Again, and this is my opinion, we seem to be getting away from that treaty right to housing and passing those shared responsibilities on to the people themselves. When you have a community that has 70 per cent or 90 per cent unemployment, how are they going to market their own home? How are they going to mortgage their own home? I commented on that with regard to the shelter allowance issue. It is looking at getting away from that treaty right to pushing market-based housing. For us in Manitoba and certainly at Peguis, we have the belief and maintain that we have a treaty right to shelter.

I wanted to make one other note to extend that and utilizing our own resources as far as accommodating people. We do provide our own down-payment system to people on-reserve and off-reserve who can afford it, just to accommodate the demand and the need for housing. Again, it's no federal program; it's not a provincial program. It's created by our own community. The long-term solution to this issue is that we take control of our housing and our housing programs and work in partnership with the federal government in terms of what our solutions are versus the solutions coming from the federal government to us.

Senator Moore: Thank you, Chief Hudson. I want to ask you some questions about the number of people. You say that 2,000 people are still out of their homes since the last major flood, and you are talking about building new homes. Do you have sufficient lands within the reserve that are not prone to flooding so that you do have sites where new houses could be erected, so that these people have a new home to come back to and they don't have to worry about the next spring flood?

Mr. Hudson: Yes, we do have lands that are available outside of the flood zone. We have mandated that any new construction today has to happen outside of the flood zone.

I want to make you aware of some of the logistics. Sixty per cent of our land is lost as a result of continued flooding, and we made government aware of that. Obviously, there are additions to reserve policies in place that we are trying to accommodate in terms of adding to our reserve, but that process takes the better part of two-plus years to be able to realize. That window for adding to our reserve needs to be shortened.

chacune de ces unités est au bas mot de 150 000 \$, nous avons besoin de 12 milliards de dollars afin de combler nos besoins et de régler le problème lié aux droits.

Là encore, à mon avis, on semble abandonner la vision selon laquelle le logement est un droit issu de traités au profit d'une vision selon laquelle les responsabilités partagées en matière de logement doivent être transférées aux gens eux-mêmes. Toutefois, comment une collectivité où le taux de chômage est de 70 ou de 90 p. 100 peut-elle instaurer un marché immobilier? Comment les gens de ces collectivités pourront-ils obtenir un prêt hypothécaire afin d'acquérir leur propre maison? Comme je l'ai mentionné plus tôt à propos de l'allocation-logement, nous semblons tourner le dos à la vision fondée sur les droits issus de traités et faire la promotion du logement fondé sur le marché. Au Manitoba et au sein de la Première Nation de Peguis, nous croyons et soutenons que le droit au logement est un droit issu de traités.

Je tenais à formuler une autre observation concernant l'utilisation de nos propres ressources afin de combler les besoins de nos gens. Afin de répondre à la demande de logements, nous mettons un système d'acomptes à la disposition de nos membres qui ont les moyens d'y recourir, peu importe qu'ils vivent dans la réserve ou à l'extérieur de la réserve. Là encore, il ne s'agit pas d'un programme fédéral, ni d'un programme provincial — il s'agit d'un programme créé par notre propre collectivité. La solution à long terme à ce problème tient à ce que nous nous occupions nous-mêmes des questions relatives au logement et de nos programmes en la matière, et à ce que nous concevions, en collaboration avec le gouvernement fédéral, nos propres solutions, plutôt que d'appliquer des solutions élaborées par le gouvernement fédéral.

Le sénateur Moore : Merci, chef Hudson. J'aimerais vous poser quelques questions concernant le nombre de personnes qui n'ont toujours pas accès à leur logement en raison de la plus récente inondation majeure. Vous avez dit que ces personnes étaient au nombre de 2 000. Vous avez évoqué la construction de nouvelles résidences. J'aimerais savoir si votre réserve renferme suffisamment de terres qui ne seraient pas exposées à des inondations et où de nouvelles maisons pourraient être construites de manière à ce que les personnes évacuées puissent recommencer à vivre dans la réserve sans craindre la prochaine inondation printanière.

M. Hudson : Oui, nous disposons de terres situées à l'extérieur de la zone exposée aux inondations. Nous avons établi que toutes les nouvelles constructions devaient avoir lieu à l'extérieur de cette zone.

Je vais vous fournir quelques renseignements de nature logistique. Nous avons perdu environ 60 p. 100 de nos terres en raison des inondations successives, et nous en avons informé le gouvernement. De toute évidence, nous tentons de tirer parti des politiques en matière d'ajout aux réserves, mais il s'agit d'un processus qui exige au moins deux ans. Il s'agit là d'un processus que l'on doit abrégé.

Also, through our treaty land entitlement that we have in place, we have selected and purchased land adjacent to our reserve, which is separate from the additions to reserve. Under treaty land entitlement you cannot build on those lands until those lands are converted. That is a policy within the treaty land entitlement process.

Senator Moore: Could you explain that, please? Did you just say that if you add to the reserve you can't build on those lands until what?

Mr. Hudson: Under the additions to reserve you can, but that process takes a bit more time. Under treaty land entitlement, we have added 9,000 acres that we have purchased from an outside person, and we have bought lands adjacent to our reserve, but under the treaty land entitlement agreement and that process, you cannot occupy or build on those lands until they are converted to reserve land. That's a government policy. We've been trying to work through these issues so we can allow homes to be built out of the flood plain and to be built on lands that are added to our community.

Senator Moore: Do the lands that are not in the flood plain that you add to the reserve lands about the lands that you already own that are not in the flood plain, or are they removed from it so that you have a patchwork rather than a common community enlargement?

Mr. Hudson: In our plan, we look at both where we are relocating and certainly wanting to look at moving them, but also any new construction. We would like to look at building on these lands that are added, but again, according to government policy under TLE, you cannot do that until the land is converted.

Senator Moore: Who makes that decision?

Mr. Hudson: I would say the federal government.

Senator Moore: What are the considerations that would take two and a half years to resolve?

Mr. Hudson: It's procedural; it's process, through their policy, and that policy needs to change.

The Chair: We did a study to try to break the logjam, Senator Moore.

Senator Moore: Before I was on the committee; I understand.

Senator Raine: In this delay period, I can understand your frustration. We are well aware of the problems with the ATR.

En outre, au titre de nos droits fonciers issus de traités, nous avons sélectionné et acquis des terres adjacentes à notre réserve dans le cadre d'un processus distinct de celui des ajouts aux réserves. Les droits fonciers découlant de traités ne nous permettent pas de construire des bâtiments sur ces terres avant qu'elles n'aient été converties. Il s'agit là d'une politique qui caractérise le processus.

Le sénateur Moore : Pourriez-vous nous fournir des explications à ce sujet, s'il vous plaît? Je n'ai pas bien saisi la condition que vous devez respecter avant d'être en mesure de construire des bâtiments sur des terres ajoutées aux réserves.

M. Hudson : Dans le cadre du processus d'ajout aux réserves, on peut le faire, mais ce processus est un peu plus long. Au titre des droits fonciers issus de traités, nous avons acquis, par l'entremise d'un agent de l'extérieur, 9 000 acres de terre, de même que des terres adjacentes à notre réserve, mais dans le cadre de ce processus, nous ne pouvons pas occuper ces terres ni construire quoi que ce soit sur ces terres avant qu'elles n'aient été converties en terres de réserve. Il s'agit d'une politique gouvernementale. Nous avons tenté de surmonter ces difficultés de manière à ce que nous puissions construire des maisons à l'extérieur de la plaine inondable et sur les terres ajoutées à notre réserve.

Le sénateur Moore : Est-ce que les terres qui ne se trouvent pas dans la plaine inondable et que vous ajoutez à votre réserve sont contiguës aux terres que vous possédez déjà et qui ne se trouvent pas dans la plaine inondable, ou sont-elles éloignées, de sorte que vous vous retrouvez avec une mosaïque de terres plutôt qu'un seul et même territoire prenant de l'ampleur?

M. Hudson : Dans le cadre de notre plan, nous tenons compte à la fois de l'endroit où nous envisageons de relocaliser nos gens, mais également de toute nouvelle construction. Nous aimerions construire des maisons sur les terres ajoutées, mais, je le répète, selon la politique gouvernementale relative aux droits fonciers issus de traités, on ne peut pas le faire tant que ces terres n'ont pas été converties.

Le sénateur Moore : Qui prend cette décision?

M. Hudson : À mon avis, le gouvernement fédéral.

Le sénateur Moore : Qu'est-ce qui explique que le processus s'étire sur deux ans et demi?

M. Hudson : Cela s'explique par des questions de nature procédurale. Il s'agit d'une politique, et cette politique doit changer.

Le président : Je vous signale, sénateur, que nous avons mené une étude visant à dénouer cette impasse.

Le sénateur Moore : Je crois comprendre que cette étude a été menée avant que je ne sois membre du comité.

La sénatrice Raine : Je peux comprendre la frustration que provoque ce délai. Nous sommes bien au fait des problèmes occasionnés par le processus d'ajout aux réserves.

In this process, are you proceeding with the development of the planning and the infrastructure development that are needed before you can actually build the houses so that when it finally gets unlocked you are ready to go?

Mr. Hudson: Yes, we have undertaken a comprehensive community plan, and we're also looking at a long-term housing and financing plan for all of this, but these barriers hinder us from proceeding.

Senator Raine: In the meantime, the cost of housing the 2,000 people who are still evacuated is falling to the federal government, I presume.

Mr. Hudson: Yes.

Senator Raine: Perhaps we can send a letter from the committee urging them to hurry up and not to wait until the study is finished.

The Chair: I'm sure that is possible.

Ms. Paul: I have a comment to make about the additions to reserve. The process is not simple and it is not easy. Speaking from experience, it took us over 10 years to get an addition to reserve for our reserve. There has to be a better way to work together to get these lands.

We are in the process of asking for another section to build waste water treatment, and there is always a block somewhere in the government. We can't build until those lands are transferred from federal lands. We need to look at that process.

Senator Sibbeston: We had the Auditor General before us last week, and he gave us a very objective, analytical review of the situation of housing on reserves. Apparently there was a study in 2003. At that time, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada noted a shortage of about 8,500 units. It is interesting because you estimate a backlog of 130,000. That is quite different from what the government said.

Another study was done in 2011, and the Auditor General basically says that conditions did not improve for First Nations since the study was done. His conclusion is that a number of systematic impediments stand in the way of the government's doing a better job on housing. These are a lack of clarity about service levels, a lack of a legislative base, a lack of an appropriate funding mechanism, and a lack of organization to support local service delivery.

Pendant que ce processus suit son cours et que vous ne pouvez pas construire de maisons, est-ce que vous en profitez pour élaborer des plans relatifs aux infrastructures, de manière à ce que vous soyez prêts à agir une fois que les choses auront finalement débloqué?

M. Hudson : Oui. Nous avons entrepris l'élaboration d'un plan communautaire exhaustif, et nous envisageons également de mettre en place un plan de financement et de logement à long terme. Toutefois, ces obstacles nous empêchent de mettre tout cela en œuvre.

La sénatrice Raine : Je suppose que, dans l'intervalle, les coûts liés au logement des 2 000 personnes toujours évacuées sont assumés par le gouvernement fédéral.

M. Hudson : Oui.

La sénatrice Raine : Le comité pourrait peut-être transmettre au gouvernement une lettre l'enjoignant à se dépêcher et à ne pas attendre que l'étude soit menée à bien.

Le président : Je suis certain que cela est possible.

Mme Paul : J'ai quelque chose à dire à propos des ajouts aux réserves. Il s'agit d'un processus complexe. Je peux vous dire que, pour notre part, il nous a fallu plus de 10 ans pour ajouter des terres à notre réserve. Nous devons trouver une façon plus efficace de collaborer en cette matière.

Nous sommes en train de demander à une autre organisation de construire une usine de traitement des eaux usées, mais il y a toujours un élément qui vient bloquer les choses au sein de l'appareil gouvernemental. Nous ne pouvons pas construire de bâtiments sur ces terres tant qu'elles n'ont pas été transférées par le gouvernement fédéral. Il faut se pencher sur ce processus.

Le sénateur Sibbeston : La semaine dernière, le vérificateur général s'est présenté devant nous, et il a effectué un examen très objectif et très analytique de la situation relative au logement dans les réserves. Il semble qu'une étude ait été menée à ce sujet en 2003. À cette époque, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada avait constaté qu'il manquait environ 8 500 unités d'habitation. Il est intéressant de le signaler, dans la mesure où, selon votre estimation, l'arriéré est de 130 000 unités de logement. Il y a un écart considérable entre vos chiffres et ceux du gouvernement.

Une autre étude a été réalisée en 2011, et le vérificateur général affirme essentiellement que les conditions de vie des Premières Nations ne se sont pas améliorées depuis que l'étude a été faite. Il conclut qu'un certain nombre d'obstacles systématiques empêchent le gouvernement de prendre des mesures pour améliorer la situation dans le domaine du logement. Ces obstacles sont le manque de clarté quant au niveau des services, l'absence de fondements législatifs, l'absence de mécanismes de financement appropriés et le manque d'organisations capables de veiller à la prestation des services à l'échelle locale.

In terms of his recommendation, he said in a polite way that this committee may wish to ask officials at Aboriginal Affairs whether their views regarding the structural impediments remain unchanged. He basically said we should approach the department. But in my view, the problem of housing for Aboriginal people is so severe that if we depend on the department and officials, it will take so long. As you know, things just inch along in government departments when they do things. So it seems to me the solution is to deal directly with the ministers and also the Prime Minister.

I was going to ask Grand Chief Atleo: Having been successful recently in your negotiations and discussions with the Prime Minister that resulted in substantial monies being made available for education — \$1.9 billion, though it is two years off — do you think there is any possibility of the government's doing something with respect to housing? It will not get done from within the system. It needs a political will and decision by ministers and the Prime Minister to do something about housing. Do you think that is a possibility?

Mr. Atleo: Senator Green Raine's question about whether we can encourage this particular solution, in this case, to be responded to now, I think there is a connection between supporting that sort of approach. You have two chiefs that I am sitting beside who, in their respective areas — one based on a region, one based on a home territory — are ready to go with solutions. They are looking for a willing partner to carry out that work and not have it mired in existing policies and programs. Over 30 audits were done during the time frame around 2003 and shortly thereafter, all pointing to the fact that there is no long-term, predictable, sustainable, needs-based resourcing for areas, not just education, but housing, and that First Nations must be supported to drive those solutions going forward.

We also recently experienced the recognition that not only do we need to speak to this from a human rights crisis and health perspective, but also we have to begin quantifying the economics of poor health and of not having Jaden being supported to do his best in school. There are incredible consequences for this country. This is the time to respond to these needs. I have a sense of hope.

To link back to the earlier question, the Assembly of First Nations' draft National First Nations Housing Strategy was adopted by the chiefs; it was supported. I want to make it clear that the Assembly of First Nations is an advocacy organization. When the chiefs come together and suggest we need a comprehensive approach, we do so based on the acknowledgement that the rights belong right here with these chiefs. These are the heads of government in their respective territories, and my role is to support them. I am not the head of

Quant à sa recommandation, il a dit poliment que le comité souhaiterait peut-être demander aux représentants d'Affaires autochtones si leur point de vue concernant les obstacles structurels a changé ou non. En gros, il dit que nous devrions nous adresser au ministère. Je pense toutefois que le problème du logement est si criant chez les Autochtones qu'il va falloir trop de temps pour le régler si nous comptons sur le ministère et les fonctionnaires pour le faire. Comme vous le savez, les choses se font très lentement lorsque ce sont les ministères qui s'en occupent. Je pense donc que la solution est de s'adresser directement aux ministres et aussi au premier ministre.

J'allais poser la question suivante au grand chef Atleo : vu le succès que vous avez connu récemment dans vos négociations et vos discussions avec le premier ministre, qui vous ont permis d'obtenir des sommes importantes pour l'éducation — 1,9 milliard de dollars, quoique dans deux ans seulement — pensez-vous qu'il est possible que le gouvernement fasse quelque chose relativement au logement? Le problème ne sera pas réglé à l'intérieur du système. Il faut qu'il y ait une volonté politique, et il faut que les ministres et le premier ministre décident de s'occuper du logement. Pensez-vous que c'est possible?

M. Atleo : Je pense qu'il y a un lien entre le fait d'appuyer une démarche de ce genre et la question de la sénatrice Greene Raine concernant le fait que nous puissions encourager le gouvernement à adopter cette solution précise dès maintenant, dans ce cas-ci. J'ai à mes côtés deux chefs qui, pour l'endroit qui les concerne — une région dans un cas, et un territoire dans l'autre — sont prêts à appliquer des solutions. Ils sont à la recherche d'un partenaire capable de les aider à exécuter le travail et d'éviter de s'embourber dans les politiques et les programmes existants. Plus d'une trentaine de vérifications ont été faites vers 2003 et un peu après, et elles indiquent toutes un manque de ressources prévisibles, durables, axées sur les besoins et qui seraient fournies à long terme dans divers domaines, dont l'éducation, mais aussi le logement, et que les Premières Nations auront besoin de soutien pour les appliquer.

Par ailleurs, nous avons récemment pris conscience du fait que nous devons non seulement parler d'une crise touchant les droits de la personne et la santé, mais également commencer à quantifier le coût de la maladie et du fait que des enfants comme Jaden ne reçoivent pas le soutien dont ils ont besoin pour réussir à l'école. Les conséquences pour le pays sont extrêmement importantes. Le temps est venu de combler ces besoins. J'ai de l'espoir.

Pour faire un lien avec la question posée tout à l'heure, la version provisoire de la Stratégie nationale pour le logement des Premières nations de l'Assemblée des Premières Nations a été adoptée par les chefs; elle a été appuyée. Je veux préciser que l'Assemblée des Premières Nations est une organisation de défense des droits des Autochtones. Lorsque les chefs se réunissent et disent qu'il faut que nous adoptions une démarche globale, nous le faisons parce que nous reconnaissons le fait que les droits appartiennent aux chefs. Ce sont les chefs du

First Nations governments in Canada. Rightfully so, these chiefs have the responsibility to carry that work forward.

That is why we begin with Article 23 in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples that our people “. . . have the right to determine and develop priorities and strategies for exercising their right . . . “ And there is a gap between what the federal government will describe when you hear Chief Hudson say, “There is a treaty right.” There is also a treaty right to education, and the federal government also did not have any way to describe, including through legislation, their responsibility to fund education.

That is the current conversation. It has to be done in accordance with the recognition of where those rights rightfully belong, and that is with First Nations and their respective territories — to design the solutions that will work for them.

You heard the idea of the chief describing how communities can work together to support solutions in areas like housing, such as the idea of a housing board. Make sure it is linked with flood mitigation. On the one hand, you are dealing with walking through the door of dealing with housing, but you see it relates to resolving the land question and treaty land entitlement.

The Assembly of First Nations does have a broad draft framework that the chiefs fully supported, and we have resolutions going back decades, calling for advocacy to break this funding gap issue.

I believe the answer is, yes; we need to illuminate the full spectrum of these challenges. But at the same time, we need to not wait for a study to be concluded; we need to move quickly to respond to solutions that are needed right now. We need to demystify this notion that the answer is not funding alone, but funding is part of the answer. That is what our study has suggested.

The solutions need to be jointly designed, and it has to be a collaborative approach. There is something here about having this be nation to nation — First Nations leaders who are responsible. Like the chief said — I think his example is an excellent one for me personally — he has a housing board, but the political leaders still have to govern and oversee success. To leave it just to the bureaucracies to resolve — we have over 30 audits saying that doesn't cut it. Implementation of treaty and the issue of land negotiations are things we have raised to the level of the Prime Minister, and then we talked about other major topics like the issues of violence, murdered and missing indigenous girls, and education.

gouvernement de leur territoire, et mon rôle est de les soutenir. Je ne suis pas le chef des gouvernements des Premières Nations du Canada. La responsabilité de faire avancer le travail revient à juste titre aux chefs.

C'est la raison pour laquelle nous commençons par l'article 23 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui dit que nos peuples « [...] ont le droit de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit [...] » et il y a une divergence entre ce que le gouvernement fédéral décrit et ce qu'entend le chef Hudson par « Il y a un droit issu d'un traité. » Il y a aussi un droit à l'éducation issu d'un traité, et le gouvernement fédéral n'avait pas non plus de moyens de décrire sa responsabilité relativement au financement de l'éducation, notamment dans ses lois.

C'est ce qui se dit à l'heure actuelle. Il faut que cela se fasse dans le contexte de la reconnaissance de l'endroit où ces droits s'appliquent légitimement, c'est-à-dire chez les Premières Nations et sur leur territoire, pour qu'on conçoive des solutions qui seront efficaces.

Vous avez entendu l'idée du chef lorsqu'il a décrit la façon dont les collectivités peuvent collaborer pour trouver des solutions dans des domaines comme le logement, par exemple l'idée d'un conseil du logement. Assurez-vous d'établir un lien avec les mesures d'atténuation des risques d'inondation. Vous entamez le processus de résolution des problèmes liés au logement, mais vous voyez que la solution est liée au fait de régler la question des terres et des droits fonciers issus de traités.

L'Assemblée des Premières Nations dispose d'un cadre provisoire large auquel les chefs ont donné leur plein appui, et il y a des résolutions qui remontent à des dizaines d'années relativement à la défense des droits et au fait de régler le problème du manque de financement.

Je pense que la réponse est que oui, nous devons mettre en lumière l'ensemble des défis à relever. En même temps, il ne faut pas que nous attendions qu'une étude soit terminée; nous devons agir rapidement pour apporter les solutions nécessaires à l'heure actuelle. Nous devons démythifier l'idée que le financement n'est pas toute la solution, mais qu'il fait partie de la solution. C'est ce que notre étude donne à penser.

Les solutions doivent être élaborées conjointement, et il faut que ce soit une démarche de collaboration. Il y a quelque chose là-dedans au sujet d'un rapport entre nations — les chefs des Premières Nations qui sont responsables. Comme le chef le disait — je trouve son exemple excellent, personnellement —, il a un conseil du logement, mais les dirigeants politiques doivent quand même gouverner et superviser le travail pour en assurer le succès. Si nous laissons la bureaucratie résoudre le problème toute seule — plus d'une trentaine de vérifications montrent que cela ne suffit pas. L'application des traités et la question des négociations territoriales sont des choses que nous avons portées à l'attention du premier ministre, et nous avons aussi parlé d'autres grands thèmes comme les problèmes de violence, d'éducation et des filles autochtones assassinées et disparues.

But housing is absolutely fundamental here, if you are to support learners to be successful as well, when it comes to education or economics.

Senator Meredith: National Chief Atleo, I respect your leadership. Thank you for the work you are doing on behalf of First Nations. I have always said this to all who appeared before us — the leadership from First Nations.

You talk about your advocacy work, but at the high level, this is a humanitarian crisis. What has been the response as you bring this up to the government leadership? What has been the response moving toward?

Yes, you delegate to the chiefs in them advancing these causes that affect their various bands; however, what has been the response when you bring this issue up?

I think Senator Sibbeston raised this with you, and you somewhat skirted around it, but I need a direct answer because I believe that leadership has to move bureaucracy. I don't like bureaucracy. Too many times, when lives are at stake, it is not for us to pass paper from one hand to the next to the next. ATRs — we've heard it, 10 years. People's lives are at stake. What has been the response when you bring this up to the leadership, and how we will address these issues? We can sit around this table for hours and talk, but it's about how we move forward when you have got Jaden sitting and waiting, whose quality of life needs to be improved.

Mr. Atleo: I have two quick thoughts, and one is a sense of hope based on two recent developments. One was all-party support for Shannen's Dream. That meant all parliamentarians of all political stripes came together and said we have to act now for education.

After Parliament prorogued and came back, we saw the reconvening of an all-party committee on the issue of violence against indigenous women and girls. It falls short of what we're calling for, which is a full national public commission of inquiry on the issue of murdered and missing women, which is an incredible tragedy in this country, the likes of which the world is now beginning to learn and understand.

I'm hopeful as I sit here that today in the budget we'll see an important step forward on a real action on education where resources will be tabled and booked. We have not seen that. We're hoping we will see it. Perhaps we still have an incredible amount of work to do to make sure that going forward, First Nation treaty and title rights are respected and supported and that we gravitate quickly to support the investment in young Jaden's education. He still needs the proper housing to study within and he needs access to clean drinking water.

Mais la question du logement est tout à fait fondamentale, si on veut soutenir les apprenants pour leur permettre de réussir, sur les plans de l'éducation ou de l'économie.

Le sénateur Meredith : Monsieur le chef national Atleo, je respecte votre leadership. Merci du travail que vous faites au nom des Premières Nations. J'ai toujours dit cela aux personnes qui sont venues témoigner devant nous — le leadership des Premières Nations.

Vous parlez de votre travail de défense des droits, mais, dans une perspective globale, il s'agit d'une crise humanitaire. Quelle est la réaction lorsque vous portez cela à l'attention des dirigeants du gouvernement? Vers quoi la réaction tend-elle?

Certes, vous déléguez aux chefs la tâche de s'occuper des causes des problèmes affectant les diverses Premières Nations, mais quelle est la réaction lorsque vous attirez l'attention sur cet enjeu?

Je pense que le sénateur Sibbeston vous a posé la question et que vous l'avez un peu éludée, mais j'ai besoin d'une réponse directe, parce que je crois que ce sont les dirigeants qui doivent faire bouger la bureaucratie. Je n'aime pas la bureaucratie. Trop souvent, lorsque des vies sont en jeu, il n'est pas approprié de faire circuler les documents à l'infini. Les AR — nous l'avons entendu : 10 ans. Des vies sont en jeu. Quelle est la réaction lorsque vous en parlez aux dirigeants et que vous leur demandez comment nous allons régler ces problèmes? Nous pouvons rester ici à parler pendant des heures, mais il s'agit de trouver une façon de faire avancer les choses pendant que les enfants comme Jaden attendent et que leur qualité de vie doit être améliorée.

M. Atleo : J'ai deux idées à vous communiquer rapidement. La première, c'est l'espoir venant de deux choses qui se sont produites récemment. Il y a d'abord le fait que tous les partis ont soutenu le rêve de Shannen. Les parlementaires de toutes allégeances politiques ont donc convenu du fait qu'il faut agir maintenant dans le domaine de l'éducation.

Après que le Parlement a été prorogé et qu'il a recommencé à siéger, un comité composé de membres de tous les partis a recommencé à étudier la question de la violence faite aux femmes et filles autochtones. Ce n'est pas à la hauteur de ce que nous demandons, c'est-à-dire une commission d'enquête publique nationale en bonne et due forme sur les femmes assassinées et disparues, car il s'agit d'une grande tragédie qui se produit au pays et dont le monde commence seulement à prendre conscience et mesurer l'envergure.

J'espère que nous allons voir dans le budget d'aujourd'hui la prise de mesures concrètes dans le domaine de l'éducation et l'affectation de ressources à ce chapitre. Nous n'avons pas vu cela jusqu'à maintenant. Nous espérons que des mesures de ce genre vont être prises. Il nous reste peut-être encore énormément de travail à faire pour nous assurer que les droits ancestraux et issus de traités des Premières Nations sont respectés et que nous commençons rapidement à investir dans l'éducation d'enfants comme le petit Jaden. Il a toujours besoin d'un endroit adéquat pour étudier et d'un accès à de l'eau potable.

As Amnesty International rightfully pointed out when the special rapporteur was here, it is a grave human rights crisis. We have advocated with every single government, and we have now won over 150 court cases, affirming that the title and treaty rights the chiefs sitting beside me are speaking about are real. It's time for Canada to acknowledge this and to stop fighting in the courts. It is a \$100-million expenditure on an annual basis when people like me are in court. We just finished winning a fisheries court case. These are connected. They are tremendously and inextricably linked, especially to the fate of our children right now. We need to see the status quo smashed. It has to be a moment of reckoning, and our people, in an unprecedented way, demonstrated to the country that the status quo we're experiencing is unacceptable. So it is a moment that we're calling for political leadership.

There are examples I can refer to that give me a sense of hope that there is beginning to be recognition that we're 4 per cent of the national population. We need to reach out to all Canadians to compel governments and political leaders of all stripes to come together and say we won't accept this any longer. Now is the time we will invest in First Nations communities in a way that respects and honours Aboriginal treaty rights and titles. There was a sense of déjà vu about the conversation when it came to education. There is a need for investment in housing and to gravitate, as Senator Raine said earlier, to move to the crises now and have these responded to, but embrace the need for a comprehensive plan involving and driven by First Nations to be supported as a way forward. We've got that framework. But more importantly for me as an advocate — because to correct the sentiment that you'd expressed it's not me delegating — the chiefs, by resolution, give me instructions to advocate.

I would suggest working with Chief Paul and the chiefs of Quebec and Labrador to have the plan they've been looking at, for their solutions to supported, and for Chief Hudson to support his work. He's being innovative and coming up with ideas, but he's working within a construct that does not support innovation when the resources aren't there. That's what the Senate can help reflect back to this country. It is a call to all Canadians.

Mike Holmes builds homes in places like Kenya, but he's standing with First Nations and saying, "No, we're going to start building homes right here in Canada." We have Habitat for Humanity. We need support so they can build on-reserve, which they have yet to do. They have built in one settlement community in the Yukon, Champagne and Aishihik, and we also supported a building in the city of Ottawa for a grandmother so she can support her kids. That's Canadians in the mainstream stepping up

Comme Amnistie Internationale l'a fait remarquer à juste titre lorsque le rapporteur spécial est venu ici, il s'agit d'une crise grave touchant les droits de la personne. Nous avons défendu nos droits auprès de tous les gouvernements, et nous avons remporté plus de 150 batailles juridiques en affirmant que les droits ancestraux et issus de traités dont les chefs qui sont à mes côtés parlent sont bien réels. Il est temps que le Canada le reconnaisse et cesse de le contester devant les tribunaux. Il doit dépenser 100 millions de dollars par année pour se battre contre des gens comme moi en cour. Nous venons d'avoir gain de cause dans une affaire de pêche. Toutes ces choses sont liées. Elles sont profondément et inextricablement liées, surtout à l'avenir de nos enfants. Il faut que le statu quo vole en éclats. Il faut qu'il y ait une prise de conscience, et notre peuple a démontré comme jamais auparavant à la population canadienne que le statu quo que nous vivons est inacceptable. Nous en appelons à un leadership politique.

Je peux vous donner des exemples de choses qui me donnent de l'espoir par rapport au fait qu'on commence à reconnaître que nous comptons pour 4 p. 100 de la population du pays. Il faut que nous demandions à tous les Canadiens d'exiger des gouvernements et des dirigeants politiques de toutes allégeances qu'ils conviennent que cette situation n'est plus acceptable. Le moment est venu d'investir dans les collectivités des Premières Nations d'une manière qui respecte et honore les droits ancestraux et issus de traités des Autochtones. Une impression de déjà-vu se dégageait de la discussion au sujet de l'éducation. Il faut investir dans le logement et, comme la sénatrice Raine le disait tout à l'heure, s'occuper des crises sans attendre, mais en prenant acte de la nécessité d'établir un plan global dont l'application sera dirigée par les Premières Nations pour les aider à faire avancer les choses. Nous disposons du cadre nécessaire. Mais surtout, pour moi, en tant que défenseur des droits — parce que je dois corriger l'impression que vous avez exprimée : ce n'est pas moi qui délègue, ce sont les chefs qui, au moyen de résolutions, me donnent pour directive de défendre les droits.

Je vous suggérerais de collaborer avec le chef Paul et avec les chefs du Québec et du Labrador pour les doter du plan qu'ils envisagent, pour appuyer leurs solutions, et pour appuyer le travail du chef Hudson. Il fait preuve d'innovation et il présente de nouvelles idées, mais il évolue au sein d'une structure qui n'appuie pas l'innovation, puisque les ressources manquent. C'est ce que le Sénat peut contribuer à transmettre à la population canadienne. C'est un appel lancé à l'ensemble des Canadiens.

Mike Holmes construit des maisons au Kenya, entre autres, mais il se joint aux Premières Nations pour dire que la situation actuelle est inacceptable et qu'il faut commencer à construire des maisons ici, au Canada. Il y a Habitat pour l'humanité. Nous avons besoin d'aide pour qu'on puisse commencer à construire des maisons dans les réserves, ce qui ne s'est pas encore fait. On a construit un village au Yukon, celui de Champagne et Aishihik, et nous avons également appuyé la construction d'un immeuble à

and saying we're going to help out. This is the help that is required at this juncture.

Senator Tannas: Thank you for being here today. Chief Hudson, you mentioned that there were 80 people on a wait-list for mortgages in your community, and we heard earlier — and Chief Atleo alluded to it — about this First Nations Market Housing Fund, \$300 million of allocated resources and the roughly 50 mortgages that have been issued.

Is the issue around qualifying for the 80 folks on the wait-list, or can you give us any insight into what the issue is?

Mr. Hudson: I guess the issue is around qualification in terms of the programs. I'll use one example. I know that under CMHC at one time because of our debt level in our community, we didn't qualify for ministerial loan guarantees. But under a second program, there is a program that doesn't require ministerial loan guarantees, and it's a matter of people qualifying based on fitting that program. It is the same thing under the First Nations Market Housing Fund.

We have 500 employees throughout our First Nation, and many are educators. We have our control over our own education system where we have probably 130 employees educated through our system and teachers that make \$50,000 or \$60,000 to \$70,000 a year. They can and do qualify in terms of going to the bank and having these mortgages undertaken. Quite simply, if we do not fit some of those program criteria for one reason or another, we have undertaken working with the banks to look at doing our own mortgage delivery. But considering 80 all at once, for a financial institution to accept and take on that risk, they allow us to do maybe 10 or 15 at once but not all of them at once. We are working with the financial institutions to come up with opportunities like that for people to undertake, but it takes time because of the risks associated with those mortgages.

The Chair: Thank you.

Senator Wallace: Chief Paul, it was news to me and I was impressed with the strategies that you developed through the AFNQL. The strategies and assessment are very detailed. With the reserves in Quebec and Labrador, you know very well what the needs are and you are able to look at solutions.

Chief Atleo has made it very clear, and I'm sure each of you would agree, that First Nations expect there to be their design, your design and driven solutions. Again, as Chief Atleo pointed out, the chiefs are the heads of their First Nation governments.

Ottawa pour permettre à une femme âgée de subvenir aux besoins de ses enfants. Voilà un exemple de situations où des Canadiens ordinaires prennent la parole et décident de nous aider. Voilà l'aide dont nous avons besoin à ce moment-ci.

Le sénateur Tannas : Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Chef Hudson, vous avez mentionné le fait qu'il y a une liste d'attente comptant 80 noms de personnes attendant de pouvoir obtenir une hypothèque dans votre collectivité, et nous avons entendu parler plus tôt du Fonds d'aide au logement du marché des Premières nations — et le chef Atleo y a fait allusion — des 300 millions de dollars qui ont été affectés et de la cinquantaine d'hypothèques ayant été émises.

Est-ce qu'il s'agit d'un problème d'admissibilité, pour les 80 personnes dont le nom figure sur la liste d'attente? Pouvez-vous nous donner une idée de ce qui pose problème?

M. Hudson : Je pense que le problème a trait à l'admissibilité aux programmes. Je vais vous donner un exemple. Je sais que, à un moment donné, à cause du niveau d'endettement dans notre collectivité, la SCHL a décidé que nous n'étions pas admissibles aux garanties de prêt offertes par le ministère. Il y avait cependant un second programme n'exigeant pas de garantie ministérielle, et il suffit que les gens aient le profil recherché dans le cadre du programme pour y être admissibles. C'est la même chose dans le cas du Fonds d'aide au logement du marché des Premières nations.

Notre Première Nation compte 500 employés, dont beaucoup d'éducateurs. Nous gérons nous-mêmes notre système d'éducation, et il doit y avoir environ 130 employés ayant reçu une formation et des enseignants qui gagnent de 50 000 à 70 000 \$ par année. Ces gens sont admissibles, ils peuvent obtenir une hypothèque à la banque. Nous avons tout simplement décidé, pour les cas où nous ne respectons pas les critères de programme pour une raison ou pour une autre, de collaborer avec les banques et d'examiner la possibilité de nous occuper nous-mêmes de l'émission d'hypothèques. Toutefois, une institution financière ne peut accepter de prendre le risque d'offrir 80 hypothèques en même temps; les institutions financières nous permettent de prendre 10 ou 15 hypothèques d'un coup, mais pas toutes celles qui sont demandées. Nous essayons de trouver des solutions pour les gens avec ces institutions, mais cela prend du temps, vu le risque lié aux hypothèques.

Le président : Merci.

Le sénateur Wallace : Chef Paul, je ne connaissais pas les stratégies que vous avez élaborées par l'intermédiaire de l'APNQL, et j'ai été impressionné. Les stratégies et les évaluations sont très détaillées. Vous connaissez très bien les besoins dans les réserves du Québec et du Labrador, et vous êtes en mesure d'examiner des solutions.

Le chef Atleo a dit très clairement — et je suis sûr que vous êtes tous d'accord — que les Premières Nations s'attendent à participer à l'élaboration des solutions et à les appliquer. Encore une fois, comme le chef Atleo le faisait remarquer, ce

When I think of that, it's an issue that I have had as we've gone through this: Who do you see as being responsible to lead and who is to follow? Who is to play the supportive role?

My sense has been that it seems at times to be somewhat muddled on who is to lead in terms of the federal government and who is to lead in terms of the chiefs and council and the AFN, which coordinates that. In any circumstances, if you don't know who is leading, it's hard to get to the goal line and find the solution.

I am wondering in all of this, regarding the various First Nation communities across the country, does the obligation to assess what the circumstances are and what the solutions are to be rest with the chiefs and councils of the various First Nation communities? Is the role of the federal government, through its different departments, to provide expertise, support, knowledge and, of course, funding to support that?

Am I correct that you see the chiefs and councils as being the ones who are to initiate those assessments, initiate what the solutions could be, and then look to support from the federal government departments, or is it the federal government that's expected to lead the initiatives?

Ms. Paul: That's a good question. It is really up to chiefs and councils to lead in their own communities, as Chief Atleo said. It's from nation to nation. We're in charge of our own nation. From an Aboriginal rights and title point of view, we see the federal government as being responsible for providing us with the housing and education needs that we have.

From Quebec's perspective, we work with our tripartite committee in addressing what those needs are. The Quebec assessment was done on every community, and every community was given back their respective assessment. As the chief of my community, I know exactly what my needs are. We also know the region's needs as well.

It is the chiefs' and councils' responsibility, along with the federal government, to work together in partnership to develop and address the needs in each community.

Senator Wallace: Right, but the federal government's role is more the supportive role; as you said, Chief Atleo, the chiefs are the heads of their First Nation government.

Ms. Paul: Yes.

Senator Wallace: Okay. That helps me.

Chief Atleo, after last week and the new act dealing with First Nations education, with great optimism, finally, at long last, they have that in place.

You mentioned that you saw parallels between what has been developed under the First Nations education act and how that might apply to the housing needs of First Nations communities.

sont les chefs qui dirigent les gouvernements des Premières Nations. Lorsque j'y pense, c'est une question que je me posais dans le contexte de notre discussion : selon vous, qui doit diriger et qui doit suivre? Qui doit jouer le rôle de soutien?

J'ai l'impression qu'il y a parfois de la confusion quant à savoir qui dirige, entre le gouvernement fédéral, d'une part, et les chefs et les conseils, d'autre part, ainsi que l'APN, qui coordonne tout cela. Il est toujours difficile d'atteindre l'objectif et de trouver la solution lorsqu'on ne sait pas qui dirige.

La question que je me pose, dans tout cela, au sujet des diverses collectivités des Premières Nations du pays, est la suivante : est-ce que l'obligation d'évaluer la situation et de trouver des solutions incombe aux chefs et aux conseils des diverses collectivités des Premières Nations? Est-ce que le rôle du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de ses ministères, est d'offrir une expertise, du soutien, des connaissances et, bien entendu, du financement pour les appuyer?

Ai-je raison de penser que vous estimez que ce sont les chefs et les conseils qui doivent lancer les évaluations, trouver les solutions, puis demander du soutien aux ministères fédéraux? Vous attendez-vous plutôt à ce que ce soit le gouvernement fédéral qui dirige les initiatives?

Mme Paul : C'est une bonne question. Ce sont vraiment les chefs et les conseils qui doivent diriger leur collectivité, comme le chef Atleo l'a dit. Il s'agit d'un rapport entre nations. Nous sommes responsables de notre nation. Du point de vue des droits et des titres ancestraux, nous estimons que le gouvernement fédéral doit répondre à nos besoins en matière de logement et d'éducation.

Au Québec, nous cherchons à définir ces besoins au sein de notre commission tripartite. L'évaluation a été faite dans toutes les collectivités au Québec, et les résultats ont été remis à chacune d'entre elles. À titre de chef de la collectivité, je sais exactement quels sont mes besoins. Nous connaissons également les besoins de la région.

Il appartient aux chefs et aux conseils, ainsi qu'au gouvernement fédéral, de travailler en partenariat dans le but de définir et de combler les besoins de chacune des collectivités.

Le sénateur Wallace : Oui, mais le rôle du gouvernement fédéral est davantage un rôle de soutien; comme vous le disiez, chef Atleo, ce sont les chefs qui dirigent le gouvernement de leur Première Nation.

Mme Paul : Oui.

Le sénateur Wallace : D'accord. Cela m'éclaire.

Chef Atleo, après ce qui s'est passé la semaine dernière et la nouvelle loi concernant l'éducation des Premières Nations, on a enfin mis cela en place avec beaucoup d'optimisme.

Vous avez mentionné que vous voyez des parallèles entre ce qui a été mis au point dans le cadre de la Loi sur l'éducation des Premières nations et la façon dont cela pourrait s'appliquer aux

Could you expand on that? What would be some of the key elements of the approach in education that you think we, as a committee, could consider in terms of recommendations that would be appropriate to First Nations housing needs?

Mr. Atleo: Having the three witnesses here is a good example. We have Chief Hudson speaking specifically about Peguis and being able to relate to the committee his community's issues and needs and to understand better how to consider responding to the issue.

Then we have a regional perspective with the communities of the Assembly of First Nations of Quebec and Labrador being examples of a coordinated regional effort. In other parts of the country you will find regional and sub-regional responses. In some cases it will be at a tribal council level. When we gather, as we do, as the Assembly of First Nations twice a year, we ask the chiefs to consider how they might wish to coordinate their efforts. It results in a situation here, essentially, of a draft national housing strategy with many elements that includes contributions by every region.

How is it, then, that we can draw on the strength of coming together, notwithstanding incredible diversity — over 50 languages, regional diversity, et cetera — and you end up coming together and being able to have a sense of consensus that we have the right to design an approach that's based on regional and local treaty and title rights, needs and directives? There are differences among regions, as we just heard the chief talk about; there are differences in policy between Ontario and Quebec. It's important to understand what those variations may be, particularly when you have a crisis as acute as this one in housing.

You need to have a sense that there should be a direct and immediate response, first of all. How do you carry that out? We have been advocating for changes to what originally was referred to as any control of Indian education since the 1970s. Now we refer to it as First Nations control of First Nations education. Forty years later, the advocacy is still going on. You can draw parallels here to the issue of education, firstly, of the need to recognize that First Nations have plans. You have heard two chiefs talk about a local community — his own First Nation — as well as a regional approach. That should be part of a comprehensive response, then. What is it these regions need, and how do we jointly design an approach forward?

You heard Senator Sibbeston refer to previous Auditor General reports, where the federal government has one data set and First Nations have another data set. If you're going to plan jointly, you need to come together and design an approach where you uncover and demystify what the actual needs are. We have been working on that for education for 40 years. Let's not do that

besoins en matière de logement des collectivités des Premières Nations. Pouvez-vous nous en dire davantage? Selon vous, quels seraient les éléments clés de la démarche en matière d'éducation que le comité pourrait envisager pour ce qui est de formuler des recommandations correspondant aux besoins en matière de logement des Premières Nations?

M. Atleo : Le fait d'inviter les trois témoins ici présents est un exemple. Le chef Hudson parle précisément de la Première Nation de Peguis, et il est en mesure de communiquer au comité les problèmes et les besoins de sa collectivité et de lui permettre de mieux comprendre la façon de régler le problème.

Nous avons ensuite accès à un point de vue régional, les collectivités de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador donnant de bons exemples d'efforts concertés à l'échelle régionale. Ailleurs au pays, vous verrez des interventions régionales et infrarégionales. Dans certains cas, cela se situe à l'échelon du conseil tribal. Lorsque l'Assemblée des Premières Nations se réunit, deux fois l'an, nous demandons aux chefs de réfléchir à la façon dont ils souhaiteraient coordonner leurs efforts. C'est ce qui permet essentiellement la rédaction d'une stratégie nationale en matière de logement contenant de nombreux éléments et incluant la contribution de chacune des régions.

Comment faire, dans ce cas, pour profiter de la force d'une union, malgré une diversité incroyable — plus de 50 langues, une diversité régionale, et cetera —, et se réunir pour pouvoir en arriver à un consensus selon lequel nous avons le droit de concevoir une approche fondée sur les droits ancestraux et issus de traités et sur les besoins et les directives à l'échelon régional et local? Il y a des différences entre les régions, comme le chef vient de le dire; il y a des différences entre l'Ontario et le Québec sur le plan des politiques. Il est important de comprendre leur nature, surtout lorsqu'on s'attaque à une crise aussi grave que celle qui existe dans le domaine du logement.

Il faut d'abord transmettre l'idée que l'intervention devrait être directe et immédiate. Comment faire? Nous préconisons depuis les années 1970 des changements touchant la maîtrise de l'éducation indienne en général. Aujourd'hui, nous parlons de maîtrise de l'éducation des Premières Nations par celles-ci. Quarante ans plus tard, le travail de sensibilisation continue. On peut tracer des parallèles avec la question de l'éducation, d'abord pour ce qui est de la nécessité de reconnaître le fait que les Premières Nations ont des projets. Vous avez entendu deux chefs parler d'une collectivité — sa propre Première Nation — ainsi que d'une démarche régionale. Cela devrait alors faire partie d'une intervention globale. De quoi ces régions ont-elles besoin, et comment pouvons-nous concevoir ensemble une façon de faire avancer les choses?

Vous avez entendu le sénateur Sibbeston citer des rapports antérieurs du vérificateur général, et les ensembles de données du gouvernement fédéral et des Premières Nations ne sont pas les mêmes. Pour élaborer des plans ensemble, il faut se réunir et mettre au point une approche qui permette de découvrir et de démystifier les besoins réels. Nous travaillons là-dessus dans le

for housing for 40 years. To escalate the sense of urgency around this and demystify some of the immediate policy issues, but also to not shy away from the big issues, such as consecutive federal governments shying away from acknowledging the treaty rights, in this case, and the UN declaration right to design approaches to respond to shelter needs, is a right that First Nations have, just as we have the right to design an approach for education, and for the federal government to uphold its obligations. Right now, there is no way to express that.

Similarly in education, all we had was clauses under the Indian Act. There is nothing on the federal government side acknowledging the treaty right to education, which is made explicit, for example, in Treaty No. 3. That's why treaty implementation is one of the top pieces we have put before the federal government, over many years now. That is a major outstanding issue. We begin with recognizing that it is a treaty relationship. When the chiefs come and sit down with you as senators, they are sitting down with Canada, with their own First Nations.

This is a crude example, but the United Nations is a gathering of nations as well, and the Secretary-General gathers the United Nations periodically. The Assembly of First Nations comes together twice a year. Diverse nations come together looking to support each other, to advocate strategies in the relationship with the Crown in right of Canada.

It helps to have a point of entry where we see one another fundamentally, because we still have a legal disconnect between First Nations and Canada. That's a conversation for another day.

On this point right here, the plan is there on a broad framework; so I and the Assembly of First Nations and the Chiefs in Assembly can play a facilitating, convening role, but the solutions still need to be driven in the regions.

We have ideas around investment trust considerations, types of housing, local materials, partnership and collaborative initiatives that we have been alluding to here, such as the Holmes project and Habitat for Humanity. There are no implementation plans in place on the issue of housing, and there have not been; it has been year to year. How do you plan for long-term responses if you have discretionary year-to-year type of decisions being made?

dossier de l'éducation depuis 40 ans. Évitions de prendre 40 ans pour régler le problème dans le cas du logement. Il faut accentuer le sentiment d'urgence par rapport à cette question et démystifier certains des problèmes liés aux politiques qui se posent dans l'immédiat, mais il ne faut pas par ailleurs éviter d'aborder les grands problèmes, comme le fait que les gouvernements qui se succèdent à l'échelon fédéral rebutent à reconnaître les droits issus de traités, dans ce cas-ci, et le droit prévu dans la déclaration des Nations Unies concernant l'élaboration d'approches visant à répondre aux besoins en matière de logement qui est un droit des Premières Nations, tout comme nous avons le droit d'élaborer une approche en matière d'éducation, et il faut que le gouvernement fédéral respecte ses obligations. À l'heure actuelle, il n'y a aucun moyen d'exprimer cela.

De façon similaire, dans le domaine de l'éducation, tout ce qu'il y avait, c'était des dispositions de la Loi sur les Indiens. Il n'y a rien, du côté du gouvernement fédéral, qui constitue une reconnaissance du droit à l'éducation issu des traités, lequel est explicite dans le traité n° 3, par exemple. C'est pour cette raison que la mise en œuvre des traités est l'une des principales questions que nous avons portées à l'attention du gouvernement fédéral au fil des ans. C'est une grande question qu'il reste à régler. Nous commençons par reconnaître qu'il s'agit d'une relation encadrée par des traités. Lorsque les chefs viennent discuter avec vous, les sénateurs, ils discutent avec les représentants du gouvernement du Canada, avec la Première Nation à laquelle ils appartiennent.

C'est un exemple un peu grossier, mais les Nations Unies sont aussi un regroupement de nations, et le secrétaire général réunit les Nations Unies périodiquement. L'Assemblée des Premières Nations se réunit deux fois l'an. Diverses nations se réunissent pour trouver des façons de s'entraider, pour préconiser l'application de stratégies dans la relation avec la Couronne du chef du Canada.

Il est utile de disposer d'un point d'entrée par lequel nous envisageons l'un l'autre sur le plan fondamental, parce qu'il y a encore une absence de rapports juridiques entre les Premières Nations et le Canada. Nous en reparlerons un autre jour.

Par rapport à ce qui nous occupe, le plan existe dans un cadre large; l'Assemblée des Premières Nations, les chefs de l'assemblée et moi-même pouvons donc jouer un rôle de coordination et de regroupement, mais les solutions doivent quand même être appliquées par les régions.

Nous avons des idées concernant des projets de fiducie de placement hypothécaire, les types de logement, l'utilisation de matériaux locaux et les initiatives de partenariat et de collaboration dont nous avons parlé ici, comme le projet Holmes et Habitat pour l'Humanité. Il n'y a pas de plan de mise en œuvre en place pour ce qui est du logement, et il n'y en a jamais eu; on recommence chaque année. Comment faire pour planifier des interventions à long terme si des décisions discrétionnaires sont prises chaque année?

This is not serving First Nations and it's not serving Canada. You, as the Senate, have an important opportunity to provide a very quick reflection, because First Nations have been doing this work for a long time and they have the plans available.

Ideas like a virtual housing centre of excellence to link capacity across the country, these are ideas that the chiefs have considered in a national draft housing strategy. The ideas are there, and we have two experts who I think would be willing to lend their expertise to a more comprehensive approach going forward.

The Chair: I would like to pursue the undoubtedly sensitive subject of legislation around the issue of building codes and inspections. We have heard evidence that a number of First Nations have not developed building codes, although I think it's within their authority, and also that inspections are not comparable to the highest standards that we would want. This has caused substandard units, mould and fire hazards. This is an area the committee is concerned about remedying.

National Chief Atleo, you made it clear that what I describe as a legislative sledgehammer is not the way to deal with this, but you have managed to figure out a way forward on education where there would be a basis for a legislative regime. Not to put the onus entirely on First Nations, there are all kinds of shortfalls with the federal government approach beginning with having two national agencies, CMHC and AANDC, responsible for housing and why is it divided. Given that there appears to be a problem with shortfalls in building codes and inspections, do you have any advice on how we can deal with that problem to make sure that when money is spent it's well spent and the builders don't get away with substandard housing or skating around inspections? Do you have any thoughts on that issue?

Mr. Atleo: I think the comments from the chiefs would be important on this as well. With respect to what has just transpired on education, the chiefs made it clear in assembly that five conditions needed to be met: recognition of First Nations control; real investment; moving away from unilateral ministerial oversight and in essence heavy-handedness; support for First Nations language and culture, which of course residential schools sought to take away; and ongoing, meaningful engagement.

The federal government has signaled — and I hope will confirm in the budget, by investment — that they heard the conditions of the chiefs. This is where there begin to be some parallels.

Cette façon de procéder ne sert pas les intérêts des Premières Nations ni ceux du Canada. Au Sénat, une occasion importante s'offre à vous de faire une réflexion très rapidement, parce que les Premières Nations travaillent là-dessus depuis longtemps et ont des plans.

Dans le cadre d'une stratégie nationale provisoire en matière de logement, les chefs se sont penchés sur des idées comme la création d'un centre d'excellence virtuel en matière de logement visant à établir des liens entre les capacités à l'échelle du pays. Les idées sont là, et nous avons deux experts qui, je crois, seraient disposés à mettre leur expertise à profit dans le contexte d'une démarche globale.

Le président : J'aimerais aborder la question indéniablement délicate des lois concernant les codes du bâtiment et les inspections. Selon des témoignages que nous avons entendus, un certain nombre de Premières Nations n'ont pas établi de code du bâtiment — quoique cela relève de leur compétence —, et les inspections qui sont faites ne sont pas comparables à celles qui respectent les normes les plus élevées et que nous aimerions voir. Il y a ainsi des logements qui ne respectent pas les normes, des moisissures et des risques d'incendie. C'est une préoccupation à laquelle le comité aimerait remédier.

Monsieur le chef national Atleo, vous avez dit clairement que le moyen de régler ce problème n'est pas d'adopter ce que j'appelle une « masse législative », mais vous avez réussi à trouver un moyen axé sur l'éducation qui permettrait de fonder un régime législatif. Il ne s'agit pas de faire assumer tout le fardeau aux Premières Nations : il y a toutes sortes de manques à gagner dans l'approche du gouvernement fédéral, à commencer par le fait qu'il existe deux organismes nationaux, la SCHL et AADNC, responsables du logement et diverses raisons pour lesquelles la responsabilité est partagée. Comme il semble y avoir un problème de lacunes dans les codes du bâtiment et les inspections, pouvez-vous nous conseiller quant à la façon de nous y prendre pour régler ce problème et de nous assurer que l'argent est bien dépensé et que les constructeurs ne peuvent pas construire des logements qui ne respectent pas les normes ni éviter les inspections? Avez-vous quelque chose à nous dire là-dessus?

M. Atleo : Je pense qu'il serait important aussi de recueillir les commentaires des chefs à ce sujet. Par rapport à ce que nous venons de dire au sujet de l'éducation, les chefs ont affirmé clairement à l'assemblée que cinq conditions doivent être présentes : la reconnaissance de la maîtrise des Premières Nations; des investissements réels; la fin de la supervision ministérielle unilatérale et, essentiellement, une intervention lourde; le soutien à la langue et à la culture autochtones, que les pensionnats indiens visaient bien entendu à faire disparaître; et un engagement constant et significatif.

Le gouvernement fédéral a montré qu'il a pris acte des conditions des chefs, et j'espère qu'il le démontrera dans le budget, en investissant. C'est là qu'il commence à y avoir certains parallèles.

Unilateral imposition of legislation does not and has never worked. This is where we have a draft national framework. We have two chiefs with both a regional and a home nation set of solutions and ideas going forward. This, in my view, is the basis upon which to build the collaborative approach described in the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. You design an approach going forward that meets the kinds of standards that First Nations are describing. The federal government doesn't have a way to describe, for itself, an ongoing way to meet the housing requirements of First Nations. It is up to the federal government to be open and willing to fully collaborate in a meaningful way with First Nations to design approaches that respect and implement treaty rights and Aboriginal title and rights. That's not something that we have seen. We've seen some joint development of an approach — and the Specific Claims Tribunal comes to mind, which was an effort to jointly design a change regarding how specific claims are addressed — that resulted in a tribunal being established.

We are not without examples. On the issue of education, First Nations have been pressing for change to the relationship and implementation of the treaty right to education for 40 years. On the issue of housing and, as you put it, on the sensitive topic of legislation and the federal government, our experience recently is the introduction of legislation that is by and large unilateral, that does not come with resources. We've experienced that on some of the infrastructure bills, and it causes a great concern. That is not the answer going forward.

I think that if the Senate were to undertake a study that questions how to achieve a sustainable, fair, responsive, predictable funding arrangement with First Nations on housing, that should be part of the undertaking, part of the question, part of the engagement that you have with First Nations — preferably in their own home territories — so that you can see and help Canadians understand the urgency of this crisis.

The Chair: Thank you. We have a few opportunities for second round questions. I might ask you to make them brief, please.

Senator Meredith: Chiefs, thank you again for your presentations. I sense the frustration with respect to dealing with the federal government over the years. Chief Atleo, thank you for championing First Nations education. I am glad there has been a positive response because I strongly believe that the youth of our nation need to be educated and we need to be able to take advantage of the opportunities that Canada has to offer.

Going forward, though, in the absence of legislation — and three chiefs are at this table today — how do we then hold the chiefs and councils accountable? We heard the horror stories of homes being built inadequately, of repairs being done

L'imposition de lois de façon unilatérale ne fonctionne pas et n'a jamais fonctionné. C'est pour cette raison que nous nous sommes dotés d'un cadre national provisoire. Il y a ici deux chefs qui présentent, du point de vue d'une région et d'une nation, un ensemble de solutions et des idées pour la suite des choses. À mon sens, c'est là-dessus qu'il convient de fonder l'approche de collaboration décrite dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il s'agit de concevoir une démarche d'avenir respectant les normes dont parlent les représentants des Premières Nations. Le gouvernement fédéral ne dispose pas de moyens de définir lui-même une façon de répondre aux besoins en matière de logement des Premières Nations. Il faut qu'il fasse preuve d'ouverture et qu'il soit disposé à collaborer pleinement et utilement avec les Premières Nations afin de concevoir des approches respectant et appliquant les droits issus de traités et les droits et titres ancestraux. C'est quelque chose que nous n'avons pas vu jusqu'à maintenant. Nous avons été témoins de l'élaboration d'une approche en collaboration — et l'exemple du Tribunal des revendications particulières vient à l'esprit, puisqu'il s'agissait d'une initiative visant la modification en collaboration de la façon dont les revendications particulières sont traitées — qui a donné lieu à la création d'un tribunal.

Il y a des exemples. Dans le domaine de l'éducation, les Premières Nations préconisent depuis 40 ans l'évolution de la relation et l'application du droit à l'éducation issu d'un traité. Dans le domaine du logement et, comme vous le dites, pour ce qui est du sujet délicat des lois et du gouvernement fédéral, ce dont nous avons été témoins récemment, c'est de l'adoption de lois qui, de façon générale, sont unilatérales et ne s'assortissent pas de ressources. Nous l'avons vu dans le cas de certains projets de loi liés à l'infrastructure, et c'est une grande source de préoccupation. Ce n'est pas la solution pour l'avenir.

Je pense que, si le Sénat devait entreprendre une étude portant sur la façon de conclure un arrangement équitable et malléable pour offrir un financement durable et prévisible aux Premières Nations dans le domaine du logement, cela devrait faire partie de l'entreprise, de la question, de l'engagement que vous prenez avec les Premières Nations — de préférence sur leur propre territoire —, de sorte que vous puissiez constater l'urgence de la crise et aider les Canadiens à la saisir.

Le président : Merci. Il nous reste quelques instants pour une deuxième série de questions. Je vous demanderais de poser de brèves questions, s'il vous plaît.

Le sénateur Meredith : Merci encore une fois de vos exposés. Je comprends la frustration qu'ont fait naître vos relations avec le gouvernement fédéral au fil des ans. Chef Atleo, merci de faire la promotion de l'éducation des Premières Nations. Je suis heureux que la réaction ait été positive, parce que je crois fortement que les jeunes de notre pays doivent recevoir une éducation et doivent pouvoir tirer parti des occasions que le Canada peut leur offrir.

Pour l'avenir, toutefois, en l'absence de lois — et il y a trois chefs ici présents aujourd'hui — comment nous y prendre pour demander aux chefs et aux conseils de rendre des comptes? Nous avons entendu les histoires d'horreur concernant des maisons

inadequately, where the inspector is reporting to the chief and they dictate. How do we ensure that the lives of First Nations people are protected? There is the mould situation in your home, Chief Paul, in the homes in Quebec. How do we ensure there is collaboration and proper code? No subdivision is built in Ottawa or in my community in Richmond Hill without proper codes to ensure there are proper sewage and drainage and all that. How do we hold those building homes on First Nations reserves accountable in the absence of legislation?

The Chair: I think the national chief addressed that question, did you not? Did you have anything to add either Chief Hudson or Chief Paul? I think what you meant to say, Senator Meredith, was inspectors report to the builder, not to the chief.

Senator Meredith: Sorry, the builder, but I understand there is some collaboration. Chief Hudson, I would like to hear your perspective. You seem progressive with the ideas you come up with, such as geothermal and solar use, which I fully support and which would allow these homes to be built to accommodate First Nations and to be built properly so they don't run into these problems that are happening.

Mr. Hudson: In the absence of legislation, we are held accountable by our community. We're the first ones to hear if that home isn't built properly. It's something that we address through our housing authority that we have put in place. It is not legislated currently by the federal government, but it's something that we practise.

To take it a step further, with respect to geothermal and building capacity, this innovation helps with the air circulation within the housing envelope so mould doesn't come into place. Outside of our communities, I know that when we do build that capacity not only are these people able to address our units within the community — and we have about 60 units now within our community that are geothermal; we're coming up with these solutions on our own — but in terms of being held accountable, we hear from the people directly. It's through our housing authority that we address the situation.

In terms of inspections, we ran into some problems with the way things were done in the past, but now we have our inspections done by outside groups rather than by people within the community. We're changing that in terms of having our people who are capable of doing that inspect other communities because obviously there are close relationships there. We try to separate that between the inspectors and the people building. We

construites de façon inadéquate, des réparations faites de façon inadéquate, et où l'inspecteur rend des comptes au chef, lequel décide de tout. Comment nous y prendre pour protéger la vie des membres des Premières Nations? Il y a le problème des moisissures chez vous, chef Paul, dans les maisons du Québec. Comment faire pour garantir la collaboration et le respect de codes adéquats? Aucun lotissement n'est construit à Ottawa ou dans ma collectivité, Richmond Hill, sans l'application de codes adéquats garantissant la présence d'installations d'égouts et de drainage adéquates, entre autres. Comment faire pour obliger les gens qui construisent les maisons dans les réserves des Premières Nations à rendre des comptes en l'absence de lois?

Le président : Je pense que le chef national a répondu à cette question, non? Avez-vous quoi que ce soit à ajouter, chef Hudson, chef Paul? Sénateur Meredith, je pense que vous vouliez dire que les inspecteurs rendent des comptes au constructeur, et non au chef.

Le sénateur Meredith : Désolé, au constructeur, mais, d'après ce que je comprends il y a une certaine collaboration. Chef Hudson, j'aimerais connaître votre point de vue. Vous semblez avoir des idées progressistes, par rapport entre autres à la géothermie et à l'énergie solaire, idées que j'appuie pleinement et qui permettraient la construction adéquate des maisons de façon à accommoder les Premières Nations et à ce qu'elles n'aient pas à subir le genre de problèmes qui surviennent.

M. Hudson : En l'absence de lois, nous devons rendre des comptes à notre collectivité. Nous sommes les premiers à apprendre qu'une maison n'a pas été construite adéquatement. Nous nous occupons de cela par l'intermédiaire de l'organisation responsable du logement que nous avons créée. Ce n'est pas régi par le gouvernement fédéral à l'heure actuelle, mais c'est quelque chose que nous faisons.

Pour approfondir un peu la question de la géothermie et de la capacité de construction, cette méthode novatrice contribue à la circulation de l'air à l'intérieur de la maison, ce qui fait qu'il n'y a pas de moisissures. À l'extérieur de nos collectivités, je sais que, lorsque nous construisons selon cette méthode, non seulement ces gens sont en mesure de s'occuper de nos logements dans la collectivité — et il y a une soixantaine d'unités dans notre collectivité qui recourent à la géothermie; nous élaborons ces solutions de façon autonome —, mais, pour ce qui est de la reddition de comptes, les gens viennent nous voir directement. Nous réglons le problème par l'intermédiaire de notre organisation responsable du logement.

Pour ce qui est des inspections, nous avons eu des problèmes liés à la façon dont les choses étaient faites dans le passé, mais nous faisons maintenant faire nos inspections par des groupes externes plutôt que par des gens de la collectivité. Nous apportons des changements à cet égard en demandant à nos gens qui sont capables de le faire de procéder à des inspections dans d'autres collectivités, parce qu'il y a évidemment des relations étroites.

recognize that are problems there and we then solve them on our own. I think that is a solution.

The Chair: I'm going to give Senator Beyak an opportunity now.

Ms. Paul: To answer your question, in most of the communities that I deal with, we do follow the building code of Canada. One area that was kind of fuzzy for us was the inspectors. We were under the impression that CMHC was sending their inspectors in. They came into our communities and we relied on their expertise as chiefs to say yes, this is up to code. We took their word because they were the inspectors. I guess in some cases that was not really the case. Those were some of the gaps that we were having for First Nation communities.

Senator Meredith: Thank you.

Senator Beyak: My question is about the education component. Congratulations on the latest initiative.

I have a dear old friend in Dryden who is 92 years old. She had a great suggestion. Native people are so artistic — so good with sculpting, carving, drawing, bead work and everything — have you considered putting a large portion of your education funding into those talents and for educating people on how to market them, how to open businesses and how to access funding? It's a worldwide market, and I think it might be a good idea that she had.

The Chair: Senator, we will let your valuable advice remain on the record, but we really should be focusing on housing today, so I will respectfully move on to Senator Greene Raine, but thank you for the idea.

Senator Raine: Thank you to all of you. This has been a great session.

Chief Paul, when the AFN provided this database, how did you approach it? Would that be something we should look at to recommend that it be done nationally? Was Chief Atleo suggesting that in his first point, that we find out about the scope and the gap through a national inventory?

Ms. Paul: Yes; I agree. It comes directly from the community so you get the exact picture of every community. It could be done nationally so that you have the exact picture of every community. As the senator suggested at the beginning, it is a good educational tool to educate the people of Canada; it really is. You would then have that picture at that moment, and you could see if there are improvements. It shows the real numbers.

Nous essayons de répartir la tâche entre les inspecteurs et les gens qui s'occupent de la construction. Nous constatons l'existence de problèmes à ce chapitre, et nous les réglons nous-mêmes. Je pense que c'est une solution.

Le président : Je vais maintenant donner la possibilité à la sénatrice Beyak de poser une question.

Mme Paul : Pour répondre à votre question, dans la plupart des collectivités auxquelles j'ai affaire, nous appliquons le code du bâtiment du Canada. Une zone qui était un peu grise pour nous, c'était l'inspection. Nous pensions que la SCHL nous envoyait ses inspecteurs. Ils sont venus dans nos collectivités, et nous nous sommes fiés à leur expertise, en tant que chefs, pour affirmer que les bâtiments respectaient le code. Nous nous sommes fiés à eux, parce que c'étaient eux, les inspecteurs. Je pense que ce n'était pas vraiment toujours le cas. Voilà certaines des lacunes qui existaient dans les collectivités des Premières Nations.

Le sénateur Meredith : Merci.

La sénatrice Beyak : Ma question concerne l'éducation. Félicitations pour votre dernière initiative.

J'ai une très bonne amie qui vit à Dryden et qui a 92 ans. Elle a une excellente suggestion à faire. Les Autochtones ayant un tempérament si artistique — ils sont tellement bons en sculpture, en gravure, en dessin, en perlage et dans tout le reste — avez-vous envisagé d'utiliser une grande partie des fonds que vous recevez pour l'éducation pour développer ces talents et pour enseigner aux gens à vendre leurs œuvres, à lancer des entreprises et à trouver du financement? C'est un marché mondial, et je pense que mon amie a peut-être eu une bonne idée.

Le président : Madame la sénatrice, nous allons permettre que vos précieux conseils figurent au compte rendu, mais nous devons vraiment nous concentrer sur le logement aujourd'hui, alors, sauf votre respect, je vais passer à la sénatrice Greene Raine. Mais merci de votre idée.

La sénatrice Raine : Merci à tous. Ça a été une séance extraordinaire.

Chief Paul, lorsque l'APN a mis la base de données à votre disposition, comment avez-vous abordé la chose? S'agit-il de quelque chose que nous devrions envisager de recommander à l'échelle nationale? Était-ce là ce que le chef Atleo recommandait en premier lieu, c'est-à-dire que nous prenions connaissance de l'ampleur de la lacune en créant un répertoire national?

Mme Paul : Oui. Je suis d'accord. Les données viennent directement de la collectivité, ce qui permet de se faire une idée exacte de la situation de chacune des collectivités. Cela pourrait se faire à l'échelle nationale, et vous obtiendriez ainsi un portrait exact de chacune des collectivités. Comme le sénateur l'a laissé entendre au début de la séance, sensibiliser la population du Canada est vraiment une bonne idée. Cela vous permettrait d'obtenir un instantané, et vous pourriez voir si les choses se sont améliorées. La base de données contient les vrais chiffres.

Even with community development, we have not talked about it but in Quebec we have communities that have no running water, no hydro; they live in tiny shacks. Nine of these shacks could fit in this room. Those are the realities, and the people of Canada are not aware of those realities. That is a good exercise that could be done across Canada, and it would be beneficial to everyone.

Senator Raine: Could you send us further information on how you did that?

Ms. Paul: Yes. Just give me the information on whom to send it to.

The Chair: I will have to draw this meeting to a close, but I want to say on behalf of the committee how useful and helpful all the presentations were.

We did have representation of our staff at the housing conference that you organized last week, and I would also like to pledge that we look forward to working with the AFN in identifying places that we should go — as you mentioned, national chief, it can be very enlightening — places where there are urgent implementation opportunities, as you suggested. As a committee, we will look forward to ongoing collaboration with the AFN in this extremely important and urgent matter. Thank you very much, everyone. It has been very helpful.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, February 12, 2014

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Ladies and gentlemen, good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either here in the room or via CPAC or the Web.

I am Dennis Patterson from Nunavut, chair of the committee. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituents, we regularly invite witnesses who can educate us on topics that are currently of importance to us. These sessions are valuable in helping the committee decide

Même dans le contexte du développement communautaire, nous n'en avons pas parlé, mais, au Québec, il y a des collectivités sans eau courante et sans électricité; les gens vivent dans de petites cabanes. La pièce dans laquelle nous nous trouvons serait assez grande pour en accueillir neuf. Ce sont les faits, et les citoyens du Canada ne les connaissent pas. Il s'agit d'un bon exercice à faire à l'échelle du Canada, il profiterait à tout le monde.

La sénatrice Raine : Pourriez-vous nous faire parvenir plus d'information sur la façon dont vous avez procédé?

Mme Paul : Oui. Vous n'avez qu'à me dire à qui l'envoyer.

Le président : Je vais devoir conclure la séance, mais, au nom des membres du comité, je tiens à vous dire à quel point tous les exposés ont été utiles et nous ont éclairés.

Des membres de notre personnel ont assisté à la conférence sur le logement que vous avez tenue la semaine dernière, et j'aimerais aussi vous assurer que nous avons hâte de décider des endroits où nous devrions nous rendre en collaboration avec l'APN — comme vous le disiez, monsieur le chef national, cela peut être très éclairant —, des endroits où il y a des possibilités de mise en œuvre à saisir de toute urgence, comme vous le disiez. Le comité souhaite continuer de collaborer avec l'APN dans ce dossier extrêmement important et d'une grande urgence. Merci beaucoup à tous. Ça a été une séance très utile.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 12 février 2014

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir, mesdames et messieurs. Je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs et aux membres du public qui regardent cette séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, que ce soit sur place, sur CPAC ou sur le Web.

Je m'appelle Dennis Patterson du Nunavut, et je suis le président du comité. Notre mandat est d'étudier les dispositions législatives et les facteurs liés aux peuples autochtones du Canada en général. Pour mieux comprendre ce qui préoccupe les gens de nos régions, nous invitons régulièrement des témoins qui peuvent nous renseigner sur les sujets qui nous importent. Ces séances sont

what future studies it will undertake in order to best serve the Aboriginal community.

Most recently, we have been holding briefings where witnesses have provided general background information on the broad question of financing infrastructure on reserves, which could relate to capital projects, schools and housing, among other things. Lately, our focus has turned to housing, in particular.

This evening, we will hear from three organizations. I am happy to welcome them here. The Aboriginal Firefighters Association of Canada, founded in 1991, is an organization that groups regional First Nations fire protection associations from across the country. The Canadian Association of Fire Chiefs is a not-for-profit organization dedicated to reducing the loss of life and property from fire and advancing the science and technology of the fire and emergency service in Canada. The Canadian Commission on Building and Fire Codes of the National Research Council of Canada is responsible for developing and maintaining Canada's model construction and fire codes.

I would like to also mention that we will hold a brief in camera meeting at the end of this session to consider an order of reference to fine-tune our study on infrastructure.

Before proceeding to the testimony, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves.

Senator Moore: Good evening. My name is Wilfred Moore, a senator from Nova Scotia.

Senator Dyck: Good evening. I am Lillian Dyck, senator from Saskatchewan.

Senator Sibbeston: I am Nick Sibbeston, a senator for the Northwest Territories.

Senator Watt: Senator Watt, Nunavik.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Beyak: Lynn Beyak, senator from Ontario.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

The Chair: Please help me in welcoming our witnesses. From the Aboriginal Firefighters Association of Canada, we have Arnold Lazare, Director; and Richard Kent, Secretary and Treasurer. Also at the table is John de Hooge, Fire Chief, Ottawa Fire Service, who represents the Canadian Association of Fire Chiefs. Finally, we welcome representatives from the National Research Council Canada: Guy Gosselin, Director, Building Regulations, NRC Construction; and Philip Rizcallah, Manager, Canadian Codes Centre, NRC Construction.

des occasions précieuses pour le comité, car il peut ainsi déterminer les études à entreprendre pour mieux servir les Autochtones.

Récemment, nous avons invité des témoins à nous donner de l'information générale sur la grande question du financement des infrastructures dans les réserves. Il peut donc être question de projets d'immobilisations, notamment de la construction d'écoles, de logements ou autres. Dernièrement, nous avons étudié particulièrement la question du logement.

Ce soir, nous accueillons des représentants de trois organisations, et c'est avec plaisir que je leur souhaite la bienvenue. Fondée en 1991, l'Association des pompiers autochtones du Canada regroupe des associations régionales. L'Association canadienne des chefs de pompiers est un organisme sans but lucratif qui se consacre à réduire les pertes de vies et de biens causés par les incendies et à faire progresser la science et la technologie en matière de services de protection contre les incendies et d'urgence au Canada. La Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies du Conseil national de recherches du Canada veille à l'élaboration et à la mise à jour des codes modèles nationaux de construction et de prévention des incendies.

J'ajouterais également que nous tiendrons une brève réunion à huis clos à la fin de cette séance afin d'étudier un ordre de renvoi visant à préciser notre étude sur les infrastructures.

Avant d'écouter nos témoins, je vais demander aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur Moore : Bonsoir, je suis Wildred Moore, sénateur de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Dyck : Bonsoir, je suis Lillian Dyck, sénatrice de la Saskatchewan.

Le sénateur Sibbeston : Je suis Nick Sibbeston, sénateur des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Watt : Sénateur Watt, du Nunavik.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Chers collègues, souhaitons la bienvenue à nos témoins : de l'Association des pompiers autochtones du Canada, nous accueillons Arnold Lazare, directeur; et Richard Kent, secrétaire et trésorier. De l'Association canadienne des chefs de pompiers, nous accueillons John de Hooge, chef de pompier, Service d'incendie d'Ottawa. Du Conseil national de recherches du Canada, nous accueillons Guy Gosselin, directeur, Réglementation du bâtiment, CNRC Construction; et Philip Rizcallah, gestionnaire, Centre canadien des codes, CNRC Construction.

I understand that the National Research Council Canada will present first, to be followed by the others. After your presentations, which we look forward to, we will have questions from senators. Please proceed.

Guy Gosselin, Directeur, Building Regulations, NRC Construction, National Research Council Canada: I am happy to be here to represent not only the National Research Council Canada in its capacity of hosting the National Model Construction Codes Development System, but also on behalf of the Canadian Commission on Building and Fire Codes in the capacity of deputy chair.

I will make brief remarks to you to explain the national codes — what they are, how they are developed and their impact on Canadians and industry. I will try to stress the importance of and the various ways the stakeholders interested in the codes can participate in their development.

What are the codes? We are talking about the National Building Code of Canada, which regulates or provides a tool for regulating the design and construction of buildings, and it applies prior to construction. The National Fire Code of Canada is the document that regulates the use and maintenance of the fire safety measures built into buildings. It is also used for the control of fire hazards within buildings and facilities, and it also applies to mitigate the risk on construction and demolition sites. There is also the National Plumbing Code of Canada that contains detailed provisions for related plumbing. We also publish the National Energy Code of Canada for Buildings that contains and provides requirements on energy efficiency for all buildings.

The scope of the codes, I would like to point out, is often misunderstood. People expect the codes to mitigate most of the risks related to buildings, within houses and other buildings. The codes have a limited mandate and role. Their scope is limited to the objectives that are officially now explicitly detailed in the codes themselves — in Division A of the codes — and they are primarily about health and safety.

They also contain provisions for accessibility and now have objectives related to the environment and to the efficient use of energy. There is a proposed objective now to augment the scope of the codes to also deal with water-use efficiency.

Beyond that, the code is not meant to address other issues. Even within those particular objectives, the code would not be a tool that would be capable of providing against complete control of all of the risks, even fire safety. It attempts to mitigate and bring down the level of risk to one that is considered acceptable by society.

There is nothing within the codes — and the codes are usually well written that way — to prevent anyone from exceeding the minimums in the code. They are essentially the minimums that the government, on behalf of society, decides to impose and regulate.

On me dit que les représentants du Conseil national de recherches du Canada vont faire leur présentation en premier. Nous sommes impatients d'entendre votre exposé, après quoi les sénateurs vous poseront des questions. Nous vous écoutons.

Guy Gosselin, directeur, Réglementation du bâtiment, CNRC Construction, Conseil national de recherches du Canada : Je suis heureux d'être avec vous à titre de représentant non seulement du Conseil national de recherches du Canada dont relève le Système d'élaboration des codes modèles nationaux de construction, mais aussi à titre de vice-président de la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies.

Je vais vous expliquer brièvement les codes nationaux, c'est-à-dire ce qu'ils sont, leur mode d'élaboration et leurs incidences sur les Canadiens et sur l'industrie. Je vais tenter de mettre l'accent sur les divers moyens qu'ont les intervenants de participer à l'élaboration de ces codes, et pourquoi il est important qu'ils le fassent.

Quels sont ces codes? Il s'agit du Code national du bâtiment du Canada, qui régit ou permet de régir la conception et la construction de bâtiments, et qui s'applique avant la construction. Le Code national de prévention des incendies réglemente l'utilisation et le respect des mesures de prévention d'incendie prévues pour les bâtiments. Il sert aussi à contrôler les risques d'incendie dans des bâtiments et installations et à atténuer les risques sur les sites de construction et de démolition. Il y a également le Code national de la plomberie, qui renferme des dispositions détaillées pour la plomberie dans les bâtiments. Nous publions également le Code national de l'énergie pour les bâtiments, qui prévoit les exigences en matière d'efficacité énergétique.

J'aimerais attirer votre attention sur le fait que la portée de ces codes est souvent mal comprise. Les gens s'attendent à ce que les codes atténuent la plupart des risques reliés aux bâtiments, dans des maisons et autres installations. Mais les codes ont un mandat et un rôle limités. Leur portée est limitée aux objectifs qui sont officiellement prévus dans les codes eux-mêmes, c'est-à-dire dans la Division A, et portent surtout sur la santé et la sécurité.

Les codes renferment également les dispositions en matière d'accessibilité et ont maintenant des objectifs axés sur l'environnement et l'efficacité énergétique. On a proposé dernièrement d'élargir la portée des codes à l'utilisation efficace de l'eau.

L'objectif du code n'est donc pas d'aborder d'autres questions. Même compte tenu de ces objectifs, le code n'assure pas le contrôle complet de tous les risques, même en matière de prévention d'incendie. Le code tente plutôt d'atténuer et de réduire les risques à un niveau acceptable pour la société.

En général, les codes sont rédigés de sorte que tout le monde est libre de dépasser les normes minimales prévues. Ce sont les normes minimales que le gouvernement, au nom de la société, décide d'imposer et de réglementer. Par exemple, la protection des

For example, property protection of houses is not a stated objective of the codes, even though it is clear that whenever we do suffer a loss in terms of a house burning down, it is a tremendous loss to people involved.

What the code does provide for is the safe egress of the occupants within a quick or reasonable period of time. Beyond that, unfortunately, if the house burns down, it will burn down. Insurance is there for that purpose, or the home owners can also augment, exceed and invest in their property for additional protection for economic reasons or security measures. They are always free to do so.

Who has jurisdiction? At NRC, we need to make clear that we host a system of development of the national codes. We, together with the Canadian commission that I will say a few words about, aim to provide a model tool for regulation that is made available to the jurisdictional authorities that have the power to adopt, enforce and modify the codes as they wish. Those would be primarily the provinces and territories for the vast majority of the lands of Canada. The Constitution does provide responsibility for matters of construction to the provinces and territories. So they are responsible to adopt the codes, to enforce them, to oversee any necessary training, education or the licensing of trades and professions when they see fit to license or require that.

From my understanding, the federal government has a limited role. It has a role and responsibility to apply the codes within federal lands, because the Constitution also provides that authority to the federal government to exercise sovereignty over its lands.

Beyond that, NRC and the Canadian Commission on Building and Fire Codes do not get involved on the issues of who should be responsible for adopting and enforcing. We aim to provide the most technically sound requirements that others can use to try to regulate or mitigate the risk.

That is where NRC fits in. It has had that mandate since 1937. That has been a long-standing mandate. At that time the provinces and industry petitioned the federal government for solutions because of the non-uniformity of the various bylaws and regulations that were adopted locally. It was quite a patchwork. This non-uniformity was creating a lot of headaches and inefficiencies in the system, so the federal government agreed to intervene. It asked the NRC whether it could accept the mandate of hosting a system, but to do so in a way that would always respect the fact that the federal government and the NRC have no jurisdictional authority, and to respect those who have the power to adopt and adapt those codes as they see fit. NRC has been developing the codes since then.

The best way NRC found to be able to deliver on that mandate in a way that would be respectful of the authorities was to create and give the mandate to an independent commission that it

biens n'est pas un objectif qui est précisé dans les codes, même s'il est clair que lorsque nous subissons une perte lorsque notre maison est détruite par le feu, il s'agit d'une perte énorme.

Le code prévoit en revanche l'évacuation dans un laps temps raisonnable. Au-delà de ça, malheureusement, si la maison est rasée par le feu, eh bien, ainsi soit-il. C'est alors qu'interviennent les assurances, et les propriétaires peuvent aussi investir dans leur propriété afin de mieux la protéger pour des raisons économiques ou de sécurité. Libres à eux de le faire.

Les codes relèvent de quel champ de compétence? Au CNRC, nous hébergeons un système d'élaboration des codes nationaux. En collaboration avec la commission canadienne dont je vais parler, nous essayons de fournir un outil modèle de réglementation qui est disponible aux autorités compétentes qui ont le pouvoir d'adopter, d'appliquer et de modifier le code à leur guise. Pour la grande majorité des terres du Canada, ces autorités sont les provinces et les territoires. En vertu de la Constitution, les affaires de la construction relèvent des provinces et des territoires. Ce sont donc eux qui doivent adopter et appliquer les codes, et qui doivent gérer la formation et l'éducation requises, ainsi que l'accréditation des métiers et des professions lorsque cela est nécessaire.

D'après ce que j'ai compris, le gouvernement fédéral a un rôle limité à jouer. Il a le rôle et le devoir de faire appliquer les codes sur les terres fédérales, car la Constitution l'autorise à exercer sa souveraineté sur ses terres.

Par ailleurs, le Conseil national de recherches et la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies ne cherchent pas à savoir qui devrait être responsable de l'adoption et de l'application des règles. Nous essayons tout simplement de donner les meilleurs conseils techniques possible aux autorités responsables de la réglementation et de l'atténuation des risques.

Voilà donc où le Centre national de recherches entre en jeu. Il possède ce mandat depuis 1937, c'est-à-dire depuis bien longtemps. À l'époque, les provinces et le secteur privé avaient demandé au gouvernement fédéral de trouver une solution au problème de l'incohérence des règlements locaux. En effet, à l'époque, il y avait toute une mosaïque de règles. Cette incohérence engendrait toutes sortes d'inefficiences, ainsi, donc, le gouvernement fédéral a consenti à intervenir. Il a demandé au Centre national de recherches s'il pouvait accepter le mandat d'accueillir un nouveau système, mais en tenant compte du fait que le gouvernement fédéral et la commission n'avaient aucune autorité juridictionnelle et en respectant les autorités qui, elles, étaient habilitées à adopter et à adapter les codes à leur guise. La commission élabore ces codes depuis.

La commission a estimé que le meilleur moyen d'assumer ce mandat tout en respectant les autorités en place était de créer une commission indépendante. Cette commission est composée de

establishes. On that commission sit volunteers from across the country who represent, on a matrix system, about one third for the regulatory interests, whether at the provincial or municipal level, both building and fire officials. Also, a third of a membership matrix would have representatives from industry and the other third would be from general interest groups.

The commission is responsible for approving the content recommended by its standing committees. It has nine technical standing committees that also have a balanced matrix of experts that come from regulatory, industry and public sector, or public interest groups, as well as the different regions of Canada on each of those technical committees. They're the ones that make the technical recommendations on the code. The commission approves those and oversees the process, making sure that due diligence is applied. It has a well-detailed set of policies and procedures that inform both the proponents and the committees on how to go about making sure the due process is followed in entertaining code change requests.

NRC, for its part, establishes this commission and provides administrative, technical and research support to it. It provides staff that will sit on each of the standing committees and on the commission, such as me and my colleague, Philip Rizcallah. We sit on those committees in an ex officio, non-voting capacity, so that the decisions are always made by the volunteers who are appointed on these committees.

The key features of that system are that it operates under the smart principles, making sure it's open, transparent, accessible and that everybody has a chance to be heard. Every dissenting opinion will be heard and will be considered prior to final decisions being made. There is a well spelled out consultative process. Each year all of the proposals that are developed by the technical committees are submitted to a public review or public consultation period in the fall. We've just had one that terminated in December for a series of changes. That public consultation is wide open, and there are facilities to capture all of the comments. Every comment submitted is considered by the technical committees before they finalize their proposals or recommendations to the commission.

In terms of participation — and I'm close to ending on this — there are different ways. Even though the committees are technical experts, they form working groups and invite others to help them formulate the detailed proposed changes in the code and consider where either to expand the scope of the codes or the requirements or not or to develop some new provisions to deal with new risks that are identified. They realize they're not perfect, so they rely on public consultation to make sure to invite all of the stakeholders and affected stakeholders to provide some information that might have been missed through the committee deliberations and then for them to finalize the recommendations. The public and stakeholders can participate by offering to sit on the committees. They can also apply to observe the committee deliberations and make presentations and present some memoirs or some memos and evidence to the

bénévoles de partout au Canada qui représentent, à raison d'un tiers, les autorités réglementaires provinciales et municipales, pour ce qui est du code du bâtiment et des services d'incendie. Un deuxième tiers de l'effectif est composé de représentants du secteur privé, et le dernier tiers, de divers groupes d'intérêt général.

La commission est responsable de l'approbation des propositions faites par ses comités permanents. Il y a neuf comités permanents techniques qui sont également composés d'une proportion d'experts issus des secteurs réglementaires, privés, publics, ou d'intérêts particuliers, ainsi que de représentants de chacune des régions. Ce sont ces comités qui font des recommandations techniques pour le code. La commission approuve ces recommandations puis contrôle le processus de façon à s'assurer que tous font preuve de diligence raisonnable. La commission a déjà des procédures et politiques détaillées qui guident les intervenants et comités sur la façon de faire diligence raisonnable dans la présentation et l'étude de propositions de changements au code.

Le Conseil national de recherches, quant à lui, a créé la commission et lui assure un soutien administratif, technique et de recherche. Par ailleurs, il fournit un membre de son personnel par comité, comme moi-même et mon collègue, Philip Rizcallah. Nous sommes membres d'office de ces comités, mais sans droit de vote, de sorte que les décisions sont toujours prises par les bénévoles qui sont nommés pour siéger à ces comités.

Ce système est un système judiciaire, c'est-à-dire qu'il est transparent et accessible et qui permet à tous de se faire entendre. Chaque opinion dissidente est écoutée et prise en compte avant la prise de la décision finale. Il inclut d'ailleurs un processus de consultation très bien établi. Chaque année, toutes les propositions faites par les comités techniques sont soumises à un processus de consultations publiques à l'automne. Nous venons d'en terminer un en décembre au cours duquel toutes sortes de changements avaient été proposés. Le système de consultations est ouvert à tous, et il propose plusieurs canaux de communication des observations. Chaque observation soumise est étudiée par les comités techniques avant de finaliser leurs propositions ou recommandations à l'intention de la commission.

Pour terminer, il y a plusieurs façons de participer à ce processus. Même si les comités sont composés d'experts techniques, ceux-ci néanmoins invitent d'autres personnes à les aider à formuler les changements proposés au code, notamment en décidant s'il faut étendre les règlements pour inclure de nouvelles dispositions ou, au contraire, s'abstenir d'élaborer de nouvelles dispositions pour composer avec certains risques identifiés. Sachant qu'ils ne sont pas parfaits, les membres des comités procèdent à des consultations publiques et invitent tous les intervenants et toutes les parties prenantes à leur fournir toute information qui aurait pu leur échapper au cours des délibérations avant de finaliser les recommandations. Le public et les parties prenantes peuvent participer au processus en siégeant au comité même. Ils peuvent également demander d'assister aux réunions à titre d'observateurs, ou encore

committees. They're also invited to comment when the committees are ready to make their proposal and announce their proposal, so they can comment on them. Certainly, they can also submit code change requests at any time — there's no set period. Any time during the year anyone can submit a code change request, which will get treated and addressed by the committees.

That is essentially the brief overview on the national codes development system. My colleague and I are ready, whenever it suits your agenda, to answer any questions you may have on that. My colleague is also prepared to provide a description, if you're interested, a high-level overview of what sort of provisions apply for housing and for schools. We know that's a particular concern for your mandate and your committee, at this time, in terms of your study. If you're interested, my colleague could certainly provide you with that overview.

The Chair: Thank you very much, Mr. Gosselin. We will leave the questions to the end of the presentations.

Shall we hear from the Aboriginal Firefighters Association of Canada next, if you're ready, Mr. Kent?

Richard Kent, Secretary and Treasurer, Aboriginal Firefighters of Canada: Thank you, senators and guests. Our names are Arnold Lazare, sitting next to me, and Richard Kent, of the Aboriginal Firefighters Association of Canada.

Our mission as an association is as follows:

The Aboriginal Firefighters Association of Canada (AFAC) is a united body of regional First Nations Fire Protection Associations and First Nation Fire Service Providers from across Canada established to:

Represent the interests of these associations and service providers nationally;

Assist in the exchange of information;

Support the implementation of services;

Promote national standards in fire prevention, education and suppression within First Nations in Canada.

AFAC was established over 25 years ago with these goals in mind. These First Nation fire service people would meet each year at Aboriginal firefighters' competitions, along with the school poster competition winners. These two events were held in conjunction with each other in a different province each year.

These two events were sponsored by Aboriginal Affairs and Northern Development Canada and were helpful in promoting training and awareness for our First Nation volunteer firefighters and fire safety to our schools. These First Nation fire service

demande de présenter des mémoires ou toute autre information au comité. Par ailleurs, ils peuvent toujours présenter des observations au comité au moment de l'étude de la proposition, ou encore lorsque ces propositions sont annoncées. Enfin, ils peuvent présenter des demandes de changement du code à tout moment, puisqu'il n'y a pas de périodes prescrites de propositions. Les demandes de modifications du code peuvent être présentées n'importe quand au cours de l'année, et elles seront étudiées par les comités.

Voilà, en bref, notre système d'élaboration du Code du bâtiment national. Mon collègue et moi sommes prêts à répondre à toute question. Mon collègue peut également vous fournir, si vous le souhaitez, une description des dispositions s'appliquant en particulier aux logements et aux écoles. Je sais que c'est une question d'intérêt particulière de votre étude. Si vous le souhaitez, mon collègue peut vous donner un bref aperçu.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Gosselin. Nous poserons toutes nos questions après avoir entendu tous les exposés.

Nous passons maintenant à l'Association des pompiers autochtones du Canada. Êtes-vous prêt, monsieur Kent?

Richard Kent, secrétaire et trésorier, Association des pompiers autochtones du Canada : Merci, mesdames et messieurs les sénateurs et invités. Je m'appelle Arnold Lazare, et, à mes côtés, Richard Kent, de l'Association des pompiers autochtones du Canada.

Notre mission est la suivante :

L'Association des pompiers autochtones du Canada (APAC) est une association de tous les services régionaux de protection contre les incendies des Premières Nations et leurs fournisseurs. L'APAC est une organisation pancanadienne qui vise à :

Défendre les intérêts des associations et fournisseurs de services partout au Canada;

faciliter l'échange d'information;

appuyer la mise en œuvre de services;

promouvoir des normes nationales de prévention des incendies, d'éducation et de lutte au sein des Premières Nations au Canada.

L'APAC a été établie il y a 25 ans pour atteindre ces objectifs. Les travailleurs des services d'incendie des Premières Nations se réunissent chaque année dans le cadre de compétitions des pompiers autochtones, ainsi qu'avec des gagnants d'un concours d'affiches scolaires. Ces deux événements sont tenus conjointement dans une province différente chaque année.

Ces deux événements étaient parrainés par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Ils ont été utiles pour promouvoir la formation et la sensibilisation des pompiers bénévoles des Premières Nations, ainsi que des

providers decided at one of these events to form an association with the ultimate goal of sharing information and best practices in our First Nation communities across Canada. This was all on a volunteer basis and with no funding from anyone other than themselves.

On June 2, 1992, the Assembly of First Nations officially passed a resolution recognizing AFAC as the voice of fire and emergency safety in Canada's First Nation communities. Although today Aboriginal Affairs and Northern Development Canada has passed the fire competitions and the school poster contest over to AFAC, along with the funding to provide these services for them, the AFAC board is still made up of fire service individuals from different regions across Canada, and still on a volunteer basis. No AFAC board member is paid for their services or even gets an honorarium or a per diem. We do the job because we are passionate about working together to provide safe First Nation communities across Canada.

We also have a seat on the board of the Canadian Association of Fire Chiefs, and the ultimate goal of both associations is to provide all of Canada's communities with the best possible safety standards in regard to fire and emergency services in the world.

AFAC is willing to work hand in hand with any group that will help us to achieve the goals that we have set for ourselves and our communities.

In your handouts you will find *A Legislative Framework to Improve Fire Prevention and Fire Protection on First Nations Reserves*, which was submitted to various MPs and senators last March in Ottawa at the annual Government Relations Week with the Canadian Association of Fire Chiefs. I attended this event and was able to speak to a great many influential people who help to direct this great country of ours to a safer tomorrow, and I appreciated the comments and questions related to our issues. I very much hope to speak with you on these issues and more today and look forward to our time together.

The Chair: Thank you very much, Mr. Kent. We'd now like to call on Mr. de Hooge.

John de Hooge, Fire Chief, Ottawa Fire Service, Canadian Association of Fire Chiefs: Good evening, senators, and thank you, Mr. Chair. I'd like to thank the committee for the invitation to speak to this important public safety issue. My name is John de Hooge and I am the fire chief for the Ottawa Fire Service. I'm also a member of the executive committee of the Canadian Association of Fire Chiefs and our liaison for the International Association of Fire Chiefs. I'd like to provide you with some brief background on our association.

étudiants dans nos écoles. Les travailleurs des services d'incendie des Premières Nations ont décidé, à l'un de ces événements, de se former en association afin de faciliter le partage d'informations et des pratiques exemplaires dans toutes les communautés des Premières Nations partout au Canada. Tout ceci s'est fait sur une base bénévole, sans aucun financement de qui que ce soit.

Le 2 juin 1992, l'Assemblée des Premières Nations a adopté une résolution reconnaissant l'APAC comme porte-parole des services d'urgence et d'incendie dans les communautés des Premières Nations. Aujourd'hui, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a remis la responsabilité des compétitions et des concours d'affiches scolaires à l'APAC, ainsi que le financement pour gérer ces événements. Pourtant, le conseil de l'APAC continue d'être composé de travailleurs des services d'incendie des différentes régions du Canada et continue d'être une organisation bénévole. Aucun membre du conseil de l'APAC n'est rémunéré pour ses services ni ne reçoit d'indemnités quotidiennes ou d'honoraires. Nous faisons ce travail tout simplement parce que nous sommes passionnés et parce que nous voulons assurer la sécurité des Premières Nations partout au Canada.

Nous avons également un siège au conseil de l'Association canadienne des chefs de pompiers, l'objectif des deux associations étant d'offrir à toutes les collectivités du Canada les meilleurs services d'urgence et de lutte anti-incendie qui soient.

L'APAC est heureuse de collaborer avec toute autre organisation qui l'aidera à atteindre les objectifs qu'elle a établis pour elle-même et pour les collectivités.

Dans votre documentation, vous trouverez le document intitulé : *Un cadre législatif afin d'améliorer la prévention des incendies et la protection contre les incendies dans les communautés des Premières Nations*, qui avait été présenté à divers députés et sénateurs au mois de mars à Ottawa dans le cadre de la Semaine de relations gouvernementales de l'Association canadienne des chefs de pompiers. J'ai moi-même assisté à cet événement et j'ai pu rencontrer plusieurs personnes d'influence qui dirigent notre pays vers un lendemain plus sûr. J'ai apprécié toutes les observations et questions liées à ce document. J'ai maintenant hâte de vous parler de ces dossiers aujourd'hui.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Kent. Passons maintenant à M. de Hooge.

John de Hooge, chef de pompiers, Service d'incendie d'Ottawa, Association canadienne des chefs de pompiers : Bonsoir, mesdames et messieurs, et merci, monsieur le président. Je remercie le comité de m'avoir invité à m'exprimer sur cette question de sécurité publique des plus importantes. Je m'appelle John de Hooge et je suis chef de pompiers pour le Service d'incendie d'Ottawa. Je suis également membre du comité exécutif de l'Association canadienne des chefs de pompiers, ainsi qu'agent de liaison pour l'Association internationale des chefs de pompiers. Je commencerais en vous donnant des informations contextuelles sur notre association.

The Canadian Association of Fire Chiefs is a non-partisan, national association formed in 1908. Our 1,000 members include fire chiefs and other chief fire officers from every Canadian province and territory and include fire chiefs from Canadian airports, seaports, industry, major health care facilities, Canadian Forces establishments and, of pertinence to your current study, from Canada's First Nation communities.

The CAFC is best positioned to speak on behalf of all elements of the Canadian fire service. Our national board of directors includes the presidents of each provincial and territorial association of fire chiefs, as well as representatives of our valued partner — the Aboriginal Firefighters Association.

Today it is my privilege to join my colleague and AFAC Secretary and Treasurer Commissioner Richard Kent to continue our joint efforts to strengthen First Nations fire prevention and protection. As a CAFC director, Commissioner Kent advises the CAFC on fire protection issues on First Nation reserve communities and leads the CAFC's advocacy on this important issue.

One of the primary purposes of our association is to serve as a trusted adviser to the federal government — to the ministry, parliamentarians and senior public servants. The highlight of our yearly federal advocacy is the CAFC Government Relations Week in Ottawa, during which fire chiefs and chief fire officers from coast to coast meet with MPs, senators and senior ministerial staff to advance our public safety priorities. We also send delegations to six different departments on a variety of important issues.

For us, the issue is that last March, during our Government Relations Week, the Canadian Association of Fire Chiefs and the Aboriginal Firefighters Association of Canada visited parliamentarians to discuss our top priorities, one of which was First Nations fire protection. It was our goal to leverage the strength of the CAFC's reputation and advocacy program to raise awareness for the glaring gaps in fire protection in so many of Canada's First Nations communities.

Due to the lack of an enforceable regulatory framework for fire inspection and protection in First Nations communities, many of Canada's indigenous people living on reserves live at far greater risk of fire emergency than the rest of us. Most Canadians and their communities are provided with legally mandated fire prevention and protection services based on standards established through complementary federal and provincial legislative frameworks.

L'Association canadienne des chefs de pompiers est une association nationale non partisane formée en 1908. Nos 1 000 membres incluent des chefs de pompiers et pompiers de partout au Canada, y compris des chefs de pompiers des aéroports, des ports, du secteur privé, de grands établissements de santé, des Forces canadiennes et, plus pertinemment, des communautés des Premières Nations du Canada.

L'ACCP est la mieux placée pour s'exprimer au nom de tous les services d'incendie du Canada. Notre conseil national inclut les présidents de chaque association des chefs de pompiers provinciale et territoriale, ainsi que des représentants de notre précieux partenaire, l'Association des pompiers autochtones du Canada.

J'ai le privilège de me joindre à mon collègue, Richard Kent, secrétaire et trésorier de l'Association des pompiers autochtones du Canada, avec lequel nous conjuguons nos efforts conjoints pour renforcer les services de prévention et de protection des Premières Nations. À titre de directeur de l'ACCP, le commissaire Kent conseille cette dernière sur les dossiers de protection contre les incendies dans les réserves et communautés des Premières Nations, et dirige l'action que mène l'APAC sur ce dossier des plus importants.

L'un des principaux objectifs de notre association est d'agir comme conseiller du gouvernement fédéral — y compris le ministère, les parlementaires et les hauts fonctionnaires. Le point fort de notre travail est la Semaine annuelle de relations avec le gouvernement, qui a eu lieu à Ottawa, et pendant laquelle des chefs de pompiers et d'autres représentants de partout au Canada se réunissent avec des députés, des sénateurs et des hauts fonctionnaires afin de faire progresser ces dossiers. Par ailleurs, nous envoyons des délégations à six ministères différents pour leur parler de toutes sortes de questions importantes.

En mars dernier, pendant notre Semaine de relations avec le gouvernement, l'Association canadienne des chefs de pompiers et l'Association des pompiers autochtones du Canada se sont entretenues avec des parlementaires pour leur parler de nos priorités, dont la protection contre les incendies dans les Premières Nations. Notre objectif était d'exploiter la réputation de l'ACCP, ainsi que leur programme de représentation afin de sensibiliser le gouvernement sur les lacunes des systèmes de protection dans un grand nombre de communautés des Premières Nations au Canada.

En l'absence de cadre réglementaire qu'on peut imposer pour les inspections et la protection contre les incendies dans les collectivités des Premières Nations, de nombreux peuples autochtones au Canada vivent dans des réserves qui présentent beaucoup plus de risques par rapport au reste du Canada. La plupart des Canadiens peuvent compter en effet sur des services de sécurité et de prévention contre les incendies exigés par la loi et reposant sur des normes établies grâce à des cadres législatifs complémentaires fédéraux et provinciaux.

As you heard, nationally, fire prevention is governed by the National Building and Fire Code, which is administered by the National Research Council. Presently, there is no legislative framework for the application of the National Building and Fire Code in First Nations communities.

This legislative vacuum is dangerous, as there are no applicable building or fire code standards that govern fire prevention and protection in First Nations communities. The absence of a legislative framework also extends to fire inspections. There is no requirement to conduct these inspections or enforce code violations within First Nations communities. The same is true for fire investigations, which are sporadically and voluntarily conducted at the discretion of the fire department.

Our fire marshals and commissioners play an important role in ensuring safety standards for fire prevention across all provinces and territories. Since First Nations communities fall under federal responsibility, there is no fire marshal responsible for fire safety and prevention within Canada's First Nations communities. The installation of a federal fire marshal for First Nations communities would provide oversight and ensure adherence to legislated standards that presently do not exist.

Canada's fire chiefs have worked with Commissioner Kent and the Aboriginal Firefighters Association of Canada to develop a concise list of actionable recommendations that would provide the legislative regulatory framework necessary to extend the same fire prevention and protection Canadians living off-reserve enjoy.

I respectfully put forward the following recommendations collectively endorsed by both of our associations: first, the introduction of federal legislation to apply federal or provincial building and fire codes to First Nations communities; second, the creation of a legislative framework mandating fire inspections, an enforcement protocol to address code infractions and the process of conducting fire investigations; third, that the appropriate capacity and mandate be provided to the AFAC by AANDC and HRSDC to carry out fire inspections through regional First Nations partners; and fourth, the creation of an independent federal fire marshal for First Nations communities to provide oversight and ensure adherence to legislated standards.

The adoption of these measures will significantly improve fire prevention and protection standards for First Nations communities in Canada, creating a safer environment for First Nations peoples living on-reserve.

I'd be pleased to answer any questions you may have, though Commissioner Kent's direct experience with these problems and work on these solutions is far greater.

Comme on l'a dit, la prévention contre les incendies à l'échelle nationale s'appuie sur le Code national du bâtiment et le Code national de prévention des incendies qui relève du Conseil national de recherches. Actuellement, il n'existe pas de cadre législatif pour faire respecter ces codes dans les collectivités des Premières Nations.

En l'absence de normes établies par ces codes, les collectivités des Premières Nations souffrent d'un vide législatif dangereux. Quant aux inspections de prévention contre les incendies, rien n'exige qu'elles soient effectuées dans les collectivités des Premières Nations ni qu'on impose des sanctions en cas de violation des codes. Il en va de même pour les enquêtes, lesquelles sont sporadiques et facultatives en fonction du bon vouloir du service d'incendie.

Nos prévôts et commissaires des incendies assument le rôle important de faire respecter les normes de sécurité-incendie et de prévention contre les incendies dans les provinces et les territoires. Les collectivités des Premières Nations relevant du gouvernement fédéral, il n'y a pas de prévôt des incendies qui assure la sécurité et la prévention dans les collectivités des Premières Nations. S'il y en avait un, la surveillance requise serait assurée de même que le respect des normes législatives, lesquelles n'existent pas actuellement.

Les chefs de pompiers du Canada ont travaillé avec le commissaire Kent et l'Association des pompiers autochtones du Canada pour établir une liste concise de recommandations pratiques en vue d'élaborer le cadre réglementaire législatif nécessaire pour que les Premières Nations jouissent des mêmes mesures de prévention et de protection que celles sur lesquelles les Canadiens vivant hors réserve peuvent compter.

Je vous présente respectueusement les recommandations suivantes que nos deux associations appuient : premièrement, qu'on introduise une loi fédérale devant faire respecter le Code national du bâtiment et la protection contre les incendies dans les communautés des Premières Nations; deuxièmement que le gouvernement fédéral crée un cadre législatif rendant obligatoire les inspections de prévention des incendies, un protocole d'application de la loi pour traiter des infractions au code et un processus d'enquêtes; troisièmement qu'AANDC et RHDC habilite l'APAC à mener des inspections par l'entremise des partenaires des Premières Nations; et quatrièmement, que l'on crée le poste de prévôt des incendies fédéral pour les Premières Nations afin d'assurer la surveillance et de garantir le respect des normes imposées par la loi.

L'adoption éventuelle de ces mesures améliorera énormément la prévention et la protection contre les incendies dans les collectivités des Premières Nations, en créant un environnement plus sécuritaire dans les réserves.

Je répondrais volontiers à vos questions, même si le commissaire Kent, d'expérience, connaît beaucoup mieux ces problèmes et les solutions possibles.

Finally, I'd like to emphasize that Canada's fire chief feels strongly that this is an opportunity to strengthen fire prevention and protection in Canada by extending vital legislative protections and standards to some of our most vulnerable populations.

Thank you for your consideration.

The Chair: Thank you very much, all of you. I'd like to defer to the deputy chair of the committee for the first questions, and note that it was Senator Dyck's suggestion that we hear from you. I'm very glad she made that suggestion.

Senator Dyck: Thank you, Mr. Chair.

Gentlemen, thank you very much for your presentations. They were very clear and concise.

There was a fire in Pelican Narrows, Saskatchewan, last month, and apparently it was the second fire within the last year. Children have died or have been seriously burned, so it was really top of my mind. We heard from a witness last week that there's 10 times greater likelihood that a fire on-reserve will result in a death. Your presentations tonight certainly are timely and enforce the need.

You have clear and strong recommendations on what could be done. My question with regard to instituting a legislative framework is this — and I have a simplistic understanding of firefighting, so pardon me: Within that legislative framework, should there be provisions for the training and certification of the firefighters themselves? It seems like a lot of times we're relying upon volunteers. Should there be provisions that deal with providing the resources to the First Nation so they can then train their own people to do the firefighting or the inspection, so that there are firefighters and the inspectors? Should a legislative framework cover those aspects so that there's actually money to train and employ those two categories of workmen?

The Chair: Mr. Kent, did you wish to respond, and perhaps Mr. de Hooge as well?

Mr. Kent: Yes. Thank you for the question. You are right to the point. These are some of the things I was hoping to speak on.

I am from Saskatchewan, from Prince Albert Grand Council. I'm the commissioner for emergency and protective services there, so I dealt with this issue.

I think that legislation in regard to building and fire codes would go a long way to establishing these standards and to ensure that we have inspectors. I do fire investigations in my area, and it's very unfortunate when I come to my conclusion on how the fire started, that a basic home fire inspection beforehand would have stopped that fire. The fire would not have happened had we had someone to go in to do a basic home fire inspection. We're talking about homes now. Within this framework for building and fire codes, that would definitely help.

En terminant, je tiens à souligner que le chef des pompiers du Canada est persuadé que nous avons là l'occasion d'agir en matière de prévention et de protection contre les incendies en dotant certaines de nos populations les plus vulnérables de normes de protection législatives essentielles.

Merci de m'avoir écouté.

Le président : Merci beaucoup à tous. Je vais donner la parole à la vice-présidente du comité pour les premières questions et c'est précisément la sénatrice Dyck qui a proposé que nous entendions votre témoignage. Sa suggestion est tout à fait appréciée.

La sénatrice Dyck : Merci, monsieur le président.

Messieurs, merci de vos exposés. Vous avez été clairs et concis.

Il y a eu un incendie à Pelican Narrows en Saskatchewan le mois dernier, et apparemment c'était le deuxième cette année. Des enfants ont péri dans l'incendie ou ont été gravement brûlés si bien que cela m'a alertée. Un témoin nous a dit la semaine dernière qu'un incendie dans une réserve multipliait par 10 les chances qu'il y aurait des victimes. Vos exposés ce soir sont tout à fait opportuns et nous font prendre conscience du besoin.

Vous faites des recommandations claires et fermes sur les solutions. Je voudrais vous poser une question concernant le cadre législatif, mais je vous prie de m'excuser, car je n'ai qu'une compréhension simpliste de la lutte contre les incendies. Ce cadre devrait-il prévoir une formation et une accréditation pour les pompiers eux-mêmes? Il semble que souvent la tâche est laissée à des bénévoles. Devrait-on prévoir des ressources pour les Premières Nations afin qu'elles puissent former leurs propres équipes pour la lutte contre les incendies et l'inspection? Un éventuel cadre législatif devrait-il couvrir ces aspects-là afin que des fonds soient à disposition pour l'entraînement et l'embauche de ces deux catégories de travailleurs?

Le président : Monsieur Kent, voulez-vous répondre? Et peut-être M. de Hooge également?

M. Kent : Oui. Merci de cette question. Vous avez tout à fait raison. C'est un élément que j'espérais pouvoir aborder.

Je suis membre du Grand conseil de Prince Albert en Saskatchewan. Je suis commissaire aux services d'urgence de protection, si bien que je m'occupe de la chose.

Je pense qu'une loi concernant les codes du bâtiment et de prévention des incendies permettrait d'élaborer les normes nécessaires et de garantir l'embauche d'inspecteurs. Je m'occupe des enquêtes à la suite d'un incendie dans ma région et je trouve déplorable quand je découvre que la cause de l'incendie aurait pu être évitée s'il y avait eu une inspection élémentaire du bâtiment auparavant. Si nous avions envoyé quelqu'un pour procéder à cette inspection élémentaire, il n'y aurait pas eu d'incendie. Nous parlons ici de logement. Ce que vous suggérez dans ce cadre prévoyant un code du bâtiment et un code de prévention des incendies aiderait grandement.

In terms of firefighter training, the Aboriginal Firefighters Association of Canada is in discussions with Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. As a matter of fact, earlier today we had discussions with senior directors there. They are very interested in ensuring that our communities are safer and they want information from us. They want to try to build some sort of framework and ensure our communities are safer. We are giving them the information they need, but we do need to ensure that our firefighters and people are in the community to do the inspections and to do the re-inspections.

The reason I say “to do the re-inspections” is that HRSDC are still doing the inspections in First Nation public buildings up until March 31. Unfortunately, when they did inspections, all they could do was make suggestions because there was no enforcement available. The other thing is they were doing an inspection of a school once every three years and then we’ll see again in three years. When I used to work at the Prince Albert fire department, and I did inspections, I issued orders. Depending on the infractions, I would say, “You have two days to comply or there will be repercussions one way or another.”

There was an interaction between a business and us, where we would go and help them work through the problems and find a solution, whereas right now there isn’t; it’s just, “We’ll do an inspection and see you again in three years,” and there’s no teeth to it.

Yes, you did hit the nail on the head there. We really do need to ensure that this does come out of it. It’s the same with the firefighting training. I’m sure that will help ensure that our firefighters are trained properly.

Senator Dyck: You say you do a basic fire inspection and then a re-inspection. What would be covered under the basic fire inspection? What are the main elements you’re looking for?

Mr. Kent: When we talk about basic home fire inspections, we would like to go into each home in the community at least once a year to talk to the homeowners or renters or guests and explain that there are fire hazards that can be found in the home and go through the home with them and point these out. I find I will go to a home and I will see freezers, and the freezer is just a little bit too far away from the plug-in, three or four feet. They will find a 20-foot extension cord and plug it in, roll it up and throw it behind the freezer, not knowing this is a fire hazard. Extension cords are not meant to be used on a permanent basis and rolled up in a ball. They can heat up and start a fire.

It’s not that the people in the homes don’t care; it’s that they don’t know. We as fire service professionals need to get into the homes, point out the fire hazards and give them the information they need to know. Many a time I’ve seen things like that and they’ve said, “Oh, my goodness; I didn’t know that.” They will ensure that it’s done properly and we can work with them to help in that area.

Pour ce qui est de l’entraînement des pompiers, l’Association des pompiers autochtones du Canada tient des pourparlers avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. En fait, plus tôt aujourd’hui, nous en avons parlé avec divers directeurs au ministère. Ils souhaitent ardemment que nos collectivités soient plus sûres et ils nous ont demandé des renseignements. À cet effet, ils songent à un cadre pour garantir la sécurité de nos collectivités. Nous leur fournissons les renseignements dont ils ont besoin, mais il nous faut veiller à ce qu’il y ait des pompiers et des inspecteurs dans la collectivité et qu’on procède à des réinspections.

Si je parle de « réinspection », c’est que RHDCC procède aux inspections dans les édifices publics des Premières Nations jusqu’au 31 mars. Malheureusement, une fois l’inspection terminée, on fait des suggestions, mais rien n’existe pour les rendre exécutoires. En outre, l’inspection des écoles n’a lieu que tous les trois ans. Quand je travaillais au service de pompiers de Prince Albert, je procédais à des inspections et c’était suivi d’une ordonnance. Suivant la violation, je pouvais demander que les correctifs soient apportés dans un délai de deux jours pour éviter des répercussions.

Il y avait une interaction entre nous et une entreprise, par exemple, et nous pouvions aider à trouver une solution aux problèmes alors que ça n’existe pas actuellement. On procède à l’inspection et on dit au revoir, nous nous verrons dans trois ans, et les recommandations ne sont pas musclées.

En effet, vous avez mis le doigt sur quelque chose de spécial. Il faut que cela soit fait. Il en va de même pour l’entraînement des pompiers. Je suis sûr que votre suggestion va aboutir à un entraînement approprié pour les pompiers.

La sénatrice Dyck : Vous dites que vous faites une inspection élémentaire et que vous procédez à une deuxième inspection par la suite. Que comporte l’inspection élémentaire? Quels sont les principaux éléments qui retiennent votre attention?

M. Kent : Pour l’inspection élémentaire, nous souhaiterions pouvoir rendre visite à tous les logements dans la collectivité au moins une fois par année. Nous souhaiterions parler aux propriétaires, locataires ou invités et expliquer, le cas échéant, qu’il y a des risques d’incendie et les leur signaler. Il m’est arrivé de me rendre dans une résidence et de constater que le congélateur est un petit peu trop loin de la prise de courant, trois ou quatre pieds. C’est alors qu’on utilise une rallonge de 20 pieds que l’on roule en écheveau que l’on place derrière le congélateur sans se douter qu’il s’agit là d’un risque d’incendie. Une rallonge n’est pas conçue pour être utilisée de façon permanente et être roulée en écheveau. Il y a un risque de surchauffe causant un incendie.

Ce n’est pas que les habitants du logement sont insouciant. Ils ne sont tout simplement pas au courant. Les professionnels du service d’incendie doivent se rendre sur place, signaler les risques d’incendie et renseigner les gens. Très souvent, les gens vont dire qu’ils n’étaient pas au courant. Les professionnels feront en sorte que les choses soient faites comme il faut et pourront travailler avec les intéressés à cet égard.

We see many fire hazards. I always check in a home underneath the stairs where your storage is for food items. Kids love to go underneath there. That's their little fort. We look for candles and burned matches in there because it's their fort. We have to ensure that we're looking for the proper fire hazards in the home, and pointing it out to the homeowner and giving them the information that they need to know. They're not all firefighters; they don't know this information. We do. We should be passing it along to them.

As to the re-inspections, that's more for buildings. If I inspect a daycare and I see there's a problem with an exit door or emergency lighting, I will tell them a good time frame to have that fixed is a day, day and a half or two days, a week. I will work with them. Then I will go back to ensure that it has been completed and done and is up to code now. We can't just tell them, "This is what needs to be done and I'll see you again in a year." We want to make sure that the infractions have been fixed, and if they need more information on how to do it, we're there to help.

Senator Sibbeston: In January of this year there was a fire on the Peter Ballantyne Cree Nation in Saskatchewan in which two boys were killed. This is probably typical of stories that we often here about fires and people killed, oftentimes on First Nations reserves and in our country. I know too in the materials we have there are only 20 First Nations in our country that have building and fire codes and so forth. It seems this is the extent to which communities are organized with respect to having certain standards of building and fire codes.

I appreciate there's a great problem, but does it cost a lot for a community to have its own fire department? This would involve a fire hall, fire truck, hoses and chemicals to deal with fires, and then volunteers oftentimes, because these would be little places. If you can imagine a First Nation community in a remote area, most of the resources go to the much more needed services to people — the schools and the houses and so forth.

Do you think sometimes that the issue of fire prevention is set aside because it happens so rarely or maybe once or twice a year? It's not something that's obvious every day, yet in the event of a fire you need to have a good fire department. Is it because it costs a lot to set up a proper fire department with well-trained volunteers?

Mr. Lazare: Yes, it's very expensive to set up a fire department. Part of AFAC's push is to look at the prevention. Statistics will indicate that for every dollar you spend on prevention, it's \$100 in operations. In terms of prevention, we know it's well documented that smoke detectors save lives. If we could ensure that there was a champion in each community, and without getting into splitting hairs, do you call it a fire chief? Do you call it a fire prevention officer? If each community had one person to be able to talk

Il y a toutes sortes de risques d'incendie. Je vérifie toujours un logement où sous l'escalier la nourriture est entreposée. Les enfants peuvent bien se dire que c'est leur petit fort. Nous cherchons des traces de bougie ou d'allumette qui auraient servi dans ce petit fort. Il faut s'assurer qu'on cherche les risques d'incendie potentiels et les signaler aux propriétaires pour qu'ils soient renseignés. Ils ne sont pas tous pompiers et il y a des choses qu'ils ne savent pas. Il nous appartient de les renseigner.

Les réinspections concernent davantage les bâtiments. S'il s'agit d'une garderie, il se peut qu'il existe un problème quant aux sorties ou à l'éclairage d'urgence. À ce moment-là, je fixe un délai assez long qui peut varier d'un jour, à un jour et demi ou deux, jusqu'à une semaine. Et dans ces cas-là, je travaille avec les responsables. Ensuite je dois vérifier que le travail a été accompli et que le code est désormais respecté. On ne peut pas se contenter de signaler ce qui doit être fait et de retourner un an plus tard. Nous voulons nous assurer que toute violation du code a été corrigée et si on a besoin de renseignements sur la façon de s'y prendre, nous sommes là pour aider.

Le sénateur Sibbeston : En janvier de cette année, il y a eu un incendie sur le territoire de la nation crie Peter Ballantyne en Saskatchewan et deux garçons ont péri. Ce sont des récits probablement typiques en ce qui concerne les victimes d'incendie, souvent dans les réserves des Premières Nations et ailleurs au Canada. Je sais, d'après les documents qu'on nous a fournis, qu'il n'y a que 20 Premières Nations au pays qui soient dotées d'un code du bâtiment et d'un code de prévention des incendies. Il semble que les choses se limitent à cela.

Je comprends que le problème soit aigu, mais dites-moi si un service de pompiers est coûteux. Je voudrais dire une caserne de pompiers, un camion de pompiers, des tuyaux d'incendie et des produits chimiques pour lutter contre le feu et la désignation fréquente de bénévoles, car il s'agit ici de petites agglomérations. Prenez le cas d'une collectivité située dans une région éloignée, et vous constaterez que l'essentiel des ressources est consacré à des services beaucoup plus essentiels à la Première Nation tels que des écoles, des logements, et cetera.

Pensez-vous qu'on néglige parfois la prévention contre les incendies parce qu'ils sont rares, n'arrivant qu'une ou deux fois par année? Ce n'est pas un phénomène quotidien et pourtant en cas d'incendie, il faut pouvoir compter sur un bon service d'incendie. Serait-ce parce qu'il est coûteux de prévoir un service adéquat avec des bénévoles bien entraînés?

M. Lazare : Effectivement un service d'incendie est très coûteux. L'Association des pompiers autochtones du Canada préconise la prévention. Les statistiques sont éloquentes, car pour chaque dollar investi dans la prévention, on récupère 100 \$ du côté des opérations. S'agissant de prévention, on sait très bien que les avertisseurs de fumée permettent d'épargner des vies. Si nous pouvions avoir, dans chaque communauté, un intendant à cet égard, et sans couper les cheveux en quatre, pourrions-nous

about fire prevention, then we're confident that the number of fire deaths would drop.

I'm from a "have" community — Kahnawake. We use the National Fire Protection Association codes. We're a proactive department. We put two people in the schools every year for a whole month. There are enough schools that it takes a month. We're very proud of the children, because we've had two confirmed cases where the children woke up their parents when the smoke detector went off. It could have been a very different scenario.

Yes, fire prevention is a major component of any program. If you have a community of 50 houses, a cost analysis has to be done, but whether you have a community of 50 or a community of 500, if you have the legislative levels there, it's treating them the same on a safety level.

Mr. de Hooge: I think Mr. Lazare has made some great points. Whether you need a fire service really needs to be based on a risk assessment, which will help determine the level of protection that you need. However, the notion of fire prevention being the most critical aspect of educating a community is probably understated and underappreciated. I'll give you the example from here in Ottawa.

If people don't have their own fire-escape plan, their own smoke alarms, fire extinguishers and what have you, if they believe that the fire service will be there to rescue them, in many cases that is not the case, because the way building materials burn today, as rapidly as they do, if you aren't educated, if you haven't taken your own preventive measures, the risk of injury and loss of life is significantly increased. Education is a key element in saving lives and property.

Senator Wallace: Mr. Gosselin, my first question is for you.

I don't think any of us would argue with the logic of having building codes for all buildings throughout the country, whether on reserves or otherwise, and the need for proper inspection and proper construction standards. All of that is common sense. Your organization has worked hard to develop those standards, which can then be adopted by the various provinces and territories.

In the work you have done, have you paid any special attention to the circumstances on reserves and determined if there are certain types of standards that should be applied because of the unique circumstances on-reserve? When I say that, it could be in relation to the climate, northern climates, and the nature of the lands on which construction takes place. If it is on permafrost, obviously that is a huge factor in construction, and the remoteness of some of the reserve communities.

l'appeler chef des pompiers? Pourrions-nous l'appeler responsable de la prévention? Si dans chaque communauté, quelqu'un préconisait la prévention contre les incendies, nous sommes convaincus que le nombre de victimes diminuerait.

Je viens d'une collectivité nantie — Kahnawake. Nous respectons les codes de l'Association nationale de protection contre les incendies. Notre service est proactif. Deux membres de notre équipe se rendent dans les écoles tous les ans pendant un mois. Il nous faut un mois, car il y a beaucoup d'écoles. Nous sommes très fiers de nos enfants, car il y a eu, à deux occasions, des enfants qui ont réveillé leurs parents quand l'avertisseur de fumée s'est déclenché. Autrement, l'issue aurait été très différente.

Effectivement, la prévention est une composante majeure de tout programme. Dans le cas d'une collectivité de 50 logements, il faut procéder à une analyse du coût, mais qu'il s'agisse d'une collectivité de 50 ou de 500 logements, s'il existe des mesures législatives en place, le niveau de sécurité est le même.

M. de Hooge : Je pense que M. Lazare vient de présenter un argument percutant. La nécessité d'un service d'incendie passe par une évaluation du risque, car c'est ainsi qu'on déterminera le niveau de protection nécessaire. Toutefois, la notion de prévention est ce qu'il y a de plus important et l'œuvre éducative auprès de la communauté est probablement sous-estimée. Je vais vous donner un exemple d'une situation ici même à Ottawa.

Les gens ne se soucient pas d'avoir un plan d'évacuation, des avertisseurs de fumée, des extincteurs et ils s'imaginent que le service d'incendie sera là pour les secourir. Dans bien des cas, ce n'est pas vrai, car, de nos jours, les matériaux de construction s'enflamment à une vitesse vertigineuse si bien que l'ignorance, l'absence de mesures de prévention accroissent de façon importante le risque de blessures et de pertes de vie. Faire œuvre éducative est l'élément essentiel permettant de préserver des vies et des biens.

Le sénateur Wallace : Monsieur Gosselin, ma première question s'adresse à vous.

Je ne pense pas que quiconque s'oppose à l'imposition de codes du bâtiment pour tout bâtiment au pays que ce soit dans les réserves ou ailleurs. Personne ne s'oppose non plus à l'imposition de normes adéquates de construction et d'inspection. C'est le bon sens même. Votre organisation a déployé beaucoup d'efforts dans l'élaboration de ces normes qui peuvent être appliquées par les provinces et les territoires.

Votre travail à cet égard comportait-il une attention spéciale sur la situation particulière des réserves et avez-vous déterminé que certaines normes devraient être appliquées dans leur cas? Je m'explique. Le climat, le climat particulier du Nord, et la nature du territoire où l'on construit seraient-ils des facteurs dont il faudrait tenir compte? Si le territoire est fait de pergélisol, cela devient un facteur crucial quand on construit tout comme l'éloignement de certaines réserves, n'est-ce pas?

Has NRC considered any of that in the context of developing tailor-made or special provisions that would relate to construction in those circumstances?

Mr. Gosselin: Certainly, the committees are aware of the impact of the climate, for example, on the performance of buildings and the need for adjusting to the climate in terms of performance. Many of the provisions certainly would take that under consideration. There is no doubt about the fact that for the energy code, for example, they have to do that and separate the country into different zones, for seismic reasons as well. The country will have different risks associated with different zones and need to be adapted to them. The provisions of the code, on the structural side particularly, account for those.

In terms of the needs or the conditions of remote communities, the committees are aware of the fact that some of the provisions of the code, for example, spatial separations between houses and limiting distance of property, are based on certain assumptions that the fire services will be able to respond within a period of time. If that is not possible because of the remoteness or other reasons, then the local authority having jurisdiction is certainly alerted to the fact in the codes, in the appendix of the codes, or in the code requirements, that they need to consider modifying the requirements — for example, varying the distance between houses to compensate for the fact that there might not be firefighting or fire services that might prevent conflagration between houses.

They do take some of those issues into consideration. Whatever issues or concerns are normally raised certainly get considered. That is how the process works. The committees and the experts themselves, through their own experience, will bring issues to the table, but most often the issues come in through the code change request and letters sent in by stakeholders and by anyone who will raise these and say there are special considerations here that perhaps should be accounted for. Then the committees will deliberate on those.

Senator Wallace: I could be a little more pointed in my comment. Perhaps it will affect the answer you might give.

I understand that 20 out of 660 reserves across the country have adopted codes, which is a pretty low percentage, to put it mildly. Why is that? Why are codes and standards not applicable? Why have they not been adopted by the chiefs and band councils in the various reserves? Would it be because the existing national codes do not account for the special circumstances that would exist on reserves and, therefore, that would be a reason, perhaps, that the chiefs and councils wouldn't be able to adopt them? Or is that not the case? Are the codes there, the standards there, and merely the acceptance of them is what is required?

Mr. Gosselin: I will turn it over to Mr. Rizcallah in a moment, but certainly the standards are equally applicable to the housing on reserves, in remote communities and for everybody else. It is the same standards and fire safety measures that need to be built into those constructions. Smoke alarms are the primary critical fire safety measure that needs to be installed, and they need to be

Le CNRC a-t-il tenu compte de ces facteurs dans l'élaboration des dispositions spéciales ou sur mesure pour les bâtiments construits dans ces circonstances?

M. Gosselin : Absolument. Les comités sont conscients de l'impact du climat sur la résistance et du besoin de faire des rajustements en conséquence. Nombre de dispositions en tiennent compte. Pour le code en matière d'énergie, par exemple, il est impératif que les dispositions soient adaptées aux diverses zones du pays et à la séismologie. Suivant la zone, les risques sont différents et exigent une adaptation. Les dispositions du code concernant la structure tiennent compte de ces facteurs.

Pour ce qui est des besoins particuliers des collectivités isolées, les comités sont conscients que certaines dispositions du code concernant les espaces limites entre les maisons prennent en compte certaines hypothèses, à savoir la possibilité que le service d'incendie puisse intervenir en temps opportun. Si l'éloignement ou d'autres raisons constituent un empêchement, les autorités locales sont prévenues que les dispositions des codes, en annexe ou autrement, sont telles qu'il faut adapter leurs exigences — par exemple, modifier la distance prescrite entre les maisons pour tenir compte du fait qu'en l'absence de services d'incendie, on ne pourrait pas prévenir une conflagration.

On tient compte de certains de ces facteurs. Toutes les inquiétudes soulevées sont normalement prises en considération. C'est ainsi que fonctionne le processus. Les comités et les experts eux-mêmes, grâce à leur expérience, soulèvent toute éventuelle préoccupation, mais la plupart du temps, cela prend la forme de demandes de modification au code ou de lettres envoyées par les intéressés réclamant des considérations spéciales. C'est alors que les comités se penchent sur la situation.

Le sénateur Wallace : Je pourrais être un peu plus précis dans mes remarques. Cela va peut-être nuancer votre réponse.

Sur 660 réserves à l'échelle du pays, il y en a 20 qui ont adopté les codes. Le pourcentage est mince, c'est le moins qu'on puisse dire. Pourquoi? Pourquoi les codes et les normes ne peuvent-ils pas être appliqués? Pourquoi les chefs et les conseils de bande ne les ont-ils pas adoptés dans les réserves? Serait-ce parce que les codes nationaux existants ne tiennent pas compte des circonstances particulières qui existent dans les réserves? Puisque les codes existent, les normes existent, ne suffirait-il pas de les adopter?

M. Gosselin : Je vais demander à M. Rizcallah de vous répondre dans un instant. Assurément, les normes sont applicables tout autant aux logements situés dans les réserves, dans les collectivités éloignées, et ailleurs. Les mêmes normes et les mêmes mesures de sécurité-incendie s'appliquent à toute construction. Les avertisseurs de fumée constituent la mesure

installed not just with battery operation. They need to be interconnected; they need to be on every level; they need to be close to the sleeping areas to alert the sleeping occupants.

Perhaps Mr. Rizcallah can expand in terms of some of the other measures.

Philip Rizcallah, Manager, Canadian Codes Centre, NRC Construction, National Research Council Canada: To your question, the codes are a set of minimum requirements. When the committees do deliberate and look at these items, as an example, they will look at something like firewalls and they will introduce requirements for firewalls, taking into account that places in the North, for instance, may have difficulty meeting the previous requirements for firewalls, so they will allow different methods to meet that. Rather than build with masonry, we would allow a different type of technology to account for these remote areas.

It is similar with water supply. We won't say you must have a municipal water supply on this site. We will say you have to have an adequate water supply, which leaves it open to the discretion of that community to decide how they will meet that adequate water supply.

We talk about qualifications of people who are conducting inspection of fire alarm systems, for example. We don't say that they have to be qualified to a certain standard, but we say they have to be knowledgeable, so that if you are in a remote area you can't necessarily bring in an engineer to do that inspection. You could designate somebody who would be knowledgeable in that type of system. That does reflect the remoteness and allows for that.

Senator Watt: Thank you for your presentation.

I will carry on from Senator Wallace's point with regard to the code, whether it is related to the code for fire, for the building or for construction or whatever it may be.

This national standards that you are talking about, the national codes, are they geared toward only federal land that is occupied by whomever that might be, but the land is owned by the federal government? Do you see the distinction between the federal land that is being used and what can also apply at the provincial level? Let me get to the point.

I believe the provincial governments across the country have their own set of codes aside from the national code. Sometimes they complement it one way or the other. Why is it that existing codes that are already available and already work for the provincial government and for their citizens could not be applied on-reserve rather than asking for the federal government to have a legislative base? In a sense, what we are talking about here is provincial responsibility. If the First Nation

essentielle pour la sécurité et ils doivent être installés. Ils ne peuvent pas être activés uniquement grâce à une pile. Ils doivent être reliés entre eux à tous les étages et situés tout près des chambres à coucher pour alerter les gens qui dormiraient.

M. Rizcallah peut peut-être vous en dire davantage sur certaines des autres mesures nécessaires.

Philip Rizcallah, gestionnaire, Centre canadien des codes, CNRC Construction, Conseil national de recherches du Canada : Pour répondre à votre question, les codes sont un ensemble d'exigences minimales. Lorsque les comités délibèrent et étudient ces points, à titre d'exemple, ils vont se pencher sur la question des pare-feu et vont introduire des exigences relatives aux pare-feu, en tenant compte du fait que dans certains endroits du Nord, notamment, on pourrait avoir de la difficulté à répondre aux exigences précédentes. Par conséquent, ils devront permettre différentes méthodes pour les respecter. Plutôt que de faire un travail de maçonnerie, on permettrait plutôt un type différent de technologie adaptée à ces régions éloignées.

Il en va de même de l'approvisionnement en eau. Nous n'affirmons pas qu'il faille absolument avoir un approvisionnement municipal sur le site. Ce que nous dirons, c'est qu'il doit y avoir une source d'approvisionnement en eau adéquate, et il revient ensuite à la localité de décider comment elle va répondre à cette exigence.

Nous discutons aussi des qualifications de ceux qui inspectent les systèmes d'alarme-incendie, par exemple. Nous n'affirmons pas qu'ils doivent être qualifiés en fonction d'une certaine norme, mais ils doivent avoir certaines connaissances, de sorte que si vous êtes dans une région éloignée, vous puissiez vous débrouiller sans qu'un ingénieur n'effectue l'inspection. Vous pourriez, par exemple, désigner une personne qui connaît ce type de système. Cette façon de faire tient compte du facteur de l'éloignement.

Le sénateur Watt : Je vous remercie de votre exposé.

J'aimerais poursuivre dans la même veine que le sénateur Wallace et discuter du code, qu'il s'agisse du code régissant entre autres les bâtiments ou la construction et du code relatif aux incendies.

Les normes nationales dont vous faites mention, les codes nationaux, ne s'appliquent qu'aux terres fédérales qui pourraient être occupées par quiconque, mais qui appartiennent au gouvernement fédéral, n'est-ce pas? Établissez-vous une distinction entre les terres fédérales qui peuvent être utilisées et les terres qui pourraient également appartenir aux provinces? Je vous explique où je veux en venir.

Je crois que les gouvernements provinciaux un peu partout au pays ont leur propre ensemble de codes outre le code national. Parfois, ces codes s'appliquent en complément, d'une façon ou d'une autre. Comment se fait-il que les codes en place qui fonctionnent déjà pour les gouvernements provinciaux et leurs citoyens ne pourraient pas être appliqués dans les réserves? Ce serait mieux que de demander au gouvernement fédéral d'établir un cadre législatif. D'une certaine façon, le cœur de la question,

is worrying about falling under the provincial jurisdiction and wanting to remain under the federal jurisdiction, that might be the reason why, but there is a way to deal with those two, to build your safeguard, if you don't want to be totally governed by the provincial government. Arrangements can be worked out.

Have you had any discussions on that aspect with the government authorities?

Mr. Gosselin: If I may make a comment about one of the aspects that you have raised, then qualify that we are not involved in the administration of the codes, so that I wouldn't be qualified to be able to offer you an opinion on whether it should be a provincial code or whether it should be a new regulatory federal legislative framework to try to deal with the issue of, perhaps, the lack of regulations on First Nations lands.

I'd like to clarify one thing between the national and provincial codes. The NRC and the commission put out a national model code. It's not only for the federal government; it's really for use by the authorities having jurisdiction for the regulatory authorities. Most of them are the provinces and the territories. Quebec, Ontario, Alberta and B.C. adopt their own codes but largely based on the national model; they just call them their Quebec code or Ontario code. All the other provinces adopt essentially the national model code as their code. They make minor modifications when they adopt, so half a dozen or so tweaks of requirements, but they essentially adopt the national code. So the national codes apply.

If you look at the national building code, for example, you could probably consider that it addresses more than 95 or 98 per cent of building construction in Canada. There may be a problem with regard to the application of these codes or, certainly, the national model codes with regard to the reserves, but, again, that is not for us to comment on. I will defer to the representatives here. Perhaps they could comment on that.

Mr. Lazare: Part of it comes down to it being in a grey zone — for instance, federal or provincial jurisdiction.

I will use workman's compensation in Quebec, for example. The workman's compensation is legislated in Quebec, but, depending on which technocrat you talk to, it is not enforceable on the reserve because there is no link; there is no bridge between the provincial legislation and the federal legislation. Kahnawake was a scenario where we had an operational agreement with the fire department surrounding us, but the legal opinion we got was that if it was a non-Native firefighter responding on a reserve, they would not be covered by workman's compensation. It went quite high up in the government, and it wasn't totally resolved because there is a gap in the legislation.

c'est la responsabilité provinciale. Si une Première Nation s'inquiète du fait qu'elle pourrait être frappée par une compétence provinciale et si elle désire continuer à être administrée par le gouvernement fédéral, ce serait justifié, or, il existe une façon de s'attaquer à ces deux points, pour établir des garanties procédurales, si la Première Nation ne veut pas être totalement régie par le gouvernement provincial. Il est possible de prendre des arrangements.

Avez-vous tenu des discussions à cet égard avec les autorités gouvernementales?

M. Gosselin : J'aimerais intervenir au sujet de l'un des aspects que vous avez soulevés, en précisant que nous ne participons pas à l'administration des codes, par conséquent, je ne serais pas qualifié pour émettre une opinion quant à savoir si le code provincial devrait s'appliquer ou si l'on devrait adopter un nouveau cadre législatif réglementaire fédéral pour s'attaquer à la question de l'absence de réglementation sur les terres des Premières Nations.

J'aimerais éclaircir un point concernant le code national et les codes provinciaux. Le CNRC et la commission ont établi un code type national. Il ne s'adresse pas seulement au gouvernement fédéral, mais peut être utilisé par les autorités qui ont compétence en matière de réglementation. La plupart d'entre elles sont les provinces et les territoires. Le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique adoptent leurs propres codes qui sont en fait largement fondés sur le modèle national. Ils les appellent Code du bâtiment du Québec ou Code du bâtiment de l'Ontario. Essentiellement, toutes les autres provinces adhèrent au code type national. Elles y apportent des modifications mineures et, à cinq ou six modifications près, il s'agit du code national. Par conséquent les codes nationaux s'appliquent.

Prenez, par exemple, le Code national du bâtiment, vous pourriez probablement considérer qu'il couvre plus de 95 ou 98 p. 100 de la construction de bâtiments au Canada. Il se peut qu'il y ait un problème en ce qui a trait à l'application de ces codes ou, certainement, des codes types nationaux, en ce qui a trait aux réserves, mais nous ne sommes pas en mesure de formuler des observations à cet égard. Je vais donc céder la parole aux autres représentants qui pourront sans doute s'exprimer sur le sujet.

M. Lazare : Une partie du problème réside dans le fait qu'il y a une zone grise, notamment en ce qui a trait à la compétence fédérale ou provinciale.

J'aimerais citer à titre d'exemple la Commission des accidents du travail du Québec. Le régime pertinent est administré par le gouvernement du Québec mais, en fonction du technocrate auquel on s'adresse, ce régime ne peut être appliqué dans les réserves parce qu'il n'y a aucun lien. C'est-à-dire qu'il n'y a aucun pont entre les lois provinciales et les lois fédérales. À Kahnawake, nous avons conclu une entente opérationnelle avec le service de protection des incendies qui nous encadrait, mais d'après un avis juridique, si un pompier non autochtone intervient en situation d'urgence dans une réserve, ce dernier ne serait pas couvert par le régime d'indemnisation de la Commission des

Operationally, we have made agreements and they said it is not an issue until somebody gets hurt, which is a very shaky operation, but amongst the firemen, we respond to our neighbours and our neighbours respond to us. However, there are a lot of grey zones, which nobody really wants to try to identify. I don't think it's anything saying that the codes are not applicable or not enforceable; it comes down to someone having to make a decision.

The Chair: Do you wish to add something, Mr. Kent?

Mr. Kent: Yes, I would. To get that information you are really seeking, you do have to go to our chiefs. We don't speak on behalf of our chiefs. We speak on behalf of the firefighters and the people in the community that we are trying to keep safe, and we leave the political side to our chiefs.

After having said that, I know there could be problems in implementing the building and fire code, not so much to ensure that the building and fire codes are followed, because our chiefs are trying to follow the building and fire codes. They want their people safe; they will build to the code. It is after the homes are built, and we start doing inspections on these buildings and schools. Right now, they are being done by HRSDC. That will end March 31. We have been told the money put forth by HRSDC to do these inspections is no longer going to be there. If these inspections are to continue on by other parties, they will have to come out of existing money from the regions. That means cutting into dollars for our First Nation communities. They intend to keep doing these inspections, although, as I mentioned before, visiting a school once every three years is a very ineffective method of doing these inspections, yet it costs money. If they do adopt these, who will do the inspections? Where will the money come from? Who will do the training? Will it be whoever puts in the lowest bid who gets to do these inspections? Or will there be capacity building within our First Nation communities and organizations?

I am also a member of FNNBOA; I think you had people here, the First Nations National Building Officers Association. They share the same concerns we have, and that is for the building and fire codes to be applicable. But who will do these inspections? Are we going to do more than go to a school and then say, "We will see you again in three years?" It is not enough — not only those inspections but home inspections. Let us stop the fires before they start. Let's inform the homeowners about fire prevention programs, what they have in their community for fire and safety, and let's get some dialogue going between all of our First Nations and our emergency service providers.

accidents du travail. La question a été posée à des échelons assez élevés au gouvernement, et elle n'a pas été totalement résolue, car il demeure une lacune dans la loi.

Du point de vue opérationnel, nous avons conclu des ententes, et ils affirment que cela ne pose pas de problème tant que personne n'est blessé. Ce fondement opérationnel est très bancal, mais entre pompiers, on s'entraide. Toutefois, il existe bon nombre de zones grises, que personne ne veut vraiment essayer de recenser. Je crois que ce n'est pas tout de déclarer que les codes ne sont pas applicables ou ne peuvent être respectés, il faut par conséquent que quelqu'un prenne une décision.

Le président : Monsieur Kent, désirez-vous ajouter quelque chose?

M. Kent : Oui. Pour obtenir les renseignements que vous cherchez, vous devez vous tourner vers nos chefs. Nous ne parlons pas au nom de nos chefs. Nous parlons au nom des pompiers et des citoyens des Premières Nations que nous essayons de protéger. Nous laissons l'aspect politique à nos chefs.

Ceci étant dit, je sais qu'il pourrait y avoir des problèmes dans la mise en œuvre du code du bâtiment et de prévention des incendies, car il faut s'assurer que ces codes sont respectés, et c'est exactement ce que nos chefs essaient de faire. Ils veulent que les membres de leurs nations soient en sécurité, par conséquent, ils cherchent à respecter le code dans les projets de construction. Après que les maisons aient été construites, nous commençons à effectuer des inspections des bâtiments et des écoles. À l'heure actuelle, ces inspections sont réalisées par RHDCC. Or, ce programme prendra fin le 31 mars. On nous a dit que l'argent consacré à ces inspections par RHDCC ne serait plus accordé. Si ces inspections continuent d'être effectuées par d'autres parties, il faudra que les fonds proviennent des budgets actuels des régions. Cela se traduit par des compressions dans les localités des Premières Nations. Ils ont l'intention de poursuivre ces inspections, même si, comme je l'ai dit plus tôt, le fait de visiter une école aux trois ans constitue une méthode très inefficace d'inspection, même si elle représente une dépense. S'il en va ainsi, qui effectuera les inspections? D'où proviendront les fonds? Qui donnera la formation? Choisiront-ils le mieux-disant pour effectuer les inspections? Ou y aura-t-il une capacité qui sera développée au sein de nos collectivités des Premières Nations et de nos organisations?

Je suis également un membre de l'Association nationale des agents du bâtiment des Premières nations, l'ANABPN. Cette association partage nos préoccupations relativement au caractère applicable des codes du bâtiment et de prévention des incendies. Qui effectuera ces inspections? En ferons-nous davantage que de se présenter à une école et de déclarer « On se revoit dans trois ans »? Ce n'est pas suffisant. Je ne parle pas simplement de ce type d'inspections, mais également des inspections domiciliaires. Il nous faut prévenir les incendies plutôt que de simplement les éteindre. Il faut informer les propriétaires au sujet des programmes de prévention des incendies et des services locaux de sécurité-incendie. Il faut engager un dialogue entre toutes nos Premières Nations et nos fournisseurs de services d'urgence.

Senator Watt: Maybe I should have included this on my first round of questioning. How many years have you been impressing upon the government to deal with this issue on the basis of the requirement on a legislative basis? How long have you been wrestling with that?

Mr. Kent: We joined with the Canadian Association of Fire Chiefs a few years ago. This is when we started to bring our concerns to them. Luckily, the Canadian Association of Fire Chiefs has a lot of members. They are very strong and they know a lot about fire protection, prevention, fire suppression, all areas. They are a great source to draw upon because we have so many people with the information that we need. That is when we started informing them about some of the problems that we have in our First Nation communities. We didn't have that link before.

These aren't the only problems, but we want to pick and choose our issues right now and work on them and try to solve them. These are some of the first ones, so it is about three years.

Senator Watt: About three years?

Mr. Kent: Yes.

Senator Watt: Do you feel you are getting any closer to convincing the authorities to have a legislative base?

Mr. Kent: I think we are. I have been told that there is a lot of buzz now about the building and fire codes and an office of the fire marshal for First Nation communities. I am hopeful that we are going to see some improvements in that area. I know I get a lot of questions about it. When I was here last year during Government Relations Week, I had a lot of firefighters that had come to talk to the government officials, and they were bringing those members of Parliament and their senators over to me because they wanted to meet me and talk about these issues. A lot of them said they didn't realize that there were no building or fire codes that applied to First Nation communities. I think yes, with its being in the public eye and with your trying to get the information from us and trying to get it out to the rest of our politicians in Canada, I am very hopeful that we will see movement.

The Chair: You could provide a little background. I'm very curious why HRSDC is doing the inspections. That surprised me. I would have thought their mandate was human resource development. I know it is ending, but do you have any idea how that came to be?

Mr. Kent: I actually don't.

Le sénateur Watt : Peut-être que j'aurais dû en parler pendant le premier tour de questions. Depuis combien d'années insistez-vous auprès du gouvernement pour qu'il en fasse une exigence législative? Depuis combien de temps vous battez-vous pour cette cause?

M. Kent : Nous nous sommes joints à l'Association canadienne des chefs de pompier il y a quelques années de cela. C'est à ce moment-là que nous avons commencé à leur exprimer nos préoccupations. Heureusement, cette association compte de nombreux membres. Ils sont donc très forts et en connaissent beaucoup au sujet de la protection contre les incendies, de la prévention des incendies et de la suppression d'incendies, et ce dans tous les domaines. Ils représentent une source précieuse, car il y a tant de membres qui détiennent les renseignements dont nous avons besoin. C'est à ce moment que nous avons commencé à les informer de certains des problèmes auxquels font face nos collectivités des Premières Nations. Nous n'avions pas la possibilité d'établir ce type de liaison auparavant.

Ce ne sont pas nos seuls problèmes, mais pour l'instant, nous désirons faire un tri et décider des priorités sur lesquelles travailler en vue d'en arriver à une solution. Il s'agit de quelques-unes de nos premières causes, et elles remontent à environ trois ans.

Le sénateur Watt : Environ trois ans?

M. Kent : Oui.

Le sénateur Watt : Estimez-vous que vous vous rapprochez de votre but, c'est-à-dire de convaincre les autorités d'établir un cadre législatif?

M. Kent : Je crois que oui. On nous a dit que la question des codes de construction et de prévention des incendies ainsi que la possibilité de créer un bureau du prévôt des incendies pour les Premières Nations font beaucoup de vagues. J'espère que nous allons constater certains progrès. Je sais que l'on me pose beaucoup de questions sur le sujet. L'année dernière, j'étais ici dans le cadre de la Semaine des relations avec le gouvernement, et beaucoup de pompiers sont venus parler aux représentants du gouvernement. Ils m'ont adressé à des députés et à des sénateurs qui voulaient m'entretenir de ces questions. Bon nombre d'entre eux ont admis qu'ils n'étaient pas au courant de l'inexistence de codes de construction ou de codes de protection-incendie applicables dans les collectivités des Premières Nations. J'ai bon espoir que le dossier progresse, car il a capté l'attention du public et parce que vous essayez de vous informer auprès de nous et de sensibiliser ensuite l'ensemble des politiciens du Canada.

Le président : Pouvez-vous faire une petite mise en contexte? J'aimerais beaucoup savoir pourquoi RHDCC est responsable des inspections. Ce fait m'a surpris. Je croyais que leur mandat portait sur le développement des ressources humaines. Je sais que le programme va prendre fin, mais pouvez-vous nous expliquer comment se fait-il que ce soit RHDCC qui en soit responsable?

M. Kent : En fait, je ne le sais pas.

Mr. Lazare: I've been with the Aboriginal Firefighters from the beginning, and, basically, we were told that that was who was going to do the inspections. We had no input as to why or how. It was a rolled-down program that we've been required to deal with.

The Chair: Can you enlighten us, Mr. Rizcallah?

Mr. Rizcallah: Yes. I have worked with HRSDC for about 15 years. Public Works used to have the mandate. Labour programs was under Public Works, and they had the mandate for fire inspections and fire engineering services. That then morphed into HRSDC, about 20 years ago I guess, and they assumed it at that time. They had a little component called "fire protection engineering, labour programs." That's why they've had it. In a round of recent cuts, that portion of HRSDC was terminated. On March 31, the fire program — the labour program portion — will no longer exist under that program.

The Chair: That is helpful. Thank you.

Senator Moore: I was going to ask the same question. When did you find out that fire inspection service by HRSDC would be ceasing at the end of March this year? When did you learn that?

Mr. Lazare: We were informed, unofficially, three years ago that there would be changes. I believe two years ago, we got formal notification, followed, recently, by news that March was the deadline for it to end.

Senator Moore: What has happened since then to try to fill this coming void? Mr. Lazare or Mr. de Hooge — I don't know if your organization would be involved — who would recognize that void and say, "Okay, we have to get something going here. Let's train some people." Who takes charge of that responsibility?

Mr. Lazare: We've been asking that question. We've been asking, and we were recently informed. As Mr. Kent reported, we had that meeting with Aboriginal Affairs and Northern Development Canada yesterday. At that time, they informed us that there was a transitional plan where they were going to subcontract various agencies to do it. There wasn't a whole lot of information.

Once again, it was a rolled-down program. We don't have the influence. We asked for answers, and we were more or less informed that a transitional plan is happening. I guess the optimistic news is that the people who are now responsible have requested that we become involved. We said that we are more than happy to. Once again, things are moving. Where will it be? We're not 100 per cent sure.

M. Lazare : Je suis membre de l'Association des pompiers autochtones depuis ses tout débuts et, essentiellement, on nous apprend qui va effectuer les inspections sans nous demander notre avis sur le pourquoi ou le comment du processus. Il s'agit d'un programme qui part d'en haut et qui nous a été imposé.

Le président : Monsieur Rizcallah, pourriez-vous éclairer notre lanterne?

M. Rizcallah : D'accord. Cela fait environ 15 ans que je travaille chez RHDCC. Auparavant, c'était le ministère des Travaux publics qui exécutait ce mandat. Les programmes relatifs au travail relevaient de Travaux publics, et ils avaient le mandat d'effectuer les inspections de prévention des incendies et de fournir les services techniques de sécurité-incendie. Je crois que la transition de ces services vers RHDCC a eu lieu il y a environ 20 ans. À cette époque, il existait une unité appelée « Services techniques de protection-incendie et Programmes du travail ». Voilà pourquoi cette responsabilité a été transférée à RHDCC. Dans le cadre de compressions récentes, cette unité de RHDCC a été éliminée. Au 31 mars, le programme de protection des incendies, soit la partie sur le programme du travail, cessera d'exister.

Le président : C'est instructif, merci.

Le sénateur Moore : J'allais poser la même question. À quel moment avez-vous découvert que les inspections de prévention des incendies allaient cesser d'être effectuées par RHDCC d'ici la fin mars? À quel moment avez-vous appris cette nouvelle?

M. Lazare : On nous a d'abord avisés, de façon non officielle, il y a trois ans de cela, qu'il y aurait des changements. Je crois qu'il y a deux ans environ, nous avons reçu un avis formel. Par la suite, c'est-à-dire récemment, on nous a confirmé que la date de cessation allait être au mois de mars.

Le sénateur Moore : Que s'est-il produit depuis pour essayer de remplir ce vide annoncé? Monsieur Lazare ou monsieur de Hooge — je ne sais pas si votre organisation serait partie prenante —, qui pourrait reconnaître qu'il y a effectivement un vide à combler et déclarer : « très bien, il faut que nous agissions et nous allons former quelques personnes »? Qui assume cette responsabilité?

M. Lazare : Nous avons posé cette question. Récemment, nous avons obtenu une réponse. Comme M. Kent l'a rapporté, nous avons eu une réunion hier avec des représentants du ministère d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. C'est à ce moment qu'ils nous ont appris qu'il y aurait un plan de transition et qu'ils allaient avoir recours à de la sous-traitance pour ces services. Il n'y avait pas vraiment de détails.

Je répète qu'il s'agit d'un programme qui nous est imposé par ceux qui sont en haut de l'échelle. Nous n'avons aucune influence. Nous avons demandé des réponses et on nous a plus ou moins répondu qu'un plan de transition allait être appliqué. Si l'on veut se montrer optimiste, la bonne nouvelle c'est que les personnes qui sont maintenant en charge ont demandé à ce que nous devenions des parties prenantes au projet. Nous avons exprimé d'ailleurs

Senator Moore: When you got the rumour three years ago and the formal notice two years ago, did anybody say, “This is an opportunity. We have three years to train some of our people. It makes jobs and helps to provide education about fire prevention. Let’s put a team together”? Did anybody think about doing that? Mr. Kent?

Mr. Kent: Yes. When we heard that, we all discussed that together and said, “This is really a good opportunity.” That was when we started to speak about the building and the fire codes, that we really wanted to push these issues and that we could build capacity within our own First Nation communities to do our own inspections. We are there; we are ready to go.

Senator Moore: Where did that go?

Mr. Kent: We are ready to go back into the communities and do that. What we were getting was that there was no new money. In other words, for us to do that, we would have to do some training with some of our First Nation people.

Senator Moore: The research we have indicates that maybe the department will take this over, but I don’t know about taking it over. Maybe they will just contract it out. To me, there is money there, whether they are paying it to themselves or whether it is going to contractors. Why don’t you move on that money? That is what I would have tried to do.

Senator Dyck: It’s old money.

Senator Moore: It’s money that is committed; it’s already there.

Senator Dyck: That’s right.

Senator Moore: I think this is a great opportunity. I wouldn’t want to see you miss it because it is a chance to provide a great service and take some responsibility, some authority, and really show some leadership.

Senator Wallace and Senator Watt asked about the fact that only 20 First Nations have taken up the code and about the gray zone. That seems to be a jurisdictional thing between what the band can do under the Indian Act and whether provincial bylaws can be enforced on-reserve. It seems to me that the more of these things you can do under your own, the more that gray zone disappears. You become your own boss. I thought that was where

notre grand plaisir à cette invitation. Donc, les choses avancent. Qu’en sera-t-il à l’avenir? Nous ne sommes pas certains à 100 p. 100.

Le sénateur Moore : Lorsque vous avez entendu cette rumeur il y a trois ans, et que l’avis formel vous a été envoyé il y a deux ans, quelqu’un a-t-il dit : « Voilà une occasion à saisir. Il nous reste trois ans pour former certains de nos membres. Cela va créer de l’emploi et aider à accroître la sensibilisation en matière de prévention des incendies. Mettons sur pied une équipe »? Est-ce que quelqu’un y a songé? Monsieur Kent?

M. Kent : Oui. Lorsque nous avons entendu la nouvelle, nous en avons tous discuté et nous nous sommes dit que c’était une très belle occasion. C’est à ce moment que nous avons commencé à discuter des codes de construction et de prévention des incendies. Nous voulions vraiment faire avancer ces questions et désirions développer une capacité au sein de nos propres collectivités des Premières Nations de sorte que nous soyons en mesure d’effectuer nos propres inspections. Nous sommes là et nous sommes prêts à agir.

Le sénateur Moore : Où en est le dossier?

M. Kent : Nous sommes prêts à rentrer dans les collectivités et à réaliser ce plan. Or, on nous a dit qu’il n’y avait pas de nouveaux fonds qui puissent être accordés à cette fin. Autrement dit, pour que nous puissions réaliser ce plan, nous devrions faire suivre de la formation à des membres des Premières Nations.

Le sénateur Moore : Les données dont je dispose indiquent que peut-être que le ministère s’en occupera, mais je doute de cette prise en charge. Peut-être que le ministère fera appel à des fournisseurs extérieurs. D’après moi, les fonds sont là, qu’ils se paient eux-mêmes ou qu’ils paient des sous-traitants. Pourquoi ne tentez-vous pas d’obtenir vous-mêmes ces fonds? À votre place, c’est ce que j’aurais essayé de faire.

La sénatrice Dyck : Ces fonds ne sont pas neufs.

Le sénateur Moore : Mais il s’agit de fonds engagés, donc c’est déjà là.

La sénatrice Dyck : C’est exact.

Le sénateur Moore : Je crois que c’est une excellente occasion. Je serais désolé que vous la manquiez, car c’est la chance d’offrir un très beau service et d’assumer certaines responsabilités, d’exercer une certaine autorité et de vraiment faire preuve de leadership.

Les sénateurs Wallace et Watt ont posé une question portant sur le fait que seulement 20 Premières Nations ont adopté le code et sur le fait qu’il existe une zone grise. Il semble que ce soit un problème de compétence qui porte à la fois sur ce qu’une bande peut faire en vertu de la Loi sur les Indiens et sur ce que prévoient les règlements provinciaux applicables dans les réserves. Il me semble que plus vous pouvez en faire dans le cadre de votre

you would like to be headed. Somewhere in there, chair, is a question.

The Chair: May we have a response, Mr. de Hooge?

Mr. de Hooge: I certainly support the notion that the First Nations community has the vested interest in terms of their constituents' public safety and that they would be best served by having the training and the skill set and the resources, financial and otherwise, to be able to do those inspections.

The other piece I wanted to make clear was that the Canadian Association of Fire Chiefs, who have assisted AFAC in bringing some of the issues to light and lobbying the government, will continue that role but also are here as a support to AFAC and to First Nations to help bring that transition about quickly if that opportunity presented itself.

Senator Moore: Can I ask a supplementary, chair? Who trains fire inspectors now, whether it is in Ottawa or in Saskatchewan, on- or off-reserve? Who trains an inspector to say that that person is now qualified and can go onto that land or to that city or whatever and inspect with confidence? The report will be solid, and we can set up a regular routine of annual inspections. Who qualifies? Who teaches, and who says that they are certified to do that?

Mr. de Hooge: Each jurisdiction or territory would have, ideally through the fire marshals and commissioners, that kind of training available, based on local codes and standards. That creates that commonality, the standard.

Senator Moore: Could a reserve go to, say, the Saskatchewan Fire Marshal and say, "We want to have some of our people certified. We want one in each community." Could they go do that and then go look after this work themselves?

Mr. de Hooge: They could, but it would probably be geared to provincial or territorial codes and standards. Having said that, there is not a lot of difference, in that programs can be massaged to meet the federal need.

Senator Moore: We heard that most of the provinces adopt the federal model anyway as being their code. I just thought that's a real opportunity.

propre compétence, plus la zone grise disparaît. Vous devenez alors votre propre patron. Je croyais que ce serait dans cette voie que vous vous engageriez. Monsieur le président, quelque part dans mon intervention se trouve une question.

Le président : Monsieur de Hooge, vous permettez que nous obtenions une réponse?

M. de Hooge : J'appuie certainement la notion selon laquelle les collectivités des Premières Nations ont un intérêt précis, car il en va de la sécurité publique des concitoyens de ces collectivités, qui seraient mieux protégées en disposant d'une formation et d'un ensemble de compétences de même que de ressources, financières ou autres, permettant d'effectuer ces inspections.

J'aimerais également apporter une autre précision qui porte sur l'Association canadienne des chefs de pompiers. Cette association a prêté main-forte à l'Association des pompiers autochtones du Canada pour mettre ces questions à l'avant-plan et pour faire du lobbying auprès du gouvernement. L'Association canadienne des chefs de pompiers va poursuivre son rôle de soutien à cet égard et va continuer d'appuyer l'Association des pompiers autochtones du Canada ainsi que les Premières Nations en vue d'accélérer la transition si l'occasion se présente.

Le sénateur Moore : Monsieur le président, puis-je poser une question complémentaire? Qui forme les inspecteurs en incendie actuellement, que ce soit à Ottawa, en Saskatchewan, dans les réserves ou à l'extérieur des réserves? Qui forme les inspecteurs et qui est en mesure de déterminer si ces derniers sont suffisamment qualifiés pour se rendre dans un territoire, une ville ou n'importe quel coin de pays et y mener une inspection en toute confiance? Le rapport sera solide et nous serons en mesure d'établir une routine d'inspection annuelle. Qui détiendra cette qualification? Qui enseignera aux inspecteurs, et qui déterminera quels enseignants sont assez qualifiés pour ce faire?

M. de Hooge : Chaque compétence ou territoire offrira ce type de formation, en fonction des codes et des normes locaux et idéalement cela se fera par le biais des bureaux de prévôts des incendies et des bureaux de commissaires. Cette norme permettra une harmonisation.

Le sénateur Moore : Sera-t-il possible pour les représentants d'une réserve de se rendre disons, au bureau du prévôt des incendies de la Saskatchewan et de déclarer : « Nous voulons que certains de nos membres soient accrédités. Nous voulons qu'il y en ait un par collectivité. » Sera-t-il possible pour eux de le faire et ainsi s'acquitter ensuite eux-mêmes de cette tâche?

M. de Hooge : Oui, ils pourraient le faire, mais la formation porterait probablement sur les codes et normes provinciaux et territoriaux. Ceci étant dit, il n'y a pas beaucoup de différence, car les programmes peuvent être adaptés aux besoins fédéraux.

Le sénateur Moore : On nous a dit que la plupart des provinces adoptent le modèle fédéral de toute façon à titre de code provincial. Je pensais simplement qu'il s'agissait d'une véritable occasion à saisir.

Maybe someone else wants to speak to that. Mr. Lazare or Mr. Kent, anything further on that?

Mr. Kent: Yes. I just wanted to let you know that some of us from the Aboriginal Firefighters Association of Canada brought that information back to our own provinces and have spoken with some of our First Nation fire personnel. There are some people who are interested in doing those inspections. Of course, it has to be at arm's length; they don't want a fire inspector from the same community doing those inspections. They want it at arm's length, and rightfully so.

We are working towards that. We do have some people who will qualify. We do have First Nation qualified people who will be doing these inspections, but we would like to see more.

The other area where we run into trouble is that we want to do these more often than they were previously being done. We're cutting into our own First Nation monies because with the money that Aboriginal Affairs and Northern Development Canada were giving to HRSDC, they're saying that's off the table now. That money will now have to come from existing funding. In other words, that comes from the communities in some way or another.

Senator Moore: If the fact is that they're going to contract it out to somebody else to do, the money is there. It's not your money; it's in their department.

Mr. Kent: It's from existing money, though. It is from existing First Nation money. It would have to come out of capital or somewhere else, which could mean a house in one community.

Senator Moore: I don't understand that. They have money in the department they were going to spend for some contractor. Why couldn't the contractor be a company or a group of people from the First Nations who could do this work?

Mr. Kent: Absolutely.

Senator Moore: And not penalize, if I can use that word, the First Nations for looking after themselves, which will save money for everybody down the road.

Mr. Kent: Absolutely. I believe that will happen in a lot of areas. First Nations organizations will put forth that they have qualified people, they would like to do those inspections and put a bid in, or whatever the government requires. But maybe the bid is too much or they don't qualify in certain areas. I'm sure the federal government would like to see First Nations people doing

Peut-être que quelqu'un d'autre veut se prononcer sur cette question. Monsieur Lazare ou monsieur Kent, désirez-vous ajouter quelque chose?

M. Kent : Oui. Je tenais à ce que vous sachiez que certains parmi nous, membres de l'Association des pompiers autochtones du Canada, avons transmis ces renseignements à nos propres provinces et nous en avons discuté avec certains membres du personnel des services d'incendie membres des Premières Nations. Certains se sont dits intéressés à effectuer ces inspections. Bien sûr, il faudra que les inspections soient réalisées de façon indépendante, car on ne veut pas d'un inspecteur qui proviendrait de la même collectivité que l'endroit où se trouvent les lieux inspectés. Ils désirent des inspections indépendantes, à juste titre.

Nous travaillons à atteindre ce but. Nous avons certains membres qui seront accrédités. Des membres des Premières Nations seront accrédités pour réaliser cette inspection, mais nous voudrions qu'il y en ait davantage.

Un autre point qui achoppe, c'est le fait que ces inspections devraient être réalisées selon une cadence accélérée. Nous devons puiser à même les fonds destinés aux Premières Nations parce que l'argent d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada qui était versé à RHDC n'est plus là. Le financement devra dorénavant provenir des crédits budgétaires actuels. Autrement dit, l'argent viendra des collectivités, d'une façon ou d'une autre.

Le sénateur Moore : Le fait est que s'ils vont accorder un contrat à un fournisseur faisant en sorte que quelqu'un d'autre s'acquitte des inspections, c'est parce que l'argent est là. Il ne s'agit pas de votre argent, mais bien de l'argent du ministère.

M. Kent : Cependant, ce financement doit provenir du budget actuel. Ces fonds proviennent d'une enveloppe déjà accordée aux Premières Nations. Il faudrait utiliser une immobilisation ou une autre source de fonds, par exemple une maison dans la localité.

Le sénateur Moore : Je ne comprends pas. Le ministère a de l'argent pour engager un entrepreneur. Pourquoi cet entrepreneur ne serait-il pas une entreprise ou un groupe des Premières Nations?

M. Kent : Absolument.

Le sénateur Moore : Et ainsi, les Premières Nations ne seraient pas pénalisées, si j'ose utiliser ce mot, parce qu'elles s'occupent de leurs affaires, ce qui, au bout du compte, ferait économiser de l'argent à tout le monde.

M. Kent : Absolument. Je crois que c'est ce qui va arriver à bien des endroits. Des organismes des Premières Nations vont indiquer qu'ils ont des personnes qualifiées qui aimeraient faire ces inspections et ils vont soumissionner ou manifester leur intérêt en fonction des exigences du gouvernement. Mais peut-être que leur soumission sera trop élevée ou qu'elles n'auront pas toutes les

the inspections, but if they can't, they have to cover it off somehow.

The Chair: We may have the opportunity to ask the department about that. I will have to turn the chair over to Senator Dyck, but Senator Raine, you're next.

Senator Dyck (*Deputy Chair*) in the chair.

Senator Raine: Thank you very much. I apologize for being a little late tonight; I missed part of your presentation. I hope the questions I ask weren't answered in your presentation.

You have exposed a very interesting conundrum that is obviously facing First Nations right now with this March 31 deadline. Putting that aside, I recognize that most First Nations, or many First Nations, are rural communities. In non-Aboriginal rural communities, you have volunteer fire departments, and in some cases you have paid fire chiefs and assistant chiefs who, when they're not fighting a fire — and hopefully they're not for 364 and a half days a year — go about their day-to-day work doing these inspections.

In AFAC, do you have an ability to train fire chiefs and assistant fire chiefs to, as part of their job description, carry out fire prevention and fire inspections?

Mr. Kent: We have people who are associated with the Aboriginal Firefighters Association of Canada who could. We are not involved in the delivery of services right now because we just don't have that kind of funding. For members of our association, absolutely, and we would like to train these firefighters and fire chiefs, fire officers, to do just that.

We don't have very many paid fire chiefs. They're volunteers. With our First Nation firefighters, by the way, when we use the term "volunteer," I mean they're not even paid to tend to a fire or for training sessions. A lot of our municipal volunteer fire departments are paid when they tend to a fire, but they're not paid to be full-time. That is the same with the fire chief. We can give them a lot of training, but they normally have another job that puts the food on the table.

All of us at the Aboriginal Firefighters Association of Canada would like nothing better than to see at least one paid fire chief in each of our communities. That depends on the size and how many duties they have. There is enough work in our average First Nations communities to keep a fire chief busy on a full-time basis with fire prevention programs and school programs. When we do training in the communities, we don't want the lights to go out when we leave; we want to make sure there's somebody left behind who will continue training.

qualifications requises. Je suis sûr que le gouvernement fédéral aimerait que ce soit les Premières Nations qui fassent les inspections, mais si elles n'en sont pas capables, il faut qu'ils les fassent faire par quelqu'un d'autre.

Le président : Nous aurons peut-être l'occasion de poser la question au ministère. Je vais devoir demander à Mme Dyck de me remplacer, mais Mme Raine, vous êtes la prochaine intervenante.

La sénatrice Dyck (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

La sénatrice Raine : Merci beaucoup. Excusez-moi d'être arrivée un peu en retard ce soir; j'ai raté une partie de votre exposé. J'espère que vous n'avez pas déjà répondu dans votre exposé aux questions que je vais vous poser.

Vous avez exposé un problème très intéressant auquel les Premières Nations doivent bien sûr faire face immédiatement en raison de cette date limite du 31 mars. Cela dit, je reconnais que la plupart, ou en tout cas un bon nombre des Premières Nations sont des collectivités rurales. Dans les collectivités rurales non autochtones, il y a des pompiers volontaires et dans certains cas il y a un chef et un sous-chef qui sont rémunérés et qui, lorsqu'ils ne luttent pas contre un incendie — et on souhaite que ce soit le cas 364 jours et demi par année —, remplissent leurs autres tâches quotidiennes, ce qui comprend ces inspections.

À l'APAC, êtes-vous en mesure de former des chefs et des sous-chefs pour qu'ils fassent de la prévention et des inspections dans le cadre de leurs fonctions habituelles?

M. Kent : Nous avons des gens associés à l'Association des pompiers autochtones du Canada qui pourraient le faire. À l'heure actuelle, nous ne nous occupons pas de la prestation des services, car nous n'avons tout simplement pas assez d'argent. Mais pour ce qui est des membres de notre association, oui absolument, et nous aimerions former ces chefs pompiers et ces pompiers, pour qu'ils puissent justement faire cela.

Nous n'avons pas beaucoup de chefs de service d'incendie qui sont rémunérés. Ils sont bénévoles. D'ailleurs, lorsque je dis que nos pompiers autochtones sont « bénévoles », je veux dire qu'ils ne sont même pas payés lorsqu'ils luttent contre un incendie ou pour leurs sessions de formation. Bon nombre des pompiers volontaires municipaux sont payés lorsqu'ils répondent à un appel, mais ils ne sont pas payés à plein temps. C'est vrai aussi pour le chef du service d'incendie. Nous pouvons leur donner beaucoup de formation, mais normalement ils ont un autre emploi pour nourrir leur famille.

Nous tous, à l'Association des pompiers autochtones du Canada, nous ne demanderions pas mieux que d'avoir au moins un chef du service d'incendie rémunéré dans chacune de nos collectivités. Cela dépend de la taille et du nombre de fonctions à remplir. Il y a assez de travail dans une collectivité des Premières Nations moyenne pour occuper un chef à plein temps avec des programmes de prévention des incendies et les programmes dans les écoles. Lorsque nous donnons de la formation dans les collectivités, nous ne voulons pas que ce soit pour rien, faute de

I want to give you an example of my job outside of AFAC with the Prince Albert Grand Council. I look after 26 communities. We're getting some new ones. My department consists of me. I look after 26 communities. I do the firefighter training, fire investigations, fire inspections, emergency preparedness and search and rescue. You can imagine how many times I can get to these communities and do training. It's not enough. We need more people. I'm run off my feet. I'd love to take some holidays one of these days, too, but it's important, and this needs to happen. It's a bit of a struggle.

Would I like to see one fire chief when I leave the community to continue the training and to do home inspections? Absolutely. Would we save homes and property? Would we save lives? Absolutely.

Senator Raine: Obviously, there's a wide variety in First Nations and in communities across Canada, but basically what you're saying is the needs of a First Nation community are no different than those of any other small rural community. You're dependent on your volunteers, and hopefully there's some kind of a tax base that will raise enough money to get a truck and a part-time or full-time person who can do exactly the work that needs to be done.

At this point, there's no tax revenue on First Nations, and there isn't the revenue flowing from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada for this. In the past it was provided by HRSDC, and now it's up for grabs.

Mr. Kent: Yes. I'll speak briefly. That is correct. We would like to see the recommendations we bring forth to Aboriginal Affairs and Northern Development Canada and also to our chiefs and councils in our First Nations.

All we can do is bring forward our knowledge and our experience in the emergency and protective services field. It's up to the politicians to decide how that's going to be achieved and give us the information, and we'll work with whatever we have. I've done training with communities that have no fire protection equipment. If I have to train them to fight a fire with five-gallon pails, let's face it, if that's all you've got, that's what I'll train you with.

The Deputy Chair: Mr. de Hooge, did you have a comment?

Mr. de Hooge: I did. Senator, you made the comment about the need is no greater than or as great as other municipalities, and I would argue that it is much greater. That is a combination of

gens pour faire le travail; nous voulons être sûrs qu'il y aura quelqu'un dans la collectivité qui pourra continuer à faire de la formation.

J'aimerais vous donner comme exemple le travail que je fais à l'extérieur de l'APAC auprès du Grand conseil de Prince Albert. Je m'occupe de 26 collectivités. Et de nouvelles vont s'ajouter. Mon service se résume à moi. Je m'occupe de 26 collectivités. Je donne la formation aux pompiers, je fais les enquêtes, je fais les inspections, je m'occupe de la préparation aux situations d'urgence ainsi que des activités de recherche et de sauvetage. Alors, vous imaginez combien de fois je peux aller donner de la formation dans chacune de ces collectivités. Ce n'est pas assez. Il nous faut plus de gens. Je suis débordé. J'aimerais bien, un de ces jours, pouvoir prendre des vacances moi aussi, mais ces choses sont trop importantes et doivent être faites. C'est un peu difficile.

Est-ce que j'aimerais qu'il y ait un chef de service d'incendie pour continuer la formation et inspecter les résidences après mon départ? Absolument. Est-ce que nous sauverions des foyers et des biens? Est-ce que nous sauverions des vies? Absolument.

La sénatrice Raine : De toute évidence, il y a une grande diversité dans la situation des Premières Nations et des collectivités au Canada, mais vous nous dites essentiellement que les besoins d'une collectivité des Premières Nations ne sont pas différents de ceux de n'importe quelle autre petite collectivité rurale. Vous dépendez de vos bénévoles en espérant que la collectivité ait assez de recettes fiscales pour pouvoir acheter un camion et payer une personne à temps partiel ou à plein temps pour faire le travail qui doit être fait.

À l'heure actuelle, les Premières Nations n'ont pas de recettes fiscales et le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord ne leur donne pas d'argent pour cela. Auparavant, c'est RHDCC qui était responsable de ces services; maintenant, ça reste à déterminer.

M. Kent : Oui. Je serai bref. Vous avez raison. Nous aimerions qu'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada aient aussi que les chefs et les conseils de nos Premières Nations mettent en œuvre nos recommandations.

Nous ne pouvons rien faire de plus que d'offrir nos connaissances et notre expérience des services d'urgence et de protection. C'est aux politiciens de décider de quelle manière les choses vont se faire et de nous fournir l'information et nous nous débrouillerons avec ce qu'on nous donnera. J'ai donné de la formation dans des collectivités qui n'ont pas d'équipement de protection contre les incendies. S'il faut que je leur montre comment éteindre un incendie en utilisant des seaux de cinq gallons parce que c'est tout ce qu'ils ont, eh bien, c'est avec ça que je vais les former.

La vice-présidente : Monsieur de Hooge, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. de Hooge : Oui. Madame la sénatrice, vous avez dit que nos besoins ne sont pas plus grands que ceux d'autres municipalités, mais moi je vous affirme qu'ils le sont bien davantage. Il y a

factors, including the remoteness of where they live; the lack of fire resources, either trained people or equipment; and the lack of applicable standards and codes, inspections and public education. It is a much more urgent issue in First Nations communities.

Senator Tannas: Gentlemen, thank you very much. There are a couple of things that I wanted to understand, to sure that we're clear here, so that when we go away, we have some things in our mind.

Have any of you actually heard who will take over inspecting on April 1? We're all just speculating, right? It could be no one. There's no plan? Has anybody had a plan communicated to them?

Mr. Lazare: The person we met with Tuesday indicated that he was looking at First Nations organizations. For instance, he used as an example that it may be the Technical Service Advisory Group, TSAG, in Alberta. It might be the Ontario First Nations Technical Services. We haven't been given any actual details.

Senator Tannas: As far as we know, no decisions have been made and no one knows at this stage?

Mr. Rizcallah: What I do know is that after HRSDC's fire engineering and fire protection inspection service disbands at the end of March, in the case of federal departments — because they also service the federal departments — they're supposed to assume that responsibility. If they were servicing Fisheries and Oceans, for example, they now have to have that resource in place and service and take over that duty.

I can't speak for what's going to happen with Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, but I do know that they've hired a few of the staff from HRSDC and put them with AANDC. Whether they're going to be taking on that responsibility themselves, I'm not sure. They basically got rid of that department and said, "Now you're going to absorb it within your department." That's how they're going to deal with it.

Senator Tannas: Thank you. That shed some light on it.

There are 600-odd First Nations. Could you give us any kind of idea, even if it's rough, about how many of those communities would have no organized fire department, versus those that have at least equipment and a building and that sort of thing?

Mr. Lazare: I can talk about the Quebec region. Aboriginal Affairs commissioned a study to talk about functional fire departments. There's a whole report on what the definitions were, ability to respond and equipment. What we know from Quebec is that of 17 departments interviewed, initially three were operational, eight were at risk and five were non-functional. That's of communities that had fire departments. We didn't look at communities that don't have fire departments. In the report

plusieurs facteurs, y compris l'éloignement, le manque de ressources pour lutter contre les incendies, que ce soit des pompiers formés ou de l'équipement, l'absence de normes et de codes applicables, d'inspections et d'éducation du public. La situation est beaucoup plus urgente dans les collectivités des Premières Nations.

Le sénateur Tannas : Messieurs, merci beaucoup. Il y a un certain nombre de choses que je voudrais comprendre, que je voudrais m'assurer d'éclaircir, pour que nous sachions à quoi nous en tenir lorsque la réunion sera terminée.

Est-ce que l'un d'entre vous sait qui sera responsable des inspections à compter du 1^{er} avril? Tout cela n'est que spéculation, n'est-ce pas. Il n'y aura peut-être personne. Il n'y a pas de plan? Est-ce que quelqu'un a été informé d'un plan?

M. Lazare : La personne que nous avons rencontrée mardi nous a dit qu'il pensait à des organismes des Premières Nations. Par exemple, il nous a dit que cela pourrait être le Technical Service Advisory Group, le TSAG, en Alberta. En Ontario, ce serait peut-être la Société de services techniques des Premières nations de l'Ontario. On ne nous a pas donné de détails.

Le sénateur Tannas : À ce que nous sachions, aucune décision n'a encore été prise et personne ne sait rien?

M. Rizcallah : Ce que je sais c'est qu'après le démantèlement des services techniques d'inspection et de prévention des incendies de RHDCC à la fin mars, les autres ministères fédéraux — puisqu'ils fournissaient ces services également aux autres ministères — sont censés assumer cette responsabilité. Par exemple, si Pêches et Océans obtenait ces services de RHDCC, il devra maintenant déployer ses propres ressources et services pour s'acquitter de cette fonction.

Je ne peux pas vous dire ce qui va arriver au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord, mais je sais qu'ils ont recruté quelques-uns des employés de RHDCC. Cependant, je ne sais pas s'ils vont eux-mêmes assumer cette responsabilité. Essentiellement, on s'est débarrassé de ce service de RHDCC en disant : « Maintenant vous devez absorber cette fonction dans vos propres ministères. » C'est ce qui va se passer.

Le sénateur Tannas : Merci. C'est plus clair maintenant.

Il y a environ 600 Premières Nations. Pourriez-vous nous donner une idée, même si elle est très approximative, du nombre de ces collectivités qui n'ont aucun service d'incendie organisé, et de celles qui ont au moins de l'équipement et une caserne, par exemple?

M. Lazare : Je peux vous parler de la région du Québec. Affaires autochtones a commandé une étude sur les services d'incendie fonctionnels. Il y a tout un rapport sur les définitions, la capacité d'intervention et l'équipement. Nous savons qu'au Québec, 17 services ont été examinés. À l'origine, il y en avait trois qui étaient opérationnels, huit qui étaient à risque et cinq qui étaient non fonctionnels. Et ça, ce sont les collectivités où il y a des services d'incendie. Celles qui en sont privées n'ont pas été

that we were given as of Monday it has increased. We have five functional departments now, but there are still eight at risk and three non-functioning.

We are trying to get the information because, once again, there's no empirical data on what the picture is like. Aboriginal Affairs is looking at level of service standards for comparable non-Native departments to begin with. Say, for a rural, non-Native community in northern Ontario, what would be the requirements? So that we have a template to use, and then we can judge the next level: What can be done?

There is definitely a lack of information.

Senator Tannas: How many members would you have in your association and how many locations would that represent?

Mr. Lazare: Any Native firefighter is considered a member. Once again, our service delivery is not a front-line service. We have the national fire competition, where the regional teams will compete. For the Quebec region we had five teams competing; this coming June we're anticipating 18 teams. It's the twenty-fifth year that we're running the regional competition. We have that many members. Across the country, different organizations are in different operating levels. We know there are issues in Manitoba. That's an internal issue.

At AFAC we're not politicians or micromanagers. They have to sort out their internal issues. We don't get involved at this point.

Senator Meredith: Thank you, gentlemen, for being here. Again, I apologize, like Senator Raine, for being delayed. We had another function to attend.

My question is with respect to the high levels or the high percentage of fires on First Nations communities, 10.7 times higher. That's quite alarming. Recently, there was a fire that was talked about, Mr. Kent. The fire trucks weren't even working. This is quite troubling. Then to hear that this program is ending — and coming to Senator Tannas's question, and it was one of my questions as well — there's no one in charge, seemingly. You're in limbo somewhat. What happens to the lives of those individuals or residents who are expecting that there will be somebody to inspect their buildings and so forth? Nothing is going to take place come April 1.

What's the plan? You've indicated that you have tried to speak to the authorities or Aboriginal Affairs. How can this committee help to move something ahead so that, again, First Nations people are not further put at risk, given the high percentage that we already know of?

Mr. Kent: I think what this committee can do, and is doing, is bring this to the attention of the politicians and the Canadian public. With that, we'll find out that what we really need is information so that we can act on that information. Right now,

incluses. Le rapport qu'on nous a remis lundi révèle une hausse du nombre de services fonctionnels. Il y en a maintenant cinq, mais il y en a encore huit à risque et trois qui sont non fonctionnels.

Nous essayons d'obtenir cette information, car, je le répète, nous n'avons aucune donnée empirique sur la situation. Dans un premier temps, le ministère des Affaires autochtones examine le niveau des normes de service applicables dans des services non autochtones comparables. Prenons, par exemple, une collectivité rurale non autochtone dans le nord de l'Ontario. Quelles seraient les exigences? Nous disposons ainsi d'un gabarit qui nous permet de passer à l'étape suivante : que pouvons-nous faire?

Il y a certainement un manque d'information.

Le sénateur Tannas : Combien de membres compte votre association et dans combien de localités êtes-vous présents?

M. Lazare : Tout pompier autochtone est considéré comme un membre. Encore une fois, nous ne fournissons pas de services de première ligne. Nous organisons le concours national des pompiers autochtones où s'affrontent des équipes régionales. La région du Québec a été représentée par cinq équipes; en juin prochain, nous prévoyons avoir 18 équipes. C'est la 25^e année que nous organisons ce concours régional. Cela vous donne une idée du nombre de nos membres. À l'échelle du pays, les divers organismes ont des niveaux opérationnels différents. Je sais qu'il y a des problèmes au Manitoba. C'est un problème interne.

À l'APAC, nous ne sommes ni des politiciens ni des microgestionnaires. Chaque service doit régler lui-même ses problèmes internes. Nous ne nous en mêlons pas.

Le sénateur Meredith : Merci, messieurs, d'être venus. Encore une fois, je vous prie de m'excuser; comme la sénatrice Raine, j'ai été retenu ailleurs. Nous avions une autre activité.

Ma question concerne le nombre élevé d'incendies dans les collectivités des Premières Nations. Ils y sont 10,7 fois plus fréquents qu'ailleurs. C'est très inquiétant. Récemment, il y a eu un incendie qui a fait beaucoup parler, monsieur Kent. Les camions d'incendie ne fonctionnaient même pas. C'est très troublant. Et voilà que nous apprenons que ce programme va être aboli — pour en revenir à la question du sénateur Tannas, que je me posais moi aussi — et qu'il ne semble y avoir aucun responsable désigné. Vous vivez dans l'incertitude. Qu'advient-il de ces personnes qui s'attendent à ce quelqu'un inspecte leur immeuble et prenne toutes les mesures nécessaires? À compter du 1^{er} avril, il n'y aura plus rien.

Quel est le plan? Vous avez dit que vous avez essayé d'en parler aux autorités ou au ministère des Affaires autochtones. Qu'est-ce que notre comité pourrait faire pour faire avancer les choses afin que les membres des Premières Nations ne courent pas de plus grands risques, étant donné cette fréquence déjà élevée que nous connaissons déjà?

M. Kent : Je pense que ce comité remplit déjà son rôle en attirant l'attention des politiciens et du public canadien sur ce problème. Par ailleurs, ce qu'il nous faut vraiment, c'est de l'information pour que nous puissions agir en connaissance de

we don't have a lot of statistics, or good statistics, on First Nation fire services, First Nation fire deaths, the cause of most fires, because we don't require fire investigations. How can we learn why we're having so many fires, and how can we try to remedy that? I think we need information first.

Then we need to have the politicians discuss together a way to come up with solutions to the problems. We can sit there as technical advisers and give them the information they need and say, "It's your communities. You decide on the level of service. If you need to talk to the federal government to do so, then hopefully that will happen." Then we can find the problems that we're seeing as emergency service providers. Hopefully we can see some of the problems go away. We can see at least a paid fire chief in the communities. If the community can't afford them, then why is that so? Is there something else we need to be doing? However we can help, we're willing to help. But let's face it; it's up to the community, the elected officials and the government to decide how that's all going to play out. We'll give you the information you need to know. When I go back I'll still be doing the inspections. I'm not paid to do inspections.

I do them when I can. I make sure I do all of our daycares, I make sure I do all of our Head Starts. I'm not paid to do that, but I know it needs to be done. So I do it, and I'll go back and work with them to ensure that the problems have been fixed.

My time is limited. It's all I can do, other than pass information off to people like you who can help get the job done.

Senator Meredith: Mr. Gosselin, my staff brought me up to speed on the fact that you mentioned something about mitigating that risk. What is the threshold for the level of risk that your organization is willing to accept when it comes to these codes?

Mr. Gosselin: With regard to life safety, the threshold is very low, or high, I guess, depending on what you mean by "threshold." Level of risk is to try to bring it down to the minimum acceptable. That doesn't mean that in a building, even such as this one, if there was a fire there is absolutely a zero per cent probability of life loss. There's always a risk. There's a risk in every action and activity that we undertake in life, including being in buildings, and even with recently constructed buildings, there is a very low level, but there is still a level of risk.

That's what was meant by this level. It's not quantified. We certainly would hope that eventually one day we're able to quantify everything and quantify the performance exactly of

cause. À l'heure actuelle, nous n'avons pas beaucoup de statistiques, ou encore de bonnes statistiques, sur les services des incendies dans les Premières Nations, sur les décès causés par des incendies, sur la cause de la plupart des incendies, car nous n'exigeons pas d'enquêtes sur ces incendies. Comment pouvons-nous découvrir pourquoi nous avons autant d'incendies, et que pouvons-nous faire pour remédier à la situation? Je pense qu'en tout premier lieu il nous faut de l'information.

Ensuite, il faut que les politiciens discutent entre eux pour trouver des solutions aux problèmes. Nous pouvons agir à titre de conseillers techniques et leur fournir l'information dont ils ont besoin et leur dire : « Ce sont vos collectivités. Vous décidez du niveau de service. Si vous avez besoin de l'aide du gouvernement fédéral, espérons que vous l'aurez. » Puis nous pouvons déterminer les problèmes auxquels font face les fournisseurs de services d'urgence. J'espère que certains problèmes pourront être réglés. Il serait bon, à tout le moins, que chaque collectivité ait un chef du service d'incendie rémunéré. Si la collectivité n'en a pas les moyens, il faut se demander pourquoi. Est-ce qu'il y a autre chose que nous devrions faire? Nous sommes prêts à faire tout ce que nous pouvons pour aider. Mais soyons francs : c'est à la collectivité, à ses élus et au gouvernement de déterminer de quelle manière ces problèmes seront réglés. Nous vous fournirons l'information dont vous avez besoin. Lorsque je rentrerai chez moi, je vais continuer à faire des inspections. Je ne suis pas payé pour faire des inspections.

J'en fais lorsque je peux. Je veille à ce que toutes nos garderies soient inspectées; même chose pour tous les programmes Bon Départ. Je ne suis pas payé pour le faire, mais je sais qu'il faut que ce soit fait. Alors, je le fais, et je vais retourner travailler avec eux pour m'assurer que leurs problèmes ont été réglés.

Mon temps est limité. C'est tout ce que je peux faire, en plus de fournir de l'information à des gens comme vous qui peuvent aider à faire avancer les choses.

Le sénateur Meredith : Monsieur Gosselin, mon employé m'a dit que vous avez mentionné l'atténuation du risque. Quel est le seuil de risque que votre organisme est prêt à accepter en ce qui concerne ces codes?

M. Gosselin : En ce qui concerne la vie humaine, le seuil est très bas, ou très élevé, je suppose, selon votre définition du mot « seuil ». Nous voulons réduire le risque jusqu'au plus bas niveau acceptable. Cela ne veut pas dire que dans un immeuble, même comme celui-ci, la probabilité qu'il y ait des pertes de vie en cas d'incendie sera absolument nulle. Il y a toujours un risque. Il y a un risque dans tout ce que nous entreprenons dans la vie, y compris le simple fait d'être dans un immeuble, et même dans un immeuble de construction récente. Le risque est très faible, mais il y a toujours un certain risque.

C'est ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de niveaux de risque. On ne peut pas le quantifier. Bien sûr, nous espérons qu'un jour nous pourrions tout quantifier, y compris le rendement

buildings and have codes that would spell out, in quantitative terms, instead of just qualitative sometimes, the exact levels of risk and performance. But we're not quite there yet.

The codes often, and particularly for housing, for example, contain a lot of prescriptive rules that are certainly considered to be contributing towards lowering the risk. On the whole, we take a measure — or the witness to the outcome is the actual performance of those codes in practice over the years.

We do know that over the past three decades the number of lives lost has been reduced by half, and we certainly do see that the vast, broad implementation of smoke alarm requirements, not only in new homes but also to retrofit activity in existing homes, has contributed a great deal to that. A lot more, of course, could be done and should be done.

There's one interesting development that I failed to mention earlier that may be welcome. It will not be a panacea, and it will not necessarily perhaps be dealing with training in terms of currently mitigating hazards in existing houses, but in terms of new construction, in terms of house construction and in terms of additions, renovations to homes that normally would be required to conform to the codes, the requirements for housing are contained in Part 9 of the national codes.

Soon, in just a few months, we will be releasing a long-awaited illustrated guide to the code requirements, Part 9 requirements, which hopefully will go a long way to improving the training and the understanding of the code requirements and application of the code requirements more consistently in all situations.

Certainly that's not limited to the non-Aboriginal applications or opportunities. We have been approached by the Ontario First Nations Technical Services to consider helping them produce their own version for Aboriginal or First Nations within Ontario, and the Assembly of First Nations is aware of that and participated in some of those discussions.

They also might be considering having a special version of this illustrated guide produced that could be disseminated to the First Nations communities. Hopefully that will contribute to lowering the risk and increasing the safety with regard to new construction and renovations.

Senator Meredith: Rolling back into the codes, Mr. Lazare, the absence of codes or enforcement of codes on First Nations reserves, do you see a correlation between that and the number of fires that have been started? I don't know if you've already elaborated on that, but can you touch on that for me?

Mr. Lazare: Our community has codes.

Senator Meredith: But some communities do not.

exact des immeubles et que nous aurons des codes qui préciseront, en termes quantitatifs, et plus seulement qualitatifs, les niveaux de risque et de rendement. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Souvent les codes, et particulièrement le code du bâtiment, par exemple, contiennent une multitude de règles prescriptives qui sont considérées utiles pour réduire le risque. Dans l'ensemble, nous jugeons la performance de ces codes d'après les résultats obtenus au fil des années.

Nous savons qu'au cours des trois dernières décennies, le nombre de vies perdues a été réduit de moitié et nous savons que l'obligation d'installer des détecteurs de fumée, non seulement dans les nouvelles résidences, mais également lors de la rénovation de logements existants, a grandement contribué à ce résultat. Bien sûr, il y a encore beaucoup de choses que nous pourrions et devrions faire.

Il y a une nouveauté intéressante que j'ai oublié de mentionner et qui sera peut-être la bienvenue. Ce ne sera pas une panacée, et ce ne sera pas nécessairement utile pour la formation visant à atténuer les risques dans les résidences existantes, mais ce sera bénéfique pour les nouvelles constructions, c'est-à-dire la construction de nouvelles maisons ainsi que les agrandissements et les rénovations qui devraient normalement être faites en conformité avec les codes.

Les exigences touchant les bâtiments sont énoncées à la partie 9 du code national. Au cours des prochains mois, nous allons rendre public un guide très attendu qui va illustrer les exigences de la partie 9 du code et qui, espérons-le, contribuera grandement à la formation et à la compréhension des exigences du code et de leur application de manière plus uniforme en toute situation.

Bien sûr, cela ne s'appliquera pas seulement dans les collectivités non autochtones. La Société des services techniques des Premières Nations de l'Ontario nous a demandé de l'aider à produire sa propre version pour les Autochtones ou les Premières Nations de l'Ontario. L'Assemblée des Premières Nations est au courant de ce projet et a participé à certaines des discussions.

On pourrait également penser à préparer une version spéciale de ce guide illustré qui serait distribuée dans les collectivités des Premières Nations. Espérons que cela contribuera à réduire le risque et à accroître la sécurité des nouvelles constructions et des rénovations.

Le sénateur Meredith : Pour en revenir aux codes, monsieur Lazare, voyez-vous une corrélation entre l'absence de code ou le fait que les codes ne sont pas appliqués dans les réserves des Premières Nations et le nombre d'incendies dans ces collectivités? Je ne sais pas si vous avez déjà répondu à cette question, mais pouvez-vous me renseigner?

M. Lazare : Notre collectivité a des codes.

Le sénateur Meredith : Mais certaines collectivités n'en ont pas.

Mr. Lazare: We share a lot of information, teleconference. If the codes were there, there would be a lot of deaths that could be avoided by having the ability to go into a house or a school and saying, “This has to be done, that has to be done,” then it would bring up the awareness.

That’s really where you’re saving lives. You can have the best codes in the world, but unless you have awareness of them and enforcement — one person asked us, would codes have avoided the last death in one of the communities? Well, it might not have directly avoided it, but if the codes were there, someone should have been in the building and could have said not to do the candles underneath the stairs, as Mr. Kent was talking about.

It brings the awareness. First and foremost is awareness. I’m sure there would be some hesitancy and people saying, well, it’s being forced upon us, but at the end of the day, everybody is safer. I hope I answered your question.

Mr. de Hooge: The answer to your question is a resounding yes, but it’s not just with respect to codes. As Mr. Lazare has said, it’s a tool box. The tool box is to have the legislative framework that sets the expectation for a First Nations community. It’s the codes; it’s the standards; it’s the training; it’s the public education; it’s the self-realization of First Nation communities, what their own personal responsibility is in protecting themselves and their families. It is that combination that makes success.

If you look at the non-First Nation communities, we’ve gone through that journey of having significant loss of life, and it is the changes to building codes, whether national, provincial or territorial; it is the programs that we’ve developed, because it’s for seniors or the biggest fires that we face today are still kitchen-related cooking fires, those programs that are targeting those circumstances that are making the difference. It’s the combination of that legislative framework, codes and standards, proper training, proper equipment and education.

Senator Meredith: Chief, maybe we’ll do a collection so you can go to Jamaica and get a tan and just get some rest. Thank you for the hard work you do.

Mr. Kent: I appreciate it.

Senator Raine: I would like to ask Mr. Gosselin a very specific question on the codes. Is there a code for log home construction with regard to the fire hazard for log homes specifically? I know in a lot of rural and northern areas, people prefer to build their homes with logs. They’re on the property. My experience, having lived in a log home, it that it is very hard to light a log home on fire. Is that part of the National Building Code?

Mr. Gosselin: The code requirements would apply to log home construction equally as to others. The fire safety requirements in homes are primarily handled through smoke alarms. That would be equally applicable to log homes. The other requirements relate

M. Lazare : Nous échangeons beaucoup d’information; nous organisons des téléconférences. Si les codes étaient appliqués, il y aurait moins de pertes de vie puisque nous pourrions aller dans une maison ou une école et dire : « Il faut faire ceci, il faut faire cela », et les gens seraient mieux informés.

C’est vraiment comme cela que l’on sauve des vies. On peut avoir les meilleurs codes au monde, mais s’ils ne sont pas connus et appliqués... Une personne nous a demandé si l’application des codes aurait permis d’éviter le dernier décès dans l’une de nos collectivités; et bien, peut-être pas directement, mais si les codes étaient appliqués, quelqu’un serait allé dans l’immeuble et aurait dit qu’il ne faut pas utiliser de chandelles sous l’escalier, comme dans l’incident dont parlait M. Kent.

Cela permet de transmettre l’information. Avant toute chose, il faut que les gens soient informés. Je suis sûr que certains seront réticents et diront qu’on essaie de leur imposer quelque chose, mais au bout du compte, tout le monde sera davantage en sécurité. J’espère avoir répondu à votre question.

M. de Hooge : La réponse à votre question est résolument « oui », mais pas seulement en ce qui concerne les codes. Comme M. Lazare l’a dit, c’est une boîte à outils. Celle-ci doit contenir le cadre législatif qui précise les attentes pour une collectivité des Premières Nations. Il y a les codes, les normes, la formation, l’éducation publique, l’épanouissement des collectivités des Premières Nations, la définition de leur responsabilité personnelle pour ce qui est de protéger leur vie et celle de leurs proches. C’est tout cela ensemble qui assure le succès.

Dans les collectivités non autochtones, il y avait à une certaine époque de nombreuses pertes de vie et c’est parce qu’on a modifié les codes du bâtiment, qu’ils soient national, provinciaux et territoriaux et élaboré des programmes que la situation s’est améliorée. Nous avons créé des programmes pour les aînés et pour améliorer la prévention des incendies de cuisine qui restent les plus courants. Il faut avant tout ces éléments : le cadre législatif, les codes et les normes, une bonne formation, un équipement approprié et l’éducation.

Le sénateur Meredith : Chef, nous ferons une collecte pour que vous puissiez aller en Jamaïque, vous faire bronzer et vous reposer un peu. Merci de tout le travail que vous faites.

M. Kent : Merci beaucoup.

La sénatrice Raine : J’ai une question très précise à poser à M. Gosselin au sujet des codes. Pour ce qui est des incendies, existe-t-il un code spécial pour les maisons de rondins? Je sais que dans le nord et en région rurale, les gens aiment construire en bois rond, puisqu’ils trouvent les matériaux sur place. D’après mon expérience, ayant moi-même habité une maison de rondins, je sais qu’il est très difficile d’incendier une telle maison. Est-ce que le code du bâtiment en parle?

M. Gosselin : Les exigences du code s’appliquent indifféremment aux maisons de rondins et aux autres types de maisons. La principale exigence est celle d’installer des avertisseurs d’incendie. Et ce serait également vrai pour les

to the spatial separation between buildings, and that would also be equally applicable. That's usually dependent on the size of openings that you have on the exterior walls and how far you are and what is the limiting distance to the property line.

All of the requirements apply. There is no special code that needs to apply. Part 9 of the code is applicable. The new energy efficiency provisions that have been just added to Part 9 of the code for houses in 2012 also apply for log home construction. They had particular challenges in terms of log homes being recognized for energy efficiency. They were accommodated. Experts participated in the development of the energy efficiency requirements, ensuring that adjustments were made to make sure that they could be applied to log home construction.

Senator Wallace: My questions follow up on Senator Tannas' point and the questions he asked you, Mr. Lazare, about the firefighting capability that exists on reserves. You gave a good response that was helpful regarding the circumstances in Quebec.

Are any of you aware of whether any assessment has occurred throughout the country on any kind of comprehensive basis to determine what the firefight capabilities are on various reserves across the country? Have any such requests been made to the chiefs and councils to provide that kind of information from their communities?

Mr. Kent: We would like to see something in that situation. Say the Aboriginal Firefighters Association of Canada picks someone to go and start doing those assessments. I say to pick one of us because a study came out a few years ago where the information and questionnaires were sent to the communities. In all honesty, the response rate was terrible. The ones that responded were supposed to be the fire chiefs, who are volunteers, keep in mind, for the most part. The questions asked were: Do you have a viable fire department? Do you have the proper equipment? Which fire chief will say, no, we are terrible at fighting fires? Did we get the good information that we need? Absolutely not. Do we need an independent person to go in there and do an assessment of the community?

They may have a \$1-million fire truck and \$200,000 worth of equipment, but when we go in there and turn the key, the fire truck doesn't start and we find out there's no battery in it. When we call "fire" no one shows up. What good is that? We need to know if there are properly trained firefighters who will be able to show up and use equipment that's operating and have the expertise. It's not just having a fire truck, equipment and firefighters. Those are the questions normally asked, but they are the wrong questions to ask.

maisons de rondins. Une autre exigence concerne la distance entre les différentes constructions, et cette exigence s'appliquerait tout autant aux maisons en bois rond. Tout dépend de la taille des ouvertures dans les murs extérieurs et de la distance entre la maison et la limite du terrain.

Bref, les exigences sont les mêmes; aucun code spécial ne s'applique aux maisons en rondins. C'est l'article 9 du code de la construction. Les nouvelles dispositions sur l'écoénergie ajoutées à l'article 9 du code en 2012 s'appliquent également aux maisons en bois rond. Il y a eu des problèmes particuliers pour la détermination de l'efficacité énergétique des maisons de rondins, mais des mesures ont été prises à cet égard. Des experts ont élaboré les exigences en matière d'efficacité énergétique, en s'assurant d'apporter les modifications nécessaires afin qu'elles puissent s'appliquer aux maisons en rondins.

Le sénateur Wallace : Ma question donne suite aux propos du sénateur Tannas et aux questions qu'il vous a posées, monsieur Lazare, sur les capacités de lutte anti-incendie sur les réserves. Vous avez donné une bonne réponse qui nous a particulièrement éclairés sur la situation au Québec.

Savez-vous si l'on a fait une évaluation pancanadienne pour peindre un tableau complet des capacités de lutte anti-incendie sur les réserves partout au Canada? Savez-vous si l'on s'est adressé aux chefs et aux conseils afin pour obtenir ces renseignements au sujet de leur communauté?

M. Kent : Nous aimerions certainement mener une telle enquête. Disons que l'Association des pompiers autochtones du Canada choisit un enquêteur pour mener ces évaluations. J'estime qu'il faudrait choisir quelqu'un parmi nous, car nous avons essayé de faire une telle enquête il y a quelques années, dans le cadre de laquelle nous avons envoyé des questionnaires aux communautés. Malheureusement, le taux de réponse a été exécrable. C'était les chefs de pompiers qui devaient répondre, mais ils sont bénévoles, ne l'oublions pas. On leur posait des questions comme celles-ci : Avez-vous un service de lutte anti-incendie viable? Disposez-vous de l'équipement voulu? Mais quel chef de pompiers répondra que son service est inefficace dans la lutte contre les incendies? Avons-nous obtenu l'information dont nous avons besoin? D'aucune façon. Avons-nous besoin d'un enquêteur indépendant pour faire ces évaluations communauté par communauté?

Par exemple, ils peuvent déclarer avoir un camion d'incendie d'un million de dollars et pour 200 000 \$ d'équipement, mais, lorsqu'on essaie de faire fonctionner ce camion, il ne démarre pas, car il n'y a pas de batterie. Bref, on a beau crier au feu, personne ne viendra. Donc, dans les faits, il n'y a pas de service anti-incendie. Il faut qu'il y ait des pompiers bien formés qui puissent intervenir rapidement et utiliser l'équipement qui leur est fourni. Ce n'est pas suffisant d'avoir un camion, de l'équipement et des pompiers. C'est le genre de questions qu'on pose normalement, mais ce ne sont pas les bonnes questions à poser.

Senator Wallace: As with most things, money is required to solve a lot of problems. It becomes difficult to know how much money is needed if we don't know what is required, so that is the starting point. That type of comprehensive assessment is needed on a reserve-by-reserve basis. Then, it's possible to at least put a dollar amount in macro terms on the issue.

Mr. Kent: Exactly. As we stated, Mr. Lazare and I were both at a meeting with senior directors at Aboriginal Affairs and Northern Development Canada today. They're paying for a study to look into each province to see the comparable services. What is supplied outside First Nations that is comparable to First Nations? Once they get that snapshot, then we want to go to our First Nations and make sure we do the proper study. We'll look at the First Nation community and see what the needs are and what they have. Then we'll find out what's needed to ensure that they are at least at the level of the other non-First Nation communities of comparable size. We'd do exactly what you are saying. You definitely hit the nail on the head. We need to know what is needed before we start pouring money into it.

We know we still need to train the firefighters because there will still be fires that won't wait for us to complete these studies. When we have the information, we need to sit down and talk to the professional people who can give them the information. Then it is up to them to set the level of service.

Senator Wallace: Thank you for that.

The Deputy Chair: As a supplemental to that, would you pose that as a recommendation? Earlier you said you thought there should be one paid fire chief per community, as a recommendation. Would you say we should also recommend that this type of study be undertaken as you have just outlined?

Mr. Kent: Absolutely. I would make that recommendation on behalf of our association. We definitely would like to see it move in that area.

The Deputy Chair: Thank you.

Mr. de Hooge: To be specific, you are talking about doing a risk assessment. To do a risk assessment, you need to reference codes or standards. You have to be able to say, "Here is what we are measuring to." That is a key element. That process, if the legislative framework is there, will help to determine your public education, needed enforcement programs and response capabilities — all of the elements that keep individuals, families and communities safe.

The Deputy Chair: Thank you for that information.

Senator Moore: Yesterday, we were talking about this topic. We had the National First Nations Housing Strategy, which was passed by the AFN on July 19, 2012. One of the items that they want to address in implementing this strategy is "initiate efforts at data gathering to support AFN advocacy and facilitation role."

Le sénateur Wallace : Comme c'est souvent le cas, la solution aux problèmes, c'est l'argent. Il est difficile de savoir combien d'argent il faudra dépenser si on ne connaît pas l'ampleur des besoins. Ainsi, le premier pas serait de quantifier ces besoins. Et ce genre d'évaluation doit se faire réserve par réserve. Ainsi, il devient possible de quantifier l'ampleur des besoins, grosso modo.

M. Kent : Exactement. Comme nous l'avons dit, M. Lazare et moi avons assisté à des réunions avec de hauts fonctionnaires d'Affaires autochtones et Développement du Nord. Ils sont en train de financer une étude des services comparables d'une province à l'autre. Ils veulent savoir si les services offerts en dehors des Premières Nations sont comparables à ceux des Premières Nations. Une fois qu'ils auront obtenu ce cliché, nous voulons en faire autant pour les Premières Nations. Nous étudierons la situation dans les Premières Nations pour évaluer leurs besoins et leurs ressources. Ensuite, il restera à déterminer les ressources dont elles auront besoin pour se hisser au niveau des collectivités non autochtones de même taille. Bref, nous ferions exactement ce que vous êtes en train de dire. Vous avez vu juste. Nous devons savoir quels sont les besoins avant de dépenser de l'argent.

Nous savons d'ores et déjà qu'il va falloir continuer de former de nouveaux pompiers, car les incendies n'attendent pas que nous ayons terminé nos études. Lorsque nous aurons l'information, nous devons nous réunir avec des professionnels qui sauront l'analyser pour ensuite établir les niveaux de service requis.

Le sénateur Wallace : Merci beaucoup.

Le vice-président : À titre de question supplémentaire, en feriez-vous une recommandation? Tout à l'heure, vous vouliez que l'on recommande que chaque collectivité ait un chef pompier rémunéré. Pensez-vous que nous devrions également recommander qu'une étude semblable soit menée?

M. Kent : Absolument. Je ferais cette recommandation au nom de notre association. Nous aimerions certainement que l'on puisse mener ce genre d'étude.

Le vice-président : Merci.

M. de Hooge : En fait, vous parlez d'une évaluation des risques. Pour mener une telle évaluation, encore faut-il des codes ou des normes pouvant servir de référence. C'est un élément clé. Ce processus, s'il est bien encadré par la loi, vous permettra de déterminer quels sont les besoins en matière de sensibilisation du public, d'application de la loi, et de capacité d'intervention — tous ces éléments qui assurent la sécurité des personnes, des familles et des communautés.

Le vice-président : Merci de ce complément d'information.

Le sénateur Moore : Nous parlions de ce sujet pas plus tard qu'hier. Nous traitons de la Stratégie nationale pour le logement des Premières Nations, adoptée par l'APN le 19 juillet 2012. On y indique notamment souhaiter « entreprendre une collecte de données à l'appui du rôle de facilitation et de défense des intérêts que joue l'APN ».

We are told the AFN meets twice a year. Could you gentlemen, as a panel or one or many of you, go there and make a presentation at the gathering of chiefs so they would hear in one session the importance and value of this and the role they can play to ensure the safety of their people and reduce the risk of tragedy? Could you not go there? If you have them all in a room, you could talk to them individually. There is no stigma or anything. “We’re all in this together”— could that kind of approach work? Would you consider doing something like that? Could you get on the agenda at the next meeting? This is very important stuff and, as you told Senator Tannas, we don’t know who is taking over. We think it is somebody, but we are not sure. Speak to that as an opportunity within this. Is that something you would consider doing?

Mr. Kent: Absolutely. As a matter of fact, we were in earlier — most of us from the Aboriginal Firefighters Association of Canada flew in this past Sunday. We had meetings and that was one of the topics raised. Our executive director asked to set up a meeting either with the Grand Chief or with all of the chiefs. It is very tough to get on the agenda. They have so many topics, it is very tough; but we are trying to do that.

Senator Moore: This is their topic — data gathering. It is their recommendation adopted nationally by the AFN. You are just trying to help them meet their agenda. That is just an idea.

Senator Tannas: This has been terrific. I know we are slowly coming to a close, but I am curious, Mr. Kent and Mr. Lazare, if you could tell me something off the top of your head. Who comes to mind for excellence in firefighting in First Nations, aside from your respective departments? Who else out there excels? Could you name five communities that you think do a fabulous job?

Mr. Lazare: I know of Six Nations; Chisasibi, which is northern Cree; and some of the Lower Nicola in B.C. Also, Akwesasne has an excellent fire department. Mind you, by their geographical location, they have access to FEMA dollars, so it is a different relationship.

Mr. Kent: Mr. Lazare has mentioned some of them. It has a lot to do with economic development within the community, because that trickles down and allows you to build a great fire department.

I have done fire investigations where some of our firefighters from our very small communities that train two or three times a year have done an excellent job in putting out a fire. It has surprised me, when I go and do a fire investigation, to see that ventilation was done correctly and everything was done correctly.

L’APN se réunit deux fois par année. Est-ce que l’un ou plusieurs d’entre vous, messieurs, pourraient assister à une telle réunion et y présenter un exposé aux chefs afin qu’ils comprennent l’importance et la valeur de votre travail, ainsi que le rôle qu’ils peuvent jouer pour assurer la sécurité et réduire les risques de tragédie? Ne pourriez-vous pas vous y présenter? Si vous les avez tous dans une même salle, vous pouvez leur parler individuellement sans placer qui que ce soit dans une situation délicate. Votre approche pourrait miser sur la solidarité. Pourriez-vous faire ce genre de chose? Pourriez-vous vous assurer d’être inscrits à l’ordre du jour de la prochaine réunion? Car c’est un dossier très important et, comme vous l’avez dit au sénateur Tannas, nous ne savons pas qui sera le prochain chef. Enfin, on pressent quelqu’un, mais il n’y a rien de décidé. Ce serait une occasion à saisir. Serait-ce envisageable?

M. Kent : Tout à fait. En fait, nous sommes arrivés un peu plus tôt — la plupart d’entre nous de l’Association des pompiers autochtones du Canada ont atterri à Ottawa dimanche dernier. Nous avons tenu des réunions, et c’est l’une des questions qui ont été soulevées. Notre directeur général a demandé à rencontrer soit le grand chef ou l’ensemble des chefs. Ils sont très sollicités. Ils ont beaucoup à faire, c’est très difficile; mais c’est ce que nous essayons de faire.

Le sénateur Moore : C’est eux qui veulent collecter des données. C’est une recommandation adoptée par l’APN à l’échelle nationale. Vous les aidez tout simplement à suivre cette recommandation. Je voulais juste faire cette suggestion.

Le sénateur Tannas : Ce fut une excellente réunion et je sais qu’elle tire à sa fin, mais je suis curieux, monsieur Kent et monsieur Lazare, et j’aurais une question pour vous. Hormis vos services respectifs, quels services de pompiers autochtones se détachent du lot? Lesquels se démarquent des autres? Pourriez-vous nommer cinq communautés qui d’après vous sont exemplaires?

M. Lazare : Les Six Nations; Chisasibi, qui est une bande crie du Nord; et certaines bandes du Lower Nicola en Colombie-Britannique. Il y a également Akwesasne, qui a une excellente brigade quoique sa situation géographique lui permette d’obtenir des subventions de la FEMA, ce qui change la donne.

M. Kent : M. Lazare en a mentionné quelques-unes. Le développement économique de la communauté y est pour beaucoup parce que cela permet de se doter d’un excellent service d’incendie.

Lors de mes inspections, j’ai remarqué que certains pompiers de toutes petites communautés, qui ne s’entraînent que deux ou trois fois par année, réussissent très bien à éteindre des feux. J’ai été surpris de constater, au cours de ces inspections, que la ventilation avait été bien faite et que tout avait été exécuté correctement.

That is what I look at. It is absolutely great and surprising to me when I see it. But, in all honesty, we need more training; they need more — I will not say they need more tools and equipment, because they need the training before they get the tools and equipment so that they can use them properly.

As for great departments, Kahnawake is one that we look up to. Unfortunately, a lot of our remote communities not have the economic development in order to provide extra services for their communities.

I hate to single out some great communities when there are, even in our remote communities, great people in those communities — hard workers in those communities — but they just lack enough training, skills and funding, for whatever reason, to make it work. But the people there are dedicated. The chief and councillors — I talk to them all the time, and they call me all the time. They want better services; they are asking for them on a daily basis. Somehow we have to get together with the government and our elected officials and make it happen.

Senator Tannas: Fair enough.

Mr. de Hooge: If I may, there are a couple of things. Again, there is that partnership with AFAC and the Canadian Association of Fire Chiefs in terms of the horse power and the expertise that we can bring to the table.

You would be surprised to know that, nationally, there is no national fire statistics database that we participate in or any of the other areas — Toronto or the mini volunteer fire services. That is one of the initiatives that the Canadian Association of Fire Chiefs has been lobbying for and around which is starting to get some success. Probably my encouragement would be the opportunity to have a particular focus on First Nations communities is there and being that gatherer and repository of that database.

The Deputy Chair: I will ask a short question for the end of the session.

You have all talked about fire prevention, and you've mentioned smoke detectors as being one of the most effective means of preventing fires. How much does one good unit cost? I will compare that to what it costs to get vaccinated, for example. In Saskatchewan, we just had the scare over the H1N1 flu. Everyone was waiting in line to get vaccinated to prevent us from getting the flu, which is a slim chance but nevertheless a risk.

Mr. de Hooge: It is the price of a pack of cigarettes or tickets to a movie.

The Deputy Chair: Is that \$20 or less?

Mr. de Hooge: Its can be \$10, but it is a tool that, without the proper education in terms of its use — what to do when it activates and maintaining it — is ineffective.

C'est ce que je recherche. C'est à la fois formidable et surprenant de voir que certains s'en tirent aussi bien, mais, pour vous parler franchement, il nous faut plus de formation; il leur en faut plus. Je ne vous dirai pas qu'ils ont besoin de plus d'outils ou d'équipement. Il leur faut de la formation avant de recevoir ces outils et cet équipement pour qu'ils puissent s'en servir correctement.

Kahnawake est un exemple à suivre en matière de service d'incendie. Malheureusement, un grand nombre de nos communautés éloignées n'ont pas atteint le niveau de développement économique qui leur permettrait de fournir plus de services à leur population.

Nous avons des communautés formidables, mais je préfère ne pas les mettre sur un piédestal, car même dans nos communautés éloignées, on retrouve des gens passionnés, qui n'ont pas peur du travail, mais qui pour diverses raisons ne jouissent pas de la formation, des compétences et du financement nécessaires. Ces gens sont dévoués. Je suis régulièrement en contact avec les chefs et les conseillers. Ils veulent de meilleurs services; ils les demandent tous les jours. Il faut qu'on trouve le moyen, avec le gouvernement et nos députés, d'obtenir de meilleurs résultats.

Le sénateur Tannas : Très bien.

M. de Hooge : Si vous me le permettez, je voudrais noter deux choses. Encore une fois, il y a un partenariat avec l'APAC et l'Association canadienne des chefs de pompier qui permet de pouvoir compter sur un bassin de ressources et d'expertise.

Vous serez sans doute étonnés d'apprendre qu'il n'existe pas de base de données nationale sur les incendies à laquelle nos services tout comme ceux d'une grande ville comme Toronto aussi bien que les petits services volontaires d'incendie pourraient contribuer. L'Association canadienne des chefs de pompier exerce des pressions en ce sens et commence à réaliser des gains. Je pense qu'on devrait profiter de l'établissement d'une telle base de données pour apporter une attention toute particulière à la situation dans les collectivités des Premières Nations.

La vice-présidente : Je vais poser une brève question pour clore cette séance.

Vous avez tous parlé de la prévention des incendies et vous avez dit que les détecteurs de fumée étaient l'un des moyens les plus efficaces de les prévenir. Combien coûte un bon détecteur de fumée? On pourrait comparer avec le coût d'un vaccin, par exemple. En Saskatchewan, nous craignons récemment d'attraper la grippe H1N1. Tout le monde faisait la queue pour se faire vacciner et ainsi éviter d'attraper la grippe, ce qui est peu probable mais néanmoins un risque.

M. de Hooge : C'est le prix d'un paquet de cigarettes ou de billets pour le cinéma.

La vice-présidente : C'est donc 20 \$ ou moins?

M. de Hooge : Un détecteur de fumée peut coûter 10 \$, mais c'est un outil qui est inefficace si on ne sait pas s'en servir. Il faut savoir quoi faire quand l'alarme retentit et comment l'entretenir.

The Deputy Chair: But it is a beginning in terms of looking at cost.

Mr. de Hooge: Absolutely, but there are many smoke alarms in place where people don't replace the battery.

The Deputy Chair: I don't know whether in the legislation you are thinking of there should be some mention of something like that or there should be some mention that the department, before it comes up, that this be something that they provide. For a three-bedroom bungalow, you are looking at three or four smoke detectors, which is only \$30 or \$40.

When I went to get vaccinated, I opted to go buy FluMist and it cost me \$15. But there are thousands of Canadians getting vaccinated. I leave that as an analogy with respect to prevention.

I want to thank you on behalf of all the senators, and I thank the senators for their questions. This has been an enormously edifying session. With the legislative mandate, there is no legislation covering it. As you say, there is a desperate and critical need for something to be done. We have the emergent problem. At the end of March, HRSDC will no longer be conducting fire inspections, and someone needs to be in place so that Aboriginal Canadians are not put at risk beginning April 1.

We will suspend for an in camera meeting.

(The committee continued in camera.)

La vice-présidente : Mais au moins cela nous donne une idée des coûts.

M. de Hooge : Tout à fait, mais dans bien des cas, les gens ne remplacent pas la pile.

La vice-présidente : Je ne sais pas si vous croyez que la loi devrait en faire mention ou si les services d'incendie devraient les fournir, mais pour un bungalow de trois chambres, il faudrait trois ou quatre détecteurs de fumée, ce qui ne coûte que 30 ou 40 \$.

Quand je me suis fait vacciner, j'ai choisi FluMist, ce qui m'a coûté 15 \$. Il faut toutefois savoir que des milliers de Canadiens se font vacciner. Je l'évoque par analogie avec la prévention.

J'aimerais vous remercier au nom de tous les sénateurs et je remercie les sénateurs de leurs questions. Cette session a été très enrichissante. Aucune loi ne couvrira ces points. Comme vous le dites, il y a urgence d'agir. C'est un problème émergent. À la fin du mois de mars, RHDC n'effectuera plus d'inspection de sécurité, et quelqu'un doit être désigné de telle sorte que les Canadiens autochtones ne soient pas en péril à partir du 1^{er} avril.

Nous allons maintenant suspendre la séance pour se réunir à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

Wednesday, February 5, 2014

Office of the Auditor General of Canada:

Michael Ferguson, Auditor General of Canada;
Jerome Berthelette, Assistant Auditor General;
Frank Barrett, Principal.

Tuesday, February 11, 2014

Assembly of First Nations:

Shawn (A-in-chut) Atleo, National Chief;
Glenn Hudson, Chief, Peguis First Nation, Manitoba;
Madeleine Paul, Chief, Eagle Village First Nation, Quebec.

Wednesday, February 12, 2014

Aboriginal Firefighters of Canada:

Arnold Lazare, Director;
Richard Kent, Secretary and Treasurer.

Canadian Association of Fire Chiefs:

John de Hooge, Fire Chief, Ottawa Fire Service.

National Research Council Canada:

Guy Gosselin, Director, Building Regulations, NRC Construction;
Philip Rizcallah, Manager, Canadian Codes Centre, NRC Construction.

Le mercredi 5 février 2014

Bureau du vérificateur général du Canada :

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada;
Jerome Berthelette, vérificateur général adjoint;
Frank Barrett, directeur principal.

Le mardi 11 février 2014

Assemblée des Premières Nations :

Shawn (A-in-chut) Atleo, chef national;
Glenn Hudson, chef, Première Nation de Peguis, Manitoba;
Madeleine Paul, chef, Première Nation d'Eagle Village, Québec.

Le mercredi 12 février 2014

Association des pompiers autochtones du Canada :

Arnold Lazare, directeur;
Richard Kent, secrétaire et trésorier.

Association canadienne des chefs de pompiers :

John de Hooge, chef de pompiers, Service d'incendie d'Ottawa.

Conseil national de recherches du Canada :

Guy Gosselin, directeur, Réglementation du bâtiment, CNRC Construction;
Philip Rizcallah, gestionnaire, Centre canadien des codes, CNRC Construction.

WITNESSES

Wednesday, January 29, 2014

First Nations Financial Management Board:

Harold Calla, Executive Chair.

Tuesday, February 4, 2014

Health Canada:

Ivy Chan, Director, Environmental Public Health Division, Interprofessional Advisory and Program Support, First Nations and Inuit Health Branch;

Debra Gillis, Acting Director General, Interprofessional Advisory and Program Support, First Nations and Inuit Health Branch.

Canadian Institutes of Health Research:

Nancy Edwards, Scientific Director, Institute of Population and Public Health;

Malcolm King, Scientific Director, Institute of Aboriginal Peoples' Health.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

Le mercredi 29 janvier 2014

Conseil de gestion financière des Premières Nations :

Harold Calla, président du conseil d'administration.

Le mardi 4 février 2014

Santé Canada :

Ivy Chan, directrice, Division de santé environnementale et publique, Conseils interprofessionnels et aide aux programmes, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits;

Debra Gillis, directrice générale intérimaire, Conseils interprofessionnels et aide aux programmes, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits.

Instituts de recherche en santé du Canada :

Nancy Edwards, directrice scientifique, Institut de la santé publique et des populations;

Malcolm King, directeur scientifique, Institut de la santé des Autochtones.

(Suite à la page précédente)